Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109873

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de surveillance*DS-SO/ADT/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/ADT/ANA/AER Subdivision Aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SO/ADT/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUSSERAY, Laurent - 05.57.92.83.81 laurent.chausseray@aviation-civile.gouv.fr ARTIGLIERI, Béatrice - 05.57.92.83.82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : HORY, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE AEROPORTS - DSAC/SUD-OUEST/ADT/ANA/AER

Participe à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues.

Tâches :
Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SO dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).
Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.
Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SO.
Il participera au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)
Il pourra assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)
Ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :
Profil - Qualification :
- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Compétences Générales :
* Expression écrite & orale
Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport
Savoir exposer avec aisance
* Management de projet
Savoir suivre un projet

Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

Savoir-faire :
-Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie
-Avoir le sens du contact avec l'extérieur
-Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe
-Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109874

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Chef de subdivision*DS-SO/ADT/ANA/NA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/ADT/ANA/NA Subdivision Navigation Aérienne (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SO/ADT/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARTIGLIERI, Béatrice - 05.57.92.83.82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Navigation Aérienne" selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : BAROU, Jean-Louis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109874 du 15/01/19

Définition :
CHEF DE SUBDIVISION - DSAC-SUD-OUEST/ADT/ANA/NA

- Met en oeuvre la surveillance de la navigation aérienne à l'échelon régional de la DSAC/SO
- Participe aux audits des prestataires de service
- Participe à l'analyse des évènements et incidents relevant de la navigation aérienne et du PSE ANA
- Analyse et suit par sondage les études et dossier de sécurité notifiés par les prestataires AFIS de la DSAC/SO
- Assure le contrôle réglementaire du personnel technique chargé par le prestataire de service d'exercer des tâches opérationnelles AIS et ATM
- Fournit des avis au BEP concernant l'utilisation de l'espace et réalise les ASU associées
- Consulte les fédérations membres du CCRAGALS
- Supervise l'organisation des réunions de concertation avec les usagers CCRAGALS
- Participe au CRG
- Met en oeuvre la réglementation espace concernant les aéronefs non habité
- Approuve et surveille les procédures circulation aérienne et leurs modifications
- Est le coordonnateur pour l'information aéronautique de la DSAC/SO
- Pilote la surveillance de l'information aéronautique
- Alimente les indicateurs PPO DSAC-NA
- Pilote de processus R6 DSAC/SO et participe au R2 pour ce qui concerne NA
- Assure la gestion et la mise en place des activités récréatives et sportives
- Met en oeuvre la procédure de création des espaces aériens temporaires (délégation DTA)
- Instruit à la demande les dossiers d'infraction (discipline non professionnelle)
- Assure l'intérim du chef de division Aéroports et Navigation Aérienne

Profil - Qualification :
Mission Surveillance :
* Connaître le rôle des acteurs de la CA
* Connaître la réglementation NA

Compétences Générales :
* Exploiter les outils bureautiques
* Savoir animer une formation
* Se tenir informé des évolutions technologiques
* Gérer efficacement les informations à communiquer
* Exposer avec aisance et savoir rédiger des rapports

Encadrement / RANA / TANA / MESNA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109876

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de surveillance*DS-SO/ADT/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/ADT/SUR Division Sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	3 Inspecteur de surveillance*DS-SO/ADT/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GILLET, Thierry - 05.57.92.81.21 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.93.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Remplacement de Mmes Olivia BURG, Annabelle MARLIER-QUENARD et de M. Jérôme DUFAUR-DESSUS	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109876 du 15/01/19

Définition :
Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE en sûreté

Sous l'autorité du chef de la division sûreté participe :
- au contrôle de l'application de la réglementation relative aux mesures de sûreté et assure le suivi de la mise en conformité ;
- à l'élaboration de la réglementation locale ;
- à l'organisation, pour les aéroports de la DSAC/SO, de la coordination au niveau local avec l'autorité préfectorale et les services compétents de l'Etat (Comité Local de Sûreté, Comité Opérationnel de Sûreté) ;
- à la délivrance des autorisations administratives et agréments relatifs à la sûreté ;
- à l'instruction des programmes de sûreté des opérateurs ;
- à la formulation d'avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aéroports ;
- à la gestion des titres de circulation des aéroports ;
- à la démarche qualité ;
- à la sensibilisation des personnels DGAC en matière de sûreté.

Profil - Qualification :
- Très bonne connaissance des réglementations françaises, européennes et OACI dans le domaine de la sûreté et de leur mécanisme d'élaboration
- Connaissance du fonctionnement aéroportuaire et de ses différents acteurs
- Capacité à effectuer des déplacements réguliers sur les aéroports de la DSAC/SO
- Capacité d'analyse et rédactionnelle de rapports d'inspection
- Goût et aptitude pour la mise en oeuvre d'une démarche qualité
- Sens de l'organisation, de la planification et de la méthode
- Goût et aptitude pour l'animation de réunions formelles et de groupes de travail
- Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation
- Connaissance de la langue anglaise souhaitable

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109879

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

28. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
29. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
30. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
31. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
32. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
33. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
34. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
35. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
36. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de surveillance*DS-SO/ADT/OPA/TRA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/ADT/OPA/TRA Subdivision Travail Aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SO/ADT/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GREMY, François - 0557928281 françois.gremy@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 0557928371 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : SONNINO, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR SURVEILLANCE TRAVAIL AERIEN - DSAC/SUD-OUEST/ADT/OPA/TA

Le poste d'inspecteur de surveillance comprend les activités de surveillance relative aux règlements AIROPS et Arrêté de 1991, ainsi que des activités régaliennes de délivrance d'autorisations particulières et d'approbations.
Ceci inclus principalement, le suivi des opérations aériennes des entreprises de travail aérien sur le périmètre de la nouvelle Aquitaine (part SPO ou arr91) et des exploitants part NCC, le suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotés, la rédaction d'avis Manifestations aériennes et des décisions d'autorisation/approbation.

Activités principales :

- SPO/NCC : Etude de Listes minimales d'équipements (MEL), manuels d'exploitation, participation aux audits / inspections des exploitants ;
-Travail aérien (arrêté de 91): étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation ;
- Rédaction des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations, ainsi que des autorisations « haut risque » ;
- Rédaction des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation télépilotes : délivrance et maintien de l'agrément,
- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfectures, représentation lors de manifestations aériennes.
- Suivi des opérateurs drones, participation aux diverses réunions de développement, étude documentaire des dossiers d'opérateurs
- Vol à sensations : étude des manuels d'exploitation

Profil - Qualification :
Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :
-Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné
-Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
-Connaissance de l'exploitation des opérateurs soumis à des obligations
-Anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée pour ce poste.

Savoir faire :
-Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
-Savoir rédiger des rapports
-Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
-Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
-Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
-Aptitude à gérer des situations conflictuelles et à traiter certains dossiers dans les délais limités

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109885

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

37. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
38. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
39. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
40. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
41. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
42. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
43. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
44. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
45. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/TA/STT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/ADT/TA/STT Subdivision Surveillance Technique des Transporteurs (BREST CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/TA/STT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOUSSAINT, Frédéric - 02.98.32.85.55 frederic.toussaint@aviation-civile.gouv.fr CASALI, Jacqueline - 02.98.32.04.87 jacqueline.casali@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Personne remplacée : DENNIEL, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/OUEST /ADT/TA/STT

Exerce au sein de la subdivision surveillance technique des transporteurs

Instruire les demandes d'autorisations et assurer la surveillance des compagnies aériennes dont le suivi est dévolu à la DSAC-Ouest

Tâches :
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les audits/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés
- S'assure de la notification et du traitement par les organismes des évènements survenus en exploitation
- Contribue au fonctionnement du PSE
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :
Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation) et de la technologie aéronef
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
- Maîtrise de l'anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Expérience souhaitée :
==========
Acquis professionnels
Suivi et réussite de la formation théorique (connaissances réglementaires dans les domaines exploitation, entretien et personnels navigants) ainsi que la formation à la technique d'audit

Conditions particulières d'exercice :
.....
- Risque de tension avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.
- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (4 régions administratives)
- Participation ponctuelle à des actions de surveillance hors du territoire DSAC-Ouest (audits mutualisés...)

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109886

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

46. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
47. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
48. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
49. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
50. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
51. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
52. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
53. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
54. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/ANA/NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/ADT/ANA/NA Subdivision Navigation Aérienne (BREST CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TANGUY, Philippe - 02.98.32.85.65 philippe.tanguy@aviation-civile.gouv.fr THERY, Pierre - 02.98.32.02.61 pierre.thery@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine NA" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Personne remplacée : ROUILLE, Sarah

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE
Participation aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

Tâches :
Participe aux actions de surveillance des prestataires de service navigation aérienne
Réalise des contrôles et audits dans ce domaine
Participe aux tâches de réglementation «Espace Aérien» :
. analyse les demandes d'usagers pour l'intégration de leurs activités d'aviation légère et sportive ;
. participe à la coordination vis-à-vis du BEP du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires ;
. participe à la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA ;
. peut participer à des groupes de travail dans le domaine Espace aérien ;
. participe à l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

Connaissances réglementation Espace aérien et/ou circulation aérienne et/ou prestation Navigation Aérienne

Savoirs faire :

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapports, courriers...)
- Esprit d'analyse

Expérience souhaitée :
==========
Acquis professionnels
Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109887

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

55. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
56. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
57. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
58. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
59. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
60. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
61. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
62. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
63. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/ANA/NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/ADT/ANA/NA Subdivision Navigation Aérienne (BREST CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TANGUY, Philippe - 02.98.32.85.65 philippe.tanguy@aviation-civile.gouv.fr THERY, Pierre - 02.98.32.02.61 pierre.thery@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine NA" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Personne remplacée : POIROT, Marine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE
Participation aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

Tâches :
Participe aux actions de surveillance des prestataires de service navigation aérienne
Réalise des contrôles et audits dans ce domaine
Participe aux tâches de réglementation «Espace Aérien» :
. analyse les demandes d'usagers pour l'intégration de leurs activités d'aviation légère et sportive ;
. participe à la coordination vis-à-vis du BEP du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires ;
. participe à la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA ;
. peut participer à des groupes de travail dans le domaine Espace aérien ;
. participe à l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR.

Profil - Qualification :
Savoir généraux et pratiques:

Connaissances réglementation Espace aérien et/ou circulation aérienne et/ou prestation Navigation Aérienne

Savoirs faire :

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapports, courriers...)
- Esprit d'analyse

Expérience souhaitée :
==========
Acquis professionnels
Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109888

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

64. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
65. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
66. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
67. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
68. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
69. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
70. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
71. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
72. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/ADT/ANA/AER Subdivision Aéroports (BREST CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOURASSET, Nicolas - 02.98.32.02.64 nicolas.bourasset@aviation-civile.gouv.fr THERY, Pierre - 02.98.32.02.61 pierre.thery@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine AER" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Personne remplacée : LE VOURCH, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/OUEST/ADT/ANA/AER
Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires certifiés et non certifiés

Tâches :
- Participe aux actions de surveillance des exploitants d'hélistations et d'aérodromes dans les domaines OPS-INFRA, HEL et OR;
- Réalise des contrôles/audits dans ces domaines ;
- Suit les actions correctives des exploitants en résolution des constats dans ces domaines ;
- Participe à l'analyse de dossiers dans ces domaines ;
- Participe à l'analyse des événements notifiés sur les aérodromes pour ces domaines ;
- Instruit les dossiers de changements notifiés par les exploitants d'aérodromes certifiés.

Profil - Qualification :
savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Conditions particulières d'exercice :

- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (4 régions administratives)

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109890

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

73. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
74. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
75. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
76. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
77. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
78. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
79. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
80. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
81. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03 44 11 49 11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " AG et RDD" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : MUSSO, Lucas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance en charge de l'instruction des demandes d'autorisations administratives et du contrôle des prestataires et exploitants dans les domaines concernés, d'une part, et en tant que de besoin du suivi des organismes de formation, d'autre part.

Sous l'autorité du délégué de l'Aviation civile des Hauts-de-France Sud,

- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat d'agrément, attestation, autorisation, avis sur dérogation...),
- examine la documentation fournie par le demandeur,
- examine et répond aux demandeurs s'agissant des documents d'urbanisme (PLU, SCOT...),
- vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens, procédures et la faisabilité des projets (manifestations aériennes),
- propose la rédaction des autorisations sollicitées,
- prépare les avis aux préfets sur les dossiers manifestations aériennes, les dérogations de survol, les plateformes privés, les dossiers obstacles, SPO et travail aérien et drones,
- audite les exploitants SPO,
- instruit les dossiers MAP, agréments DNC et ULM
- participe aux réunions portant sur les nuisances sonores (notamment les CCE) et traite les dossiers s'y rapportant,
- peut suppléer sur les missions de circulation aérienne et le suivi des organismes de formation.

Profil - Qualification :
Connaissances :
- Réglementation relative aux ULM, manifestations aériennes, travail aérien, opération spécialisées (SPO)
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit

Savoir-faire :
- faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- savoir gérer les situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109891

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

82. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
83. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
84. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
85. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
86. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
87. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
88. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
89. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
90. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Personne remplacée : OZAROWSKI, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Traitement des dossiers relatifs au domaine AER (aérodromes, hélistations, plateformes ULM, aérostations) et des dossiers relatifs aux obstacles et à l'urbanisme :

- Assure la surveillance et le suivi des homologations des aérodromes et procède aux audits.
- Assure la surveillance des hélistations et procède aux audits
- Assure l'instruction des dossiers de création des hélistations, plateformes ULM et aérostatiques.
- Assure la gestion des dossiers relatifs à l'urbanisme et aux obstacles
- Assure le contrôle de l'information aéronautique permanente et temporaire des domaines infrastructure et obstacles
- Assure l'établissement, en tant que de besoin, de l'information aéronautique du domaine obstacle.

- Contribue au processus R2 et R3 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

- Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Qualités relationnelles
- Savoir conduire des inspections et des contrôles
- Qualités rédactionnelles
- Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie
- Anglais général et aéronautique

- Une bonne connaissance des domaines traitement des obstacles et urbanisme est nécessaire.
- L'exercice de la licence de surveillance dans le domaine AER est indispensable pour la réalisation et le suivi des audits.

En cas de besoin, les formations aux règlementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.
De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109892

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

91. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
92. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
93. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
94. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
95. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
96. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
97. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
98. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
99. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.04.44.70 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03.44.04.44.72 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les domaines de surveillance de sûreté aéroportuaire, SSLIA et PPA selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : AHADJI, Ludovic

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Sous l'autorité du délégué de l'Aviation civile Hauts-de-France Sud, l'inspecteur de surveillance affecté à titre principal sur les tâches de sureté et à titre secondaire sur les taches de SSLIA-SPPA :

- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée,
- examine la documentation fournie par le demandeur,
- vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures,
- propose la décision relative à l'autorisation sollicitée,
- planifie, prépare, réalise et suit les contrôles auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports,
- assure la coordination des dossiers sûreté avec les préfectures,
- prépare les arrêtés de police et leurs mises à jour,
- assure le secrétariat des commissions de sûreté et des COS,
- gère les dossiers de titres d'accès,
- est le référent pour tous les aspects concernant les points de passages frontaliers (PPF),
- produit l'analyse relative à la taxe d'aéroport des aérodromes concernés,
- participe aux travaux et réunions en lien avec le domaine (Vigipirate, Gestion de crise, plans d'urgences, orsec, rouge...).
- coordonne ses actions avec la division Sûreté d'Athis-Mons et contribue au processus qualité R7.

Compte tenu de l'organisation en pôle sûreté compétent pour les deux délégations des Hauts-de-France, les inspecteurs de surveillance affectés à Beauvais oeuvrent également pour toutes les missions listées au profit de la délégation des Hauts-de-France Nord et effectuent en conséquence des déplacements réguliers à Lille et sur les aéroports et aérodromes du Nord et du Pas-de-Calais.

Profil - Qualification :
Connaissances :
- Réglementation
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit

Savoir-faire :
- capacité de dialogue avec de multiples correspondants
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- sens de l'organisation et de la méthode
- savoir rédiger des rapports

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109893

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

100. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
101. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
102. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
103. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
104. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
105. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
106. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
107. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
108. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/04/19
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03.20.16.18.01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine : PN spécialité LIC" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : BOUDALIEZ, Antoine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Traitement des titres aéronautiques des navigants, organisation des examens théoriques, participation à la démarche de surveillance des ATO et DTO.

Assure la délivrance et le maintien de la validité des titres aéronautiques
Assure l'organisation des examens théoriques
Assure le suivi de la règlementation dans le domaine des licences du personnel navigant
Assure la désignation des testeurs en vol
Participe à la démarche de surveillance des ATO et DTO

Contribue au processus R4 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
Qualités relationnelles
Sens des relations humaines
Rigueur et discrétion
Savoir conduire des inspections et des contrôles
Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux règlementations techniques spécifiques au domaine seront assurées.
De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109894

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

109. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
110. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
111. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
112. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
113. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
114. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
115. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
116. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
117. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les domaines OPS - Aviation générale selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Personne remplacée : DALMAU, Martin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

IOPS. Traitement des dossiers relatifs au travail aérien, aux manifestations aériennes, aux activités récréatives et sportives ainsi qu'à l'exploitation de l'espace aérien.

Assure le traitement des dossiers relatifs au travail aérien (dérogations de survol, héligrutages, suivi des sociétés d'aéronefs télépilotés et surveillance des opérations)
Assure le rôle d'auditeur dans les domaines SPO/NCC
Assure le traitement des dossiers de demandes de manifestations aériennes
Assure le traitement des dossiers relatifs aux activités récréatives et sportives y compris volet espace aérien (parachutages, aéromodélisme, lâchers de ballons, feux d'artifice, lasers et skytracers,...)
Assure le traitement des dossiers liés à l'exploitation de l'espace aérien (ZRT,ZIT)
Contribue au processus R2, R5, R8 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
Qualités relationnelles
Savoir conduire des inspections et des contrôles
Qualités rédactionnelles
Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie
Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux règlementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.
De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109895

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

118. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
119. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
120. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
121. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
122. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
123. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
124. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
125. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
126. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.04.44.70 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03.44.04.44.72 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance domaine PN spécialité organisme de formation PN selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : VITAL, Jean-Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Inspecteur de surveillance en charge des domaines circulation aérienne et audit des organismes de formation au pilotage. Sous l'autorité du délégué de l'Aviation civile Hauts-de-France Sud,

- Assure le suivi de l'ensemble des dossiers relatifs aux espaces aériens, à la circulation d'aérodrome, aux protocoles afférents aux pratiques récréatives et sportives (voltige, parachutisme, treuillage, aéromodélisme de loisirs) ou commerciales (drones), aux autorisations d'atterrissage sur aérodrome restreint ou pour les vols en VFR de nuit, aux zones réglementées, aux diverses insertions dans l'espace aérien (ballons stratosphériques, feux d'artifice) et aux attributions des fréquences. Assure le suivi statistique de tous ces dossiers.

- Participe à la réalisation du plan de surveillance des organismes de formation déclarés conformément au programme établi avec la division Aviation Générale du siège de la DSAC-N à Athis-Mons. Dans ce cadre, organise et réalise des audits en liens avec ces services et procède au suivi des plans d'actions correctives des organismes.

- Participe à la rédaction des PV d'infractions et est chargé de la mise en oeuvre d'un dispositif local de pilotage des dossiers d'infraction et des FNE.

- Contribue au processus qualité R4 et D3

- Peut assurer une suppléance, en cas d'absence du titulaire, en matière d'ULM (actes administratifs), d'obstacles et de dossiers d'urbanisme.

Profil - Qualification :
Connaissances :
- Réglementation
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit

Savoir-faire :
- capacité de dialogue avec de multiples correspondants
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- sens de l'organisation et de la méthode
- savoir rédiger des rapports

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109901

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

127. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
128. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
129. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
130. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
131. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
132. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
133. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
134. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
135. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chargé d'affaires*DS-N/SR2/RDD/AJ
Poste offert aux :	ASSAC ATTAE TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD/AJ Subdivision affaires juridiques (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/RDD/AJ
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE BUYSER, Sylvain - 01.69.57.77.40 sylvain.de-buyser@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ROMEI, Ingrid	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Coordonne les missions de la DSAC/N pour les questions d'ordre économique et juridique relatives aux aérodromes, en lien avec les délégations ;
- Coordonne les missions de la DSAC/N pour les questions d'ordre économique et juridique relatives aux transporteurs aériens ;
- Assure le pilotage de la procédure d'élaboration des plans de servitudes aéronautiques (PSA), en liaison avec le chef de division et la division aéroports.
- Assure l'interface avec l'administration centrale (DTA, SDJ, DSAC/EC) et participe aux différents réseaux traitant des questions économiques et juridiques ;
- Apporte autant que de besoin son concours en matière juridique et économique à tous les services de la DSAC/N, et assure une veille règlementaire basée sur celles de l'administration centrale ;
- Instruit les demandes et élabore les décisions relatives aux licences des transporteurs aériens ;
- Apporte son concours à l'activité de la DSAC/N en matière de lutte contre le transport public illicite ;
- Organise, avec l'appui des délégations, les relations avec les aérodromes notamment pour le suivi des conventions L6321 ;
- Mène avec l'appui des délégations, la campagne de la taxe d'aéroport ;
- En liaison avec la DTA, assiste les aérodromes concernant le respect des lignes directrices de l'Union Européenne en matière d'aides d'Etat ;
- S'assure de la mise en conformité des obstacles végétaux aux plans de servitude aéronautique.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :
- connaissance du monde aéronautique (compagnies aéroportuaires, institutions nationales et internationales
- connaissances juridiques
- analyse financière et comptabilité des entreprises
- anglais aéronautique écrit et parlé
- logiciels bureautiques

Savoir-faire :
- faire preuve de qualités relationnelles
- rigueur et initiative
- rédaction d'analyse et de synthèse

Condition particulière d'exercice :
- disponibilité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109903

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

136. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
137. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
138. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
139. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
140. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
141. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
142. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
143. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
144. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de Subdivision*DS-N/DT/RDD/AE
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/RDD/AE Subdivision Assistance en Escale (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-N/DT/RDD/AE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Chargé de zone observatoire
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE BUYSER, Sylvain - 01.69.57.77.40 sylvain.de-buyser@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : VERIN, Morgan	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
- Encadre la subdivision
- Met en oeuvre le Programme de Sécurité de l'Etat dans le domaine
- Réalise le suivi économique des entreprises d'assistance en escale
- Agrée et suit les sociétés d'assistance en escale ;
- Agrée et suit les centres de formation au permis T (autorisation de conduire sur les aires de trafic) hors CDG et LBG, et accompagne les évolutions en la matière liées à la mise en oeuvre du règlement européen 139/2014 ;
- Met en oeuvre le Programme de Sécurité de l'Etat dans le domaine.

- Met en place et suit les actions relatives à la sécurité dans l'assistance en escale (revues d'évènements, rédaction du bulletin sécurité, visites terrains) ;

- Supervise la gestion et l'exploitation des incidents de sécurité, ainsi que des analyses, reportés par les opérateurs d'assistance en escale ;

- Participe activement au Programme de Sécurité de l'Etat dans le domaine ;

- Supervise les délivrances d'agréments des sociétés d'assistance en escale et leur suivi.

Contacts nécessaires avec l'administration centrale, les services d'Etat, les sociétés d'assistance en escale, les transporteurs aériens et les exploitants d'aérodrome.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
connaissances techniques et aéronautiques
analyse financière
connaissance du tissu économique et du fonctionnement des sociétés
anglais aéronautique
connaissance juridique
connaissances des procédures des compagnies et des aérodromes dans les grandes lignes
logiciels bureautiques
logiciel "ECCAIRS"
Management

Savoir-faire :
Qualités relationnelles avec le public
Discrétion
Rigueur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109904

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

145. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
146. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
147. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
148. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
149. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
150. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
151. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
152. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
153. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de surveillance*DS-N/DT/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/RDD/DD Subdivision Développement Durable (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/DT/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAVAREL, Eric - 01.69.57.77.41 eric.favarel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Environnement - SMRE" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.	
Personne remplacée : FERAUD, Aurélie	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Instruit les manquements environnementaux et élabore des Plans d'Exposition au Bruit et des Plans de Gêne Sonore.

Manquements environnementaux :
-Détecte les manquements aux restrictions environnementales (sorties de volumes de protections environnementales, utilisation abusive des APU, mouvement de nuit sans créneau horaire, non-respect des marges acoustiques) ;
-Prépare des procès-verbaux de manquements environnementaux et les notifie aux compagnies aériennes ;
- Instruit des dossiers d'instruction de manquements environnementaux à destination de l'Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires (ACNUSA)

PEB/PGS/PPEB :
- Réalise les courbes de bruits des PEB et PGS (études préalables et modélisation) ;
- Elabore les rapports de présentation des plans des PEB et PGS ;
- Participe aux Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) et accompagne l'instruction locale (enquête publique, avis des communes) ;
- Réalise et participe à des études de bruit spécifiques (cartes stratégiques du bruit et plans e prévention du bruit dans l'environnement).

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
connaissances générales sur les métiers de la DGAC (NA, TA, DD...)
connaissance de la réglementation environnementale
fonctionnement des instances de concertation (CCE-CCAR et divers GT)
logiciels spécifiques (INM, MAPINFO, AUTOCAD, NBA)
logiciels bureautiques

Savoir-faire
capacité à animer une réunion et s'exprimer en présence de personnalités (préfets, élus....)
capacité à travailler en équipe et en réseau

- Connaissance générale des métiers de la DGAC
- Connaissances particulières en circulation aérienne
- Connaissance de la réglementation environnementale sur les aérodromes
- Fonctionnement des instances de concertation (CCE, CCAR et divers GT)
- Fonctionnement de l'ACNUSA
- Logiciels spécifiques : INM, MAPINFO, NBA, ELVIRA, DIME, IVANWEB

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109905

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

154. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
155. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
156. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
157. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
158. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
159. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
160. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
161. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
162. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de Subdivision*DS-N/DT/TA/TAC3
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/TA/TAC3 Subdivision Transport aérien commercial n° 3 (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-N/DT/TA/TAC3
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Chargé de zone observatoire
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/07/19
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01.69.57.76.05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr THORAVAL, Laura - 01.69.57.77.20 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : VERAIN, Pascale

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
1) Anime et encadre la subdivision « Contrôle technique des compagnies avions » en organisant la certification et la surveillance des exploitants de transport aérien de sa subdivision.
2) Assure pour les exploitants qui lui sont directement attribués, le rôle d'inspecteur en charge et la coordination nécessaire associée à cette fonction.

- Instruit les dossiers déposés par les exploitants en lien avec leur certificat de transporteur aérien, délivre les autorisations associées.
- Planifie, prépare et réalise les actions de surveillance au sein des exploitants, assure le suivi des plans d'actions correctives.
- Contribue sur sollicitation au fonctionnement du service à compétence nationale dans le domaine NO.
- Contribue au Programme de Sécurité de l'Etat, en supervisant notamment la gestion des incidents de sécurité pour les exploitants de sa subdivision.
- Contribue au fonctionnement du PPO et du système qualité de la DSAC pour le processus R5.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques
réglementation relative au domaine concerné,
techniques d'inspection et d'audit
connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
anglais écrit
Expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir-faire
faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
disponibilité et aptitude à travailler en équipe
savoir rédiger des rapports

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109906

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

163. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
164. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
165. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
166. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
167. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
168. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
169. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
170. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
171. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de Subdivision*DS-N/DT/TA/TAC2
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/TA/TAC2 Subdivision Transport aérien commercial n° 2 (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-N/DT/TA/TAC2
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Chargé de zone observatoire
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/09/19
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01.69.57.76.05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr THORAVAL, Laura - 01.69.57.77.20

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : MARRIS, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109906 du 25/01/19

Définition :

1) Anime et encadre la subdivision « Contrôle technique des compagnies avions » en organisant la certification et la surveillance des exploitants de transport aérien de sa subdivision.
2) Assure pour les exploitants qui lui sont directement attribués, le rôle d'inspecteur en charge et la coordination nécessaire associée à cette fonction.

- Instruit les dossiers déposés par les exploitants en lien avec leur certificat de transporteur aérien, délivre les autorisations associées.
- Planifie, prépare et réalise les actions de surveillance au sein des exploitants, assure le suivi des plans d'actions correctives.
- Contribue sur sollicitation au fonctionnement du service à compétence nationale dans le domaine NO.
- Contribue au Programme de Sécurité de l'Etat, en supervisant notamment la gestion des incidents de sécurité pour les exploitants de sa subdivision.
- Contribue au fonctionnement du PPO et du système qualité de la DSAC pour le processus R5.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
réglementation relative au domaine concerné,
techniques d'inspection et d'audit
connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
anglais écrit
expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir-faire :
faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
disponibilité et aptitude à travailler en équipe
savoir rédiger des rapports

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109907

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

172. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
173. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
174. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
175. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
176. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
177. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
178. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
179. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
180. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Contrôleur technique d'exploitation*DS-N/DT/TA/CTE
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/TA/CTE Subdivision Contrôle Technique d'Exploitation (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-N/DT/TA/CTE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/07/19
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 01.69.57.77.20 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr ATHANASE, Dany - 01.69.57.77.27 dany.athanase@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/RAMP-CTE" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : TANGUY, Pierre-Yves

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Contribue à assurer la sécurité de l'exploitation des aéronefs français et étrangers

- Contrôle la préparation des vols, la documentation, les équipements, l'état général et le chargement des aéronefs dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français et étrangers,

- prend, le cas échéant, des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol,

- rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationales,

- réalise des visites de conformité.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
Réglementation relative au domaine concerné
Technologie aéronef
Anglais écrit et oral
Expérience du pilotage appréciée

savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute

Connaissances de la réglementation relative au domaine du transport aérien.
Connaissances des technologies aéronef.

Spécificités du poste :
Déplacements,
Risques de tensions avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre,
Complexité dans les domaines supervisés,
Emploi soumis à astreintes.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109910

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

181. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
182. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
183. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
184. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
185. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
186. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
187. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
188. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
189. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de Subdivision*DS-N/DT/AG/AEA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/AG/AEA Subdivision Aérodromes et Exploitants Aériens (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-N/DT/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Chargé de zone observatoire
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert la possession et/ou l'obtention de la licence de surveillance "TA-AG et ENVR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : BAYSSET, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Responsable des dossiers CAT Helicoptères, Ballons SPO, NCC, drones et dérogation aux hauteurs de survol. Etablit et suit le plan de surveillance de ces opérateurs.
Participation RCNO

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ;
- Emet des avis techniques pour les Préfets franciliens ;
- Contribue au fonctionnement du domaine NO (élaboration référentiel, RCNO) ;
- Etablit et suit le plan de surveillance des opérateurs CAT Hélicoptères et Ballons de la DSAC Nord
- Délivre les agréments SPO HR, SPA pour les opérateurs SPO
- Gère les dossiers NCC et délivre les approbations SPA

Tâches :
- Participe aux échanges avec les exploitants d'aérodrome, prépare les décisions de consignes particulières,
- Participe aux réunions AREX des différents aérodromes avec les usagers et les services CA,
- Traite les demandes de création de plateformes ULM, hélisurface, aérodrome privés
- Participe aux réunions préparatoires et à la surveillance des manifestations aériennes de grande importance,
- Participe au traitement des plaintes de riverains concernant les terrains d'aviation générale,
- Prépare et assiste aux CCE des terrains d'aviation générale,
- Prépare et présente les dossiers relatifs aux activités récréatives dans les CCRAGALS,
- Participe à l'information aéronautique temporaire, où permanente pour les obstacles aériens isolés,
- Traitement des dossiers ULM,
- Recueille et traite les demandes de subventions dans le cadre des aides à l'aviation légère,
- Participe au PSE aviation générale,
- Peut participer aux permanences EPI pour le compte du BEA
- Peut participer aux GT nationaux relevant de son domaine de compétence,

Profil - Qualification :
- Seconde qualification exigée pour les TSEEAC
- Anglais écrit et parlé
- Sens de l'organisation, de l'analyse
- Connaissances des domaines techniques AG
- Gout pour les contacts humains et aptitude au dialogue
- Poste amenant à des déplacements régulièrement

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109912

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

190. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
191. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
192. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
193. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
194. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
195. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
196. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
197. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
198. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/SUR Division sûreté (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTET, Sébastien - 01.74.37.70.82 sebastien.montet@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01.74.37.70.60 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Pas de licence exigée pour débuter le poste, mais nécessité d'acquérir la licence inspecteur de surveillance domaine sureté pour réaliser les missions de surveillance.

Personne remplacée : PIERRE-JUSTIN, Sandra

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Périmètre général d'intervention : Roissy-CDG, aéroport traitant plus de 60 millions de passagers, Paris Le Bourget, leader européen en aviation d'affaires.
Au contact des principaux services de l'Etat, en particulier des services du préfet délégué.
Dans le domaine de la sûreté :
- Assure, dans toutes ses étapes, le secrétariat des Commissions de sûreté (place prépondérante dans les missions attendues);
- Coordonne les missions du secrétariat des commissions de sûreté de Roissy-CDG et de Paris Le Bourget.
- Prépare les dossiers de la commission en concertation avec la préfecture.
- Réalise le compte-rendu de chaque commission de sûreté (1 commission par mois pour CDG, 3 par an pour LBG)
- Participe aux missions de surveillance de la division.

Activités principales :
- Assure la traçabilité du traitement depuis la saisine jusqu'à la décision de sanction ;
- Prépare et propose en coordination avec le chef de Département l'ordre du jour le plus pertinent en fonction des enjeux prioritaires de la sûreté sur l'aéroport ;
- Prépare les sessions de la commission en recherchant notamment les antécédents sur les affaires de même nature, avec identification des cas de récidive ;
- Gère les convocations aux commissions de sûreté, assure la diffusion des documents aux membres ;
- Assure la coordination avec les services du préfet de tout sujet touchant à la commission de sureté (composition, contentieux, affaires prioritaires...) ;
- Rédige le compte rendu comprenant les avis, en coordination avec le président de la commission et le/la secrétaire-adjoint, et en assure sa diffusion auprès du préfet et des membres ;
- Rédige, sur une base annuelle ou occasionnellement à la demande, des bilans d'activités;
- S'assure, le cas échéant avec la contribution de la Sous-Direction des Affaires Juridiques, de la validité juridique des différentes phases de la commission (composition, constitution, quorum, débats, procédures, délibérations, avis...) ;
- Informe régulièrement le chef de division du suivi des manquements pour lesquels la commission a été saisie et de l'avancée des comptes rendus des CDS ;
- Peut proposer aux services verbalisateurs un retour d'expérience basé sur l'examen des PV précédents ou la jurisprudence administrative (TA, CAA et CE en particulier).

Profil - Qualification :
- Qualités relationnelles, d'écoute et de proposition
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Sens de l'autonomie, aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir prendre des notes/capacité à rédiger des comptes rendus et des rapports
- Avoir, si possible, une connaissance des acteurs aéroportuaires,
- Avoir, si possible, des connaissances juridiques élémentaires.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés : Au niveau débutant pour les inspecteurs ; Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109913

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

199. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

200. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

201. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

202. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

203. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

204. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

205. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

206. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

207. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de surveillance*DS-N/DT/AG/FOR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/AG/FOR Subdivision Formation Aéronautique et Infractions (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/DT/AG/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01.69.57.74.50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr DESCHAMPS, Patrick - 01.69.57.74.58 patrick.deschamps@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FOR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : VUILLEMOT, Sylvain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Instruit les demandes d'autorisation administrative et assure le contrôle des prestataires et exploitants. Participe au suivi et au contrôle des organismes de formation déclarés A et H. Instruit les demandes de délivrance de certificat ATO avion.
- Inspections/audits des organismes de formation des personnels navigants (ATO)
- Instruction des demandes d'approbation des ATO (gestion des demandes initiales, de modification, de renouvellement)
- Participation à la rédaction des procédures, dans son domaine de compétence.
- Correspondant national OMEGA 4 (Q-Pulse)
- Contribution au fonctionnement local du Plan de Sécurité de l'Etat - Aviation Lègère (PSE AL)
- Participation aux enquêtes de première information pour le compte du BEA (basée sur le volontariat).
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),

-Informe les postulants sur les conditions de déclaration administrative (initiale, modification),
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation ou la déclaration administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation, déclaration, modification),
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- Enregistre et met à jour dans les outils métiers l'ensemble des informations des opérateurs sous sa surveillance,
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés,
- Est amené à participer aux GT sur les domaines FOR avec DSAC/EC,
- Contribue au fonctionnement local du PSE.

Profil - Qualification :
- Connaissance du milieu associatif et des sociétés dans le milieu aéronautique
- Connaissance des techniques d'audit
- Connaissance des Systèmes de gestion de la Sécurité dans l'aérien

Savoir-faire :
- faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés : Au niveau débutant pour les inspecteurs ; Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109915

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

208. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
209. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
210. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
211. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
212. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
213. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
214. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
215. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
216. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de surveillance*DS-N/DT/SUR/EC
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/SUR/EC Subdivision Exploitants et Compagnies (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/DT/SUR/EC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01 69 57 74 08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr NII, Marguerite - 01 69 57 76 20 marguerite.nii@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Inspecteur de surveillance sûreté" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : GONNIER, Gaëlle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Actions de surveillance sur les exploitants d'aérodrome et les compagnies aériennes :
    - o Inspections de surveillance locale,
    - o Inspections de surveillance initiale ou de renouvellement,
    - o Instructions de programmes de sûreté,
    - o Inspections de surveillance croisée.
- Suivi des actions correctives correspondantes,
- Supervision du plan de surveillance des inspections ciblées conduites par la PAF et la GTA,
- Expertise et conseil en matière de sûreté de l'aviation civile.

Profil - Qualification :
Inspecteur de surveillance sûreté.

Savoirs généraux et pratiques :
- Inspecteur de surveillance en matière de sûreté
- Maîtrise de la réglementation de la sûreté ou expérience opérationnelle
- Maîtrise des techniques d'inspection ou d'audit
- Qualités relationnelles et bonne connaissance de l'outil informatique

Savoir-faire :
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Sens de l'accueil et des relations

Expérience souhaitée :
- Formation initiale et continue dans le domaine sûreté

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109916

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

217. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
218. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
219. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
220. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
221. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
222. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
223. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
224. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
225. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTET, Sébastien - 01.74.37.73.74 sebastien.montet@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01.74.37.70.82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/OPS/INFRA-OPS/SERVICES/Auditeur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : HORNBECK, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance polyvalent dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, chargé de mener des actions de contrôle auprès d'Aéroports de Paris, du suivi des changements sur les aérodromes certifiés de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Le Bourget et de l'alimentation de la base de données ECCAIRS.
Dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, instruit les demandes d'autorisations administratives et en assure la surveillance continue. Participe aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs concernés.

Tâches :
Dans le domaine de la sécurité aéroportuaire :
- Informe les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance des homologations des pistes et des certificats de sécurité aéroportuaire ;
- Propose les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaires et des décisions d'homologation des pistes ;
- Examine les dossiers en relation avec le maintien des conditions d'homologation des pistes ;
- Prépare, réalise et suit les contrôles CHEA/TAC, sécurité de l'exploitation, SSLIA et SLPA, rédige les rapports correspondants ;
- Propose les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la suspension ou au retrait des agréments des personnels SSLIA ;
- Instruit les demandes en rapport avec les activités récréatives (feux d'artifice, lâchers de ballons) ;
- Contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse du risque à partir des incidents notifiés par les exploitants.

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
- Instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.
- Propose la décision relative à l'agrément sollicité.
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.
- Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.
- Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin.

Profil - Qualification :
- Inspecteur de surveillance confirmé avec qualification requise en AER/OPS/INFRA.

Savoirs généraux et pratiques :
- Parfaite connaissance du domaine réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC, RUE 139/2014
- Expérience requise en matière de techniques d'inspection et d'audit exploitation aéroportuaire
- Expérience en matière d'urbanisme appréciée
- Avoir suivi avec succès les formations habilitantes

Savoir-faire :
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- sens du compte-rendu
- savoir rédiger des rapports

- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109917

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

226. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
227. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
228. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
229. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
230. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
231. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
232. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
233. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
234. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Adjoint au Chef de Division*DS-N/DT/SUR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/SUR Division Sûreté (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au Chef de Division*DS-N/DT/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre supérieur contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01.69.57.74.08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "auditeur sûreté" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : RAULET, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109917 du 25/01/19

Définition :
Assiste le chef de division sur l'ensemble des dossiers,
Réalise des audits et inspections,
Apporte son expertise vis à vis des opérateurs.

- Anime et encadre la division "sûreté" ;
- Assure au niveau local et national la mise en oeuvre et le suivi de la politique relative au contrôle et à la surveillance ;
- Contribue au fonctionnement du PPO et de la certification qualité ;
- Prend les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des autorisations administratives ;
- Planifie et coordonne les actions de surveillance ;
- Participe aux réunions de la commission de sûreté d'Orly ;
- Assure la coordination avec les partenaires ;
- Prépare les audits de sûreté des aérodromes ;
- Prépare les inspections de sûreté de la commission européenne,
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Participe aux décisions relatives à la mise en place des mesures compensatoires ou restrictives d'exploitation ;
- Participe à des inspections et des audits internationaux.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
- maîtrise du domaine réglementaire national et international sûreté
- maîtrise des techniques d'inspection ou d'audit
- connaissance de l'exploitation des opérateurs concernés par les domaines réglementaires concernés
- maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Savoir-faire :
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- grande disponibilité
- sens de l'accueil et des relations
- qualités de management et d'organisation
- aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Acquis professionnels :
- maîtrise de la méthodologie de l'audit de sûreté
- formation initiale et continue
- formation et examen d'inspecteur sûreté, formation et examen d'auditeur sûreté, formation et examen de responsable de missions d'audit
- licence nécessaire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109918

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

235. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
236. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
237. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
238. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
239. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
240. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
241. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
242. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
243. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de surveillance*DS-N/DT/AER/INF
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/AER/INF Subdivision Infrastructures (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/DT/AER/INF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RONDEL, Philippe - 01.69.57.76.25 philippe.rondel@aviation-civile.gouv.fr DUPIN, Simon simon.dupin@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Domaine AER /Spécialité OR, EISA, OPS-INFRA, OPS-SERV" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : DEGUILLARD, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Mission principale :
Assure le contrôle des exploitants et prestataires d'aérodrome et instruit les homologations des pistes

- Informe les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance des homologations des pistes ;
- Examine les dossiers en relation avec le maintien des conditions d'homologation des pistes,
- Prépare, réalise et suit les contrôles CHEA/TAC des aérodromes,
- Rédige les rapports correspondants,
- Propose les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des décisions d'homologation des pistes,
- Contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse des incidents.

Profil - Qualification :
savoirs généraux et pratiques :
- Domaine réglementaire national relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC
- Techniques d'inspection et d'audit
- Exploitation aéroportuaire

Observation : Compétences AutoCAD appréciées

Savoir-faire :
- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions,
- Savoir gérer les situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités,
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109919

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

244. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

245. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

246. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

247. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

248. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

249. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

250. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

251. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

252. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de Subdivision*DS-N/DT/AER/AC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/AER/AC Subdivision Aéroports Certifiés (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-N/DT/AER/AC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Chargé de zone observatoire
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUPIN, Simon - 01.69.57.76.03 simon.dupin@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Domaine AER / Spécialité OR, EISA, OPS-INFRA, OPS-SERV" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109919 du 28/01/19

Définition :
Anime et encadre les activités de la subdivision Aérodromes certifiés.

- Encadre une subdivision formée de 2 agents
- Coordonne les activités de surveillance des aérodromes certifiés dans le périmètre de surveillance de la division Aéroports, Athis-Mons

Anime et encadre les activités de la subdivision Aérodromes certifiés

Assure la surveillance des aérodromes certifiés :
- informe les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance et de maintien du certificat ;
- prépare, réalise et suit les actions de surveillance.
- instruit et coordonne les contributions sur les dossiers de changements ;

Contributions additionnelles :
- Contribue à la surveillance des aérodromes homologués selon ses domaines d'expertises :
- Prépare et réalise les contrôles des aérodromes non certifiés.
- Contribue au fonctionnement local du PSE (programme de sécurité de l'Etat) en participant à l'analyse des incidents.
- Participe aux réunions de coordination avec l'échelon central.
- Participe aux groupes de travail nationaux sur les évolutions réglementaires

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
- domaine principal européen (IR-ADR) et secondaire national (CHEA/TAC)
- techniques d'inspection et d'audit
- exploitation aéroportuaire
- connaissance de l'interface ECCAIRS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109929

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

253. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
254. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
255. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
256. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
257. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
258. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
259. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
260. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
261. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ADT/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/ANA/AER Subdivision Aéroports (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ADT/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04 42 33 76 05 BOCKET, Philippe - 04 42 33 77 30

Remarque : Ce poste requiert l'obtention des licences & qualifs dans le domaine Aéroports (OPS-Infra, Energie-balisage, Hélistations) selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Personne remplacée : BOCKET, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Inspecteur de surveillance

Le candidat retenu contribuera, au sein de la subdivision Aéroports, aux missions relatives à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues. Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109931

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

262. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

263. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

264. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

265. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

266. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

267. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

268. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

269. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

270. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Contrôleur technique d'exploitation*DS-SE/ADT/OPA/CT
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/OPA/CTE/NC Subdivision CTE et Etudes Opérationnelles (Nice) (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-SE/ADT/OPA/CTE/NC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LALLIS, Eric - 04 42 33 12 88 VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62

Remarque : Remplacement de E. Lallis

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/RAMP/CTE selon les modalités précisées par par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109931 du 29/01/19

Définition :

Contrôleur technique d'exploitation

- assure le contrôle au sol des aéronefs de transport public des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée d'un terrain du ressort territorial de la DSAC SE. Ces contrôles portent sur la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil Ces contrôles peuvent également porter sur des aéronefs exploités en aviation générale.

- participe au système d'astreinte en vue de la réalisation des contrôles ciblés

- Peut-être amené à participer à des tâches liées à l'activité de la subdivision (Études opérationnelles, Matières dangereuses..).

- Ce poste requiert des déplacements fréquents et interventions hors horaires de bureau.

Profil - Qualification :

* Maîtrise de l'anglais oral et écrit
* Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs et au personnel navigant
* Connaissance de l'exploitation des aéronefs et de la documentation associée
* Connaissance de la technologie aéronef

Le niveau d'anglais minimum 4 OACI ou B2 européen ou équivalent conditionne l'obtention de la qualification CTE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109932

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

271. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
272. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
273. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
274. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
275. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
276. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
277. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
278. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
279. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Spécialiste régalien*DS-SE/ADT/RDD/RE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/RDD/RE Subdivision Régulation Economique (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SE/ADT/RDD/RE
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37 BENKOULA, Fathi - 04 42 33 78 05

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109932 du 29/01/19

Définition :

Spécialiste régalien

Sous l'autorité du chef de la subdivision, il (ou elle) est chargé(e) :

- de la délivrance et du suivi des licences préfectorales d'exploitation de transporteur aérien, pour les transporteurs aériens relevant du périmètre géographique de la DSAC-SE

- des questions relatives aux aides d'Etat aux aéroports et aux compagnies aériennes

- des dossiers relatifs à la lutte contre le transport public illicite.

Profil - Qualification :

- aptitude à travailler sur des dossiers juridiques, économiques et financiers (formation assurée) quelquefois sensibles

- bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels

- aptitude au travail en équipe

- capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (préfectures, DTA, compagnies aériennes, collectivités locales)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109933

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

280. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

281. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

282. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

283. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

284. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

285. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

286. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

287. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

288. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Spécialiste régalien*DS-SE/ADT/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/RDD/DD Subdivision Planification Développement Durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SE/ADT/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37 WIARD, Patrice - 04 42 33 11 59
Personne remplacée : ROQUES, Max	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste régalien.

Il (elle)

- instruit les dossiers complexes relatifs aux obstacles de grande hauteur et ceux relatifs aux servitudes aéronautiques de dégagement et radioélectriques,

- prépare les avis aux services instructeurs ou au SNIA, aux demandeurs en matière de dossiers obstacles, après consultation éventuelle des services de la navigation aérienne,

- apporte assistance aux délégations de la DSAC-SE et au SNIA, voire aux responsables de projets et de chantiers, en matière de traitement des obstacles et leur balisage,

- veille au retour d'informations et à la publication ou la diffusion des informations aéronautiques liées aux obstacles autorisés et tient à jour les statistiques concernant l'activité obstacles.

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques,

- Aptitude au travail en équipe,

- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations,

- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109934

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

289. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

290. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

291. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

292. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

293. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

294. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

295. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

296. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

297. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ADT/RDD/DD
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/RDD/DD Subdivision Planification Développement Durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ADT/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37 stephane.dumont@aviation-civile.gouv.fr WIARD, Patrice - 04 42 33 11 59 valerie.fulcrand-vincent@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance et les qualifications dans les spécialités SMRE et QSE-ARIE selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Personne remplacée : MOURAT-ROBERT, Jennifer

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109934 du 29/01/19

Définition :

Inspecteur de surveillance chargé de l'instruction des dossiers liés à la protection des aérodromes et à la gestion des aspects environnementaux

Il / elle

- instruit les dossiers de manquement à l'arrêté de restriction d'exploitation de l'aéroport de Marseille-Provence (aéroport sensible qui fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'ACNUSA),

- traite les plaintes de riverains hors aérodromes (survols basse hauteur, voltige, parachutisme..),

- traite les dossiers liés à l'environnement notamment sur les aérodromes d'Aix-Les Milles et de Marseille-Provence (participation aux CCE et groupes de travail liés, études en matière d'environnement),

- contribue à l'élaboration des Plans d'exposition au bruit (PEB) et Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE),

- instruit les demandes de création ou renouvellement de plates-formes particulières (hélistations, hélisurfaces en agglo, ULM, aérodromes privés..).

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques dont ELVIRA,

- Aptitude au travail en équipe,

- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations,

- Capacité d'adaptation et polyvalence,

- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109936

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

298. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

299. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

300. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

301. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

302. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

303. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

304. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

305. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

306. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/SUR Délég. Côte d'Azur - Mission sûreté (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 01 IAMANN, Véronique - 04 93 17 23 05

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "sûreté" selon les modalités précisées par arrêté du 02/07/2015.

Personne remplacée : DANZE, Adrien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance (sûreté) :

- Contribuer à la mise en oeuvre du plan annuel de surveillance dévolu à DEL CAZ (ISI-ND, ISI-RE, ISL), à travers des inspections de surveillance sur site et le suivi des plans d'actions correctives,

- Participer au suivi des inspections ciblées ICL des services compétents de l'Etat,

- Suivre les dossiers TPSO/TSO,

- Participer (préparation, compte rendu, suivi) aux réunions des comités de sûreté (CLS, COS,..), plus spécifiquement pour les aéroports de Toulon et du Castellet,

- Assurer la délivrance administrative des titres de circulation aéroportuaire (STITCH),

- Participer au dispositif de sanctions administratives (commissions sûreté),

- Contribuer à la rédaction des textes sur la réglementation locale (arrêtés préfectoraux de police,..).

Profil - Qualification :

- Connaissance du référentiel réglementaire sûreté, des acteurs de la sûreté et du fonctionnement des aéroports,

- Capacité d'écoute, d'adaptation et de savoir rendre compte,

- Maitrise des outils bureautiques et des logiciels spécialisés (Périclès, STITCH),

- Méthode, organisation et rigueur,

- Aptitudes rédactionnelles,

- Esprit d'initiative et de synthèse.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109937

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

307. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

308. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

309. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

310. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

311. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

312. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

313. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

314. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

315. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG Délég. Côte d'Azur - Division aviation générale (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 01 GUYON, Pascal - 04 93 17 23 68

Remarque : Ce poste requiert la licence de surveillance Opérations/AG ; PN/organismes formation-inspecteur AIRCREW »
Une spécialisation dans le domaine R4 (Air Crew) ou R5 (Air Ops) est envisageable

Personne remplacée : DALMAU, Martin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance (aviation générale et travail aérien)

- Avis techniques relatifs aux plates-formes particulières (aérodromes à usage privé, hélisurfaces, plates-formes ULM, altisurfaces),

- Agrément, surveillance et suivi des organismes de formation (OD, ATO, IULM),

- Suivi des dossiers AIR OPS (NCC, SPO,..),

- Suivi des sociétés de travail aérien dont drones (MAP, dérogations de survol , opérations),

- Manifestations aériennes et activités diverses (lâchers de ballons, feux d'artifice),

- Circulation aérienne (dont initialisation ZRT, ZIT) et information aéronautique (parachutage occasionnel),

- Délivrance titre navigabilité et LSA ULM,

- Dossiers grands évènements (GP F1 Castellet et Monaco, FIF, Red Bull Air Race),

- Infractions, contentieux.

Profil - Qualification :

- Connaissance du monde de l'aviation générale,
- Sens de la relation avec l'usager,
- Bonne connaissance de la réglementation,
- Méthode et rigueur,
- Connaissances en informatique.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109938

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

316. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

317. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

318. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

319. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

320. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

321. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

322. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

323. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

324. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG Délég. Côte d'Azur - Division aviation générale (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 01 GUYON, Pascal - 04 93 17 23 68

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance Opérations/AG ; PN/organismes formations-inspect AIRCREW. Une spécialisation dans le domaine R4 (Air Crew) ou R5 (Air Ops) est envisageable.

Personne remplacée : BERTUCCHI, Anne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109938 du 29/01/19

Définition :

Inspecteur de surveillance (aviation générale et travail aérien)

- Avis techniques relatifs aux plates-formes particulières (aérodromes à usage privé, hélisurfaces, plates-formes ULM, altisurfaces),

- Agrément, surveillance et suivi des organismes de formation (OD, ATO, IULM),

- Suivi des sociétés de travail aérien dont drones (MAP, dérogations de survol , opérations),

- Manifestations aériennes et activités diverses (lâchers de ballons, feux d'artifice),

- Circulation aérienne (dont initialisation ZRT, ZIT,.) et information aéronautique (parachutage occasionnel),

- Délivrance titre navigabilité et LSA ULM.

- dossiers grands évènements (GP F1 Castellet et Monaco, FIF, Red Bull Air Race,..)

- infractions, contentieux

Profil - Qualification :

- Connaissance du monde de l'aviation générale,
- Sens de la relation avec l'usager,
- Bonne connaissance de la réglementation,
- Méthode et rigueur,
- Connaissances en informatique.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109940

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

325. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

326. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

327. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

328. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

329. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

330. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

331. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

332. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

333. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Chargé d'affaires*DS-CE/ADT/SUR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/ADT/SUR Division Sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-CE/ADT/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouv.fr BIOLLEY, Nadine - 0426726841 nadine.biolley@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

Personne remplacée : BRETAGNE, Gwendolyne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires sûreté.

Tâches :

Surveillance :
- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités).
- Suit les actions de surveillance locales et nationales des opérateurs et élabore et suit les plans d'actions correctives.
- Suit les organismes de formation et peut être amenée à participer à des jurys de certification des instructeurs.
- Participe à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE

Coordination et réglementation :
- Participe à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application) et à l'organisation des réunions de coordination (comité opérationnel de sûreté, comité local de sûreté) et des commissions de sûreté pour les terrains et les départements dont l'agent a la gestion.
- Suit les travaux en cours ou prévus et les incidents de sûreté.
- Suit l'évolution des résultats des tests réalisés par les services de l'Etat et peut être amené à organiser des sessions de tests réalisés par la DSAC.
- Participe aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.
- Veille à la gestion de la base de données des opérateurs et à la diffusion de la réglementation.

Contribution aux actions collectives :
- Peut-être amené à faire l'intérim du chef de division et de l'adjoint lors des absences et joue un rôle de conseil pour les inspecteurs de surveillance de la division.
- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.
- A pour objectif de se qualifier auditeur pour participer aux actions de surveillance de niveau national.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :
- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109946

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

334. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

335. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

336. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

337. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

338. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

339. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

340. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

341. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

342. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Assistant de subdivision*K-S/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/ETUD SNA/S - Subdivision études environnement (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-S/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr LASSERRE, Philippe - 05.67.22.92.81 philippe.lasserre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : LASSERRE, Philippe	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE SUD - SERVICE EXPLOITATION
SUBDIVISION ETUDES, ENVIRONNEMENT
AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)
ASSISTANT DE SUBDIVISION

Tâches :
Mission :
- Etudier, tester et valider les différents paramétrages nécessaires aux systèmes de contrôle aérien
- Participer au suivi et à la mise en oeuvre des versions logicielles des systèmes et des outils dont il a la responsabilité
- Maintenir et adapter les interfaces aux besoins des organismes du SNA/Sud

Génériques :
- Suit les dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche au domaine de la subdivision
- Peut être amené à effectuer autant que de besoin l'intérim du chef de subdivision
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Spécifiques :
- Participe à l'élaboration de spécifications de systèmes, à leur mise en place et à leur évolution
- Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes
- Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec le service technique
- Propose la mise à jour de la documentation opérationnelle pour les interfaces des systèmes techniques dont il a la responsabilité
- Participe aux groupes de travail "Méthodes et Espaces"

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
Sécurité - qualité - sûreté - environnement :
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision, il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre
- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance approfondie des architectures systèmes
- Maîtrise des logiciels informatiques de base
- Bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Expérience du contrôle souhaitable

Qualités requises :
- Rigueur et méthode
- Capacité d'initiative dans le cadre d'un travail d'équipe
- Aptitude à gérer et mener à son terme, en autonome un dossier

- Curiosité et goût pour les évolutions techniques
- Qualités pédagogiques et relationnelles
- Savoir analyser les situations et en déduire des évolutions

Formation d'intégration :
Vérification et actualisation des besoins de formation lors de la prise de poste, l'entretien professionnel et l'établissement du plan de formation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109947

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

343. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

344. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

345. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

346. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

347. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

348. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

349. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

350. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

351. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Chef de la circulation aérienne*LFBA/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S LFBA/TWR Agen la Garenne - Circulation aérienne (LE PASSAGE)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFBA/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François-Dominique - 05.67.22.92.02 frnacois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : TORREGROSA, Jean-Marie	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE SUD - SERVICE EXPLOITATION
AERODROME D'AGEN-LA-GARENNE (LOT-ET-GARONNE - 47)
CHEF CIRCULATION AERIENNE

Tâches :
Mission :
Dirige, organise et anime le centre de contrôle d'aérodrome d'Agen (catégorie G)

Génériques :
- Anime et encadre son entité CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du siège et les autres sites
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Participe à son niveau à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

Spécifiques :
- Est responsable du contrôle d'aérodrome de l'organisme
- Elabore les tableaux de service
- Organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents
- Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service et à l'environnement sécurité CA
- Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- Préside la commission locale de qualification
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment avec l'exploitant
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel
- Participe au recueil et à l'élaboration des statistiques de trafic sur son aérodrome
- Peut assurer des vacations de contrôle s'il détient une licence de contrôle à jour

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
- Il est membre des revues locales de son organisme
- Il est invité à participer à la revue de processus R1 rendre les services ATM
- Il est invité à la revue régionale du SNA/S

Sécurité - qualité - sûreté - environnement
Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre
Il assure le suivi sécurité/qualité de son entité CA avec la subdivision QS/S du SNA
- Il préside ou participe à la commission locale de sécurité de son domaine
- Il propose et met en oeuvre au sein de l'entité CA les actions préventives et correctives
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques et, suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations

- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Aptitudes à la rédaction
- Connaître les systèmes et outils du contrôle
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Savoir contrôler les connaissances
- Savoir constituer des dossiers incidents/accidents (connaissance INCA)
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe
- Savoir gérer le dialogue social
- Connaître l'organisation des services de l'Etat
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience

Formation d'intégration :
Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur.
Vérification et actualisation des besoins de formation lors de la prise de poste, l'entretien professionnel annuel et l'établissement du plan de formation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109948

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

352. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

353. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

354. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

355. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

356. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

357. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

358. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

359. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

360. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Spécialiste exploitation*K-S/DIR/HEXPL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/DIR/HEXPL SNA/S - Hors exploitation (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-S/DIR/HEXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Ludovic - 05.67.22.92.30 ludovic.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : LONGO, Jean-Claude	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE SUD - SERVICE EXPLOITATION
SUBDIVISION CONTRÔLE
AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)
1 SPECIALISTE EXPLOITATION

Tâches :
Génériques :
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :
- Suit des dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe à des projets
- Coordonne des actions avec les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche ses dossiers

Spécifiques :
Documentation Opérationnelle :
- Participe au traitement des dossiers d'environnement de la plate-forme (partie CA)
- Prend en compte les modifications de lettre d'accord, d'espace et les consignes temporaires pour préparer la mise à jour du manuel d'exploitation
- Met à jour la version électronique du MANEX
- Diffuse/tient à jour la documentation opérationnelle de référence
- Participe, en coordination avec les chefs CA, à la cohérence et la tenue à jour de l'ensemble des MANEX ainsi qu'à l'application des consignes d'exploitation
- Participe au GT Méthodes Espace Procédure

Préparation temps réel :
- Participe avec les services concernés à la coordination des interventions sur les moyens techniques
- Prépare et diffuse la fiche secteur ou les autres consignes
- Assure des briefings (calibration...)

Publication temporaire :
- Assure la gestion de la documentation et des publications aéronautiques temporaires (NOTAM) ;
- Prépare des évènements particuliers (exercices militaire...)

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
Sécurité - qualité - sûreté - environnement :
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :
- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il participe à la mise en oeuvre des actions préventives et correctives
- Il participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation de risques

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne et la documentation aéronautique
- Connaître les partenaires institutionnels du SNA et de la DSAC
- Savoir appliquer la réglementation
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- La connaissance de la langue anglaise serait un plus

Qualités requises :
- Capacité d'écoute
- Avoir un bon sens relationnel
- Etre rigoureux

Formation d'intégration :
Vérification et actualisation des besoins de formation lors de la prise de poste, l'entretien professionnel annuel et l'établissement du plan de formation

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :
Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109950

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

361. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
362. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
363. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
364. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
365. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
366. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
367. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
368. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
369. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/CTRL SNA/S - Subdivision contrôle (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Ludovic - 05.67.22.92.30 ludovic.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BERNEUIL, Jacques	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE SUD - SERVICE EXPLOITATION
SUBDIVISION CONTRÔLE
AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)
1 SPECIALISTE EXPLOITATION

Tâches :
Des tâches non listées ci-dessous sont susceptibles d'être assignées à l'agent en fonction des besoins de la subdivision, la fiche de poste inclus notamment les tâches suivantes :

Génériques :
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :
- Assure les missions et participe aux projets qui lui sont assignés avec les moyens disponibles
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille, est force de proposition sur ce qui touche ses dossiers
- Suit des dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe aux réunions, apporte son expertise dans les instances associées
- Rédige et tient à jour les procédures opérationnelles liées à ses fonctions
- Coordonne des actions et assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivision, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assure un soutien et une expertise au profit des aérodromes du SNA/Sud
- Effectue autant que de besoin l'intérim des autres agents spécialistes exploitation de la subdivision

Spécifiques :
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :
Interface usagers et partenaires
- Assure les actions, les coordinations, le suivi des dossiers et des demandes issues des interlocuteurs de la subdivision contrôle (protocoles, usagers, intervenants extérieurs, visites)

Soutien dans le cadre du service d'alerte :
- Assiste les agents du centre de contrôle d'approche de Toulouse-Blagnac en cas de mise en oeuvre du Plan ORSEC ou en cas de tout évènement particulier

Documentation opérationnelle
- Participe à l'élaboration, à la mise à jour, à la diffusion et au suivi de la documentation opérationnelle

Recueil transmission et mise à jour de l'information aéronautique
- Est responsable de la mise à jour des supports de l'information aéronautique permanente et temporaire (production, suivi ou recherche de NOTAM, commande et suivi des achats de la documentation aéronautique, etc)

Préparation temps réel :
- Prépare la fiche secteur, effectue sa diffusion et son archivage
- Elabore le tableau de service des contrôleurs du CCA de Toulouse-Blagnac
- Effectue les tâches associées à la planification des travaux plateforme et des interventions techniques, en coordination avec les services concernés (analyse d'impact CA, MISO...)
- Elabore les avis, prépare et coordonne les activités et évènements particuliers, en effectue le suivi et l'intégration sur tous les supports le nécessitant
- Assure des briefings aux chefs de tour et aux personnels opérationnels

Suivi de salle :
Collecte les requêtes liées à l'entretien des espaces de vie et de travail des contrôleurs du CCA de Toulouse-Blagnac, assure la coordination avec les services ou partenaires concernés ainsi que le suivi des actions entreprises

Gestion des plans de vol à destination des usagers et partenaires spécifiés ou relatifs à des évènements particuliers :
- Recueille, édite et transmet les plans de vol liés : aux vols spécifiques locaux i.e. fiches plan de vol, aux intentions de vol VFR, aux besoins d'édition de strips du CCA de Toulouse-Blagnac

Missions liées à l'outil SIGMA :
- Réalise et coordonne les mises à jour et les recherches liées à SIGMA

Archivage, comptage et recherche des données réglementaires :
- Est responsable de la gestion des strips issus de l'activité du centre

Formation :
- Sous l'autorité du chef de subdivision, effectue et gère la formation des agents de l'Etat pour l'obtention de l'habilitation à circuler sur l'aire de mouvement

Environnement :
- Participe à l'étude des plaintes émises par les riverains et à l'élaboration d'une réponse

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître les partenaires institutionnels du SNA et de la DSAC
- Savoir appliquer la réglementation
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- La connaissance de la langue anglaise serait un plus
- Maîtrise des outils de la subdivision contrôle
- Maîtrise des outils opérationnels à disposition du chef de tour

Qualités requises :
- Capacité d'écoute et qualités pédagogiques.
- Sens des relations humaines
- Aptitude au travail en équipe
- Esprit d'initiative, rigueur et sens de l'organisation
- Savoir rendre compte

Formation d'intégration :
Suivi des formations délivrées par les agents de la subdivision et des différents partenaires du service exploitation
Vérification et actualisation des besoins de formation lors de la prise de poste, l'entretien annuel et l'établissement du plan annuel de formation

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :
Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109953

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

370. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

371. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

372. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

373. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

374. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

375. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

376. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

377. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

378. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/ETUD SNA/S - Subdivision études environnement (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr LASSERRE, Philippe - 05.67.22.92.81 philippe.lasserre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BONTEMPS, Martine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / SUBDIVISION ETUDES, ENVIRONNEMENT
AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)
1 SPECIALISTE EXPLOITATION STATISTIQUES ET OBSTACLES

Tâches :
Génériques :
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :
- Suit des dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe à des projets de la subdivision
- Coordonne des actions avec les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche ses dossiers
- Peut être amené à travailler dans les domaines "Environnement", "CA" ou "Technique"

Spécifiques :
Gestion des obstacles :
- Assure la gestion des obstacles relatifs à la zone de couverture du SNA/Sud

Statistiques et tableaux de bord :
- Définit, coordonne et assure la réalisation
- Participe à la maintenance et à l'évolution des outils

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :
- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il participe à la mise en oeuvre des actions préventives et correctives
- Il participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation de risques

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Savoir appliquer la réglementation au contexte
- Savoir exploiter les outils bureautiques
- Gérer efficacement les informations à communiquer
- Connaître les techniques de conception des procédures CA
- Connaître les méthodes statistiques des mouvements aériens et de comptage des passagers

Qualités requises :
- Etre rigoureux
- Avoir un bon sens relationnel
- Savoir rédiger

Formation d'intégration :
Vérification et actualisation des besoins de formation lors de la prise de poste, l'entretien professionnel annuel et l'établissement du plan de formation

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109954

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

379. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

380. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

381. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

382. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

383. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

384. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

385. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

386. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

387. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/INST SNA/S - Subdivision instruction (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr DEVARS, Paul - 05.67.22.92.91
Personne remplacée : BONARO-TECHER, Carole	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE SUD - SERVICE EXPLOITATION
SUBDIVISION INSTRUCTION
AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)
1 SPECIALISTE EXPLOITATION

Tâches :
Génériques :
- Suit les dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche au domaine de la subdivision

Spécifiques :
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :
- Assure le suivi licence des contrôleurs
- Organise et assure le suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs de Toulouse-Blagnac
- Gère l'utilisation du simulateur SCANRAD
- Crée et suit les simulations (création/mise à jour, suivi de version...) SCANRAD et SCANTOWER
- Participe à la planification des vols techniques des contrôleurs
- Gère le paramétrage de l'outil de gestion des licences pour le SNA/S

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
Sécurité - qualité - sûreté - environnement
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision, il s'assure de l'application de la politique du système de management intégré. Plus particulièrement :
- Il peut participer au suivi sécurité/qualité
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX et les diffuse dans le cadre de son activité de formation
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaître la règlementation de la Circulation Aérienne
- Connaître et savoir exploiter les logiciels spécifiques en informatique
- Connaître l'utilisation des simulateurs SCANRAD/SCANTOWER
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Savoir expliquer clairement

Qualités requises :
- Avoir un bon sens relationnel
- Savoir être synthétique
- Savoir écouter et s'exprimer clairement

Formation d'intégration :
Vérification et actualisation des besoins de formation lors de la prise de poste, l'entretien professionnel annuel et l'établissement du plan de formation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109955

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

388. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

389. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

390. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

391. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

392. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

393. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

394. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

395. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

396. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFBR/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFBR/TWR Muret l'Herm - Circulation aérienne (MURET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFBR/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr CIER-FOC, Adrien - 05.34.46.08.30 adrien.cier-foc@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : GS 32 H.	
Personne remplacée : DIDIER, Laurent	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE SUD - SERVICE EXPLOITATION
AERODROME DE MURET-L'HERM (HAUTE-GARONNE - 31)
1 CONTRÔLEUR D'AERODROME

Tâches :
Génériques :
En temps réel,
- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques :
- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
Sécurité - qualité - sûreté - environnement :
- Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :
Conformité des compétences au PFU et PCU approuvés pour l'organisme de Muret

Techniques de base :
- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la règlementation de la Circulation Aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :
- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace

- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :
Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de la prise de poste, de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.
L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.
Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109956

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

397. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

398. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

399. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

400. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

401. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

402. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

403. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

404. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

405. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFSL/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFSL/CA Brive Souillac - Circulation aérienne (NESPOULS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFSL/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr MALCOEFFE, Jacky - 05.55.22.59.90 jacky.malcoeffe@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : GS 32 H.	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE SUD - SERVICE EXPLOITATION
AERODROME DE BRIVE-SOUILLAC (CORREZE - 19)
1 CONTRÔLEUR D'AERODROME

Tâches :
Génériques :
En temps réel,
- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques :
- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement
- Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :
Conformité des compétences au PFU et au PCU approuvés pour l'organisme de Brive-Souillac

Techniques de base :
- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la règlementation de la Circulation Aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :
- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel

- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :
Définie et suivie conformément aux exigences règlementaires en vigueur.
Vérification et actualisation des besoins en formation lors de la prise de poste, l'entretien professionnel annuel et l'établissement du plan de formation.

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.
L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.
Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109958

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

406. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

407. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

408. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

409. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

410. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

411. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

412. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

413. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

414. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Expert confirmé*DO/DEP3/ATM
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP3/ATM Direction des opérations (DO) - Pôle ATM (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DO/DEP3/ATM
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SPYCKERELLE, Bruno - 0169577226 bruno.spyckerelle@aviation-civile.gouv.fr BRETON, Francis - 0169577255 francis.breton@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : KUSMERUCK, Pierre	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109958 du 31/01/19

Définition :
Expert Confirmé Domaine Technique - DO DEPT 3

Le domaine confié au titulaire concerne les aspects techniques des moyens liés à la gestion du trafic aérien pour le domaine en-route, tout particulièrement le suivi des déploiements et du fonctionnement des systèmes ainsi que les outils d'exploitation et de la supervision technique. Il couvre également les besoins liés aux systèmes d'enregistrement et participe à la définition de la politique de maintenance des matériels.

Tâches :
Sur ce domaine, le titulaire est chargé, sous l'autorité de l'expert senior Domaine Technique, de :
- définir et de faire évoluer les systèmes et moyens opérationnels des organismes de la navigation aérienne et les méthodes de travail associées, sur les aspects techniques,
- de participer à la planification et à la coordination de leur déploiement,
- de s'assurer du bon fonctionnement opérationnel des systèmes,
- d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Il intervient notamment pour :
- définir et exprimer les besoins relatifs aux fonctions et systèmes nécessaires aux organismes et les méthodes de travail associées,
- piloter les groupes de travail utilisateurs correspondant,
- participer à la définition et au suivi des conditions de la formation nécessaire à l'utilisation opérationnelle et la maintenance des systèmes et moyens opérationnels
- participer à la validation des nouveaux systèmes et moyens

Profil - Qualification :
- Connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne
- Connaissance de la langue anglaise
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence
- Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109967

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

415. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

416. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

417. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

418. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

419. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

420. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

421. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

422. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

423. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-CHG affaires*DS-O/ADT/AG/PN
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/ADT/AG/PN Subdivision Personnel Navigant (BREST CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-O/ADT/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr PEYRO, Charles - 02.98.32.02.28 charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «domaine PN spécialité ATO» selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017

Personne remplacée : RHINAN, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109967 du 31/01/19

Définition :
Chargé d'affaires domaine PN
Supervise l'organisation de la surveillance des organismes de formation de la DSAC/O

Tâches :
Domaine Organismes de Formation :
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée.
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur.
- Participe à l'élaboration du plan de surveillance des organismes de formation surveillés par la DSAC/O (ATO, DTO, IULM)
- Coordonne les actions de surveillance avec les pilotes inspecteurs.
- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation puis rédige les rapports associés.
- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés.
- Supervise le renseignement des outils informatiques associés (OMEGA 4, METEOR, etc)
- Renseigne la base ECCAIRS sur tous les incidents relatifs aux organismes de formation suivis par la DSAC/O.
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement.
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité.

Domaine Licences :
- Peut contribuer au fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)

Profil - Qualification :
Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'AIRCREW.
Expérience dans la conduite d'audits
Maîtrise des outils bureautiques
Connaissance de l'anglais technique
Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers
Capacité de travail en équipe
Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109968

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

424. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

425. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

426. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

427. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

428. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

429. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

430. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

431. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

432. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/ADT/AG/PN Subdivision Personnel Navigant (BREST CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr PEYRO, Charles - 02.98.32.02.28 charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «domaine PN spécialité LIC » selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017

Personne remplacée : DACHICOURT, Nina

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE PN - DSAC/OUEST/ADT/AG/PN

Participe au fonctionnement du bureau licences de Brest

Tâches :
Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants :
- Contribue au fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Peut être rapporteur à la commission de discipline
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Informe les usagers sur la règlementation dans les domaines concernés
- Gestion des évènements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications d'évènements, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs, enregistrement des évènements dans la base de données ECCAIRS.
- Contribue à l'atteinte des objectifs de performance de la subdivision et veille au renseignement de la base OMEGA 4
- Contribue au fonctionnement du système qualité et soutient le PSE/AL.
- Peut participer à la réalisation des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique.

Profil - Qualification :
Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale
Expérience dans la conduite d'audits
Maîtrise des outils bureautiques
Connaissance de l'anglais technique
Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers
Capacité de travail en équipe
Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Ce poste requiert une licence de surveillance Domaine PN - spécialité : «LIC »

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109970

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

433. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

434. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

435. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

436. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

437. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

438. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

439. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

440. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

441. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP1BS-A
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1BS-A Subdivision 1BS - Outils - Athis (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1BS-A
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	YVETOT, Didier - 01.69.57.71.95 didier.yvetot@aviation-civile.gouv.fr BROUSSY, Muriel - 01.69.57.71.30 muriel.broussy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : HAN-SZE-CHUEN, Robert	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109970 du 31/01/19

Définition :
Assistant de la subdivision Outils

LLa subdivision 1BS a pour mission d'assurer la Maîtrise d'Ouvrage Opérationnelle des outils mis en oeuvre par la DO dans le processus de traitement des évènements sécurité et qualité

Tâches :
L'assistant de subdivision 1BS participe :
- à la veille des évolutions du processus de traitement des évènements et l'évaluation de leur impact sur les outils ;
- à l'animation des réseaux d'utilisateurs (principalement QS/S, QST/DO et DO/EC) et au recueil des besoins ;
- à la spécification des nouveaux outils ou des évolutions des outils existants.
- au suivi du cycle de développement des outils en étroite coordination avec la Maîtrise d'oeuvre ;
- à l'organisation et la mise en oeuvre des formations utilisateurs.

Dans le cadre du projet de réorganisation du département, le poste a vocation à évoluer en expert confirmé

Profil - Qualification :
Bonne connaissance de l'environnement technique de la navigation aérienne

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109971

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

442. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

443. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

444. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

445. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

446. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

447. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

448. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

449. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

450. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/ADT/AG/PN Subdivision Personnel Navigant (BREST CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-O/ADT/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr PEYRO, Charles - 02.98.32.02.42 charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine PN spécialité LIC" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Personne remplacée : HURTAUD-RAULT, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE PN - DSAC/OUEST/ADT/AG/PN

Participe au fonctionnement du bureau licences de Brest

Tâches :
Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants :
- Contribue au fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Peut être rapporteur à la commission de discipline
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Gestion des évènements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications d'évènements, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs, enregistrement des évènements dans la base de données ECCAIRS.
- Contribue à l'atteinte des objectifs de performance de la subdivision et veille au renseignement de la base OMEGA 4
- Contribue au fonctionnement du système qualité et soutient le PSE/AL.
- Peut participer à la réalisation des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique.

Profil - Qualification :
Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale
Expérience dans la conduite d'audits
Maîtrise des outils bureautiques
Connaissance de l'anglais technique
Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers
Capacité de travail en équipe
Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Ce poste requiert une licence de surveillance Domaine PN - spécialité : «LIC »

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109972

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

451. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

452. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

453. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

454. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

455. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

456. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

457. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

458. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

459. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP1BQ-A
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1BQ-A Subdivision 1BQ - Suivi sécurité - Athis (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1BQ-A
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARALE, Olivier - 01.69.57.71.02 olivier.barale@aviation-civile.gouv.fr BROUSSY, Muriel - 01.69.57.71.30 muriel.broussy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BARALE, Olivier	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109972 du 31/01/19

Définition :
Assistant de Subdivision

La subdivision 1BQ a pour mission d'assurer le recueil et le suivi du traitement des événements techniques de sécurité et de coordonner l'action des entités QST/DO des CRNA, CESNAC et SNA.

Tâches :
L'assistant de Subdivision participe notamment :
- à l'analyse et au suivi national des évènements sécurité notifiés par les QST/DO et QS/S
- à l'élaboration et au suivi des indicateurs de sécurité technique et bilans
- à la conception des procédures de traitement des évènements sécurité
- à la spécification des outils associés
- à l'élaboration de la méthodologie d'intervention et au suivi des prestataires Télécom (OBS, SFR) en relation avec la DTI
- à l'animation des formations sécurité relatives au domaine de la subdivision ;
- à la rédaction du bulletin sécurité.

Pour ces tâches il est en contact avec DO/3, DTI, les QST/DO et les QS/S des organismes.

Dans le cadre du projet de réorganisation du département, le poste a vocation à évoluer en expert confirmé.

Profil - Qualification :
Bonne connaissance de l'environnement technique de la navigation aérienne

Capacité d'analyse

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109973

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

460. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

461. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

462. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

463. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

464. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

465. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

466. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

467. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

468. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP1SG
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1SG Subdivision 1SG - Suivi sécurité et exploitation des recom. (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1SG
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALLET, Gilbert - 0169577197 gilbert.gallet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DINELLI, Pierre-François	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109973 du 31/01/19

Définition :
Assistant de subdivision

Tâches :
Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de subdivision :
- il propose, en relation avec les entités QS/S, les outils et moyens nécessaires au dépouillement et suivi de certains événements sécurité
- il contribue au suivi national des analyses d'incidents géré par DO/1SA pour déterminer, avec la division 1S, les thèmes majeurs à traiter dans le cadre du REX au plan national
- il participe à la rédaction des bilans sécurité, du Bulletin Sécurité et autres publications de la DO concernant la sécurité
- il peut être amené, au titre du REX national, à effectuer des présentations au profit des entités ou à l'extérieur sur des thèmes sécurités ciblés
- il participe au suivi et l'analyse des indicateurs liés à la sécurité
- il participe au suivi des recommandations
- il peut être amené à animer des formations sécurité relatives au domaine de la subdivision
- il peut être amené à participer à des réunions nationales ou internationales dans le domaine de la sécurité
- il participe à la validation des évolutions des méthodes d'analyse des événements et en particulier sur le RAT.

Dans le cadre du projet de réorganisation du département, le poste a vocation à évoluer en expert confirmé.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109974

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

469. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

470. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

471. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

472. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

473. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

474. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

475. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

476. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

477. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUROULLEC, Catherine - 01 69 57 72 00 catherine.bouroullec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : MULLER, Samantha	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109974 du 31/01/19

Définition :
Spécialiste Exploitation

Tâches :
Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine assure les activités suivantes :
Activités de suivi des événements sécurité exploitation :
- il vérifie la cohérence du traitement local par rapport aux méthodes en vigueur ;
- il participe aux activités de l'ITES : préparation, présentation, compte-rendu, recommandations ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;
Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au traitement des événements de sécurité :
- il participe à la validation des évolutions des méthodes ;
- il participe à des prestations de formation ;
- il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il peut contribuer au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience

Profil - Qualification :
Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne
Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne
Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité
Langue anglaise (niveau intermédiaire)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109975

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

478. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

479. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

480. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

481. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

482. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

483. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

484. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

485. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

486. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Spécialiste exploitation*DO/DEP1SG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SG Subdivision 1SG - Suivi sécurité et exploitation des recom. (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SG
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALLET, Gilbert - 01 69 57 71 97 gilbert.gallet@aviation-civile;gouv.fr
Personne remplacée : BOUROULLEC, Catherine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109975 du 31/01/19

Définition :
Spécialiste Exploitation

Tâches :
Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine assure les activités suivantes :
Activités de suivi des outils
- il peut contribuer au recueil des besoins et suivi des outils d'enregistrements/rejeu et bases de données nécessaires au traitement des événements de sécurité
Activités de suivi des événements sécurité exploitation :
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;
- il contribue à la gestion des ASR ou de tout autre événement sécurité nécessitant une action nationale DO/1S particulière ;
Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au traitement des événements de sécurité :
- il participe à la validation des évolutions des méthodes ;
- il participe à des prestations de formation ;
- il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il peut contribuer au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience

Profil - Qualification :
Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne
Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne
Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité
Langue anglaise (niveau intermédiaire)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109987

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

487. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

488. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

489. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

490. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

491. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

492. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

493. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

494. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

495. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Adjoint au chef de pôle*DTI/DSO/IGC/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IGC/M Infrastructures et génie Civil - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DTI/DSO/IGC/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PANABIERE, Philippe - 05.62.14.57.70 philippe.panabiere@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Adjoint au Chef du Pôle IGC (Infrastructures et Génie Civil).

Le pôle Infrastructures et Génie Civil est en charge au sein de la DSNA des activités d'ingénierie amont et de conduite d'opérations dans les domaines techniques sensibles pour l'opérationnel que sont :

- la production et la distribution d'énergie électrique de qualité pour les CRNA, certains SNA et la totalité des stations isolées,

- la climatisation des locaux à vocation opérationnelle,

- la détection incendie,

- l'éclairage des locaux opérationnels,

- la protection contre les effets de la foudre des bâtiments techniques.

En résumé, le pôle intervient en tant que garant d'une parfaite intégration du système opérationnel pris au sens large aux bâtiments destinés à l'accueillir.
Il intervient aussi bien en métropole, sur l'ensemble des CRNA et des SNA, qu'en Outre-Mer dans les DOM et les POM.
Il participe de plus aux grands projets structurants en matière de Génie Civil de la DSNA.

Tâches :
Le candidat recherché sera en charge d'assister le Chef de Pôle pour toutes les activités tant techniques qu'administratives et notamment :

- Participer à la définition de la politique de l'entité, déclinaison de la politique DSNA ;

- Animer, encadrer et coordonner l'ensemble des activités dans son secteur d'activité ;

- Assurer le reporting ;

- Superviser, gérer des projets ;

- Mettre en oeuvre le SMQS dans son secteur d'activité ;

- Effectuer le suivi de la compétence des agents affectés dans son entité.

Profil - Qualification :
- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe en environnement multiculturel ;
- Aptitude au pilotage d'activités et à la négociation ;
- Sens de l'organisation, méthode, synthèse, autonomie ;
- Bonne connaissance du monde opérationnel ;
- Bonnes connaissances du SMI DSNA et des processus de la DTI ;
- Déplacements fréquents.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109989

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

496. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

497. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

498. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

499. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

500. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

501. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

502. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

503. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

504. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/DSO/IGC/M
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/IGC/M Infrastructures et génie Civil - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/IGC/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PANABIERE, Philippe - 05.62.14.57.70 philippe.panabiere@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109989 du 01/02/19

Définition :
Expert.

Le pôle Infrastructures et Génie Civil est en charge des activités d'ingénierie liées aux domaines techniques opérationnels tels que la production et la distribution d'énergie secourue et sans coupure des CRNA et des stations isolées de communication et de surveillance, de la climatisation des salles de contrôles, de la détection incendie et de la protection contre les effets de la foudre.

Ce rôle est essentiel dans le cadre de la mise en service opérationnelle des systèmes de la Navigation Aérienne et peut être assimilé à celui « d'Architecte Infrastructure » dans le secteur privée lié au bâtiment.

Tâches :
Le candidat retenu sera amené à rédiger des CCTP dans les différents domaines techniques suscités, à réaliser des expertises et à conduire des travaux sur l'ensemble des sites de la DSNA pour ces mêmes domaines techniques.

Nombreux déplacements.

Profil - Qualification :
Le positionnement du pôle IGC au sein de la DSNA lui permet :

- d'être l'interlocuteur privilégié des exploitants de la DO dans les domaines techniques relevant de sa compétence, d'apporter son expertise tant interne qu'externe.

- d'être associé très en amont dans les projets de nouvelles réalisations immobilières opérationnelles de la DGAC.

A ce titre, ce poste requiert :

- une formation scientifique supérieure, le candidat devant disposer de la compétence technique suffisante notamment en matière d'électricité ainsi que d'une grande capacité à synthétiser.

- un bon relationnel.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109990

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

505. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

506. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

507. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

508. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

509. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

510. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

511. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

512. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

513. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/SCE/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SCE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DARBO, Patrick - 05.62.14.51.31 patrick.darbo@aviation-civile.gouv.fr COUBRET, Jean-Pierre - 05.62.14.56.38 jean-pierre.coubret@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert confirmé : gestion des demandes.

Une des missions du pôle SCE est d'offrir l'outillage méthodologique et technique permettant d'organiser, coordonner et faciliter le travail de la DTI pour le MCO.

Ces outils comprennent l'outil de gestion des FFT (Clearquest/GFICH), l'outil de suivi des configurations opérationnelles (GCONF), l'outil d'échange SEND (livraisons logicielles DTI vers les sites, transfert des traces logicielles des sites vers le DTI), le portail technique de la DTI et l'outil GUIDE.

Tâches :
Le candidat retenu aura en charge l'outil GUIDE dont l'objectif est de recueillir l'ensemble des demandes de support et des expressions de besoins (contacter le pôle pour les détails) et sera aussi en charge du suivi des activités associées. Il fournira un support à toutes les entités concernées de la DO et de la DTI sur ce domaine.

Il participera aussi à l'élaboration et à l'évolution des outils et méthodes et pourra être amené à participer au support sur les autres outils et au suivi des activités associées selon la nécessité.

Profil - Qualification :
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,

- Qualités relationnelles,

- Sens de l'organisation, méthode, autonomie,

- Expérience dans l'élaboration et l'exploitation de systèmes informatiques,

- Motivation pour acquérir des compétences techniques sur les divers systèmes de la NA.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109991

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

514. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

515. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

516. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

517. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

518. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

519. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

520. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

521. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

522. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/INS/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Isabelle - 05.62.14.59.60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr OUANES, Eric - 05.62.14.59.44 eric.ouanes@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109991 du 01/02/19

Définition :
Expert Confirmé

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels. Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels. Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle. Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-Flight, SYSAT, CssIP, NVCS.

Tâches :
Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS. Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable.
Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site.
Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants.
Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacement réguliers sur site et seront coordonnées par un expert sénior du pôle.

Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

Profil - Qualification :
- Expérience du milieu opérationnel,
- Veille technologique et réglementaire,
- Connaissance des marchés publics.

Qualités requises :

- Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective,
- Être rigoureux,
- Avoir un esprit d'analyse,
- Capacité d'anticipation,
- Être autonome,
- Avoir le sens du contact,
- Qualité rédactionnelle et de synthèse.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109992

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

523. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

524. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

525. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

526. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

527. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

528. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

529. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

530. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

531. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/SCE/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/SCE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DARBO, Patrick - 05.62.14.51.31 patrick.darbo@aviation-civile.gouv.fr COUBRET, Jean-Pierre - 05.62.14.56.38 jean-pierre.coubret@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109992 du 01/02/19

Définition :
Expert senior : Outils support aux sites et méthodologie associée.

Une des missions du pôle SCE est d'offrir l'outillage méthodologique et technique permettant d'organiser, coordonner et faciliter le travail de la DTI pour le MCO.

Tâches :
Le candidat retenu aura pour tâche de définir, harmoniser et promouvoir les procédures et bonnes pratiques au sein de toutes les entités concernées de la DTI.
Il travaillera pour cela en coordination avec la mission SMI.

Il sera en outre responsable de l'outillage technique dont l'outil de suivi des configurations opérationnelles (GCONF), le portail technique de la DTI, l'outil d'échange SEND (livraisons logicielles DTI vers les sites, transfert des traces des sites vers la DTI) et collaborera avec le chef de projet GFICH (gestion des fiches de faits techniques) pour toutes les activités liées.

Assurer la disponibilité de ces outils et leur bonne adéquation aux besoins DTI et DO sera sa mission première.

Profil - Qualification :
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,

- Qualités relationnelles,

- Capacité au pilotage d'activités,

- Sens de l'organisation, méthode, autonomie,

- Bonne connaissance du monde de l'ATM,

- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage de systèmes informatiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109993

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

532. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

533. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

534. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

535. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

536. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

537. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

538. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

539. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

540. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Instructeur régional*K-CE/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/INST SNA/CE - Subdivision instruction (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Instructeur régional*K-CE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	D'ORANGE, François - 04 82 90 92 90 francois.dorange@aviation-civile.gouv.fr DEMEULE, Bruno - 04 82 90 92 50 bruno.demeule@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : EMONET, Jean-Jacques	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSTRUCTEUR REGIONAL

Organise et participe aux formations qualifiantes et continue des contrôleurs

ACTIVITES DU POSTE :

Génériques :
- Applique la méthode pédagogique en l'adaptant aux situations individuelles rencontrées
- Assure, en collaboration avec les chefs CA, le suivi des stagiaires
- Assure les fonctions d'examinateurs et participe aux Commissions de Formation en Unité en tant que représentant du SNA-CE sur les aérodromes de groupes « F » et « G »

Responsabilités en matière de Sécurité / Qualité / Sûreté / Environnement :
- Participe aux Commissions Locales de Sécurité
- Participe en tant qu'expert, à l'harmonisation et à l'évolution de l'ensemble des méthodes de contrôle auprès des organismes du SNA-CE et au niveau national en matière de réglementation
- Participe en tant qu'expert et conseiller à la mise en forme de documents pédagogiques
- Apporte un soutien aux chefs CA dans l'actualisation et la compréhension des documents et méthodes pédagogiques
- Participe à la qualité de son enseignement en maintenant une licence de contrôle valide.
- Élabore des réponses aux questions de réglementation posées par les subdivisions I (instructeurs détachés), C (détaché SIV, chef sub) et les chefs CA des terrains extérieurs

Spécifiques :
- Participe à la formation continue des contrôleurs, notamment dans le cadre des stages "Pratiques et Procédures Standards" et "Formation aux Situations Anormales et d'Urgence" au niveau du SNA-CE
- Participe à l'élaboration du bilan annuel de la Subdivision Instruction
- Participe aux réunions organisées au sein de la Subdivision Instruction

Profil - Qualification :
COMPETENCES
Techniques de base :
- Maîtrise de la réglementation du contrôle de la circulation aérienne 4
- Exercice d'une licence de contrôle de la circulation aérienne 2
- Connaissances informatiques en bureautique 1

Qualités requises :
- Capacité d'écoute, d'analyse 2
- Capacité à communiquer 2
- Capacité d'autonomie 3
- Méthode et sens de l'organisation 3
- Rigueur et qualités pédagogiques 4

FORMATION D'INTEGRATION :
- Formation de formateur
- Formation aux Facteurs Humains
- Formation aux outils pédagogiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 109998

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

541. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

542. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

543. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

544. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

545. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

546. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

547. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

548. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

549. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Poste offert aux :	IEEAC
	IESSA - Poste à profil
	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI
	DTI/DSO/SLI/M
	Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05.62.14.58.24
	isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr
	HENON, Frédéric - 05.62.14.54.82
	frédéric.henon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : autre contact : Yann LOREC - Adjoint Chef Pôle - 05.62.14.56.36	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 109998 du 04/02/19

Définition :
Expert confirmé en ingénierie du soutien logistique.

Dans l'organisation de la DTI, le pôle SLI est chargé, au sein des projets, de la définition des éléments de soutien logistique en étroite collaboration avec les pôles en charge de l'acquisition des systèmes techniques.

Il a pour fonctions de réaliser les analyses de soutien logistique pour spécifier, acquérir et valider les éléments de soutien nécessaires à l'exploitation technique des équipements déployés par la DTI. Il coordonne ensuite leur déploiement dans les centres.

Tâches :
Pour compléter l'équipe Ingénierie du Soutien Logistique, composée d'un expert senior et de deux agents, le titulaire sera chargé d'analyser et de coordonner la mise en oeuvre des éléments de Soutien Logistique nécessaires à l'exploitation de certains équipements de navigation aérienne déployés par la DTI.

Ces productions pourront être réalisées en propre, ou bien en sous-traitance avec le marché d'AMOA du pôle.

Il travaillera en coordination avec les autres pôles de la DTI, la DO/EC et les sites concernés.

Profil - Qualification :
- Autonomie et sens des responsabilités.

- Aptitude à la coordination et à l'animation de réunion.

- Rigueur, méthode et organisation.

- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

- Connaissance techniques des systèmes de la Navigation Aérienne et des systèmes informatiques, en particulier dans le domaine de la maintenance.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110002

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

550. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

551. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

552. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

553. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

554. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

555. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

556. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

557. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

558. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05.62.14.57.19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr MALLEGOL, Eric - 05.62.14.54.37 eric.mallegol@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert Senior - Gestion des Ressources de Tests, des outils de tests et encadrement Tests réseau.

Le pôle IVD est organisé autour de 4 services : Tests, Déploiement, Outils et Evaluation / Paramétrage (EVP).

Le service Tests assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM sur tous les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC, Approches, ENAC ; il s'occupe aussi de certains produits CNS tels que NVCS. Ce service couvre l'ensemble des expertises « métier » afférentes, allant de la définition des méthodologies et des stratégies de tests jusqu'à l'exécution des tests en passant par la définition et la mise en oeuvre des plates-formes de test.

Le service Outils fournit aux Testeurs les outils de tests nécessaires à leur activité et dans une moindre mesure assure la maintenance de certains outils utilisés par le service EVP. Il assure donc la maîtrise d'ouvrage (MOA) des outils de tests utilisés par le service Tests et des outils utilisés par le service EVP pour les activités d'évaluations des chaines de surveillance radar.

Tâches :
A sa prise de fonction, le titulaire du poste rejoindra le service Tests du pôle pour une partie de ses activités et aura en charge la gestion du service Outils.

Il aura pour missions :

- d'encadrer l'équipe GRT (Gestion des Ressources de Tests) du pôle. Cette entité fournit aux testeurs du pôle et aux MOA composants du domaine ATM, les plateformes de tests nécessaires à leurs activités.

- d'animer et gérer le marché de maîtrise d'oeuvre de développement des outils de tests du pôle. Il s'agit de consolider les besoins des testeurs afin de spécifier les évolutions des outils de tests, voire spécifier de nouveaux outils, suivre le développement et assurer la réception de ces outils.

- d'encadrer les tests de type « réseaux » menés par le pôle (par exemple, projets MILAN, NARCISSE sur lesquels le pôle intervient); il s'agit de gérer la capacité à réaliser les tests (gérer la planification, mettre en place les moyens et les ressources, définir les méthodes et processus de test, vérifier les documents produits,...).

- d'animer et gérer, en coopération avec les experts seniors tests du pôle et la direction du pôle, le marché d'assistance technique aux tests des systèmes ATM.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- de travailler en coopération régulière avec les centres opérationnels et avec les autres pôles de la DTI,
- de travailler de manière concrète sur le système ATM,
- de réaliser le management technique d'une équipe,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain

Profil - Qualification :
- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunions et à la rédaction de comptes rendus et de rapports de synthèse,
- Connaissance des systèmes ATM,

- Connaissance du milieu opérationnel,
- Rigueur,
- Sens poussé de l'organisation,
- Sens de l'initiative, autonomie,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Anglais (oral / écrit) souhaité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110008

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

559. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

560. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

561. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

562. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

563. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

564. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

565. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

566. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

567. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de surveillance*DS-CE/ADT/AG/AA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/ADT/AG/AA Subdivision Aéronefs Activités (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-CE/ADT/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 CHAMPION, Hubert - 04 26 72 68 93

Remarque : Ce poste requiert la licence de surveillance dans le domaine concerné selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Personne remplacée : BARTHALAY, Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110008 du 04/02/19

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine aviation générale et travail aérien à DSAC/CENTRE-EST - ADT/AG/AA

Sous l'autorité du chef de subdivision Aéronefs et Activités.

Tâches :

Gestion des demandes relatives aux manifestations aériennes et la surveillance associée :
- Réalise l'étude des dossiers de manifestations aériennes et propose un avis technique à transmettre à la préfecture.
- Réalise les réservations d'espace aérien nécessaires à la tenue de la manifestation aérienne étudiée
- Participe à la surveillance des manifestations aériennes

Surveillance des exploitants d'aviation générale (en application de l'AIR OPS) :
- Participe aux actes de surveillances de ces exploitants
- participe à l'étude des approbations et autorisations demandées

Gestion de l'espace aérien
- Etudie des demandes de création/ modification de l'espace aérien, en coordination avec les usagers, les services de navigation aérienne et le BEP
- Utilise les outils informatiques (ACADEMIC) pour positionner les activités, zones, modificatives de l'espace aérien.
- Gère la publication de l'information aéronautique correspondante
- Traite les demandes de dérogations aux règles de survol
- Traite les demandes relatives aux activités récréatives et sportives.

Aéronefs télépilotés :
- participe au traitement des demandes d'autorisation
- participe à la surveillance des activités associées

Navigabilité :
- participe à la gestion des dossiers ULM

Missions secondaires :
- peut être amené à effectuer des permanences EPI pour le compte du BEA
- Participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des exploitants d?aviation générale
- Contribue à la démarche qualité de la DSAC
- Figure sur la liste des rapporteurs de la Commission Régionale de Discipline

Profil - Qualification :

- Licence requise
- Possible en premier poste. Expérience acquise en activité similaire.
- Déplacements sur sites à prévoir (hors horaires de bureau possibles).

Savoir faire :
- Anglais :
Comprendre
Parler

Ecrire
- Communication :
Communiquer à l'oral
Rédiger
- Organisation gestion
Gérer de manière autonome les priorités et les délais
Travailler en équipe ou en réseau
- Actions
Exécuter des tâches ou procédures définies
Etre force de proposition
- Qualité / prise de responsabilité
- Maîtriser les contextes et enjeux

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110009

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

568. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

569. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

570. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

571. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

572. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

573. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

574. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

575. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

576. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP2E
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2E Division 2E - Organisation stratégique (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2E
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577202 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr FAURE, Marie-Laure - 0169577262 marie-laure.faure@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BONDAZ, Léa	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Assistant de subdivision 2EE

Tâches :
Au sein de la subdivision 2EE, le candidat :
- peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- anime l'activité des personnels de sa subdivision
- assure le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant les espaces supérieurs et inférieurs
- suit les projets espace en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
- participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec l'expert senior concerné ;
- assure la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :
- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision

Profil - Qualification :
Savoir-faire
- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe, aptitude à l'encadrement
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances
- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la gestion de projets CA
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110011

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

577. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

578. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

579. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

580. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

581. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

582. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

583. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

584. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

585. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chef de division*DO/DEP2U
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2U Division 2U - Utilisation de l'espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DO/DEP2U
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577202 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ETARD, Fabrice	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chef de division

Tâches :
Au sein du département Espace, le candidat :
- encadre, anime, oriente et coordonne l'activité des subdivisions ;
- est en charge de la coordination de niveau 2 (gestion flexible de l'espace) ;
- organise, gère et supervise la composante civile de la CNGE ;
- maintien une coordination permanente avec la partie militaire de la CNGE ;
- participe aux travaux FABEC et EUROCONTROL sur l'ASM-FUA ;
- définit les modalités de la coordination de niveau 3 (temps réel) et en supervise la mise en oeuvre ;
- est en charge de la coordination avec les DCC, suit la mise en oeuvre des CMCC;
- prépare et gère les évènements particuliers (notamment les mouvements sociaux, les exercices militaires, le SIAE, les sommets internationaux) ;
- est en charge de la mise en oeuvre des plans gouvernementaux liés à la sûreté en lien avec le SGDSN ou autres ministères
- organise et met en oeuvre la permanence opérationnelle de la direction ;
- participe à l'ASMSG ;
- assure la coordination DO dans le domaine des drones
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :
- applique les principes de la démarche qualité pour ce qui concerne son domaine de compétence
- s'assure de la mise en oeuvre des ACAP relatives aux missions et aux dossiers qui lui sont confiés

Sous l'autorité du chef de département, il :
- est en charge de contribuer à préparer et à mettre en oeuvre les plans gouvernementaux liés à la sûreté
- participe à des groupes de travail du SGDSN ou d'autres ministères
- participe à la coordination de la réorganisation des BRIAs de métropole

Profil - Qualification :
Savoir-faire
- Aptitude à l'encadrement, sens de la délégation et des relations humaines pour le travail en équipe
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à la négociation et à la médiation
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances
Bonne connaissance
- des missions de la DGAC et en particulier celles de la DSNA
- du rôle des services de l'Etat, partenaires étrangers et européens et usagers de l'espace
- du fonctionnement de la navigation aérienne
- des techniques de management et de communication
- Aspects ressources humaines
- de la langue anglaise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110023

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

586. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

587. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

588. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

589. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

590. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

591. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

592. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

593. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

594. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Spécialiste exploitation*K-SE/EXPL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL SNA/SE - Service exploitation (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE OLIVEIRA, Marius - 04 93 17 21 20 marius.de-oliveira@aviation-civile.gouv.fr ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : MESSINA, Denis	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :
Participe à la gestion du temps réel et assure les relations avec les équipes de contrôle en ce qui concerne le tour de service et la diffusion des informations opérationnelles.

ACTIVITES DU POSTE :

- Prépare le tour de service et gère les congés des contrôleurs de Nice
- Assure le suivi et le paramétrage des outils de diffusion de l'information opérationnelle vers les contrôleurs de Nice (EPEIRES, PETIT-PRINCE...)
- Participe à la coordination, à la mise en place et au suivi du temps réel (missions, manifestations aériennes, intervention sur moyens Radionav, interventions travaux plate-forme, évènements particuliers, DPSA,...)
- Participe aux réunions hebdomadaires relatives aux travaux sur la plate forme et à la rédaction et au suivi des consignes opérationnelles nécessaires afférentes
- Participe à la rédaction et au suivi des protocoles afférents à ses domaines de compétence
- Participe à la gestion documentaire de la subdivision

Profil - Qualification :

COMPETENCES Techniques de base :
- Formation CA

Qualités requises :
- Bonne connaissance du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche
- Bonne connaissance de la réglementation
- Très bonne connaissance du contrôle aérien et de l'organisation des services de la CA
- Intérêt pour les procédures et méthodes de travail ATC
- Goût pour l'informatique
- Sens de la réactivité et de l'initiative
- Aptitude au travail au sein d'une équipe
- Sens des relations humaines

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110026

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

595. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

596. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

597. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

598. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

599. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

600. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

601. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

602. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

603. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Poste offert aux :	IEEAC
	IESSA - Poste à profil
	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI
	DTI/DSO/SLI/M
	Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05.62.14.58.24
	isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr
	HENON, Frédéric - 05.62.14.54.82
	frederic.henon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Autre contact : Yann LOREC - Adjoint Chef Pôle - 05.62.14.56.36	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110026 du 05/02/19

Définition :
Expert confirmé chargé de l'activité de maintenance du pôle SLI.

Au sein du domaine DSO, le pôle SLI est responsable de la maintenance et de la réparation de l'ensemble des matériels informatiques et réseaux opérationnels de la Navigation Aérienne. Cette gestion se fait en cohérence avec les systèmes de soutien logistique dont le pôle SLI a également la charge, de leur conception jusqu'à leur dépose.

A ce titre, il réalise sa mission en étroite collaboration avec la DO et les autres domaines de la DTI : EOS, ATM et CNS.

Tâches :
Dans ce cadre, le candidat retenu sera chargé de :

- réaliser le suivi, la gestion et le maintien des marchés de réparation en lien avec les équipements matériels opérationnels de la DSNA.

- mettre en place les métriques pertinentes pour le suivi des coûts et des moyens de maintenance des équipements matériels opérationnels.

- mener un suivi précis des obsolescences de maintenabilité potentielles ou avérées pour les équipements matériels.

- contribuer aux choix des équipements matériels opérationnels, à la veille technologique et aux études d'ingénierie de soutien logistique.

- participer à la gestion et au suivi du parc matériel.

- coordonner les opérations sur sites en relation avec les besoins de maintenance.

L'un des principaux challenges du poste, mais aussi l'un des plus motivants réside dans le développement des échanges, avec la DO et les utilisateurs (CRNA/SNA) et avec les industriels concernés ainsi que le travail collaboratif en interne au pôle, notamment avec l'ingénierie SLI et la cellule achat/déploiement.

Profil - Qualification :
- Autonomie et sens des responsabilités.
- Aptitude à la coordination et à l'animation de réunions.
- Rigueur, méthode et organisation.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.
- Connaissances techniques des systèmes de la Navigation Aérienne et des systèmes informatiques, en particulier dans le domaine de la maintenance.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110027

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

604. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

605. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

606. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

607. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

608. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

609. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

610. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

611. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

612. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Chef de la circulation aérienne*LFMD/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SE LFMD/TWR Cannes Mandelieu - Circulation aérienne (CANNES)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFMD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien chargé du management de la salle de contrôle et de l'organisation pré-tactique de la CA
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr AVON, Pascal - 04 93 17 20 03 pascal.avon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : TROUILLET, François	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE
SNA/SE CANNES MANDELIEU - Circulation Aérienne

- Anime, encadre et assure le bon fonctionnement opérationnel de l'organisme CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du Service auquel l'entité est rattachée
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Assure la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Assure la notation et évalue les agents sous sa responsabilité
- Participe au dialogue social
- Elabore les tableaux de service
- Est responsable de la rédaction et de la diffusion des consignes d'exploitation et notes de service nécessaires au fonctionnement de l'organisme
- Suit l'organisation de la formation initiale et continue des contrôleurs
- Assure la mise à jour et le suivi du Manex
- Participe à la coordination et préparation des interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Définit les besoins d'évolution en matière de dispositif CA et s'assure, en coopération avec le Service Exploitation, de leur étude et mise en oeuvre. Il assure l'élaboration et le suivi des études de sécurité afférentes
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents
- Participe au traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA)
- Préside la commission de suivi de formation
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment les services de l'exploitant d'aérodrome et les relations avec les usagers
- Assure le recueil et le suivi des données d'informations aéronautiques
- Il participe au recueil, l'analyse et le retour d'expérience relatifs aux évènements opérationnels signalés par les usagers et les contrôleurs. Il participe à l'analyse et au retour d'expérience relatif aux évènements techniques ayant un impact sur le fonctionnement opérationnel
- Il assure la gestion technique et le suivi de la formation opérationnelle des personnels qui lui sont affectés
- Il peut assurer la représentation de l'organisme auprès des autorités extérieures

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Management
- Conduite de réunion/négociations

Qualités requises :

- Très bonne connaissance du fonctionnement d'un organisme de contrôle d'aérodrome
- Bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle
- Connaissance des systèmes de navigation aérienne

- Connaissance de la démarche de management de la sécurité
- Goût pour le management et pour l'opérationnel
- Sens de l'initiative et de la réactivité
- Capacité d'encadrement et d'animation
- Aptitude au travail en équipe et aux relations avec les usagers
- Capacité d'écoute, de dialogue et des relations humaines
- Aptitude à négocier

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110043

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

613. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

614. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

615. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

616. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

617. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

618. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

619. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

620. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

621. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUVET, Laëtitia - 05 62 14 57 64 laetitia.chauvet@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110043 du 06/02/19

Définition :
Expert Senior.
Consolidation des besoins pour les métiers Contrôle En-Route.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes» est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :
Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes de la DSNA sur la partie métiers contrôle En-Route dans le cadre des programmes et projets CAUTRA, et en particulier sur les volets COMETE, et en étroite collaboration avec les activités 4-Flight et SYSAT.

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent pilotera pour le pôle les travaux de consolidation des besoins.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et/ou de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement sur site.

Profil - Qualification :
- Sens de l'organisation et de la coordination,

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels,

- Capacités d'écoute et de communication,

- Capacité d'analyse et de synthèse,

- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,

- Bonne connaissance et application du SMQ,

- Bon niveau d'anglais.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110044

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

622. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

623. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

624. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

625. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

626. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

627. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

628. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

629. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

630. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUVET, Laëtitia - 05 62 14 57 64 laetitia.chauvet@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110044 du 06/02/19

Définition :
Expert confirmé.
Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle APP/TWR.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes» est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :
Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA, sur la partie métier du contrôle en approche et en tour, en particulier dans le cadre du programme SYSAT, en particulier pour les sites de province (G2).

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins sous la responsabilité de l'expert sénior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :
- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée,

- Capacité d'écoute et de communication,

- Capacité d'analyse et de synthèse,

- Sens de l'organisation et de la coordination,

- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,

- Bonne connaissance et application du SMQ,

- Bon niveau d'anglais.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110054

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

631. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

632. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

633. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

634. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

635. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

636. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

637. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

638. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

639. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chargé de projet*DSNA/MSQS/SSYS/F
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/SSYS/F Division sécurité des systèmes (Farman) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*DSNA/MSQS/SSYS/F
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFEBVRE, Elisabeth - 01.58.09.42.82 ROBIN, Loïc - 01.58.09.47.20
Personne remplacée : SENEGAS, Olivier	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chef de programme travaux européens sur les études de sécurité ;
pilote ou participe aux activités de déclinaison de la règlementation européenne dans le référentiel national des études de sécurité de la DSNA, de suivi de dossiers de sécurité identifiés, d'assistance méthodologique, de formation sur les études de sécurité, de prise en compte des travaux européens, de coopération internationale dans le domaine.

Tâches :
- vérifie des dossiers de sécurité identifiés en termes de méthodologie appliquée
- est le point de contact de la DSAC pour le suivi des dossiers de sécurité identifiés
- assiste méthodologiquement les coordonnateurs des études de sécurité
- organise et participe à la formation/communication dans le domaine des études de sécurité
- pilote ou participe à la rédaction de guides et référentiels techniques
- pilote ou participe à des groupes de travail en interne DSNA
- pilote ou participe à des études dans la division en vue de définir de nouvelles méthodologies conformes aux réglementations européennes
- participe à des projets ou groupes de travail au niveau national ou européen ;
- pilote ou participe à l'évaluation ou la mise en oeuvre d'outils relatifs aux études de sécurité
- peut-être amené à piloter la réalisation de marchés publics en support aux activités susmentionnées

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
- vérifie les plans et/ou dossiers de sécurité sur lesquels il exerce un suivi MSQS du plan et/ou dossier de sécurité (méthodologie) ;
- valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit,
- donne un avis formel sur les réponses aux écarts et observations de son domaine de compétence (projets de réponse aux audits externes et réponses aux audits internes)

Formation d'intégration :
- études de sécurité
- techniques d'audits

Profil - Qualification :
- techniques, méthodes et démarche études de sécurité ;
- initiation au contrôle aérien ;
- connaissance des systèmes opérationnels dont ceux du CAUTRA ;
- connaissance du contexte réglementaire international et national en matière de gestion de la sécurité (ESARRs, Exigences Communes etc...)
- bon niveau d'anglais,
- outils bureautiques (word, Excel, power-point etc...)
- esprit de synthèse ;
- sens de l'organisation et méthode ;
- bon relationnel
- autonomie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110055

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

640. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

641. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

642. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

643. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

644. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

645. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

646. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

647. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

648. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/SDPS/INT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/INT Pôle coopération internationale (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/SDPS/INT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	LIEUTAUD, Eric - 01 58 09 47 32 eric.lieutaud@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : GUILPAIN, Christophe	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chef de programme Coopération Internationale

MISSION :
Participer à la coopération de la DSNA avec les prestataires de services de navigation aérienne et instances européens ou internationaux

RATTACHE A :
Chef de Pôle Coopération Internationale

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :
* Néant

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

Génériques au pôle Coopération Internationale:

- Participer aux activités du pôle,
- Réaliser toutes les missions que le chef de pôle pourrait lui confier,
- Appliquer la stratégie de la DSNA dans le domaine d'activité,
- Elaborer et défendre la position de la DSNA,
- Participer aux travaux nationaux, européens, internationaux dans le domaine d'activité, au sein des instances internationales et dans les grands projets,

Spécifiques:

- Participer à la coordination des participations internationales de la DSNA,
- Participer à la promotion de la stratégie de la DSNA à l'international, en piloter les outils et accompagner leur exploitation,
- Être le représentant DSNA auprès de diverses instances internationales et de groupes de travail, dont OACI (NAT SPG, IMG, TIG et autres échelons régionaux) et AEFMG Tech WSG,
- Assurer le support des groupes AEFMP WG, SC et OACI
- Participer au processus de mise à jour des ESSIP et au reporting LSSIP
- Participer aux activités du déploiement SESAR
- Coordonner l'action de la DSNA dans l'établissement d'accords techniques bilatéraux (MoC) ou multilatéraux
- Participer à la formation du nouvel agent INT
- Consolider et promouvoir une formalisation du suivi de la performance en Afrique (réseau VSAT et MoC) auprès de l'ASECNA et de l'OACI AFI.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- Vérifie l'existence et établit le cas échéant la traçabilité des procédures qu'il exploite et en respecte les dispositions,

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :
- Savoir définir et piloter des projets complexes (niveau 3)
- Connaissances techniques et opérationnelles dans le domaine d'activités (niveau 3)
- Connaissance du rôle et des responsabilités des diverses instances nationales, européennes et mondiales (niveau 4)

Qualités requises :
- Très bonne connaissance de l'anglais (niveau 4)
- Sens des relations humaines (niveau 3)
- Sens de l'organisation (niveau 4)
- Faculté d'adaptation à des situations parfois complexes associant des interlocuteurs français ou étrangers (niveau 4)
- Disponibilité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110056

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

649. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

650. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

651. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

652. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

653. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

654. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

655. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

656. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

657. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de division*DSNA/MSQS/AUDIT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/AUDIT Division audit interne et certification (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/MSQS/AUDIT
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	- 01 58 09 47 20 loic.robin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : LEZIN, Patricia	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
Chef de la division Audit interne et Certification (AC) de la Mission du Management de la Sécurité, de la Qualité et de la Sûreté (MSQS).
- Participe au développement et au maintien du système de management de la sécurité de la qualité et de la sûreté de la DSNA,
- Gère l'audit interne.

- Activité managériales : encadre les agents de la division audit interne et certification, organise et supervise les activités de la division.

- Mise en oeuvre système de management DSNA : participe aux travaux de mise en place de la démarche ISO 9001, maintient le manuel de management de la DSNA, fournit un support à la rédaction et mise en oeuvre de l'ensemble des procédures DSNA, pilote la mise en oeuvre de la maitrise documentaire, développe certaines procédures et pilote leur mise en oeuvre (procédure d'audit).

- Maintien des conditions de délivrance du certificat de prestataire : assure le suivi de la conformité de la DSNA aux conditions de maintien du certificat ANSP et du certificat ISO 9001, répond aux rapports d'audits externes après coordination avec les entités concernées et les autres divisions de MSQS, gère la base de données permettant le suivi des audits/constats/actions.

- Audits internes : assure la gestion de la qualification des auditeurs, gère la planification globale des audits (entités, sites, thèmes), propose le programme d'audit annuel, suit la réalisation des audits, diffuse les rapports d'audit, accepte les actions correctives (avec le support des autres divisions de MSQS) et définit leur mode de suivi par la mission SQS,
organise le REX audit.

Responsabilités en matière de SSQ Environnement : coordonne les actions nécessaires au maintien du certificat de prestataire de navigation aérienne, organise les audits internes, accepte les réponses aux audits internes, valide les réponses aux audits externes, valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit, niveau d'habilitation CD.

Profil - Qualification :
Technique de base : management et communication, principes de système de management, en particulier ISO 9001, méthodes de surveillance interne (audits et inspections), réglementation système de management/qualité, sécurité et sûreté, conduite de projet, anglais.

Qualités requises : aptitude au management, force de proposition, goût pour la négociation et les relations humaines goût pour la communication et l'animation de groupe, capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.

Formation d'intégration : système de management norme ISO 9001, audit/inspection, réglementation navigation aérienne.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110057

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

658. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

659. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

660. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

661. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

662. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

663. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

664. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

665. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

666. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chargé d'affaires*DSNA/FIN/RCG/REDEV
Poste offert aux :	IEEAC
	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA
	DSNA/FIN/RCG/REDEV
	Division redevances (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DSNA/FIN/RCG/REDEV
Filière / Métier :	Finances Chargé de la gestion et du contrôle des taxes
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUCI, Edouard - TÉL. 01 58 09 48 79
	edouard.gauci@aviation-civile.gouv.fr
	FADE, Paul-Virgile - 01-58-09-40-75
Personne remplacée : THOMASSIN, Pascal	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chargé d'affaires Redevances de navigation aérienne - DSNA Sous-direction des Finances - DSNA/SDFI

Mission :

- Assurer le suivi, les développements et les évolutions des logiciels de gestion de redevances de navigation aérienne. Poursuivre la centralisation de la facturation des redevances de la navigation aérienne Outre-Mer.
- Participer aux opérations de facturation des redevances de navigation aérienne (1,6 milliard d'euros par an) et à la gestion des réclamations. Suivre des indicateurs d'évolutions du trafic et des recettes.

Tâches :
- Organise et prévoit l'évolution des processus et des outils (logiciel ARNO) permettant la facturation, depuis la métropole, des redevances de navigation aérienne outre-mer (Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre et Miquelon, Océan Indien) ;

- Pilote les évolutions et la maintenance corrective et adaptative du logiciel ARNO, en lien avec la DSI et les prestataires extérieurs de services ; cela comprend le déploiement du logiciel pour la région Antilles-Guyane ;

- Assure le support technique logiciel de l'application ARENA (gestion des redevances terminales de navigation aérienne de métropole) ;

- Assure le rôle d'interlocuteur technique avec les autres services et organismes concourant ou devant concourir à la facturation des redevances de navigation aérienne outre-mer (SNA, OM, DSI, DTI, CESNAC) ;

- Gère avec les autres agents de la division, les opérations mensuelles de facturation des redevances de navigation aérienne outre-mer ;

- Travaille en étroite coopération avec l'Agence comptable sur toutes les problématiques liées au recouvrement et aux contentieux ;

- Effectue des études et des analyses statistiques en appui d'évolutions règlementaires (par exemple mise en place d'une nouvelle redevance ou changement de champ d'application d'une redevance existante) ;

- Analyse en collaboration avec le chef de division Redevances les UDS et les recettes de redevances de navigation aérienne outre-mer et produit des bilans et prévisions ;

- Produit des outils d'aides à la décision sous la forme de tableaux de bords

Profil - Qualification :
Techniques de base :

- Connaissance générale des logiciels de traitements de données (Excel, Access, Qlikview)
- Notions informatiques (base de données PHP MySQL)
- Connaissance générale des espaces aériens
- Anglais technique écrit et parlé

Qualités requises :

- Sens des relations humaines et de la diplomatie,
- Adaptabilité à la variation de tâches, à l'environnement professionnel,
- Sens de l'organisation, rigueur et méthode,
- Capacité à porter une démarche qualité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110062

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

667. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

668. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

669. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

670. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

671. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

672. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

673. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

674. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

675. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de surveillance*DS-CE/ADT/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/ADT/ANA/AER Subdivision Aéroports (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-CE/ADT/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SOUFFLET, Carole - 0426726830 carole.soufflet@aviation-civile.gouv.fr GARNON, Guy - 0426726831 guy.garnon@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110062 du 06/02/19

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine aéroport - DSAC-CE/ANA/AER
Certification des exploitants d'aérodrome, d'homologation des pistes et de surveillance continue des aérodromes de la DSAC/CE.

Tâches :

- Participe aux activités de certification des exploitants d'aérodrome, d'homologation des pistes et de surveillance continue des aérodromes de la DSAC/CE selon les réglementations nationales et/ou européennes et selon les directives nationales (manuel du contrôle technique des aérodromes,...) et locales.
- Participe aux actions définies par le PSE.

A ce titre :
- réalise des contrôles et audits sur site dans la région Auvergne Rhônes-Alpes, en fonction des qualifications d'auditeur obtenues
- assure le suivi des actions correctives issues des contrôles réalisés
- suit la réglementation, ses évolutions et leur application sur les aérodromes de la DSAC/CE
- participe à l'analyse et au suivi des évènements de sécurité
- Peut être amené, suivant la qualification d'auditeur détenue, à réaliser des audit nationaux sur le territoire français
- peut être amené à participer à des GT nationaux
- pourra évoluer à terme vers une qualification de Responsable de Mission d'Audit dans le cadre de la surveillance de aérodromes certifiés européens.

Profil - Qualification :

Culture aéronautique
Connaissance de la réglementation nationale et européenne relatives aux aérodromes
Connaissance des techniques d'audit des aérodromes
Maitrise de la méthodologie de surveillance des domaine de surveillance pour lequel il est habilité
Utilisation des logiciels bureautiques y compris bases de données (Q Pulse, METEOR)
Utilisation des logiciels dessin, connaissances mathématiques et trigonométriques (vérification des dégagements aéronautiques, énergie balisage ..)
Déplacements réguliers au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes

Savoir faire :

Faire preuve de qualités rationnelles d'écoute et de propositions
Savoir gérer des situations conflictuelles
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse, sens de la mesure, pragmatisme
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
Savoir rédiger des courrier et des rapports
Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité
Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110070

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

676. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

677. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

678. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

679. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

680. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

681. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

682. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

683. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

684. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EEI/ATT/M
Poste offert aux :	IEEAC
	IESSA - Poste à profil
	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI
	DTI/EEI/ATT/M
	Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05 62 14 53 97
	christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr
	GARCIA, Jean-Louis - 05 62 14 55 60
	jean-louis.garcia@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert Confirmé.
Chef de projet « Outils CDM Aéroport »

Le pôle « Aéroports, Tours et zones Terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur les aéroports.
Sur ce dernier aspect, les activités du pôle concernaient jusqu'à présent la position de contrôle Tour et des sujets comme la planification, le routage des avions à la surface et les systèmes d'alerte pour améliorer la sécurité (e.g. réduction des incursions de piste, détection des précurseurs).
Dans le cadre de ces activités, le pôle effectue ses validations opérationnelles sur une plate-forme baptisée « Tango ». Cette plate-forme permet de réaliser des simulations aéroport en temps réel ou alimentées par du trafic réel. L'équipe Tango peut la faire évoluer selon les besoins, et connecter des prototypes industriels si nécessaire (e.g. position de contrôle, DMAN, algorithme), ainsi qu'un simulateur de cockpit. Elle a été utilisée depuis 2016 pour des évaluations avec des contrôleurs de CDG et de Nice. Elle est connectée à un visuel extérieur de 315°, dans un labo dédié aéroport à La Mounède. Il est également prévu de la déployer dans le cadre d'une démonstration en « shadow-mode » sur l'aéroport de Nice.

Par ailleurs, dans le cadre de la coordination avec le programme E-CDM DSNA et de la Wave 2 du programme SESAR2020, il y a un besoin fort pour que le pôle ATT étende ses activités sur le domaine du CDM aéroport, qui n'est pas couvert à l'heure actuelle dans ses études. Le pôle a besoin pour ce faire d'un Expert Confirmé en développement Informatique de façon à définir et prendre en charge ces nouveaux besoins, et développer de nouveaux outils et services en support au CDM aéroport.

Les activités du pôle prévues sur le sujet CDM sont coordonnées avec le Directeur du programme CDM.

Dans le cadre de la Wave2 SESAR2020, les travaux envisagés portent sur le PJ04 « Total Airport Management », solutions « Connected Large Airports », « Airside / Landside Performance Management » et « MET Performance Management ». Les Operational Improvement Steps à addresser viennent d'être définis. Les problématiques touchent en particulier une « Pro-active Collaboration Hub Airport / Network » et le « Management of Predicted Performance Deterioration, un Enhanced Collaborative Airport Performance Management» et un « Pro-active management of meteorological impacts on the AOP ». Le projet rassemble des opérateurs aéroportuaires, des ANSPs, des industriels, des centres de recherche et EUROCONTROL.

Par ailleurs, le pôle pourra intervenir en support à la DSNA sur le thème des CDM régionaux, dans le sillage des activités AAT (Advanced ATC Towers), sur des besoins d'outillage et d'interfaçage.

Le poste d'expert confirmé est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

Tâches :
1) Il assurera le rôle de Chef de projet des outils et services CDM qui seront développés par le pôle, ou des contributions du pôle à des outils existants.

2) Il contribuera pour une grande part de son activité au développement de ces outils et services ; à noter que l'on privilégiera des méthodes de développement incrémentales et des cycles de développements courts, des maquettages et prototypages.

3) Il utilisera les moyens privilégiés par le pôle sur la gestion des évolutions et des corrections des outils (RedMine) et pourra être force de proposition sur ce sujet.

4) Il participera à la définition des besoins en termes d'outils en support aux études, en liaison avec les points de contacts opérationnels des différents projets.

5) En marge de ces activités, il pourra être amené à intervenir en complément sur la plate-forme Tango (développements informatiques également, expertise architecture et fonctionnelle).

6) Il assurera un support technique aux utilisateurs.

7) Il participera aux choix technologiques des outils.

8) Il fera le lien avec les outils En route et TMA du Domaine, ainsi qu'avec les outils issus des dynamiques locales, en s'appuyant sur la démarche ASAP.

Profil - Qualification :
- Solides connaissances théoriques et techniques,

- Développement informatique : Java, C, Python, environnement Eclipse, web services, architecture logicielle,

- Outil collaboratif type RedMine,

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique,

- Gestion de projet (coordination des tâches),

- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique,

- Connaissance du domaine de la simulation ATC,

- Connaissance des systèmes opérationnels (e.g. DMAN),

- Connaissance de l'environnement opérationnel d'un aéroport majeur utile,

- Connaissances en assurance logicielle.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110077

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

685. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

686. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

687. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

688. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

689. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

690. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

691. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

692. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

693. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Assistant de subdivision*C-O/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-O/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BONNET, Jean-Michel - 02 98 37 34 10 jean-michel.bonnet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle :

- Anime l'équipe chargée de l'activité de gestion des ressources humaines en salle de contrôle ;
- Est l'interlocuteur des chefs gestion des équipes de contrôleurs et anime les réunions de gestion ;
- Assure le ré-équilibrage des équipes en salle de contrôle ;
- Accompagne la gestion souple et dynamique du tour de service (suivi des absences, recyclages, remplacements, permutations) et vérifie le tableau de service ;
- Contribue à faire respecter les règles en termes d'absences ;
- Participe à l'élaboration des règles de gestion d'effectifs ;
- Rédige les décisions (détachements, nominations CDE, CDS...)
- Assure le suivi des outils de gestion RH de la salle de contrôle ;
- Participe à la permanence opérationnelle ;
- Participe à l'encadrement de la subdivision.

Profil - Qualification :
Responsabilités en matière de sécurité/Qualité/Sûreté/Environnement :

- Mettre en oeuvre les actions préventives et correctives ;
- Appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques ;
- Fournir les éléments demandés par le responsable SMI dans le cadre de ses fonctions ;
- Notifier les évènements dont il a connaissance (en particulier, reporter tout évènement de gestion de personnel de nature à affecter la capacité du centre).

Compétences :

Techniques de base :
- Connaitre les règles de fonctionnement des services de la NA ;
- Connaitre le rôle des acteurs du contrôle de CA ;
- Savoir gérer les interfaces ;
- Savoir exploiter les outils bureautique ;
- Connaître les techniques de programmation et les systèmes de gestion de bases de données.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe ;
- Avoir le sens de la diplomatie ;
- Discrétion, rigueur et réactivité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110079

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

694. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

695. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

696. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

697. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

698. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

699. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

700. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

701. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

702. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/EOS/XPE/M
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/XPE/M Expérimentations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/XPE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CROUZIER, Béatrice - 05 62 14 59 62 beatrice.crouzier@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110079 du 07/02/19

Définition :
Expert senior en charge des plateformes d'expérimentation XPE.

Le Pôle XPE est responsable de l'organisation, de processus d'expérimentation visant à l'évaluation opérationnelle des systèmes ATM.
Ces processus ont pour but de mesurer l'adéquation entre les caractéristiques fonctionnelles et techniques de systèmes industriels - « sur étagère » ou en cours de développement - et les besoins opérationnels, méthodes de travail et pratiques existantes ou futures des utilisateurs (contrôleurs aériens, etc.).

Elles s'inscrivent dans le cadre des programmes majeurs de la DSNA, et sont susceptibles de se dérouler aussi bien à la DTI que dans les centres opérationnels.

Tâches :
L'expert sénior sera responsable de l'ensemble des plateformes d'expérimentations du pôle XPE.

Ses tâches consisteront notamment à piloter et suivre les installations des plateformes, le maintien en condition opérationnelle de celles-ci (paramétrage, exercice de simulation, ...), le lancement pendant les évaluations, la programmation d'outils ou scripts utiles pour le paramétrage ou la gestion des plateformes, ...

Profil - Qualification :
- Connaissance du monde ATC et des systèmes ATM,

- Connaissance des métiers techniques de la DSNA,

- Sens de l'organisation et de la planification,

- Goût pour le travail en équipe,

- Pratique de la langue anglaise.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110080

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

703. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

704. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

705. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

706. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

707. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

708. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

709. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

710. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

711. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUVET, Laëtitia - 05 62 14 57 64 laetitia.chauvet@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110080 du 07/02/19

Définition :
Expert confirmé - Consolidation des besoins pour les métiers ATFCM.

Le pôle «Consolidation des Exigences Opérationnelles» (CEO) au sein du domaîne "Exigences Opérationnelle des Systèmes" est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :
Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes de la DSNA sur la partie métiers ATFCM et Qmanagement, en particulier les projets/programmes CDM, SESAR et SALTO.

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins sous la responsabilité de l'expert sénior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :
- Sens de l'organisation et de la coordination,

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels,

- Capacités d'écoute et de communication,

- Capacité d'analyse et de synthèse,

- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,

- Bonne connaissance et application du SMQ,

- Bon niveau d'anglais.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110081

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

712. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

713. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

714. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

715. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

716. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

717. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

718. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

719. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

720. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de surveillance*DS-CE/ADT/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/ADT/SUR Division Sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-CE/ADT/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouf.vf BRETAGNE, Gwendolyne - 0426726859 gwendolyne.bretagne@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

Personne remplacée : GALTIER, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Inspecteur de la surveillance.

Tâches :
Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités). Suit les plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
- Participe à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
- Suit les travaux en cours ou prévus et les incidents de sûreté sur les plateformes dont il a la gestion.

Réglementation :
- Participe à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
- Veille à la gestion de la base de données des opérateurs qu'il suit et à la diffusion de la réglementation

Contribution aux actions collectives :
- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.
- Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :
- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110082

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

721. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

722. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

723. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

724. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

725. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

726. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

727. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

728. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

729. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de surveillance*DS-CE/ADT/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/ADT/SUR Division Sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-CE/ADT/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouf.vf BRETAGNE, Gwendolyne - 0426726859 gwendolyne.bretagne@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

Personne remplacée : GREMY, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Inspecteur de la surveillance.

Tâches :
Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités).
- Suit les actions de surveillance locales et nationales des opérateurs et élabore et suit les plans d'actions correctives.
- Participe à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE.

Coordination et réglementation :
- Participe à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application) et à l'organisation des réunions de coordination (Comité opérationnels de sûreté, comité local de sûreté) et des commissions de sûreté pour les terrains dont l'agent a la gestion.
- Assure la coordination avec les services de la Préfecture et les services de l'Etat sur les terrains et les départements dont il a la gestion.
- Suit les travaux en cours ou prévus et les incidents de sûreté.
- Suit l'évolution des résultats des tests réalisés par les services de l'Etat (PAF, GTA).
- Veille à la gestion de la base de données des opérateurs et à la diffusion de la réglementation.

Contribution aux actions collectives :
- Participe aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence.
- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :
- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :
- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110083

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

730. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

731. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

732. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

733. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

734. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

735. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

736. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

737. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

738. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/ESA/M Exigences Systèmes et Architecture ATM - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REDER, Benoit - 05 62 14 59 41 benoit.reder@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110083 du 07/02/19

Définition :
Expert confirmé «Etudes sécurités relatives aux systèmes ATM».

Le pôle « Exigences systèmes et architecture » (ESA) est responsable de la définition des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles (sécurité, performances, capacités, exploitation, réglementaires etc) et des architectures relatives au système ATM.

Les activités du pôle portent sur le système de la navigation aérienne français (systèmes En-route, région parisienne, Approches/Tours et CESNAC).

Tâches :
Le candidat retenu se verra confier la réalisation des études et dossiers de sécurité relatifs aux systèmes ATM de la DSNA (en route et approche), ainsi que de ses évolutions futures pour répondre aux besoins des utilisateurs et aux contraintes réglementaires à venir.

Il sera notamment formé à la nouvelle méthodologie d'étude sécurité qui va être mise en place dans le cadre du nouveau règlement 373.

Il sera intégré dans l'équipe en charge des études et dossiers de sécurité au sein du pôle ESA.

Il travaillera en coopération avec DO, le pôle FHU, les domaines ATM et DSO de la DTI.

Les agents de ce pôle sont localisés à Toulouse.

Profil - Qualification :
- Connaissance approfondie du monde ATC et du système ATM,

- Connaissance de la démarche sécurité DSNA et des ESARR,

- Connaissance des méthodes de réalisation des études sécurité (AMDEC, arbres de défaillance),

- Connaissance du système des approches,

- Sens de l'organisation, de la planification et de la gestion d'équipe,

- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion,

- Pratique de l'anglais.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110084

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

739. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

740. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

741. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

742. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

743. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

744. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

745. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

746. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

747. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/EOS/PER/A
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/PER/A Performance - Athis (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/PER/A
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAURENT, Thierry - 01 69 57 69 88 thierry.laurent@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert Senior - Evaluation de la performance du système aérien.

Le pôle Performance (PER) est chargé de mesurer la performance actuelle du système de navigation aérienne, et estimer sa performance future.

Tâches :
Il identifie, quantifie et explique l'efficacité des méthodes de travail et outils existants. Il détermine les potentiels de progression pour cibler les efforts d'amélioration de la DSNA.

Il estime l'impact opérationnel des modifications envisagées, que celles-ci portent sur les dispositifs de circulation aérienne, les outils ou les méthodes de contrôle, dans toutes les phases des vols : en-route, en zone terminale ou au sol.

Il détermine ainsi la pertinence tant opérationnelle qu'économique des projets de la DSNA.

À ces fins, le pôle développe et met en oeuvre des techniques et des outils de collecte, gestion, traitement et analyse de données.

Il met au point de nouveaux indicateurs afin de mesurer les opérations, en insistant sur la qualité et maîtrise de ceux-ci, l'explication des mécanismes, la clarté de lisibilité pour les utilisateurs, managers ou experts opérationnels.

Ces activités sont menées dans des cadres variés, locaux comme internationaux, en relation avec les différentes composantes de la DSNA et en partenariat avec les ANSP du FABEC, avec la DTA, ainsi qu'avec Eurocontrol, les compagnies aériennes et des organismes de recherche pour les projets SESAR.

Le candidat retenu prendra en charge des études et réalisations d'outils, pour lesquelles il :

- assurera une part de production personnelle,
- organisera l'activité d'agents du pôle,
- supervisera la réalisation de commandes par des prestataires de services dans le cadre de marchés publics,
- assurera la coordination avec les partenaires internes et externes à la DSNA.

Il participera au développement des activités et compétences du pôle.

On notera particulièrement que le pôle PER, qui fait actuellement partie de la DTI, sera rattaché à l'échelon central de la Direction des Opérations à Athis-Mons d'ici à la fin 2019. Le poste ici ouvert est donc appelé à se transformer en poste Expert Senior DO/EC rapidement.

Profil - Qualification :
Bonne connaissance de la Navigation Aérienne,
Autonomie et initiative,
Capacité à mener une étude,
Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion,
Bon niveau d'anglais,
Goût pour l'analyse de données, la modélisation, l'informatique.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110085

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

748. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

749. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

750. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

751. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

752. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

753. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

754. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

755. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

756. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Spécialiste technique et informatique*DSNA/RH/GC/INFOR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/RH/GC/INFOR Division informatique (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DSNA/RH/GC/INFOR
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Administrateur des bases de données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERTHON, Philippe - 01 69 57 67 68 BOURDON, Emmanuel - 01 69 57 67 60

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE

Informaticien de gestion. Mettre en oeuvre, exploiter et faire évoluer les outils informatiques de gestion RH.

Tâches :
-Assure l'exploitation des outils informatiques de gestion RH pour les services de la DSNA, requêtes courantes, paramétrage et mise à jour des bases,
-Assure l'expertise technique pour aider les gestionnaires avec les outils informatiques de gestion RH,
-Participe aux études nécessaires à l'évolution des outils informatiques de gestion RH,
-Assure l'assistance téléphonique ou de proximité aux gestionnaires pour les outils informatiques de gestion RH,
-Apporte le cas échéant son expertise pour tout autre projet,
-Est formateur des utilisateurs des outils informatiques de gestion RH.

* Participe à la mise en oeuvre de la sécurité informatique,
* Est l'interlocuteur avec SSIM et le SG pour les applications RH.

Profil - Qualification :
-Outils Microsoft : windows, word, excel, power-point,
-Internet, intranet DGAC,
-Notions de gestion de bases de données.

-Capacité d'adaptation aux différents logiciels permettant l'exploitation des données des outils informatiques de gestion RH,
-Esprit critique et d'analyse pour trouver et résoudre les problèmes que peuvent poser les outils informatiques de gestion RH et proposer les évolutions possibles associées,
-Etre disponible, courtois et concis.

Formation d'intégration : Internet et les réseaux de la DGAC, formation sur les logiciels utilisés à SDRH.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110089

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

757. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

758. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

759. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

760. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

761. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

762. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

763. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

764. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

765. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Assistant de subdivision*C-O/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/ETUD Subdivision études (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-O/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGADUR, Didier - 02 98 37 34 70 didier.magadur@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : LE GALL, Jocelyne	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Sous l'autorité du chef de la subdivision études :
- Participe aux spécifications, évaluations, mise en service, suivi et évolutions des systèmes, particulièrement dans le domaine radio/téléphone,
- Assure le suivi des outils de la salle de contrôle opérationnels et péri-opérationnels (comprenant les développement ASAP),
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies,
- Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles,
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs,
- Participe à la formation continue des agents,
- Assure la maîtrise d'oeuvre de projet,
- Participe à la permanence opérationnelle,
- Participe à l'encadrement de la subdivision.

Profil - Qualification :
RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/ QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- Mettre en Oeuvre les actions préventives et correctives.
- Appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- Fournir les éléments demandés par le responsable SMI dans le cadre de ses fonctions.
- Notifier les événements dont il a connaissance.

COMPETENCES :
Techniques de base :
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA.
- Savoir réaliser une solution technique adaptée.
- Savoir gérer les interfaces.
- Connaître les systèmes et équipements.
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA.
- Connaître l'ensemble des moyens existants.

Qualités requises :
- Savoir animer une équipe.
- Savoir suivre un projet.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110092

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

766. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

767. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

768. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

769. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

770. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

771. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

772. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

773. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

774. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Spécialiste exploitation*C-O/EXPL/INSTC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/INSTC Subdivision instruction (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-O/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE ROY, Chantal - 02 98 37 32 50 chantal.le-roy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : MITRIDE, Vincent	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction, il ou elle participe à l'organisation et au suivi des stages statutaires de formation continue des contrôleurs du centre, des stages chef d'équipe, chef de salle et maintien de compétence chef de salle.
L'agent :
- Est le référent OLAF ATCO pour le CRNA Ouest,
- Est en charge de la mise à jour du site de la subdivision instruction sur l'intranet du centre,
- Organise la logistique des stages statutaires internes et externes de la formation continue, FH, FSAU, PPS et publie les QCM MC,
- Participe à la prorogation des licences de contrôle du centre,
- Participe ponctuellement à des actions de formation au profit de la salle de contrôle,
- Publie et diffuse les convocations aux stages puis des attestations,
- Prépare des bilans de formation,
- Assure un fonctionnement coopératif avec les équipes, avec les autres subdivisions du centre et autres organismes, CCMAR, CCER, CMCC, DCC,
- Peut participer à des groupes de travail ou de suivi de formation.

Profil - Qualification :
RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Faire part des éléments qualité dont il a connaissance,
- Respecter les procédures attachées à son domaine d'activité,
- Mettre en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.

COMPETENCES
Techniques de base :
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la Navigation Aérienne,
- Connaître la règlementation de la formation des contrôleurs,
- Connaître les techniques d'archivage, classement, diffusion de l'information,
- Connaître les techniques bureautiques ainsi que le fonctionnement d'OLAF ATCO.

Qualités requises :
- Rigueur,
- Respect de la confidentialité,
- Esprit de décision,
- Esprit d'initiative,
- Respect des consignes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110102

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

775. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

776. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

777. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

778. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

779. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

780. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

781. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

782. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

783. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Spécialiste technique et informatique*SSIM/COLLAB/MOEP
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOEP Pôle maîtrise d'oeuvre du portail (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SSIM/COLLAB/MOEP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MORVAN, Bertrand - 01.69.84.60.86 bertrand.morvan@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DO TRINH, Quang	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE - DSI MOEP

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Applications Collaboratives » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie).
Le pôle « maîtrise d'oeuvre du portail » est chargé de l'intégration des applications dans le portail (ou les portails), du développement de divers outils associés aux portails.

Tâches :
Sous l'autorité du Chef de pôle, le Chargé de développement est intégré à l'équipe de développement du pôle MOE Portails ; il :
- participe à la phase amont de définition des projets ;
- propose un plan de développement, une démarche projet pour réaliser le projet considéré ;
- affine les spécifications, conçoit, code et réalise le sous-système ;
- s'appuie pour ses développements sur les travaux communautaires adaptés, contribue éventuellement à des développements communautaires via des collecticiels adaptés (GitHub) ;
- teste, intègre, ses développements et s'implique dans le cycle des projets DSI ;
- respecte pour ce faire la méthodologie DSI en vigueur et en promeut les bonnes pratiques.

Profil - Qualification :
Savoir-faire :
- être intéressé par les nouvelles technologie de l'information ;
- développer, coder, tester et communiquer autour de son activité.

Connaissances :
- ingénierie de développement : DEVOPS, RAD, Intégration Continue, technologies Open Source,
- technologie web avancées : HTML5, CMS/Drupal, bootstrap, Javascript, php/symfony, postgres/mariadb, python/flask/django ;
- conception des Interfaces Homme Machine.

A défaut, le candidat devra suivre les actions de formation spécifiques pour acquérir les compétences manquantes.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :
Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110105

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

784. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

785. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

786. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

787. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

788. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

789. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

790. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

791. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

792. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOASD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOASD Pôle maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOASD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RUIZ, Dominique - 0169846078 dominique.ruiz@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : PEZZETTA, Isabelle	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110105 du 07/02/19

Définition :
CHEF DE PÔLE SSIM/COLLAB/MOASD - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Applications Collaboratives » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC. Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie).

Tâches :
Sous l'autorité du Chef de domaine applications collaboratives, le Chef de pôle «MOA systèmes distribués » est chargé des tâches suivantes :

- Responsable de la maîtrise d'ouvrage pour l'offre de service des applications transversales et distribuées au profit de l'ensemble des directions,
- Responsable de l'animation de la maîtrise d'ouvrage (en lien avec les directions métiers),
- Animation des groupes de travail « Applications distribuées » pour la formalisation des actions concernant ces applications,
- Coordination des projets autour de cette offre de service : qualité de service, atteinte des résultats, coût, sécurité, planification,
- Assistance aux directions clientes pour la rédaction des demandes d'évolution ou de création de services associés,
- Participe à l'élaboration de la communication, en lien avec le domaine ad-hoc.

Profil - Qualification :
Connaissances :
- très bonnes connaissances des nouvelles technologies, des architectures de systèmes d'information, des marchés publics et de la communication,
- compréhension approfondie des mécanismes de coordination inter-projets (architecture, harmonisation des problématiques MOA).

Savoir-faire :
- maîtrise des techniques de pilotage et gestion de projet,
- travail en équipe (déléguer, rendre compte, coordonner des équipe de projet),
- relationnel : échange avec les interlocuteurs MOA au sein des directions clientes,
- force de proposition dans le cadre des évolutions / modernisations des applications distribuées,
- expérience projet avec des enjeux d'architecture et d'urbanisation du système d'information.

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110107

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

793. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

794. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

795. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

796. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

797. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

798. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

799. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

800. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

801. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RUIZ, Dominique - 01.69.84.60.78 dominique.ruiz@aviation-civile.gouv.fr CASSAM-SULLIMAN, Yazid - 01.69.84.61.84 yazid.cassam-sulliman@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : MONTGERMONT, Caroline	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
CHARGE DE PROJET COLLAB/MOESD - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Applications Collaboratives » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC.

En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, les outils de gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie, agenda).

Tâches :
Sous l'autorité du Chef de pôle, le Chargé de projet :
- pilote et valide les opérations d'intégration des composants organiques des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux. Les systèmes couverts regroupent les infrastructures réseau (Internat), la messagerie (Amelia), l'agenda, l'annuaire/gestion identifié/identifiant (Angelique), le portail WEB, etc ;
- garantit la réalisation des phases de test d'Intégration (I), de recette fonctionnelle (R), de validation d'ensemble (VAL) et de test en situation (Utilisation Opérationnelle Programmée). Il les fait conduire ou les conduit lui-même dans certains cas ;
- élabore et s'assure de la mise en oeuvre des modalités techniques nécessaires pour que la phase aval du déploiement soit maîtrisée de façon sûre ;
- pilote l'élaboration des procédures de déploiement en production et suit l'exécution du processus de déploiement qui est pris en charge par le domaine Exploitation du SSIM (DSI) ou par les AIGs dans les centres.

Profil - Qualification :
Savoir-faire :
- Coordonner, animer, organiser ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte ;
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources ;
- Proposer des solutions ;
- Faire preuve de sens relationnel ;
- Capacité rédactionnelle

Connaissances :
- bonne connaissance en informatique technique en environnement Unix/Linux ;
- connaissance des logiques de paquet RPM (en environnement RedHat ou Suse) ;
- connaissance en méthodologie systèmes : connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif ;
- pratique de démarche d'ingénierie système : gestion des exigences, pratiques de test intensifs, suivi de la non régression des systèmes ;
- pratique des méthodes Intégration Validation Systèmes développés par le monde opérationnel NA et de Méthodologie d'Intervention sur Système Opérationnel.

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110111

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

802. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

803. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

804. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

805. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

806. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

807. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

808. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

809. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

810. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Adjoint au chef de pôle*SSIM/SIM/SIF
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIF Pôle système d'information financière (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*SSIM/SIM/SIF
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr IDIR, Akli - 01.69.84.61.08 akli.idir@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de Mme Kim DIAMOND
Personne remplacée :	DIAMOND, Kim

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine "système d'information des métiers" est chargé de l'étude, de l'évolution et, le cas échéant, de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle "système d'information financière" (SIF) est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets liés au domaine financier et assure à ce titre la maintenance évolutive du système d'information financière s'appuyant sur le progiciel de gestion intégrée SAP et des applications connexes à ce progiciel, notamment pour la collecte des taxes mais aussi pour gérer certaines dépenses (GRETA web, TNSA, TA, TSweb, télédéclaration, DIVA 2.0, CAROL, SIFweb....).

Tâches :
Sous l'autorité du Chef de pôle, l'adjoint(e) :
- organise, coordonne et anime l'action du pôle. Il pilote certains projets de la trajectoire tant sur le coeur SIF SAP que sur les applications connexes ;
- suit et consolide la trajectoire de modernisation des systèmes gérés par le pôle.
- représente le pôle dans la comitologie du SIF ;
- participe à des réunions interministérielles ;
- définit des lots d'évolution sur les applications connexes telles que SIFweb ou CAROL ;
- suit l'amélioration continue des processus mis en oeuvre au sein du pôle, des outils utilisés et l'efficience des procédures en vigueur ;
- assure pleinement l'intérim de gestion du pôle ;
- anime et encadre les agents du pôle ;
- veille au suivi de l'exécution des marchés du pôle ;
- s'assure de la qualité des vérifications techniques et fonctionnelles du patrimoine applicatif du pôle.

Profil - Qualification :
- Motivation pour acquérir des compétences sur les applications financières gérées par le pôle ;
- Motivation pour acquérir des compétences sur les outils projets utilisés au sein du pôle ;
- Capacité à travailler en équipe, à manager une équipe, à piloter des activités et à s'organiser ;
- Aptitude aux activités de maîtrise d'oeuvre associées au développement de système informatique ;
- Sens des contacts avec les éditeurs, les prestataires, les agents de la DSI, les utilisateurs et les exploitants.

Connaissances :

- Management d'une équipe ;
- Méthode de gestion d'un portefeuille de projets ;
- Connaissance en marché public et finances publiques ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Technologies de l'information et de la communication.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110116

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

811. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

812. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

813. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

814. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

815. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

816. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

817. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

818. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

819. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ASA Pôle applications de la sécurité aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.8.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr USAI, Bernard - 01.69.84.60.63 bernard.usai@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Redéploiement du poste de Jean GUECHPENTZ	
Personne remplacée : GUECHPENTZ, Jean	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
CHARGE DE PROJET ASA - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle "applications sécurité aérienne" (ASA) est chargé des projets liés à l'informatisation des processus métiers de la DSAC, notamment le SGISAC (système de gestion intégrée de la sécurité de l'aviation civile), ECCAIRS (application relative aux accidents et incidents aériens), OCEANE (application relative aux examens des personnels navigants), SIGEBEL (application relative à la gestion des licences et qualifications), SICOMED (application relative au suivi des aptitudes médicales).

Tâches :
Sous l'autorité du Chef du pôle «applications sécurité aérienne (ASA)», le Chargé de projet :
- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué ;
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité ;
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires ;
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts ;
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles ;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage.

Profil - Qualification :
Savoir-faire :
- Travailler en équipe, rendre compte ;
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources ;
- Proposer des décisions ;
- Analyser et synthétiser ;
- Rédiger ;
- Impulser une dynamique de travail en réseau.

Connaissances :
- Conduite et gestion d'un portefeuille de projets, méthode de formalisation des besoins métiers ;
- Technologie de l'information et de la communication ;
- Progiciel intégré ;
- Marchés publics.

A défaut, l'agent sera motivé pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, PGI).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110117

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

820. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

821. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

822. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

823. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

824. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

825. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

826. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

827. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

828. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/SIM/ANAIA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ANAIA Pôle Applications de la NA et ingénierie aéroportuaire (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/SIM/ANAIA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr IDIR, Akli - 01.69.84.61.08 akli.idir@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chef de pôle applications de la navigation aérienne et de l'ingénierie aéroportuaire - DSI

Au sein du DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le Domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

L'activité du pôle « applications de la navigation aérienne et de l'ingénierie aéroportuaire » doit être développée pour devenir une force de proposition d'informatisation des processus de gestion et de pilotage spécifiques à la navigation aérienne et à l'ingénierie aéroportuaire.

Ce pôle doit reprendre en charge à court terme la maintenance des applications NEW SPIRIT et ARNO de la DSNA (liées à la gestion des études de sécurité et à la facturation des redevances ROC et RSTCA dans certaines COM) et GESIMMO (pour la gestion du patrimoine immobilier du SNIA).

Tâches :
Sous l'autorité du Chef de domaine, le chef de pôle :

- anime, encadre les agents qui lui sont rattachés et contribue à leur recrutement,
- planifie et coordonne les activités du pôle ;
- met à jour des fiches de poste des agents du pôle et participe à l'élaboration du plan de formation ;
- suit en couts qualités délais le portefeuille de projets et assure si besoin leur pilotage direct ;
- fait respecter par ses équipes les méthodes, normes et outils préconisés par le service et contribue à leur amélioration continue ;
- veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien aux projets du pôle ;
- rédige ou contrôle des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien aux missions ;
- veille à la qualité des vérifications techniques et à la bonne organisation des vérifications fonctionnelles du patrimoine applicatif du pôle ;
-- consolide les demandes et prévisions budgétaires relatives aux projets et activités du pôle et rend compte de leur avancement.

Profil - Qualification :
Savoir-faire :
- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles ;
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associées ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager ;
- Proposer et/ou prendre des décisions.

Connaissances :
- Management d'une équipe ;
- Méthode de gestion d'un portefeuille de projets ;
- Technologies de l'information et de la communication ;
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées ;
- Marchés publics.

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre des actions de formations spécifiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110120

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

829. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

830. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

831. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

832. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

833. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

834. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

835. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

836. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

837. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Spécialiste exploitation*K-O/EXPL/NINST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NINST SNA/O - Nantes - Subdivision instruction (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-O/EXPL/NINST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALLIER, Marc - 02 28 00 25 50 marc.gallier@aviation-civile.gouv.fr GERMAIN, Laurent - 02 28 00 25 25 laurent.germain@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : JEGOUX, Florence-Marie	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Suit les dossiers qui lui sont attribués dans les domaines de la subdivision.

Tâches :
GENERIQUES
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, et d'autres entités du service
- Participe à des groupes de travail et à des réunions
- Rédige des notes, comptes-rendus, bilans et propose des courriers au chef de subdivision
- Rend compte du résultat des travaux, de réunions, de manière claire et concise
- Participe à des équipes de conduite de projets

SPECIFIQUES
- Gère en coordination avec le chef de subdivision, les inscriptions et le suivi des formations organisées par SDRH pour l'ensemble du SNA-O (ex. : CHFEQ, INSL, SCARI,...)
- Gère en coordination avec le chef de subdivision, les inscriptions et le suivi des formations organisées par la subdivision instruction pour l'ensemble du SNA-O (ex. : FH PFU, FH PCU, ANS-ANC, juridique,...)
- Contribue à l'organisation de la formation en unité et continue des contrôleurs de Nantes
- Contribue au suivi de la formation en unité et continue des contrôleurs du SNA-Ouest
- Contribue à la gestion administrative des licences, des mentions et des fonctions complémentaires, des contrôleurs du SNA-O (ex. : notifications auprès de la DSAC)
- Gère « l'écoute client » concernant toutes les formations organisées par la subdivision instruction
- Encadre des visites et des stages
- Peut contribuer à la création et à l'animation de formations locales spécifiques,
- Peut être formateur
- Peut être formateur de formateur
- Peut être facilitateur FH (cf. fiche de fonction facilitateur FHU)
- Peut être amené à animer l'équipe des facilitateurs FH du SNA-O
- Peut être amené à participer à des GT nationaux (ex. : GNCR (groupe national de conception et de réalisation des supports de formation FHU))

Profil - Qualification :
Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

Techniques de base
Navigation aérienne
- Connaissance des structures externes à la subdivision nécessaire à la réalisation de la mission (3)
- Connaissance du domaine réglementaire associé à ses activités (3)

Anglais
- Connaissance de la langue (2)

Informatique
- Utilisation des outils nécessaires à la réalisation de la mission (4)

Qualités requises
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles
- Etre dynamique et adaptable
- Etre clair et concis

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110121

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

838. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

839. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

840. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

841. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

842. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

843. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

844. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

845. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

846. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*TFFR/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG TFFR/BRIA Pointe à Pitre - BRIA Antilles (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Agent BRIA*TFFR/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLONS, Thierry - 0590 48 21 41 thierry.blons@aviation-civile.gouv.fr ANGE, Patrick - 059482002 patrick.ange@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Logement possible dans le parc de l'Etat selon disponibilité.	
Personne remplacée : LATIL, Yvan	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :
° Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
° Rédige et transmet les demandes de NOTAM
° Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
° Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
° Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane
° Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale
° Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...
° Renseigne le PV journalier
° Participe au traitement des statistiques de trafic
° Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
° Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)
° Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :
Organisation des services CA :
Connaître les règles de fonctionnement de la CA
Connaître la réglementation de la CA
Savoir expliquer les procédures
Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA
Communication :
Pratiquer l'anglais
Fourniture de l'information aéronautique
Gestion aéroportuaire :
Connaître la réglementation
QUALITES REQUISES :
Esprit d'équipe
Faire preuve de réactivité
Disponibilité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110122

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

847. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

848. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

849. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

850. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

851. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

852. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

853. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

854. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

855. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/PROD/ES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ES Pôle exploitation des serveurs - Athis Mons (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/PROD/ES
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01.69.84.60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr MARTINEAU, Stéphane - 01 61 84 60 84 stephane.martineau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : GARCIA, Romain	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
CHARGE DE PROJET PROD/ES - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.
Le pôle « Exploitation des Serveurs » est chargé d'installer, mettre en production, administrer les moyens informatiques d'un ou plusieurs sites et de gérer et administrer les systèmes de gestion des données, d'en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

Tâches :
Sous l'autorité du Chef de pôle, l'administrateur de bases de données a en charge :
- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits PostgreSQL et le dimensionnement des systèmes ;
- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits Oracle et le dimensionnement des systèmes ;
- l'installation des serveurs de base de données et de réplication ;
- l'administration des bases (optimiser les ordres SQL) ;
- la gestion de la sécurité d'accès et la sauvegarde des données ;
- le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble de l'infrastructure « base de données du SSIM", l'optimisation et le tuning des bases ;
- la veille technologique.

Profil - Qualification :
Savoir-faire :
-Travailler en équipe

Connaissances :
- Connaissances et compétences en bases de données PostgreSQL,
- Connaissances et compétences approfondies en bases de données Oracle,
- Connaissances de base SQL SERVER, MySQL (MariaDB) et une base NoSQL seraient un plus.

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre des actions de formations spécifiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110126

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

856. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

857. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

858. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

859. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

860. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

861. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

862. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

863. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

864. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/CSC Pôle centre de service et communauté des AIG (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01 69 84 60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr BOULENT, Stéphane - 01 69 84 61.33 stéphane.boulent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : SI ABDALLAH, Azzeddine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110126 du 07/02/19

Définition :
CHEF DE POLE - PROD - Pôle Centre de Service - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le rôle du Centre de Service CDS est en particulier :

- d'assurer le support de premier niveau aux administrateurs d'informatique de gestion (AIG) de l'ensemble des autres sites de la DGAC ,
- d'assurer le support de premier niveau aux utilisateurs du siège de la DSI ainsi qu'aux entités avec lesquelles une convention de service a été signée à cet effet.

Tâches :
Sous l'autorité du Chef de domaine, le Chef de pôle :

- Anime et pilote les équipes de maintenance bureautique et du Centre de Service National,
- Apporte le support technique de second niveau à la communauté des Administrateurs d'Informatique de Gestion,
- Manage les équipes d'exploitation en charge du support bureautique,
- Manage l'équipe du Centre de service National,
- Met en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité,
- Définit les niveaux de services offerts aux utilisateurs et suit le service rendu,
- Met en place les bonnes pratiques « ITIL ».

Profil - Qualification :
Savoir-faire :
- Manager une équipe,
- Définir et suivre des budgets,
- Gérer les priorités et les situations d'urgence,
- Prendre des décisions,
- Proposer des décisions,
- Piloter un système opérationnel,
- Faire preuve de sens relationnel,
- Méthode et organisation.

Connaissances :
- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité,
- Méthodes de test et de recette technique,
- Politique de sécurité des systèmes informatiques,
- Technique de communication,
- Gestion de projet,
- Pratiques de gestion des systèmes d'information (ITIL).

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre des actions de formations spécifiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110129

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

865. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

866. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

867. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

868. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

869. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

870. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

871. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

872. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

873. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Concepteur de procédures*K-O/EXPL/NETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NETUD SNA/O - Nantes - Subdivision études environnement (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-O/EXPL/NETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARRE, Yann - 02 28 00 25 40 yann.carre@aviation-civile.gouv.fr LEBLOND, Béatrice - 02 28 00 25 26 beatrice.leblond@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Est responsable d'études de procédures aux instruments au bénéfice de l'ensemble des organismes CA dépendant géographiquement du SNA-O.
Participe à la mission « Environnement » de la subdivision.
Participe à la mission « Information Aéronautique » de la subdivision, pour les aérodromes IFR.

Tâches :
GENERIQUES
- Suit les dossiers qui lui sont attribués
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets dans son domaine
- Rédige des notes, comptes-rendus, bilans
- Rend compte du résultat de travaux ou de réunions
- Représente la subdivision à l'extérieur du service (GT, GU)
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les autres services, les sites du SNA-O

SPECIFIQUES
Etudes Procédures
- Participe aux spécifications, validations, mises en service, suivi et maintenance des procédures aux instruments
- Participe à des études à caractère CA
- Apporte son expertise technique aux consultations relatives aux obstacles susceptibles de gêner la navigation aérienne
- Peut fournir des CCTP pour les marchés de relevés d'obstacles des terrains du SNA-O

Environnement
- Participe à la prise en compte de l'environnement dans les projets (étude environnementale, EICA, CCE)
- Participe à la gestion des plaintes environnementales

Information aéronautique
- Assure la mise à jour de la documentation d'information aéronautique pour les aérodromes IFR
- Participe à la formation et au maintien de compétence d'agents AFIS et de contrôleurs

Profil - Qualification :
Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise
Techniques de base
Navigation aérienne
- Connaissance de la réglementation et de l'activité CA (3)
- Connaissance de l'environnement de la subdivision (SNA, DO, SIA, CRNA, DSNA, DSAC-O, DSAC-EC, DGAC) (2)

Environnement
- Connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement (2)

Information aéronautique
- Connaissance de la réglementation en matière d'information aéronautique (3)

Informatique
- Utilisation des outils bureautiques classiques (3) et de produits spécifiques à son poste

Anglais
- Connaissance de la langue (2)

Qualités requises
- Savoir appliquer la réglementation
- Savoir analyser les situations et en déduire les évolutions
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Etre méthodique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110139

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

874. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

875. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

876. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

877. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

878. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

879. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

880. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

881. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

882. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr GINGUENE, Lise-Hélène - 01.69.57.65.63 lise-helene.ginguene@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : LAFABRIE, Maxime	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INTITULE DU POSTE : Spécialiste exploitation en subdivision contrôle

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision, il assure les tâches de support qui lui sont confiées, prioritairement en matière d'exploitation de logiciels en lien avec l'ATFCM.

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

Profil - Qualification :
ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, au sein de la cellule FMP, il exploite les logiciels mis à sa disposition dans les domaines suivants :

ATFCM :
. Mise à disposition du service de données (Plans de vols, délais, régulations),
. Statistiques de trafic et délais,
. Bilan ouvertures secteurs hebdomadaires,
. Documents statistiques hebdomadaires, mensuels et annuels
. Extraction de données statistiques à la demande,
. Maintien et mise à jour des outils associés,
. Mise à jour et gestion de la documentation opérationnelle associée aux outils,
. Spécification et veille technologique,
. Mise à disposition des statistiques ATFCM pour la préparation des réunions et GT.

Autres domaines :

. Production de supports cartographiques de Circulation Aérienne,
. Tracés de trajectographies de vols (outil VIDESO),
. Paramétrage et mise à jour de l'outil de gestion des absences de la salle de contrôle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE /ENVIRONNEMENT :

. Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
. Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
. Il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
. Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

. Savoir exploiter et utiliser les outils informatiques de gestion (bureautique, statistiques et production de données)
. Connaissance du fonctionnement d'un CRNA
. Connaître et exploiter des procédures

. Aptitude à travailler en équipe
. Compétences en développement informatique optionnellement

Qualités requises :

. Faire preuve de rigueur
. Être dynamique
. Avoir le sens des relations humaines et du travail au sein d'une équipe opérationnelle

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110150

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

883. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

884. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

885. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

886. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

887. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

888. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

889. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

890. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

891. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Assistant de subdivision*C-N/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/ETUD Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Etude (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ALY, Rado	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE : Assistant subdivision études

MISSION :
Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de subdivision.

RATTACHE A : Chef de subdivision études

Profil - Qualification :
ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de subdivision études, il participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes et :

- Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions Logicielles
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies
- Participe à l'élaboration de MISO
- Participe à l'encadrement de la subdivision
- Participe à la permanence opérationnelle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Savoir réaliser une solution technique adaptée
- Savoir gérer les interfaces
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA
- Connaître l'ensemble des moyens existants

Qualités requises :
- Savoir suivre un projet
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Savoir donner un avis technique
- Etre clair et concis

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation ICNA, IEEAC ou TSEEAC
- Formation à la tenue du poste RPO

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110151

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

892. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

893. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

894. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

895. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

896. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

897. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

898. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

899. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

900. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Assistant de subdivision*LFPG/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/ETUD Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Etudes (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPG/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RENAUX, Cédric - 01 74 37 86 84 cedric.renaux@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BOUTARD, Julien	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
ASSISTANT DE SUBDIVISION - SUB ETUDES - ORGANISME CDG/LE BOURGET

Tâches :
Assure la gestion des systèmes opérationnels pour les contrôleurs
- Assiste le chef de subdivision dans ses fonctions et peut le remplacer en cas d'absence.
- Participe aux spécifications, validations opérationnelles, mises en service, suivi et évolutions (EBO/FFT) des systèmes/outils de contrôle.
- Rédige les manuels utilisateurs de ces systèmes/outils.
- Suit les livraisons, évaluations et mises en service des nouvelles versions logicielles ou systèmes automatisés.
- Participe aux groupes de travail locaux ou nationaux concernant les activités de la subdivision.
- Participe aux études de sécurité liées aux évolutions des systèmes.
- Assure l'interface entre les services techniques et les services opérationnels.
- Peut développer des applications informatiques locales (besoins statistiques, études spécifiques, maquettage de nouveaux outils).
- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance.
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Bonne connaissance de la réglementation aérienne et des partenaires DGAC.
- Connaissance des méthodes de travail, des outils et systèmes d'un centre de contrôle d'approche.
- Connaissances en informatique, bureautique et aptitude à utiliser des outils informatiques.

Qualités requises :
- Aptitude à la communication.
- Capacité d'écoute.
- Aptitude au travail en équipe.
- Capacité d'initiative.
- Capacité à analyser ou élaborer un dossier technique.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Savoir rendre compte.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110152

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

901. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

902. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

903. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

904. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

905. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

906. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

907. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

908. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

909. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	
GS 32 Heures	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110152 du 08/02/19

Définition :
AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL -SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :
- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique
- Maitrise de l'Anglais

Qualités requises :
- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:
- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110155

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

910. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

911. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

912. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

913. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

914. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

915. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

916. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

917. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

918. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Agent BTIV*C-N/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL/BTIV Organisme CRNA/N - SE - Entité BTIV (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-N/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr GINGUENE, Lise-Hélène - 01.69.57.65.63 lise-helene.ginguene@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DAUBORD, Régis	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INTITULE DE POSTE : AGENT BTIV

MISSION :

Il assure le service d'alerte au profit des usagers, assure l'information aéronautique et assure l'information de vol au profit des VFR. Il dispense une formation en temps réel à des TSEEAC en cours d'acquisition de l'habilitation CIV.

RATTACHE A :

Au Chef BTIV et au chef adjoint BTIV
Au chef de salle pour la partie temps réel
Au chef de la subdivision contrôle

LES POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Les TSEEAC en double pour la formation vers l'habilitation CIV

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

. Assurer le service d'alerte au profit des usagers (suivi des vols VFR, recherche des renseignements, déclenchement des phases d'urgence) en coopération avec le Centre de Coordination et de Sauvetage
. Exploiter la messagerie RSFTA
. Exploiter et gérer l'information aéronautique (NOTAM)
. Assurer l'information de vol

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

· Procéder à la notification d'événements
· Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
. Contribuer à la protection et à la sauvegarde des personnes et des matériels
· Participer aux commissions de sécurité
· Participer aux audits
· Activer les plans « situations inhabituelles » et « cendres »

OUTILS :
· EXCEL, CIGALE, SNER, SIGMA, ODS, ARTEMIS, RADIO

COMPETENCES

Techniques de base :
- Connaissance des services de la Navigation Aérienne française
- Bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite
- Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :
- Capacité de réaction à une situation critique
- Communiquer efficacement
- Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes des usagers
- Grande adaptabilité à différentes tâches

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE
- TSEEAC

FORMATION D'INTEGRATION

- Qualification ou habilitation pour le poste
  Habilitation CIV et BTIV
  Gestionnaire de suivi : Chef BTIV

EXPERIENCE SOUHAITEE :
. Connaissance du milieu aéronautique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110156

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

919. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

920. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

921. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

922. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

923. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

924. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

925. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

926. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

927. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/QS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/QS Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Qualité de service (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr DAGUZON-CASENAVE, Isabelle - 01.69.57.64.80 isabelle.daguzon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : JALKANEN-GRANGE, Tarja	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE : Spécialiste Exploitation QS/S - enquêteur QS/S

MISSION :

Il participe, dans les tâches qui lui incombent, au traitement des dysfonctionnements et des incidents constatés dans tous les domaines de la circulation aérienne.

RATTACHE A : Chef de subdivision QS/S

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE : Aucun

Profil - Qualification :
ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de subdivision :

. Assure la visualisation, les écoutes, les transcriptions, la sauvegarde et la rédaction des rapports concernant les incidents de circulation aérienne, ou tout événement ou dysfonctionnement ayant une incidence sur la sécurité et la qualité du service rendu
. Prépare à ce titre les éléments nécessaires à la bonne tenue de la Commission Locale de Sécurité
. Réalise des statistiques relatives à la QSS
. Participe aux évaluations des nouveaux outils mis à disposition de la subdivision et exploite ensuite ces systèmes
. Participe à l'archivage des données (STRIP, archivage sur CD et sur le réseau d'enregistrement)
. Assiste aux CLS et met en forme les documents nécessaire à celles-ci
. Peut représenter la subdivision sur certains dossiers
. Crée des films pour la QS/S ou la formation continue
. Enregistre les dépassements de capacité donnés par la FMP
. Récupère et transmet les données au CMCC
. Encadre les stagiaires ICNA
. Accueille et assure la formation QSS des stagiaires de l'extérieur
. Forme les détachés aux outils QSS
. Clôture des événements
. Maintient à jour les adresses compagnies et tout autre document nécessaire
. Liste et assure le suivi des réponses aux ASR
. Archive les différents dossiers, documents et publications/REX produits par la QSS
. Administre la base de données INCA

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

. il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
. il procède à la notification d'événements

COMPETENCES

Techniques de base :

. Connaissances informatiques
. Connaissance du rôle des acteurs du contrôle de la CA
. Savoir traiter les incidents
. Connaissance générale de l'environnement et des procédures de circulation aérienne du centre, de la réglementation et de la phraséologie
. Maitrise de la langue anglaise

Qualités requises :

. Etre discret, respecter la confidentialité des informations
. Faire preuve de rigueur et de méthode
. Savoir travailler en équipe, écouter
. Avoir le sens des relations humaines
. Savoir élaborer des statistiques

FORMATION D4INTEGRATION :

. Formation TSEEAC
. formation à l'utilisation des outils de la QSS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110158

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

928. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

929. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

930. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

931. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

932. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

933. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

934. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

935. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

936. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr FEILLET, Isabelle - 01.69.57.66.25 isabelle.feillet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE : Spécialiste exploitation en subdivision instruction

MISSION :
Sous l'autorité du chef de subdivision, il participe, dans les tâches qui lui incombent, à la gestion opérationnelle et la planification de la subdivision instruction.

RATTACHE A : Chef de subdivision instruction
POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE : Aucun

Profil - Qualification :
ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef et des assistants de subdivision instruction :
. Etablit le planning hebdomadaire de formation en unité, en lien avec les différents acteurs (en prenant en compte les disponibilités des instructeurs locaux, des professeurs d'anglais, du simulateur)
. Etablit le planning hebdomadaire d'utilisation du simulateur en prenant en compte l'ensemble des besoins de formation
. Spécifie les besoins à la société en charge des pilotes d'échos radar
. Supervise et assure le suivi du fonctionnement opérationnel du simulateur
. Fournit les statistiques d'utilisation du simulateur
. Assure la gestion des pilotes d'échos radar (planning, formation, évaluation)
. Assure le suivi qualité des stages
. Gère les bons de commande

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT:
. Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
. Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
. Il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
. Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES
Techniques de base :
. Connaissances bureautiques avancées (notamment excel)
. Connaissance du rôle des acteurs de la formation des contrôleurs
. Connaissance générale de l'environnement d'un simulateur de contrôle
. Connaissance du fonctionnement d'un CRNA

Qualités requises :
. Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
. Faire preuve de rigueur et de méthode
. Savoir travailler en équipe
. Avoir le sens des relations humaines

FORMATION D'INTEGRATION :

. Formation TSEEAC
. Formation à l'utilisation des outils de la subdivision instruction

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110165

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

937. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

938. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

939. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

940. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

941. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

942. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

943. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

944. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

945. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/SDPS/INT
Poste offert aux :	IEEAC
	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA
	DSNA/SDPS/INT
	Pôle coopération internationale (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/SDPS/INT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIEUTAUD, Eric - 01.58.09.47.32
	BARNOLA, Philippe - 01.58.09.49.01
Personne remplacée : SUFFRIN, Murielle	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chef de programme coopération internationale

Tâches :
Activités du poste :

- Appliquer la stratégie de la DSNA dans le domaine d'activité ;
- Elaborer et défendre la position et les intérêts de la DSNA ;
- Participer dans ce but aux groupes de travail nationaux, européens, internationaux dans le domaine d'activité au sein des instances internationales (CANSO, OACI, FABEC, AEFMP, EUROCONTROL, SESAR, SDM, SESAR, JU, EASA...)
- Coordonner les relations de la DSNA avec SG/SDJ .
- Gérer les accords de la DSNA avec les ANSP adjacents (Memoranda de coopération...) ses engagements internationaux (agréments, accords de confidentialité..;) ainsi que ses éléments de propriété intellectuelle (marques, logos)

Spécifique au poste :

- Coordonner les réunions de Coordination de la Participation Internationales de la DSNA (CPI) ;
- Piloter la participation d'experts de la DSNA dans les instances internationales (cartographie des instances, nominations et mandats, suivi du reporting) ;
- Participer à la promotion de la stratégie de la DSNA à l'international, en piloter les outils et accompagner leur exploitation ;
- Etre le représentant DSNA auprès des diverses instances internationales et de groupes de travail dont OACI (EANPG, COG) et le cas échéant à l'échelon mondial), AEFMP (Working Group et support Steering Group), CANSO Global Business Excellence et CANSO Europe PC TF ;
- Participer à la maintenance du site web public "aefmp-atm-org", gérer la communauté Bravo Victor "Action Internationale de la DSNA" ;
- Participer à la gestion des sollicitations OACI (Lettres aux Etats, requêtes spécifiques, etc...) ;
- Participer avec les autres agents du pôle au processus de mise à jour du reporting LSSIP, au reporting relatif au Programme de Déploiement SESAR ;
- Piloter les relations de la DSNA avec le SESAR Deployment Manager (SDM) et l'agence Européenne Innovative Networks Agency (INEA) ;
- Piloter la coordination de projets cofinancés par INEA au sein de la DSNA.

A ce titre, coordonner l'interface interne entre les Points de Contact responsables de Projets DSNA, la DTI/PPE et SDFI.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110172

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

946. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

947. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

948. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

949. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

950. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

951. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

952. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

953. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

954. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur technique*BEA/TECH/ESA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/TECH/ESA Pôle enregistreurs et systèmes avioniques (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur technique*BEA/TECH/ESA
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur expérimenté
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MENEZ, Christophe - 01 49 92 74 36 christophe.menez@bea.aero CONDETTE, Johan - 01 49 92 78 49 johan.condette@bea.aero
Personne remplacée : SOMBE, Gaël	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
ENQUETEUR SPECIALISE - BEA

En France, le BEA est l'autorité responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile. Il participe également à de nombreuses enquêtes conduites à l'étranger.

Au sein du département Technique, le titulaire du poste participera aux enquêtes de sécurité du BEA, suite aux accidents et incidents survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger en tant qu'enquêteur (enquêtrice) spécialisé(e) du Pôle "Enregistreurs et systèmes avioniques" '(Pôle ESA) avec une spécialisation dans l'exploitation des données issues d'enregistrements vidéo.

Au sein du département Technique, le Pôle ESA est en charge de :
- la lecture des enregistreurs de vol réglementaires "boîtes noires".
- l'exploitation des enregistrements (FDR, audio/vidéo, ATM, systèmes).
- la réalisation et/ou supervision des examens des systèmes avioniques embarqués.
- la gestion des laboratoires avionique, enregistreurs, audio-vidéo et ATM.

Tâches :
Dans le cadre d'enquêtes conduites par le BEA ou auxquelles le BEA participe, le candidat retenu réalisera les travaux suivants :
- Lecture des enregistreurs de vol.
- Analyse des images, technique de photogrammétrie, connaissance optique, calcul de positionnement.
- Réalisation de transcriptions.
- Développement et/ou amélioration des outils d'analyse des données vidéo et audio.
- Rédaction de documents techniques et participation à l'élaboration de rapport d'enquêtes.
- Participation à des examens et des groupes d'enquêtes.

Le candidat retenu participera au développement de nouvelles techniques d'analyses du laboratoire :
- Restitution 3D des sites à partir des enregistrements du drone du BEA.
- Analyse d'images fournies par d'autres entités (images satellites, image LIDAR, etc.).
- Développements d'outils d'animation.

Le candidat aura vocation à participer aux travaux d'analyse des enregistrements audio et vidéo dans le cadre d'enquête majeure en France et à l'étranger. A ce titre, il devra savoir faire preuve de rigueur, de discrétion et appliquer de manière stricte les règles de confidentialité du BEA.

Le candidat devra être rapidement autonome pour devenir l'un des référents techniques du département dans le domaine du traitement des données vidéo. Il participera également aux consultations industrielles dans le cadre du développement d'outils d'analyse vidéo dédiées aux bureaux d'enquêtes.

Profil - Qualification :
Personne qualifiée avec une spécialisation en analyse d'image présentant le profil suivant :
- Connaissances des mesures en photogrammétrie (mesures sur images pour le positionnement)
- Connaissance en optique et techniques de traitement de l'image
- Connaissances en mathématiques appliquées, traitement du signal, filtrage de données
- Connaissances en programmation (matlab, langage objet ou similaire)
- Connaissances en électronique numérique et analogique souhaitées-
- Volonté de développer les compétences du laboratoire
- Qualités rédactionnelles (anglais et français)

- Anglais indispensable (lu, écrit, parlé)
- Capacité auditive adaptée au poste.

Des connaissances des techniques d'analyse acoustique seraient un plus. A défaut, il pourra acquérir ces compétences par le biais de formations.

Le candidat retenu devra être dynamique, rigoureux, curieux et créatif. Le candidat devra être capable de travailler en équipe et présenter de sérieuses qualités relationnelles et d'adaptation lui permettant de piloter des activités dans un cadre international.
Le candidat devra posséder un esprit d'analyse et de synthèse lui permettant de communiquer ses résultats de manière efficace.
Enfin, le titulaire du poste pourra être amené à se déplacer ponctuellement avec un préavis court en France et à l'étranger dans le cadre d'accident.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110176

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

955. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

956. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

957. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

958. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

959. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

960. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

961. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

962. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

963. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ANA/CNA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/CNA Pôle certification des prestataires des services de la NA (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/CNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHEVALIER, Geoffroy - 01.58.09.45.21 geoffroy.chevalier@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Guilhem - 01.58.09.45.26 guilhem.nicolas@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'acquisition de la licence de surveillance "Navigation aérienne" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : SABAN, Lisa

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Le pôle CNA de la DSAC effectue la surveillance continue des prestataires de services de navigation aérienne (PSNA) et les certifie. L'agent sur le poste contribue à ces activités en réalisant des audits ainsi qu'en participant à la définition et à l'évolution des méthodes de surveillance. De plus, il s'occupe spécifiquement d'assurer la coordination de la surveillance en Polynésie Française et assure le suivi du domaine CNS et de la surveillance SSI. Enfin il contribue activement à la gestion des outils du pôle et participe à la démarche qualité/PPO.
Dans ces activités, il est notamment en contact avec le SEAC/PF, la DSNA, la DIRCAM, les autres autorités de surveillance européennes et l'EASA.

Tâches :
1) Participer à la surveillance continue des prestataires de services de navigation aérienne ainsi qu'à la définition et aux évolutions des méthodes de surveillance

2) Conduire des audits

3) Participer à la coordination des DSAC/IR

4) Participer à la gestion des outils du pôle

5) Participer à la démarche qualité/PPO

6) Assurer la coordination de la surveillance en Polynésie Française

7) Assurer le suivi du domaine CNS et de la surveillance SSI

Profil - Qualification :
Connaissances :
Connaissances générales dans le domaine ATM/ANS.

Savoir faire / Savoir être :
Savoir communiquer à l'oral, gérer de manière autonome les priorité et les délais, travailler en équipe, avoir une vision d'ensemble.
Sens de l'analyse, être rigoureux, être à l'écoute.
Prendre des décisions.
Maîtriser les contextes et les enjeux.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110177

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

964. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

965. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

966. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

967. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

968. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

969. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

970. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

971. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

972. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/ANA/CNA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/CNA Pôle certification des prestataires des services de la NA (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/ANA/CNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHEVALIER, Geoffroy - 01.58.09.45.21 geoffroy.chevalier@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Guilhem - 01.58.09.45.26 guilhem.nicolas@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'acquisition de la licence de surveillance "Navigation aérienne" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : LESAGE, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110177 du 11/02/19

Définition :
Le pôle CNA de la DSAC effectue la surveillance continue des prestataires de services de navigation aérienne (PSNA) et les certifie. L'agent sur le poste proposé participe activement à cette activité notamment en contribuant à la définition des méthodes de surveillance et en réalisant des audits. Il participe aussi à la coordination des DSAC/IR et a des relations avec de nombreuses entités telles que la DSNA, la DIRCAM, le BEA ou encore les autres autorités de surveillance européennes.
L'agent a spécifiquement en charge le suivi des PSNA de Wallis et Futuna et joue un rôle central dans le suivi du traitement des évènements et des recommandations.

Tâches :
1) Participer à la surveillance continue des prestataires de services de navigation aérienne ainsi qu'à la définition et aux évolutions des méthodes de surveillance

2) Conduire des audits

3) Assurer le suivi particulier des PSNA de Wallis et Futuna

4) Assurer le suivi du domaine AIS

5) Assurer le suivi du traitement des évènements et des actions liées au PSE (Plan de Sécurité de l'Etat) et des recommandations

Profil - Qualification :
Connaissances :
Connaissances générales dans le domaine ATM/ANS.

Savoir faire / Savoir être :
Savoir communiquer à l'oral, gérer de manière autonome les priorité et les délais, travailler en équipe, avoir une vision d'ensemble.
Sens de l'analyse, être rigoureux, être à l'écoute.
Prendre des décisions, maîtriser les contextes et les enjeux.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110178

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

973. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

974. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

975. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

976. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

977. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

978. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

979. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

980. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

981. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ANA/PNA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/PNA Pôle aptitudes des personnels de la navigation aérienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/PNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MEDIONI, Frédéric - 01.58.09.45.07 frederic.medioni@aviation-civile.gouv.fr LE FABLEC, Yann - 01.58.09.36.89 yann.le-fablec@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Navigation aérienne - spécialité Organismes de formation" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : VUILLEMIN, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Agréer les plans de formations des fournisseurs de formation destinés aux contrôleurs de la circulation aérienne (ATCO).

Tâches :
Définir la doctrine relative aux agréments de formation
Agréer les plans de formation des fournisseurs de formation initiale
Agréer les plans de formation des fournisseurs de formation en unité
Agréer les programmes de formation continue des fournisseurs de formation
Certifier les fournisseurs de formation ATCO
Suivre les changements impactant la formation ATCO
Contribuer à la formation des évaluateurs AFIS
Assurer la surveillance continue des fournisseurs de formation
Participer aux audits d'homologation (y compris comme RMA)
Participer aux différentes réunions de coordination
Animer des réunions ou des groupes de travail

Profil - Qualification :
Connaissances :
Maitrise du règlement 2015/340 (sauf annexe IV)
Maitrise des procédures SOF et HOF

Savoir faire / Savoir être :
Esprit d'analyse et de synthèse
Capacité d'adaptation
Sens de l'organisation et des responsabilités
Sens des relations humaines et du travail en équipe
Maîtrise de l'anglais

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110190

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

982. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

983. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

984. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

985. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

986. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

987. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

988. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

989. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

990. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ERS/SA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/SA Pôle sécurité aéroportuaire (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ERS/SA
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/04/19
Renseignement complémentaire :	DOMBLIDES, Nathalie - 01.58.09.40.06 nathalie.domblides@aviation-civile.gouv.fr EL MAARI, Michel - 01.58.09.40.69 michel.el-maari@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : VOISIN, Jérémie	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110190 du 11/02/19

Définition :
Influer sur l'élaboration de la règlementation de sécurité aéroportuaire définie dans le cadre des instances internationales, EASA et OACI et suivre l'action de l'ensemble des experts désignés dans les groupes de travail. Mener des actions de lobbying lorsque nécessaire.

Tâches :
- Contribuer à l'élaboration de la règlementation européenne : participer aux tâches règlementaires pilotées par l'AESA et coordonner lorsque nécessaire l'avis des parties prenantes ;
- Contribuer aux travaux de l'OACI dans le cadre du Panel Aérodromes ; participer aux groupes de travail du Panel et suivre les travaux des experts du STAC et de la DSAC dans les autres groupes ;
- Mener des actions de lobbying ou de coopération auprès des autorités étrangères ;
- Participer à l'élaboration de la politique de la règlementation nationale, en tenant compte des travaux internationaux en cours ;
- Participer aux symposiums/conférences internationaux dans le domaine aéroportuaire et promouvoir la position française.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
Très bonne connaissance des procédures d'exploitation des aérodromes et hélistations,
Connaissance générale du milieu aéronautique avec un domaine d'expertise apprécié (pilotage, procédures pour la navigation aérienne...),
Connaissances juridiques appréciées (hiérarchie des normes, institutions nationales et européennes, processus d'élaboration de la réglementation),
Connaissances des institutions internationales aéronautiques,
Aisance en langue anglaise.

Savoirs agir :
Sens des relations humaines et diplomatie,
Animation de groupes de travail,
Conduite de réunion,
Organisation et méthode,
Analyse et synthèse,
Capacité d'adaptation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110191

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

991. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

992. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

993. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

994. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

995. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

996. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

997. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

998. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

999. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ERS/AOA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/AOA Pôle aéronefs et opérations aériennes (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ERS/AOA
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DOMBLIDES, Nathalie - 01.58.09.40.06 nathalie.domblides@aviation-civile.gouv.fr AURADE, Philippe - 01.58.09.42.98 philippe.aurade@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : TOULEMONT, Antoine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Représenter la DSAC dans plusieurs groupes internationaux pour construire et défendre la position française sur les évolutions règlementaires dans le domaine de la navigabilité des aéronefs ;
Participer aux évolutions du cadre national, en concertation avec les différentes parties prenantes concernées (industries, fédérations, organisations professionnelles, DSAC/IR, OSAC...)
Gérer le référentiel règlementaire dans le domaine de la navigabilité des aéronefs.

Tâches :
Au niveau international :
- Participer aux groupes de travail internationaux concernant la règlementation de la navigabilité (initiale et continue) en concertation avec les différentes parties prenantes concernées.
- En tant que de besoin, organiser des réunions avec des autorités étrangères et participer aux conférences internationales dans le domaine concerné.
- Préparer les réponses aux consultations règlementaires de l'Europe et de l'OACI en concertation avec les différentes parties prenantes concernées.

Au niveau national :
- Participer à la définition de la politique règlementaire dans les domaines non couverts par l'EASA.
- Rédiger des textes réglementaires nationaux dans le domaine concerné.
- Organiser la consultation interne et externe nécessaire à l'élaboration des textes règlementaires.

Autres missions : répondre aux diverses sollicitations d'interprétation de la règlementation

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
Connaissances de la réglementation de sécurité applicable à la navigabilité des aéronefs,
Connaissance des institutions et des procédures européennes et internationales,
Connaissances juridiques et légistiques,
Maîtrise des réunions techniques internationales,
Expérience souhaitée du pilotage,
Aisance en langue anglaise.

Savoirs agir :
Sens des relations humaines, de diplomatie et de discrétion,
Travail en équipe et sens de l'initiative,
Conduite de réunion et animation de groupes de travail,
Organisation et méthode,
Analyse et synthèse,
Capacité d'adaptation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110194

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1000. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1001. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1002. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1003. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1004. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1005. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1006. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1007. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1008. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ERS/SA
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/SA Pôle sécurité aéroportuaire (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ERS/SA
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	EL MAARI, Michel - 01.58.09.40.69 michel.el-maari@aviation-civile.gouv.f
Personne remplacée : SALTON, Marc	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110194 du 11/02/19

Définition :
Elaborer et mettre à jour la réglementation nationale en matière de sécurité aéroportuaire et contribuer à la mise en cohérence de la réglementation nationale avec les textes européens.

Tâches :
1) Piloter la refonte du corpus réglementaire relatif à la conception et l'exploitation des aérodromes (CHEA, TAC) : dans ce cadre le titulaire organisera en liaison avec le pôle ERS SA la réflexion sur la mise en cohérence de la réglementation nationale avec la réglementation européenne. Il constituera et animera un groupe d'expert chargé de proposer des orientations d'évolutions réglementaires et procèdera à l'élaboration de projets de textes.

2) Suivre les travaux réglementaires de l'OACI et de l'EASA dans les domaines de la conception et l'exploitation d'aérodromes en participant si besoin à des groupes de travail internationaux.

3) Participer aux réponses aux consultations menées auprès des Etats.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
Connaissance des procédures d'exploitation des aérodromes et hélistations
Connaissance générale du milieu aéronautique avec un domaine d'expertise apprécié (pilotage, procédures pour la navigation aérienne..)
Connaissances juridiques appréciées (hiérarchie des normes, institutions nationales et européennes, processus d'élaboration de la réglementation)
Connaissances des institutions internationales aéronautiques
Aisance en langue anglaise.

Savoirs agir :
Sens des relations humaines et diplomatie
Animation de groupes de travail
Conduite de réunion
Organisation et méthode
Analyse et synthèse
Capacité d'adaptation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110195

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1009. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1010. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1011. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1012. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1013. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1014. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1015. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1016. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1017. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chargé d'affaires*DS-N/DT/TA/TAC3
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/DT/TA/TAC3 Subdivision Transport aérien commercial n° 3 (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/DT/TA/TAC3
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Chargé de zone observatoire
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 01.69.57.77.20 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : GOUBERT, Laura

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Inspecteur de surveillance des opérations aériennes

Assure les fonctions d'inspecteur de surveillance en charge du suivi d'une ou plusieurs compagnies aériennes concernant le respect des normes de sécurité aéronautique : délivrance des certificats et autorisations associées, mise en oeuvre des actions de surveillance, participation à la gestion des incidents et événements d'exploitation.

La division Transport aérien de la DSAC Nord comporte 22 agents répartis en 5 subdivisions couvrant les domaines de la surveillance des transporteurs aériens basés sur le territoire de la DSAC/Nord ainsi que le contrôle technique d'exploitation sur les plateformes d'Orly, Beauvais, Lille et Roissy.
La division assure la surveillance de 10 des plus importantes compagnies exploitant à titre commercial des avions : Hop!, Air Caraïbes Atlantique, Transavia France, ASL Airlines, Aigle Azur, FrenchBlue, Openskies, Corsair, La Compagnie, XL Airways.

Tâches :
Certification :
Participe à l'information des entreprises sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.
Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :
Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.
Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.
Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale à travers des missions à réaliser dans tout le périmètre de la DSAC (métropole et outre-mer).

Promotion de la sécurité :
Contribue au fonctionnement du Programme de Sécurité de l'Etat : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies.
Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :
Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :

Réglementation relative au domaine concerné,
Techniques d'inspection et d'audit
Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
Bonne maitrise de la langue anglaise
Expérience du pilotage appréciée
Qualités humaines
Disponibilité et capacité à travailler en équipe
Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110196

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1018. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1019. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1020. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1021. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1022. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1023. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1024. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1025. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1026. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de division*DS/MEAS/CP
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/MEAS/CP Division coordination et publications (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS/MEAS/CP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORCOS, Stéphane - 01.58.09.46.82 stephane.corcos@aviation-civile.gouv.fr BASTIANELLI, Hélène - 01.58.09.40.70 helene.bastianelli@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : WROBEL, André	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Assurer l'animation du Programme de Sécurité de l'Etat, la coordination des actions de promotion de la sécurité et veiller à la diffusion des informations de sécurité.

Tâches :
La division Coordination est en charge de l'animation du PSE :
- Définition des méthodes, coordination de la rédaction et l'application du Manuel PSE ; à ce titre, la division prépare les rencontres relatives aux instances du PSE.
- Suivi de la réalisation et l'efficacité des actions de sécurité attribuées aux services de la DGAC.
- Gestion des réponses apportées aux recommandations de sécurité.
- Correspondant DSAC pour le processus D3 « Piloter l'évaluation et la réduction des risques ».
- Animation du réseau des correspondants PSE de la DSAC.

Par ailleurs, la division CP assure :
- la coordination des actions de promotion et d'échange d'informations sur la sécurité conduites dans le cadre du PSE, qu'elles soient réalisées par des agents de DSAC/MEAS ou d'autres agents de la DGAC, au niveau national, européen et international.
- la réalisation ou la coordination d'actions de promotion et d'échanges d'informations de sécurité (participation à des réseaux/forums nationaux ou internationaux, groupes de travail...).
- le suivi statistique et les bilans des données de sécurité.

Le chef de division contribue également à l'identification des risques de sécurité :
- Participe à la revue hebdomadaire des données contenues dans la base ECCAIRS nationale et l'ECR.
- Identifie des thèmes de sécurité prioritaires à étudier et les propose à la revue de sécurité PSE éventuellement.
- Propose des mesures d'amélioration de la sécurité.
- Peut piloter des études ou des projets identifiés dans le cadre du PSE

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
- Connaissance des textes nationaux, européens et internationaux relatifs à la gestion de la sécurité
- Connaissance de la DGAC et de ses entités régionales
- Connaissance des méthodes de gestion de la sécurité
- Culture de sécurité
- Connaissances informatiques
- Connaissance de l'anglais écrit et parlé

Savoirs agir :
Savoir travailler en réseau
Qualités rédactionnelles
Gestion de projet, sens de l'organisation

Une connaissance de certains outils éditoriaux (PageMaker, InDesign...) serait un atout.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110197

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1027. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1028. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1029. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1030. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1031. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1032. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1033. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1034. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1035. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EXA Pôle examens (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUICHENEY, Gilbert - 0158093903 gilbert.guicheney@aviation-civile.gouv.fr GUYOMARC'H, Marie-Agnès - 0158094270 marie-agnes.guyomarch@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : VENNEMANI, Christophe	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Assure la gestion des examinateurs en vol.

Tâches :
Gère les examinateurs en vol :

- Elabore la documentation technique

- Participe à l'élaboration des supports d'information pour la standardisation des examinateurs expérimentés

- Etablit et suit le dossier des postulants examinateurs

- Gestion / standardisation des examinateurs PART-FCL non français

- Elabore des statistiques

- S'assure de la mise à jour du site internet concernant les examinateurs et des examens pratiques

- Est chargé de la conception de la maintenance et de l'évolution de l'application informatique de gestion des examinateurs (SIBEBEL)

Profil - Qualification :
ATTENDU SUR LE POSTE :
- Bonne capacité rédactionnelle
- Aptitude à utiliser les outils Informatique et Bureautique

A ACQUERIR :
- Connaissance détailler de l'AIRCREW
- Connaissance MCT
- Savoir utiliser les outils informatiques du domaine

Savoir être/ Savoir Faire :
- Sens de l'analyse,
- Esprit de synthèse et d'équipe,
- Capacité d'adaptation,
- Sens de l'organisation et des responsabilités,
- Sens des relations humaines.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110200

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1036. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1037. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1038. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1039. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1040. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1041. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1042. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1043. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1044. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé de mission*DS/SUR/PERF
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/PERF Pole Performance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de mission*DS/SUR/PERF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01.58.09.37.22 serge.billiottet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01.58.09.45.14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110200 du 11/02/19

Tâches :
Le titulaire du poste exerce ses missions sous l'autorité du chef de pôle Performance et de la direction technique Sûreté.

Le titulaire du poste a pour mission principale de déployer le recensement et l'analyse systématique des événements et incidents intervenus dans le domaine de la sûreté comme cela a été fait dans le domaine de la sécurité depuis plusieurs décennies.
Il doit pour cela en imaginer les modalités pratiques et techniques, orienter le choix du ou des outils nécessaires, déterminer le type d'événements à recenser.
Il doit faire la promotion de la sûreté et bâtir les conditions d'association des opérateurs et acteurs de la sûreté à cette ambition en se référant notamment à la notion de « Culture juste » et en l'adaptant au contexte de la sûreté.
Il doit, à partir de toute situation ou répétition de situation, susceptible de procurer un enseignement pouvant faire progresser la sûreté, proposer une diffusion adéquate de l'information ou proposer un thème de progrès collectif.
Il exploite la synthèse des données collectées dans les bilans de l'activité de surveillance afin d'analyser les causes, impacts et récurrences des incidents/dysfonctionnements en sûreté et de leur traitement.
Il veille à s'alimenter de tout sujet d'amélioration auprès des autres pôles de la direction technique et du chargé de mission fret, mais aussi auprès des divisions sûreté des DSAC/IR et de tous les acteurs publics de sûreté (DTA, STAC, ENAC, SCE).
Il contribue au sein du pôle à la recherche d'une sûreté performante en plus d'être en conformité avec les règles applicables.

En outre, le titulaire du poste assure une veille sur le déploiement en cours ou à venir des systèmes automatisés ayant un lien direct ou indirect avec la sûreté et en assure le relais auprès des pôles de la direction technique et des DSAC/IR.

Profil - Qualification :
Domaine de compétences des méthodes d'audit
Expérience confirmée dans le domaine de l'aérien
Expérience de la communication
Connaissance de la réglementation sûreté (formation prévue et obligatoire à l'ENAC)
Une bonne connaissance de la « Culture Juste » et de l'analyse des incidents de sécurité est un atout majeur

Savoirs faire/savoir-être :
Sens des relations humaines
Aptitude à porter un projet et à être force de proposition
Capacité à représenter la structure
Aptitude au travail en équipe
Esprit de synthèse et d'analyse
Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110204

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1045. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1046. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1047. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1048. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1049. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1050. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1051. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1052. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1053. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EEI/ERT/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EEI/ERT/M Gestion du trafic aérien En Route - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EEI/ERT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARIO, Daniel - 0562145505 0689148413 daniel.cario@aviation-civile.gouv.fr SERDOT-OMER, Florence - 0562143475 0625465440 florence.serdot@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert confirmé
Chef de projet au sein du pôle ERT

Le pôle « En Route » (ERT) est chargé, au sein du domaine EEI de la DTI, des activités et des outils liés à la gestion du trafic En Route. Ces activités peuvent être de portée nationale ou européenne, notamment au sein du programme SESAR « Single European Sky ATM Research ».

Elles se concrétisent autour de projets d'étude concernant les outils du contrôleur, les outils lien entre contrôle du trafic aérien et gestion des flux de trafic, les systèmes d'alerte, les nouveaux concepts pour le contrôle du trafic.
Ces études se déroulent aujourd'hui en partie dans le cadre de projets du programme SESAR, mais aussi dans le cadre de projets internes DSNA tels que « SALTO/SALTO 2020 » ou « ATC Tools ».

Tâches :
Le titulaire sera chargé du support technique aux chefs de projet ERT concernant la définition des besoins pour les plates-formes et outils nécessaires aux projets d'étude, la stratégie d'évolution des prototypes d'outils et plates-formes et le suivi de leur réalisation en fonction des feuilles de route des différents projets d'ERT.

Les expérimentations au sein du pôle se déroulent surtout sur le site de la DTI, mais aussi dans certains centres opérationnels.

Les plates-formes et prototypes d'outils sont des produits/systèmes informatiques fonctionnent dans un environnement majoritairement Java, Linux et Ivy.

Le poste d'expert confirmé est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

1) Il consolidera les feuilles de route et les périmètres des différents projets, notamment du point de vue de leur impact sur les plates-formes et prototypes d'outils à réaliser et proposera une stratégie d'évolution des plates-formes.

2) Il assurera le suivi technique du développement des plates-formes (cohérence, pertinence et disponibilité des spécifications fonctionnelles, préparation des commandes, suivi des tests et validation). Il centralisera les problèmes technique et fonctionnels et sera à même d'en identifier certains et proposera des stratégies de résolution.

3) Il sera à même de prendre en charge une partie des évolutions des prototypes d'outils et des plates-formes.

4) Il assurera un support à l'expression de besoin, la spécification, la vérification et à la validation des fonctions étudiées.

5) Il pourra être à l'initiative de propositions d'étude sur certains points complémentaires aux études en cours, en fonction de l'expertise acquise.

6) Il participera au suivi contractuel nécessaire à la conduite des activités de développement.

Profil - Qualification :
Bonne connaissance et pratique de la gestion de projet,

Connaissances informatiques (langages type Java, Linux, architecture système, web),

Savoir formaliser le besoin exprimé par des utilisateurs,

Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique,

Avoir le sens de l'organisation, être méthodique,

Connaissances de base en Marchés publics,

Connaissance de l'anglais surtout écrite souhaitée.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110210

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1054. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1055. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1056. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1057. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1058. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1059. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1060. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1061. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1062. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 muriel.belzunce@aviation-civile.gouv.fr GUICHENEY, Gilbert - 01 58 09 39 03 gilbert.guicheney@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance, domaine personnels navigants, spécialité "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.

Personne remplacée : ARCANGER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
- Suivi et mise en application des évolutions réglementaires (Règlement n°1178/2011 et ses AMC/GM, textes nationaux).
- Coordination des actions de mise à jour documentaire du MCT-PN et des actions de formation des inspecteurs.
- Animation du réseau des référents du domaine PN-LIC

Tâches :
- Participe à la mise en oeuvre du règlement européen n°1178/2011 (Aircrew) et des textes nationaux en matière de gestion des licences des personnels navigants et au suivi des évolutions règlementaires.

- Prépare les commentaires du pôle sur les sujets qui concernent les licences des personnels navigants et contribue aux études de changements.

- Traite les questions complexes de nature réglementaire ou opérationnelle, ainsi que les demandes de dérogations à la réglementation relative aux licences des personnels navigants, en lien avec le service de la réglementation (DSAC/ERS).

- Traite les dossiers de validation des licences étrangères professionnelles des navigants techniques.

- Participe à la rédaction et à la mise à jour des procédures MCT/PN et des formulaires associés.

- Contribue à la gestion de la boite fonctionnelle recevant les questions des référents licences.

- Coordonne l'élaboration des programmes de formations, participe à la formation initiale des inspecteurs, à la formation complémentaire des inspecteurs séniors et à la formation continue.

- Participe à l'évolution du système informatique dédié.

- Contribue à la gestion de la boite fonctionnelle recevant les questions des pilotes.

Profil - Qualification :
Connaissances :
Règlementation du domaine (Connaissance générales)
Procédures (Connaissance générales)
Interlocuteurs du domaine (Environnement DSAC)
Outils informatique (word, excell, outils DGAC)
Bonne capacité rédactionnelle
Expérience souhaitée du pilotage

A acquérir sur le poste :
Connaissance détaillée des parties pertinentes de la réglementation propre aux titres des navigants
Connaissance des procédures liées aux activités principales
Connaissance de l'outil métier SIGEBEL
Gestion de projet

Savoir-faire / savoir-être :
Esprit d'analyse et de synthèse
Sens de l'organisation
Rigueur et méthode
Sens des relations humaines et du travail en équipe
Maîtrise de l'anglais

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110212

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1063. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1064. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1065. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1066. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1067. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1068. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1069. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1070. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1071. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 01.58.09.43.86 muriel.belzunce@aviation-civile.gouv.fr GUICHENEY, Gilbert - 01 58 09 39 03 gilbert.guicheney@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'acquisition de la licence de surveillance, domaine personnels navigants, spécialité "Licences PN" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : BEAUVAIS, Alexis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Gestion du nouveau dispositif des qualifications d'instructeur ULM
Gestion du nouveau dispositif lié aux licences de télépilotes
Gestion des validations des licences professionnelles délivrées par des Etats tiers (hors UE)
Participation aux travaux pour GEODE et mise en oeuvre au sein du pôle

Tâches :
- Participe au suivi et à la mise en oeuvre de la réglementation en matière de gestion des licences des personnels navigants (Règlement européen « Aircrew » et arrêtés nationaux) ;

- Gère le nouveau dispositif des qualifications d'instructeur ULM et réponds aux questions des DSAC/IR et des usagers concernant le domaine des ULM ;

- Traite les dossiers de conversion des licences nationales de pilotes de ballons vers la règlementation Aircrew ;

- Participe à la mise en oeuvre du nouveau dispositif de licences de télépilotes.
Le titulaire de ce poste est appelé ponctuellement à résoudre des questions complexes de nature réglementaire qui peuvent impliquer d'autres pôles. Il assure quotidiennement les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences. Cet agent assure le traitement des dossiers liés aux appareils dits « Annexe II » ;

- Participe à la rédaction et à la mise à jour des procédures MCT/PN et des formulaires associés ;

- Assure le suivi du système GEODE pour le pôle.

- Diffuse les informations d'évolution réglementaire, de mise à jour du MCT-PN (ou autres) aux référents licences des DSAC/IR ;

- Participe à la formation initiale et à la formation continue des agents des bureaux licences.

Profil - Qualification :
Connaissances :
Maîtrise des outils bureautiques
Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants
Anglais

Savoir-faire / savoir-être :
Rigueur,
Organisation,
Sens de l'analyse et de l'initiative,
Sens des relations humaines,
Qualités rédactionnelles,
Goût pour le domaine réglementaire.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110217

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1072. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1073. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1074. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1075. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1076. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1077. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1078. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1079. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1080. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et travail aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01.58.09.43.45 jean-pierre.dantart@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste nécessite de suivre la formation d'inspecteur de surveillance opérations et d'obtenir la qualification correspondante.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Contrôle technique d'exploitants hélicoptère en transport public et opérations spécialisées.

Tâches :
Dans le domaine des opérations hélicoptère (OPS), l'agent est chargé de :

De mettre en oeuvre les réglementations européennes CAT (transport public) et SPO (opérations spécialisées),
Assurer le suivi de dossiers d'exploitants. Participer au processus de surveillance. Participer à des audits,
Contribuer à la rédaction de procédures et d'outils internes pour la surveillance,
Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE,
Fournir de l'expertise aux autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC,
Contribuer à la réalisation d'actes de formation,
Fournir des avis techniques dans les domaines du pôle.

En fonction de l'évolution de l'activité du pôle, la personne recrutée pourrait être également impliquée dans le traitement de dossiers d'exploitants de drones.

Ce poste nécessite de suivre la formation d'inspecteur de surveillance opérations et d'obtenir la qualification correspondante.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
Culture générale aéronautique
Techniques aéronautiques
Règlements techniques
Techniques d'audit
Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :
Savoir animer une équipe
Avoir le sens des relations humaines
Etre autonome et avoir le sens des responsabilités
Avoir des capacités d'analyse et de synthèse
Savoir conduire des réunions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110227

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1081. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1082. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1083. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1084. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1085. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1086. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1087. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1088. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1089. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/NO/OA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/OA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUFOUR, Andy - 01.58.09.48.43 andy.dufour@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS-CAT" selon l'arrêté du 02/07/2015	
Personne remplacée : JEANNIN, Benoît	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Le pôle est chargé de :

- Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des méthodes de certification et de surveillance des compagnies aériennes avion françaises dans le domaine de la sécurité ;
- Contribuer à la certification et à la surveillance de la compagnie Air France effectuée par la DSAC/NO ;
- Assurer la certification et la surveillance des autres compagnies dont le pôle à la charge ;
- Elaborer, mettre en oeuvre et animer la politique de sécurité en matière d'autorisation, dérogations et approbations prévues par la réglementation internationale en matière de sécurité du transport par air des marchandises dangereuses lorsqu'elles ne sont pas délivrées par un organisme habilité ou par les directions interrégionales.

Tâches :
L'agent est chargé de :
- Surveillance d'Air France
Dans ses domaines de compétence, organiser et participer aux actions de surveillance de la compagnie Air France.
- Domaines d'expertise du contrôle technique
Assurer la fonction d'expert dans les domaines de la formation des personnels navigant commerciaux, des temps de vol et de repos des équipages, pour les DSAC/IR et dans les groupes internationaux.
Organiser le fonctionnement des domaines d'expertise dont il est le référent ou membre.
Piloter, dans ses domaines d'expertise, les activités liées aux risques opérationnels.
- Actions de coordination
Coordonner et élaborer les méthodes de surveillance dans ses domaines de compétence.
Conduire les dossiers ou groupes de travail affectés au pôle.
Orienter, coordonner et participer à la surveillance des compagnies françaises (avion).
Suivre les évolutions de la réglementation opérationnelle nationale et européenne.
Participer aux actions de promotion de la sécurité dans le cadre du PSE affectées au pôle.

Profil - Qualification :
SAVOIRS GENERAUX ET PRATIQUES :
Culture générale en aéronautique, appétence pour le domaine de l'aviation
Pratique du pilotage recommandée
Connaissance générales de l'organisation du contrôle technique et du fonctionnement d'une compagnie aérienne
Connaissances techniques dans le domaine des opérations avions
Maîtrise des techniques de contrôle et d'audit
Maîtrise de l'anglais

SAVOIRS AGIR :
Etre autonome
Avoir le sens des responsabilités
Savoir travailler en équipe
Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
Avoir le sens des relations humaines
Capacité rédactionnelle (Français et Anglais)

Ce poste nécessite l'obtention de la licence IOPS CAT. Des formations seront proposées à l'agent en vue de l'obtention de cette licence.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110230

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1090. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1091. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1092. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1093. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1094. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1095. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1096. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1097. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1098. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 01.58.09.45.03 sylvie.morales@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention d'une licence surveillance « Opérations » selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : HAMON, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Dans le domaine « Navigabilité » et « Opérations aériennes », l'agent a pour mission de :
- assurer la gestion de dossiers transverses à la direction Navigabilité Opérations ;
- gérer le développement des méthodes et des outils de surveillance, en coordination avec les autres pôles de la direction ;
- participer à l'évolution des formations et qualifications des agents de la Direction ;
- participer au contrôle et au pilotage de l'organisme habilité ;
- participer au pilotage des processus R5 et R8.

Tâches :
L'agent est chargé, pour le domaine « Navigabilité » et « Opérations aériennes », de :
- gérer l'élaboration des référentiels internes DSAC NO et leur diffusion ;
- participer à la surveillance des opérateurs aériens en tant qu'IOPS ;
- gérer des dossiers transverses à la direction NO en coordination avec les autres pôles (par exemple : drones, mise en oeuvre NCC, NCO, travail aérien, etc) ;
- participer à la définition des contenus des formations, des compétences et des critères de qualifications des personnels ;
- participer à la supervision d'OSAC ;
- apporter son expertise en matière d'activités réglementaires (GT, réunions de standardisation AESA) ;
- participer au pilotage des processus R5 et R8 ;
- contribuer à la mise à jour du site Internet DGAC et de GEODE.

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance DSAC, dans le domaine «Opérations».

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques :
Connaissance de l'ensemble de la réglementation relative à son domaine
Connaissances des exigences en matière de système qualité
Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
Connaissances du milieu aéronautique, industriel, associatif et professionnel dans son domaine
Connaissance des outils et méthodes dans son domaine
Connaissance des risques des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) et du plan de surveillance de l'Etat (PSE)
Connaissance générale de l'organisation de la DSAC, de ses missions, des méthodes et outils transverses

Savoirs agir :
Capacité d'analyse et de synthèse et de rédaction
Capacité à s'exprimer clairement en public
Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral
Savoir gérer des projets

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110231

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1099. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1100. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1101. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1102. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1103. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1104. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1105. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1106. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1107. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 01.58.09.45.03 sylvie.morales@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance DSAC, dans le domaine "Opérations" (IOPS) selon l'arrêté du 02/07/2015.

Personne remplacée : ROZEC, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Dans le domaine « Opérations aériennes », l'agent a pour mission de :
- Piloter les évolutions du référentiel du processus R5,
- Assurer la fonction de référent national du processus R5,
- Participer à la définition du contenu des formations, les compétences et les critères de qualifications des personnels.

Tâches :
L'agent est chargé, pour le domaine « Opérations aériennes », de :
- Animer les groupes de travail avec les DSAC-IR relatifs au référentiel interne DSAC.
- Participer à la surveillance des opérateurs aériens en tant qu'IOPS.
- Apporter son support en matière d'activités réglementaires (Groupes de travail réglementaires, réunions de standardisation AESA,).
- Contribuer à l'administration de GEODE pour le processus R5.

Plus généralement, l'agent est chargé de :
- Apporter un support au pilote du processus R5 pour l'établissement des tableaux de bord quadrimestriels, la réalisation des revues de processus, le suivi global des actions, la gestion des suites des audits internes/externes, les travaux sur le référentiel et les outils.
- Participer à l'évolution des formations et qualifications.

Profil - Qualification :
Savoir généraux et pratiques :
Connaissance de l'ensemble de la réglementation relative à son domaine
Connaissances des exigences en matière de système qualité
Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
Connaissances du milieu aéronautique, industriel, associatif et professionnel dans son domaine
Connaissance des outils et méthodes dans son domaine
Connaissance des risques des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) et du plan de surveillance de l'Etat (PSE)
Connaissance générale de l'organisation de la DSAC, de ses missions, des méthodes et outils transverses

Savoirs agir :
Capacité d'analyse et de synthèse.
Capacité de rédaction.
Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110233

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1108. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1109. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1110. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1111. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1112. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1113. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1114. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1115. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1116. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 muriel.belzunce@aviation-civile.gouv.fr GUICHENEY, Gilbert - 0158093903 gilbert.guicheney@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : CHOPIN, Florence	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
- Assurer la gestion du référentiel interne du pôle licence. (procédures et formulaires)
- Assurer le suivi de la boîte fonctionnelle du pôle licences recevant les questions des navigants.

Tâches :

- Participer aux réflexions sur les évolutions réglementaires en cours et prendre en compte celles qui ont un impact sur les procédures du MCT-PN relatives aux licences des Personnel Navigant et sur les formulaires associés;
Animer le groupe de travail sur le MCT-PN avec les référents et inspecteurs séniors des DSAC/IR pour la mutualisation de la création/mise à jour des procédures/formulaires;
Gérer les mises à jour des procédures/formulaires et assurer la mise en ligne sur Géode pour les procédures et sur internet pour les formulaires.

- Répondre aux demandes des navigants sur la boite fonctionnelle licences-navigants@aviation-civile.gouv.fr
Assurer la mise à jour de la rubrique FAQ (Questions Fréquentes) du site internet en fonction de la récurrence des questions reçues.

- Gérer les campagnes d'écoute clients en collaboration avec les DSAC/IR, dans le cadre du processus qualité R4.
Participer à la démarche qualité du processus R4.

- Assurer le relai avec le service Web pour la mise sur le site internet des documents/ informations relatives à la direction PN.

- Intervenir lors des stages de formation initiale et continue des agents des services des licences pour former au référentiel documentaire interne et aux outils;
En cas de besoin le titulaire de ce poste peut être ponctuellement appelé à participer à d'autres tâches du pôle. En effet une certaine polyvalence des agents est indispensable, compte tenu des obligations liées aux activités opérationnelles
de ce pôle envers les usagers.

Profil - Qualification :
Règlementation du domaine (Connaissance générales)
Procédures (Connaissance générales)
Interlocuteurs du domaine (Environnement DSAC)
Outils informatique (word, excell, outils DGAC)
Bonne capacité rédactionnelle

A acquérir sur le poste :
Connaissance détaillée des parties pertinentes de la réglementation propre aux titres des navigants

Connaissance des procédures liées aux activités principales

Connaissances informatiques à acquérir sur le poste : adobe pro reader, outil d'écoute client.

Savoir être/savoir faire :
Sens de l'analyse
Esprit de synthèse et d'équipe
Capacité d'adaptation

Sens des relations humaines
Etre autonome
Sens de l'organisation et des responsabilités

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110234

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1117. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1118. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1119. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1120. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1121. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1122. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1123. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1124. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1125. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 01.58.09.45.03 sylvie.morales@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance DSAC, dans le domaine "Opérations" (IOPS) selon l'arrêté du 02/07/2015.

Personne remplacée : BRUSSOLO, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Dans le domaine « Opérations aériennes », l'agent a pour mission de :
- Piloter les évolutions du référentiel du processus R5,
- Assurer la fonction de référent national du processus R5,
- Participer à la définition du contenu des formations, les compétences et les critères de qualifications des personnels.

Tâches :
L'agent est chargé, pour le domaine « Opérations aériennes », de :
- Animer les groupes de travail avec les DSAC-IR relatifs au référentiel interne DSAC.
- Participer à la surveillance des opérateurs aériens en tant qu'IOPS.
- Apporter son support en matière d'activités réglementaires (Groupes de travail réglementaires, réunions de standardisation AESA,).
- Contribuer à l'administration de GEODE pour le processus R5.

Plus généralement, l'agent est chargé de :
- Apporter un support au pilote du processus R5 pour l'établissement des tableaux de bord quadrimestriels, la réalisation des revues de processus, le suivi global des actions, la gestion des suites des audits internes/externes, les travaux sur le référentiel et les outils.
- Participer à l'évolution des formations et qualifications.

Profil - Qualification :
Savoir généraux et pratiques :
Connaissance de l'ensemble de la réglementation relative à son domaine
Connaissances des exigences en matière de système qualité
Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
Connaissances du milieu aéronautique, industriel, associatif et professionnel dans son domaine
Connaissance des outils et méthodes dans son domaine
Connaissance des risques des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) et du plan de surveillance de l'Etat (PSE)
Connaissance générale de l'organisation de la DSAC, de ses missions, des méthodes et outils transverses

Savoirs agir :
Capacité d'analyse et de synthèse.
Capacité de rédaction.
Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110243

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1126. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1127. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1128. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1129. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1130. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1131. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1132. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1133. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1134. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 muriel.belzunce@aviation-civile.gouv.fr GUICHENEY, Gilbert - 0158093903 gilbert.guicheney@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ALBANHAC, Morgane	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Administrateur de la base de données SIGEBEL.

Tâches :
Assurer la maitrise d'ouvrage de la base de données informatique dédiée à la gestion des titres des personnels navigants SIGEBEL :

Tâches en collaboration étroite avec la DSI :
Proposer au prestataire chargé de la maintenance de SIGEBEL les évolutions nécessaires de l'application à la suite notamment de changements réglementaires.

Tâches propres :
Répondre aux interrogations et demandes des utilisateurs de SIGEBEL :
- les agents des services des licences des DSAC/IR et de l'échelon central,
- les personnels navigants (utilisation du compte navigant, examinateur).

Participer aux réflexions sur les évolutions réglementaires en cours et prendre en compte celles qui ont un impact sur l'application SIGEBEL ;

Animer le groupe des utilisateurs de SIGEBEL en DSAC/IR ;

Participer à l'évolution des procédures/formulaires du MCT-PN notamment pour la fourniture des consignes de saisie et des copies d'écran ;

Etablir des statistiques (à l'occasion notamment du rapport annuel d'activités de la direction) et élaborer des requêtes informatiques pour répondre à certaines demandes et études ponctuelles ;

Intervenir lors des stages de formation initiale et continue pour former à l'utilisation de l'application SIGEBEL les agents des services des licences ;

Elaborer et diffuser des guides d'utilisation.

En cas de besoin, le titulaire de ce poste peut être ponctuellement appelé à participer à d'autres tâches du pôle. En effet une certaine polyvalence des agents est indispensable, compte tenu des obligations liées aux activités opérationnelles de ce pôle envers les usagers.

Profil - Qualification :
Règlementation du domaine (Connaissance générales)
Procédures (Connaissance générales)
Interlocuteurs du domaine (Environnement DSAC)
Outils informatique (word, excell, outils DGAC)
Bonne capacité rédactionnelle
Connaissances informatiques préalables souhaitées ou à acquérir par formation externe : système de gestion de base de données relationnel SGBD, maîtrise d'ouvrage

A acquérir sur le poste :
Connaissance détaillée des parties pertinentes de la réglementation propre aux titres des navigants
Connaissance des procédures liées aux activités principales
Connaissance de l'outil métier SIGEBEL

Savoir faire/ Savoir être :

Sens de l'analyse et esprit de synthèse
Sens des responsabilités et des relations humaines
Capacité d'adaptation
Sens de l'organisation

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110251

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1135. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1136. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1137. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1138. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1139. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1140. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1141. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1142. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1143. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de surveillance*DS-NE/ADT/ANA/NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/ADT/ANA/NA Subdivision Navigation Aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/ADT/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr SCHMITT, Marie-Elisabeth - 03.88.59.63.84 marie-elisabeth.schmitt@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015 modifié

Personne remplacée : TRARIEUX, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110251 du 12/02/19

Tâches :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DSAC/NORD-EST/SR/ANA/NA

Auditeur Navigation Aérienne
Participe à la saisie et au suivi des évènements régionaux dans la base ECCAIRS
Participe aux actions de surveillance AFIS et SNA dans la zone de compétence de la DSAC NE
Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance
Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :
Sens des responsabilités
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains
Capacité à rédiger des rapports
Déplacements à prévoir

Qualifications :
Méthodes de certification des prestataires de service navigation aérienne
Techniques d'audit
Etudes de sécurité
Connaissance des méthodes de gestion du trafic aérien

Conditions particulières :
Formations spécifiques des domaines concernés (référentiel NA, Techniques d'audit) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir la licence et les qualifications nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110252

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1144. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1145. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1146. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1147. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1148. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1149. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1150. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1151. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1152. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de surveillance*DS-NE/ADT/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/ADT/ANA/AER Subdivision Aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/ADT/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015 modifié

Personne remplacée : GUILLEC, Morgane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines des services (SSLIA, péril animalier), des infrastructures des aérodromes et des hélistations, de l'exploitation et de l'organisation (notamment sur les aérodromes certifiés).
Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE
Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités
Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Aptitude à gérer les conflits
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
Savoir rédiger des rapports
Déplacements à prévoir

Prestations :

Conditions particulières :
Formations spécifiques (OPS-INFRA, EB, OPS-SERVICE, Hélistations, EISA, OR) souhaitées ou à effectuer dés affectation pour obtenir les habilitations nécessaires dans les domaines qui seront confiés à l'agent.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110253

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1153. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1154. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1155. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1156. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1157. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1158. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1159. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1160. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1161. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Adjoint au Chef de division*DS-NE/ADT/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/ADT/TA Division Transport Aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au Chef de division*DS-NE/ADT/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.69.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr DOPPLER, Philippe - 03.88.59.64.89 philippe.doppler@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015 modifié

Personne remplacée : AIT EL MAHJOUB, Lahouceine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110253 du 12/02/19

Définition :
Assiste le chef de division dans l'encadrement de la division, et par délégation, assure la suppléance du chef de division en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci

Tâches :
Participe à l'instruction des dossiers relatifs à la délivrance et au maintien des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées, de la surveillance continue des exploitants certifiés et organise la réalisation des contrôles techniques d'exploitation sur les aérodromes des aéronefs français et étrangers

Travaille en coordination avec les autres services concernés par le domaine (OSAC, DSAC/NO, OCV, PEPN, division aviation générale), suit les évolutions techniques et réglementaires, et contribue au fonctionnement du système de management de la DSAC

Assiste plus particulièrement le chef de division dans :
- l'élaboration des plans de surveillance annuels des opérateurs de transport aérien public qui dépendent de la DSAC/NE
- la réalisation d'audits et de contrôle des exploitants, puis du suivi des actions correctives résultantes le cas échéant
- la vérification des rapports d'audits et d'inspection réalisés
- l'examen des demandes d'approbation et leur délivrance
- la planification et le suivi des contrôles techniques d'exploitation et de leur validation
- le suivi des indicateurs et la tenue à jour de la base de données relative à la notification des incidents dans le domaine du transport aérien
- l'accompagnement des opérateurs de transport aérien

Peut être amené à :
- participer à des audits complexes ou mutualisés à la demande de la DSAC/NO ou d'autres DSAC/IR dans le cadre d'une contribution équitable au plan de surveillance national des opérateurs de transport aérien public
- participer aux contrôles techniques d'exploitation le cas échéant
- participer à des groupes de travail à l'initiative de la DSAC/NO
- participer ou mener des études et expertises liées à l'exploitation des aéronefs en transport aérien

Profil - Qualification :
Connaissance de la réglementation AIROPS et des procédures élaborées par la DSAC/NO dans les domaines opérationnels, de navigabilité et d'entretien
Connaissance des techniques d'audit
Sens des responsabilités
Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110254

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1162. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1163. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1164. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1165. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1166. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1167. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1168. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1169. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1170. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Chef de division*DS-NE/ADT/ANA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/ADT/ANA Division Aéroports et Navigation Aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-NE/ADT/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christin.burgun@aviation-civile.gouv.fr MARTY, Christian - 03.88.59.64.52 christian.marty@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BURGUN, Christian	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110254 du 12/02/19

Définition :
Anime et encadre les activités de la division.
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC NE
Est responsable du pilotage, de la tenue des revues de son processus, et de la mise en oeuvre des actions préventives et correctives de son processus
Déploie et met en oeuvre les objectifs stratégiques définis par la direction
Contribue à la gestion des incidents notifiés par les opérateurs
Participe à la permanence de direction de la DSAC-NE.
Participe à la définition et à l'animation de la boucle PSE locale

Tâches :
Encadre les personnels de la division et coordonne les activités des subdivisions.

Domaine aéroports :
Organise la surveillance des aérodromes du domaine de compétence de la DSAC-NE et participe à la démarche nationale de certification des aéroports
Met en oeuvre au niveau local la surveillance continue des aéroports certifiés de la DSAC-NE ainsi que le suivi de leurs changements
Organise le contrôle de l'exécution des missions de SSLIA et de prévention du péril animalier
Suit et traite les évènements de sécurité du domaine

Domaine Navigation aérienne :
Participe à la démarche de certification nationale des prestataires de services de la navigation aérienne
Met en oeuvre au niveau local la surveillance continue des prestataires de services de la navigation aérienne (AFIS) de la DSAC-NE.
Participe à la supervision de la sécurité des changements apportés au système ATM
Suit et traite les évènements de sécurité du domaine

Profil - Qualification :
Connaissances de la réglementation nationale et internationale des domaines aéroportuaires et navigation aérienne
Connaissance des systèmes et installations de la navigation aérienne
Connaissance des techniques d'audit

Aptitudes professionnelles :
Sens des responsabilités
Qualités de management et d'organisation
Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Capacité à rédiger des rapports

Prestations :
Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110255

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1171. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1172. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1173. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1174. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1175. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1176. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1177. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1178. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1179. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de surveillance*DS-NE/ADT/AG/PN
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/ADT/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/ADT/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTINI, Luc - 03.88.59.64.79 luc.martini@aviation-civile.gouv.fr LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 2 juillet 2015).
Domaine : Personnel navigant / Spécialité : Licences PN, organismes de formation PN

Personne remplacée : BOULFROY, Benjamin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD-EST/SR/AG/PN

Exerce au sein de la subdivision personnels navigants
Assure de façon autonome la gestion ou l'instruction des dossiers dans le domaine de personnel navigant et de la formation aéronautique

Tâches :
Gestion des titres aéronautiques de personnels navigants
Instruction des demandes d'examen en vol du PN non professionnel
Gestion des examinateurs
Suivi des examens théoriques du personnel navigant
Délivrance, renouvellement des certificats de plieur de parachute de sauvetage
Surveillance des organismes de formation
Participe au suivi des évènements de sécurité
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :
-Très bonne connaissance de la réglementation relative aux licences PN
-Maîtrise des outils bureautiques spécifiques
-Anglais souhaité
-Technique d'audit
- Permis de conduire souhaité

-Savoir évoluer dans un domaine technique
-Savoir travailler en équipe
-Qualité relationnelle avec le public
-Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation
-Qualité de réserve et sens de la confidentialité
-Savoir rédiger des courriers administratifs

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110257

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1180. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1181. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1182. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1183. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1184. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1185. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1186. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1187. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1188. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Chef de division*DS-NE/ADT/RDD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/ADT/RDD Division Régulation économique et Développement Durable (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-NE/ADT/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en régulation économique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.00 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr MARTY, Christian - 03.88.59.64.52 christian.marty@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ZETLAOUI, Aline	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Anime et encadre les activités de la division.
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC NE
Est responsable du pilotage, de la tenue des revues de son processus, et de la mise en oeuvre des actions préventives et correctives de son processus
Déploie et met en oeuvre les objectifs stratégiques définis par la direction
Contribue à la gestion des incidents notifiés par les opérateurs
Participe à la permanence de direction de la DSAC-NE

Tâches :
Encadre les personnels et coordonne les activités de la division en charge :
- de suivre et de coordonner les questions relatives à l'environnement en coordination avec les autorités et les opérateurs ;
- des études, de l'élaboration et du suivi des documents de planification des aérodromes (PSA, PEB, PGS) ;
- des questions relatives à l'urbanisme et aux projets d'aménagement ou de construction hors des aérodromes ;
- de l'instruction des dossiers de création et d'aménagement des aérodromes et autres infrastructures aéronautiques et de construction sur les aérodromes.
- du suivi économique, financier et juridique des exploitants d'aérodromes et des transporteurs aériens ;
- de la vérification de la régularité des aides accordées aux transporteurs aériens ;
- des questions relatives au domaine public aéronautique et à la gestion foncière du patrimoine de l'Etat ;
- de la délivrance des licences d'exploitation de transporteur aérien et des autorisations associées ;
- de la préparation et du suivi des liaisons aériennes avec obligations de service public ;
- des études économiques relatives au transport aérien ;
- du suivi des questions relatives à la coordination des horaires des aéroports ;
- de l'analyse des programmes d'exploitation des transporteurs ;
- de la délivrance et du suivi des agréments d'assistance en escale ;
- de la coordination et du suivi des budgets relevant de la taxe d'aéroport ;
- de l'organisation et du suivi de la concertation avec les usagers sur l'utilisation des espaces aériens ;
- du suivi et de l'instruction des dossiers d'attribution de licences d'utilisation des fréquences VHF (LUF) pour les prestataires autres que le SNA ;
- du suivi de l'information aéronautique des aérodromes non dotés d'un prestataire et préparation dossier de publication de l'information aéronautique permanente ;

Profil - Qualification :
Connaissances de la réglementation nationale et internationale des domaines aéroportuaires.
Connaissances en droit administratif, environnemental et domanial.
Connaissances en analyse financière
Connaissance des techniques d'audit

Aptitudes professionnelles :
Sens des responsabilités
Qualités de management et d'organisation
Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Capacités rédactionnelles

Prestations :
Multiplicité des interlocuteurs et sollicitations fréquentes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110258

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1189. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1190. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1191. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1192. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1193. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1194. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1195. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1196. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1197. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Chef de subdivision*TFFR/CA/INST
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/AG TFFR/CA/INST Pointe à Pitre - Subdivision instruction (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*TFFR/CA/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ANGE, Patrick - 0590 482 002 patrick.ange@aviation-civile.gouv.fr REITZ, David - 0590 482 101 david.reitz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Logement possible dans le parc de l'Etat selon disponibilité.	
Personne remplacée : ORDY, Dominique	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
MISSION : Animer la subdivision

Définition du poste :
Encadre les personnels de la subdivision et supervise le travail à effectuer pour la formation initiale, et continue
Rédige le bilan annuel de sa subdivision
Assure l'intérim du chef de la division
Participe à l'astreinte opérationnelle
Est responsable de la formation du Service Exploitation
Elabore et organise le programme de formation des nouveaux contrôleurs affectés sur la plate-forme
Organise et participe aux commissions de qualification et en coordonne le suivi
Organise et assure le suivi du renouvellement de qualification
Participe aux nominations des chefs de quart et des examinateurs
Organise et assure le suivi des vols de familiarisation
Participation à l'organisation de la formation à l'anglais
Participe au CT local

Profil - Qualification :
RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT:
- il est membre des CLS Exploitation ;
- il participe au suivi sécurité ;
- il met en oeuvre les actions préventives et correctives ;
- il assure la réalisation des bilans et publications ;
- il participe aux procédures de retour d'expérience ;
- il met en oeuvre les procédures systèmes de management s'applicant à ses activités.

COMPETENCES :
Techniques de base :
Organisation des services CA
Connaître les règles de fonctionnement
Connaître la réglementation de la CA
Connaître les statuts des ICNA en matière de formation
Savoir animer une action de formation
Savoir contrôler ses connaissances
Connaître les techniques pédagogiques
Pratiquer l'anglais couramment
Savoir expliquer clairement
Savoir animer une équipe
Savoir définir des objectifs et suivre leur réalisation

QUALITES REQUISES :
sens des relations humaines
Faire preuve de pédagogie
Capacité d'écoute et de mobilisation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110259

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1198. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1199. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1200. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1201. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1202. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1203. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1204. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1205. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1206. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*SOCA/CA/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/BRIA Cayenne / Félix Eboué - BRIA (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*SOCA/CA/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEUILLY, Marie-Line - 0594 35 93 07 marie-line.leuilly@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat	
Personne remplacée : RENARD, Raymond	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
AGENT BRIA - SNA AG CAYENNE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :
° Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
° Fonction BNI : Rédaction, contrôle, émission et diffusion des NOTAM
° Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
° Traite les FDO via CACAO
° Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
° Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation aéronautique de l'aérodrome et toute la zone de couverture aéronautique nationale et internationale du BRIA
° Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident pour la zone de responsabilité du BRIA
° Assure les PIO/PIA - Participe aux opérations SAR
° Renseigne le PV journalier
° Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
° Traite les détections de balises relayées par le CROSS/AG
° Rend compte des dysfonctionnements
° Recueille et transmet toute information relatives aux incidents plateformes
° Assure le suivi et traitement des messages RSFTA reçus
° Applique les consignes opérationnelles en vigueur
° Participe à la formation

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :
Organisation des services CA :
Connaître les règles de fonctionnement de la CA
Connaître la réglementation de la CA
Savoir expliquer les procédures
Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA
Communication :
Pratiquer l'anglais
Fourniture de l'information aéronautique
Gestion aéroportuaire :
Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :
Esprit d'équipe
Faire preuve de réactivité
Disponibilité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110262

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1207. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1208. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1209. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1210. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1211. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1212. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1213. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1214. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1215. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/PN
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN Direction technique - Personnels navigants (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUICHENEY, Gilbert - 01.58.09.39.03 gilbert.guicheney@aviation-civile.gouv.fr GUYOMARC'H, Marie-Agnès - 01.58.09.42.70 marie-agnes.guyomarch@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance - spécialité "Licences PN" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Représentant de / Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les systèmes d'information du domaine PN.

Tâches :
Sous l'autorité du Directeur technique PN l'agent :
. Contribue à l'élaboration des spécifications techniques et fonctionnelles des SI du domaine PN et de leurs évolutions ;
. Réalise les tests fonctionnels ou supervise leur réalisation, selon les SI ;
. Participe aux comités de pilotage et aux réunions des groupes d'utilisateurs et autres réunions techniques ou de suivi des SI du domaine PN ;
. Participe au maintien en conditions opérationnelles des SI du domaine PN ;
. Contribue à l'administration des SI du domaine PN ;
. Contribue à la formation des utilisateurs internes et externes ;
. Assure la coordination des différents projets en cours relatifs aux SI du domaine PN ;
. Propose les options d'urbanisation des SI existants et d'intégration / de modularisation des outils qui doivent ou devront communiquer entre eux ;
. Recense et exprime les besoins (notamment utilisateurs) de la DSAC/PN s'agissant des SI transverses de la DSAC (projet Météor, futur Signal, etc.) ;
. Contribue, pour le domaine PN, à la mise en oeuvre des SI transverses de la DSAC.

Dans un premier temps, la fonction de AMOA sera principalement consacrée au projet ArchiMED (SI domaine médical). Sur ce SI, outre les tâches susmentionnées, l'agent devra :
. Contribuer à assurer la qualité de la reprise des données depuis Sigebel et Sicomed,
. Initialiser le SI (mise en place des référentiels et des nouveaux processus) en vue de sa mise en service,
. Assurer les formations des agents de la DSAC/PN, des AME et des AeMC au nouveau SI

L'agent est en relation directe avec les pôles de la DSAC/PN (EPN, EXA, FOR, LIC, MED). En liaison avec les chefs de pôle, il a des relations fonctionnelles directes avec les agents chargés des différents SI dans le domaine PN (notamment les chefs de projet).
Au sein de la DSAC/PN, l'agent est le principal interlocuteur de la MSI de la DSAC.
L'agent a des relations régulières avec la DSI et les prestataires externes de SI dans le domaine PN.

Profil - Qualification :
Connaissances :
Connaissance générale aéronautique
Connaissance des réglementations applicables dans le domaine des personnels navigants
Connaissance des SI / formation supérieure en informatique (et goût pour l'informatique)
Capacité à rédiger des documents techniques de niveau expert (par exemple : spécifications fonctionnelles)
Capacité à concevoir et à dispenser des formations

Le maintien de la pratique du pilotage (licence PPL(A)) serait un plus.

Savoir faire / Savoir être :
Esprit d'analyse et de synthèse
Esprit d'initiative et d'équipe
Sens des relations humaines
Capacité d'adaptation
Capacité d'organisation
Sens des responsabilités
Sens des relations humaines
Maîtrise de l'anglais

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110267

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1216. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1217. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1218. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1219. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1220. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1221. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1222. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1223. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1224. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chef de division*DS-SE/ADT/ANA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/ANA Division Aéroports et Navigation Aérienne (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-SE/ADT/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle

Renseignement complémentaire : FULCRAND-VINCENT, Valérie - 0442337558

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance et de qualifications du domaine AER ou NA selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015

Personne remplacée : NICOLAS, Ivan-David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de division

Il est chargé de l'organisation et du suivi:

- dans le domaine « aéroports » des opérations relatives à l'homologation des pistes des aérodromes, à certification d'un exploitant d'aérodrome et à la surveillance continue des exploitants notamment le suivi des changements,

- dans le domaine de la navigation aérienne, des actions de surveillance de la sécurité.

Il anime les équipes exerçant des actions de surveillance,

Il planifie les opérations d'homologation de piste et de leur suivi,

Il prépare la délivrance des certificats de sécurité des exploitants aéroportuaires et des certificats des organismes AFIS,

Il planifie les opérations de surveillance des exploitants d'aérodromes et des AFIS de la DSAC-SE,

Il participe ponctuellement aux activités de surveillance dans le domaine aéroports et navigation aérienne y compris pour des audits mutualisés,

Il prépare les revues locales du processus qualité R3 et R6,

Il participe au tour d'astreinte de direction de la DSAC-SE.

Profil - Qualification :

Connaissances approfondies :

- du référentiel réglementaire,
- des processus de surveillance des aérodromes et de la navigation aérienne,
- des outils bureautiques, notamment Q PULSE.

Connaissances :

- des dispositions de l'annexe 14 OACI

Aptitudes :

- Sens des responsabilités,
- Qualité de management et d'organisation,
- Expérience dans la gestion des ressources humaines et des projets,
- Aptitude au travail en équipe avec déplacements fréquents.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110269

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1225. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1226. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1227. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1228. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1229. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1230. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1231. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1232. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1233. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-ASS SUB*SOCA/SUB/EXPL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/AG SOCA/SUB-EXPL Cayenne / Félix Eboué - Subdivision Exploitation (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 ASS SUB*SOCA/SUB/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	ROBERT, Guillaume - 0594359304 guillaume.robert@aviation-civile.gouv.fr DANLOUX, Frédéric - 0594359395 frederic.danloux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Logement possible dans le parc de l'Etat selon disponibilité.	
Personne remplacée : FILAROWICZ, José	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Assister le Chef de Sub Exploitation dans l'ensemble des tâches relatives à la QS et aux Etudes.
ACTIVITES DU POSTE
Sous l'autorité du chef de subdivision Exploitation
- Encadre le spécialiste QS, coordonne le travail à effectuer
- Assurer l'intérim du chef de la subdivision exploitation
- Participe à l'astreinte opérationnelle
- Encadre le détaché projet du centre.

Dans le domaine des études
- Instruit les dossiers d'études de procédures d'espaces et de trajectoires
- Participe à l'instruction des dossiers d'études relatifs aux évolutions des moyens techniques
- Est chargé du suivi de la réglementation et de son application
- Assure le traitement des dossiers environnement de la plate-forme
- S'assure du bon déroulement des études de sécurités nécessaires et du renseignement de la base de données SPIRIT
- Peut piloter certains projets du centre
Dans le domaine de la qualité de service
- Met en oeuvre la qualité de service et l'analyse des incidents de la CA
- Assurer le suivi des REX
- Participe à l'élaboration des COT/COP

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT
Dans son domaine, et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique :
- supervise le recueil et le traitement des évènements sécurité
- vérifie le tableau de suivi sécurité CA
- renseigne les indicateurs sécurité pertinents pour son domaine
- participe au processus de retour d'expérience pour les évènements les plus significatifs
- peut participer aux CLS Exploitation et aux CLS Techniques
- participe aux suivis sécurités
- assure le suivi des dossiers environnement et prépare les lettres de réponses aux plaignants
- met en oeuvre les procédures système de management s'appliquant à ses activités

Profil - Qualification :
COMPETENCES
Techniques de base
- Connaître :
  * les règles de fonctionnement de l'organisme
  * les règles de fonctionnement d'un aéroport
  * la règlementation de la CA
  * les statuts des personnels
- Pratiquer l'anglais couramment
- Savoir expliquer et rédiger clairement
- Mettre en oeuvre la gestion des effectifs

Qualités requises
- Sens des responsabilités
- Gérer les sollicitations fréquentes et imprévues
- Dynamisme
- Ouverture d'esprit

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110270

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1234. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1235. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1236. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1237. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1238. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1239. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1240. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1241. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1242. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de surveillance*DS-AG/ADT/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/ADT/ANA/AER Subdivision Aéroports (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-AG/ADT/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRIERES, Jean-Pierre - 05 96 55 63 16 jean-pierre.barrieres@aviation-civile.gouv.fr BAZILE, Eddy-Michel - 05 96 55 60 08 eddy.bazile@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : FONTES, Sébastien	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Basé au siège de la DSAC-AG à Fort de France et placé sous l'autorité du chef de la subdivision Aéroports, assure les missions d'inspecteur de surveillance aérodrome dans ses domaines de compétence principalement en Martinique, mais peut être appelé à intervenir également en Guyane et en Guadeloupe.

Tâches :
Surveillance des exploitants d'aérodromes en matière :
- d'homologation et d'exploitation
- de suivi de la certification française et européenne
- d'analyse des dossiers changements (audit EISA)
- d'énergie et de balisage.
Surveillance des exploitants d'hélistations en matière de suivi d'homologation et de balisage.

Profil - Qualification :
Savoir-faire
Maitrise de l'anglais
Communiquer à l'oral
Rédiger
Travailler en équipe

Savoir être
Sens de l'analyse
Esprit de synthèse
Capacité d'adaptation
Sens des relations humaines

Connaissances
Maîtrise du référentiel réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC et OR
Techniques d'inspection et d'audit

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Aérodromes/spécialité AER" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017" et nécessite des déplacements fréquents dans les trois départements de la DSAC-AG.

Nécessité d'obtenir les qualifications auditeur OPS-infra, auditeur OR, auditeur EISA, auditeur Hélistation.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110276

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1243. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1244. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1245. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1246. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1247. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1248. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1249. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1250. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1251. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chargé d'affaires*DS-AG/ADT/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/ADT/TA Division Transport Aérien (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/ADT/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DETIENNE, Jean-François - 05 96 55 60 27 jean-francois.detienne@aviation-civile.gouv.fr BAZILE, Eddy-Michel - 05 96 55 60 08 eddy.bazile@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : RANDE, Erwan	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110276 du 12/02/19

Définition :
Chargé d'affaires dans le domaine surveillance des opérations aériennes - DSAC/AG

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

Tâches :
Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées.
Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles, en Guyane et à Saint-Pierre et Miquelon.
Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes.
Peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation complémentaire adaptée.

Profil - Qualification :
Connaissances :
Connaissance de la règlementation relative aux opérations aériennes de transport public
Connaissance de l'exploitation des aéronefs
Techniques d'inspection et d'audit
Maîtrise de l'anglais oral et écrit
Expérience du pilotage appréciée

Savoir-faire :
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Maîtrise des outils informatiques
Sens des responsabilités

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).
Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, délivrée après le suivi d'une formation théorique (6 semaines et plus) et pratique (en DSAC Antilles-Guyane).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110278

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1252. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1253. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1254. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1255. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1256. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1257. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1258. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1259. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1260. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chef de subdivision*DS-SE/ADT/ANA/SNA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/ANA/SNA Subdivision Surveillance et Navigation Aérienne (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/ADT/ANA/SNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 0442337605 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 0442337558

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance et de qualifications dans le domaine Navigation aérienne selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015. TSEEAC 2ème qualif

Personne remplacée : LAFITTE, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Chef de subdivision navigation aérienne

Le candidat retenu sera principalement chargé au sein de la division aéroports et navigation aérienne des missions relatives à la surveillance des prestataires de service de navigation aérienne (PSNA) et à l'approbation des procédures de vol, ainsi qu'à la surveillance des prestataires STAP /PCL, dans le périmètre géographique de la DSAC-SE. Il pourra être amené à assurer la certification de nouveaux organismes AFIS situés dans ce périmètre.

Il animera la subdivision navigation aérienne. A ce titre, il participera aux revues locales du processus qualité R6 et assurera le suivi des indicateurs et des objectifs LEP relevant de ce processus. Il assurera aussi le suivi des demandes de qualifications d'agents AFIS.

Il assurera ses missions dans le cadre des procédures du MCT-NA, notamment quant au suivi des événements de sécurité, à l'évaluation des risques (RBO), à la définition et au suivi du plan de surveillance, au suivi des plans d'actions correctives ou au suivi des changements notifiés par les PSNA surveillés.

Il contribuera à l'évolution des procédures du MCT-NA ainsi qu'à la définition des modalités de mise en oeuvre des évolutions réglementaires (IR ATM-ANS, notamment).

En fonction des qualifications détenues associées à sa licence de surveillance, il pourra être désigné comme correspondant ANS dans le cadre de suivi des études de sécurité de la DSNA et pourra également participer à des audits de prestataires de navigation aérienne (AFIS/DSNA).

Dans ce contexte, il pourra être amené à assurer le suivi d'actions correctives et préventives de la DSNA dans le cadre fixé par la DSAC-ANA.

N.B : poste susceptible d'évoluer dans l'hypothèse de la mise en oeuvre d'une réorganisation de la DSAC/SE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la navigation aérienne
- Connaissance des différents métiers de la navigation aérienne
- Processus de réalisation R6 de la DSAC, notamment les actions relatives à la certification et la surveillance des PSNA
- Techniques d'inspection et d'audit
- Techniques de management d'une équipe
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation des outils d'aide à la réalisation du processus (Q-Pulse)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :
- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions
- Sens de l'organisation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110279

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1261. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1262. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1263. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1264. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1265. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1266. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1267. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1268. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1269. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Chargé de projet*C-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*C-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MATHIEU, Benoît - 04.42.33.78.55 benoit.mathieu@aviation-civile.gouv.fr LACOMBE, Arnaud - 04.42.33.77.67 arnaud.lacombe@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Poste à horaires de bureau	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110279 du 12/02/19

Définition :
Chargé de projet 4F rattaché au Chef de Programme 4F du Service Exploitation

MISSIONS :
Agent chargé plus particulièrement de la réalisation de certaines activités techniques du projet 4F en vue de la Mise en Service Opérationnelle de 4-Flight au CRNA-SE. Des activités de pilotage et de gestion de tâches pourront en outre lui être confiées, y compris en ce qui concerne des activités transverses aux service exploitation et technique.
Il sera intégré à l'équipe projet 4F du CRNA-SE et travaillera sous la responsabilité du chef de programme 4F du Service Exploitation pour les activités relevant de ce service ou sous la responsabilité du chef de projet induit 4F au CRNA-SE pour les activités transverses aux services exploitation et technique.

Le chargé de projet participera aux activités suivantes :
- Configuration du système Coflight ;
- Toutes activités de paramétrage (cartes, synoptiques, outils dédiés ...) ;
- Réception des versions industrielles au CRNA-SE ;
- Participation aux phases de test et d'évaluation des versions industrielles jusqu'à la mise en service ;
- Contribution au dossier Transformation notamment pour les aspects techniques ;
- Préparation et réalisation des UOP ;
- Activité « safety » ;
- En collaboration avec le chef de programme 4F, gestion des activités 4F au SE et coordination des activités de l'ensemble des contributeurs SE.

Il pourra être amené à participer à d'autres activités, notamment dans la phase de transition vers la mise en service.

Profil - Qualification :
- Connaissance des systèmes de la navigation aérienne et du contrôle aérien ;
- Connaissance des techniques de gestion de projet et de leur mise en application ;
- Esprit d'analyse, rigueur, méticulosité, capacité d'organisation ;
- Capacité d'écoute et d'anticipation des problèmes ;
- Capacité d'évaluation de la situation et des risques ;
- Forte motivation ;
- Animation d'équipe, savoir communiquer.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110281

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1270. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1271. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1272. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1273. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1274. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1275. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1276. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1277. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1278. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-CHF programme*DS-AG/SR/OPA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA Division surveillance des opérations aériennes (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 CHF programme*DS-AG/SR/OPA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAZILE, Eddy-Michel - 05 96 55 60 08 eddy.bazile@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : PRECOPE, René	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110281 du 12/02/19

Définition :
Chef de la subdivision transport aérien, au sein de la division surveillance des opérations aériennes.

Tâches :
- Anime et coordonne l'activité des contrôleurs techniques d'exploitation
- Assure le contrôle technique des compagnies aériennes basées aux Antilles et en Guyane
- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées
- Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles et en Guyane
- Coordonne, dans le cadre des droits de trafic, l'étude des questionnaires techniques déposés par les compagnies aériennes extra-communautaires pour la desserte de Saint-Barthélémy et Saint Pierre et Miquelon
- Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité.

Profil - Qualification :
- Savoir généraux et pratiques
- Maîtrise du domaine réglementaire national et international
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Maitrise des techniques d'audit
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit

Savoir faire
- Sens des responsabilités
- Qualités de management et d'organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain
- Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Qualité rédactionnelle de rapports

Expérience souhaitée :
Acquis professionnels
Inspecteur dans le domaine.
Formation initiale et continue
Formation théorique (six semaines et plus) et pratique (en DSAC IR) qui est sanctionnée par l'obtention de la licence de surveillance du domaine.

Conditions particulières d'exercice :
Licence nécessaire, détention obligatoire de la licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT. Déplacements fréquents en Antilles-Guyane.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110282

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1279. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1280. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1281. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1282. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1283. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1284. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1285. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1286. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1287. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL Service exploitation (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MATHIEU, Benoît - 04.42.33.78.55 benoit.mathieu@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Poste à horaires de bureau	
Personne remplacée : BARGAS, Eric	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110282 du 12/02/19

Définition :
Spécialiste développement à la subdivision Etudes du Service Exploitation du CRNA/SE

Missions :
- Tenir à jour la liste des outils et applications logiciel utilisés par les entités du Service
- Veiller au maintien en état de fonctionnement de ces outils
- Recenser les demandes d'évolution et les mettre en oeuvre après arbitrage de la direction du Service
- Produire les manuels d'utilisateurs et de paramétrage lorsqu'ils n'existent pas, pour l'ensemble des applications utilisées
- Former les agents aux outils si nécessaire
- Contribuer à la mise en place des outils « nationaux » en cours de réalisation pour le Service
- Participer à l'élaboration d'une stratégie visant à limiter notre dépendance aux outils internes en faveur de solutions « nationales » plus pérennes.
- Contribuer à la mise en oeuvre de cette stratégie
- S'inscrire dans le cadre de la démarche ASAP

En lien avec :
- Toutes les subdivisions du Service
- Les autres Service et notamment le Service Technique
- Les acteurs nationaux extérieurs au CRNA

Profil - Qualification :
Compétences requises :
- Connaissance de l'organisation du CRNA/SE et plus particulièrement du Service Exploitation
- Maîtrise parfaite des outils bureautiques
- Connaissance des langages usuels de programmation
- Esprit de rigueur
- Sens de l'organisation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110288

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1288. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1289. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1290. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1291. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1292. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1293. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1294. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1295. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1296. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARJON, Dominique - 05 94 35 93 01 dominique.tarjon@aviation-civile.gouv.fr FLANDRINA, Jeanne - 05 94 35 93 20 jeanne.flandrina@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ZEMBOULINGAME, Aroquiadasse	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Réaliser ou coordonner des actions de contrôle et de surveillance sous l'autorité fonctionnelle de la division ANA (siège) dans le domaine technique des aérodromes.

Tâches :
AER Surveillance :
Pour l'ensemble des aérodromes nationaux et départementaux de Guyane :
- Préparation des actions de surveillance des exploitants d'aérodrome sur l'ensemble des domaines hormis le SSLIA et le SPPA et élaboration des rapports,
- Suivi de la réalisation des plans d'actions correctives correspondants.
Dans le cadre des actions croisées sur les aérodromes de l'inter-région Antilles-Guyane, programmées par le Siège :
- Préparation des audits et élaboration des rapports.

Régalien Aérodromes :
- Instruction des demandes de création, d'aménagement d'aérodromes, de plateformes ULM, d'hélisurfaces, d'hydro surfaces et d'hélistations,
- Mise en place et suivi des conventions d'exploitation,
- Assistance aux collectivités locales,
- Avis sur APS de travaux sur aérodromes.

Régalien Impact territorial et inter modalité, en appui et sur demande du SNIA Guyane :
- Contribuer à l'élaboration des documents de planification et de servitudes
- Notifier des avis dans le cadre des PC/DT/CU,
- Instruction des demandes d'implantation d'obstacles et vérification de la conformité de l'édification et du balisage des obstacles,
- Instruction des dossiers photovoltaïques.

Profil - Qualification :
Connaissances
- Maitrise de la réglementation applicable aux exploitants d'aérodrome dans le domaine concerné.
- Connaissance approfondie des techniques d'audit
- Connaissance des outils bureautiques
Savoir-faire
- Capacité de travail en équipe
- Esprit d'analyse, de synthèse et rédaction
Savoir-être
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute, de propositions et de discrétion

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Aérodromes/spécialité AER" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017".

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110289

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1297. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1298. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1299. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1300. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1301. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1302. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1303. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1304. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1305. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PALMARO, Dominique - 04.42.33.76.63 dominique.palmaro@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Poste à horaires de bureau	
Personne remplacée : MAZEROLLE, Patrick	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110289 du 12/02/19

Définition :
Assistant de subdivision étude rattachée à la chef de subdivision études

Missions :
- Paramétrage notamment des données Communication Navigation Surveillance du CRNA : étude, paramétrage, tests et mise en service,
- Gère les aspects opérationnels radio et téléphone pour la partie Exploitation,
- Participe aux spécifications, livraisons, évaluations, mise en service, suivi et évolutions des systèmes,
- Contribue aux travaux d'urbanisation pour la partie Exploitation et suit les travaux en salle,
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies,
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs,
- Participe à la rédaction et validation des Etudes de sécurité,
- Participe aux GSST et aux briefings équipes,
- Participe à la vie de la subdivision études,
- Participe à la mise en oeuvre de 4Flight
- Participe à la permanence opérationnelle
- Peut participer à l'encadrement de la subdivision si besoin
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :
Compétences requises :
- Implication forte
- Goût pour le travail d'équipe
- Savoir faire du reporting
- Disposer d'une faculté d'adaptation
- Savoir utiliser les outils bureautiques ou être prêt à se former
- Etre motivé pour se former sur les systèmes et équipements et l'ensemble des moyens existants
- Savoir communiquer autour du changement notamment avec la salle de contrôle

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110290

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1306. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1307. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1308. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1309. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1310. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1311. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1312. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1313. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1314. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MATHIEU, Benoît - 04.42.33.78.55 benoit.mathieu@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Poste à horaires de bureau	
Personne remplacée : BENOIT, Alain	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110290 du 12/02/19

Définition :
Assistant de subdivision contrôle rattaché à la Direction du Service Exploiation
(Emploi à horaires de bureau)

Missions : Au sein de l'entité FMP

Domaine RAD :
- Veille à la transmission des demandes de modifications RAD pour le CRNA-SE
- Veille à la cohérence de la rédaction du RAD avec la mise en oeuvre des projets espace et les mesures ATFCM et avec le traitement du plan de vol en coordination avec la subdivision Etudes

Domaine ATFCM :
- Participe à l'élaboration et la mise en place des mesures ATFCM
- Négocie et coordonne les mesures ATFCM avec les organismes ATS voisins
- Veille à la collaboration avec le NM et la CNGE
- Veille au développement du concept CDM en route et plus généralement aux relations avec les AOs et les CFSP.
- Participe au GT Espaces et aux GT « projets espaces » spécifiques
- Participe à l'animation du GT CAPA-ATFCM
- Veille à la formation initiale et continue des ACDS
- Veille à la coordination avec les approches de la FIR SE et à la participation de l'Entité aux GT CAPA des différents organismes.
- Veille à la coordination entre les entités FMP et Temps réel pour les mesures ATFCM ponctuelles
- Veille à la coordination avec l'entité RH pour déterminer quotidiennement la capacité du centre
- Veille à la mise à jour du manuel FMP
- Traite les FNE

Gestion du personnel :
- Organise le travail des détachés « Pré-tact »
- Participe à la gestion des ACDS (tours de service, horaires, congés...)
- Participe à la formation des Chefs d'équipe, Chefs de salle et Adjoint Chefs de salle

Fonctionnement du service :
- Participe à la permanence opérationnelle si ne maintient pas la M.U.
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :
Compétences requises :
-Connaître l'organigramme de la DO et du CRNA-SE
- Maîtrise de l'anglais à l'oral et l'écrit
- Connaître et exploiter les Manuels FMP ainsi que les manuels PC et CDS
- Connaître la réglementation de la navigation aérienne
- Savoir animer une équipe, avoir le goût du travail en équipe
- Maîtriser les techniques de gestion de projet
- Connaître les règles de fonctionnement du NM

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110292

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1315. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1316. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1317. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1318. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1319. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1320. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1321. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1322. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1323. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chef de division*DS-AG/ADT/SUR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/ADT/SUR Division Sûreté (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-AG/ADT/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAZILE, Eddy-Michel - 05 96 55 60 08 eddy.bazile@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : HENNION, Cyril	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110292 du 12/02/19

Définition :
Certification et surveillance des opérateurs de sûreté.

Tâches :
Pilote local du processus R7.
Est le correspondant sûreté de la DSAC échelon central en matière d'application du programme de surveillance sûreté ; à ce titre organise la remontée des données et participe aux réunions de coordination quadrimestrielles.
Est le correspondant sûreté de la DTA ; à ce titre peut participer à l'élaboration de la réglementation nationale et diffuse celle-ci au niveau inter-régional.
Coordonne les actions des délégations relatives au contrôle de l'application de la réglementation des mesures de sûreté et à l'instruction et au suivi des agréments pour les organismes en matière de sûreté. Participe (avis technique) à l'instruction des demandes des exploitants d'aéroports concernant les déclarations TAP entrant dans le cadre du domaine sûreté.
Organise ou participe à des audits, des inspections et des contrôles locaux, nationaux ou internationaux.
Contribue dans son domaine aux activités liées à la qualité et au PPO.
Apporte son expertise à la direction de la DSAC AG sur des problématiques transverses.

Profil - Qualification :
Savoir-faire
Travailler en équipe et en réseau

Savoir-être
Rigoureux, réactif, sens de l'organisation

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Sûreté /spécialité SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017" et nécessite une forte réactivité et disponibilité avec des déplacements fréquents.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110293

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1324. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1325. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1326. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1327. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1328. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1329. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1330. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1331. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1332. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/CNS/FRS/M
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/FRS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05.62.14.57.24 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr LADOUX, Pierre - 05.62.14.57.24 pierre.ladoux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110293 du 12/02/19

Définition :
Expert gestion des fréquences Aviation Civile.

Expert au pôle « Fréquences et servitudes ».

Tâches :
L'agent aura en charge :

- La gestion des fréquences de tous les opérateurs aéronautiques utilisateurs de fréquences AC pour les moyens de radionavigation aéronautique en LF, MF, HF, VHF, UHF, SHF ;

- L'aide éventuelle à l'expert responsable de la gestion des fréquences pour les moyens de communications air/sol ;

- Le suivi des licences d'utilisation des fréquences (LUF) avec la DSAC au titre des moyens de radionavigation ;

- La représentation de l'affectataire AC dans son domaine de compétence auprès de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), et notamment la participation au Comité d'Assignation des Fréquences (CAF) de l'ANFR;

- La représentation du pôle dans son domaine de compétence dans les groupes de travail nationaux et internationaux ;

Profil - Qualification :
- Autonomie et sens des responsabilités.

- Rigueur, méthode et organisation.

- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

- Connaissance des systèmes de la Navigation Aérienne et si possible des règles de coordination de fréquence OACI et ANFR.

- Bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques.

- Langue Anglaise.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110294

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1333. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1334. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1335. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1336. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1337. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1338. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1339. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1340. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1341. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05.62.14.56.90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert Confirmé Services opérateurs - Déploiement.

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc.).
Le pôle est également responsable des systèmes de messagerie aéronautique (RSFTA, CIDIN, AHMS).

Enfin, il gère les aspects SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) afférents en appliquant la politique SSI Navigation Aérienne de la DSNA aux réseaux et aux systèmes de messagerie aéronautique.

Tâches :
L'expert confirmé est chargé du déploiement des services opérateurs.

Il effectue en particulier les tâches suivantes :

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité « Service Opérateurs ».

- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs.

- Assurer la définition, le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs, en particulier pour le déploiement des liens opérateurs.

Profil - Qualification :
Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Disponibilité et goût pour les relations avec les opérateurs télécom et les utilisateurs DSNA.
- Capacité à négocier.
- Encadrer une équipe d'AMO.

Connaissances :

- Connaissances des opérateurs télécom.
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail.
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux.
- Bonne connaissance des marchés publics.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110295

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1342. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1343. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1344. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1345. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1346. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1347. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1348. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1349. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1350. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/CNS/CDS/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/CDS/M Capteurs de Surveillance - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/CDS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLLARD, Bruno - 05.62.14.53.69 bruno.collard@aviation-civile.gouv.fr KERLIRZIN, Philippe - 05.62.14.54.30 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110295 du 12/02/19

Définition :
Expert en charge des capteurs de surveillance sol.

Au sein du domaine CNS, le pôle CDS réalise l'acquisition, le déploiement et la maintenance des différents types de capteurs de surveillance et des systèmes ASMGCS.

Le titulaire du poste sera intégré à l'équipe chargée de la gestion des systèmes ASMGCS et pourra être impliqué dans les activités suivantes : déploiement des radars sol en région parisienne et sur les aéroports régionaux, déploiement des systèmes de multilatération locaux et participation aux projets WAM.

Tâches :
Dans ce cadre le titulaire du poste :

- animera et organisera les activités techniques dont il a la charge,

- analysera les besoins des utilisateurs, définira les solutions techniques adaptées et validera leur implémentation et leur déploiement,

- contribuera à la définition et à la mise à jour des procédures d'évaluation des radars sol et des systèmes de multilatération,

- participera à l'acquisition des systèmes (rédaction CCTP, analyse d'offres techniques),

- assurera la gestion des projets dont il a la charge en mettant en oeuvre les procédures SMI et les réglements européens,

- assurera le MCO des systèmes et le suivi de leur configuration dans Siamois, le suivi des outils associés,

- effectuera la veille technologique et réglementaire.

Profil - Qualification :
- Bonne connaissance des systèmes de la navigation aérienne.
- Connaissance du domaine des marchés publics.
- Aptitude pour l'organisation, la planification et la gestion de projets.
- Anglais : lecture de documents techniques, relation avec des industriels non francophone.
- Mobilité : déplacements sur sites à prévoir.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110298

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1351. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1352. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1353. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1354. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1355. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1356. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1357. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1358. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1359. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARJON, Dominique - 05 94 35 93 01 dominique.tarjon@aviation-civile.gouv.fr FLANDRINA, Jeanne - 05 94 35 93 20 jeanne.flandrina@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : HORTH, Jean-Marc	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Sous l'autorité fonctionnelle du chef de division Aviation générale et formation aéronautique de la DSAC AG et l'autorité hiérarchique du chef de subdivision surveillance et régulation de la délégation Guyane, assure les responsabilités de la gestion conjointe du bureau des licences, organise les examens aéronautiques, traite les dossiers de travail aérien, surveille les organismes de formation aéronautiques, rédige des PV d'infraction.

Tâches :
Sous l'autorité fonctionnelle du chef de division Aviation générale et formation aéronautique de la DSAC AG et l'autorité hiérarchique du chef de subdivision surveillance et régulation de la délégation Guyane :
- gestion des activités de travail aérien (SPO, ULM et drones)
- délivrance des licences PN privés et professionnels, gestion des fiches d'identification et licences ULM
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol
- avis techniques pour la préfecture (manifestations aériennes, survol en agglomération...)
- gestion et surveillance examens PN
- audits et inspections des organismes de formation PN
- sensibilisation des usagers à la saisie et analyse des comptes-rendus d'événements de sécurité
- sensibilisation des usagers à la lutte contre le transport public illicite
- collecte les informations nécessaires à la constitution de dossiers d'infraction et rédaction de PVI
En outre :
- supplée à distance le bureau licences Martinique ou Guadeloupe en cas d'indisponibilité
- EPI si volontaire
- intervient en renfort du second inspecteur de la surveillance de la subdivision

Spécificités du poste :
La gestion des activités de travail aérien avion et hélicoptère sont prépondérantes.
Spécificités d'un poste d'inspecteur de surveillance
Participe si volontaire à la permanence Enquêteur de première information pour le BEA

Profil - Qualification :
Connaissances
Maîtrise du domaine réglementaire national et international
Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
Bonne connaissance de l'anglais technique écrit
Droit du domaine de surveillance

Savoir faire
- Capacité de travail en équipe
- Esprit d'analyse, de synthèse et rédaction

Savoir-être
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute, de propositions et de discrétion

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine AG/spécialité IOPS " selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017".

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110302

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1360. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1361. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1362. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1363. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1364. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1365. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1366. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1367. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1368. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr ABRAVANEL, Eric - 05.62.14.50.74 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110302 du 13/02/19

Définition :
Expert Confirmé Visus de contrôle.

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulation (ECS) est chargé de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / IRMA), du serveur ERATO, du serveur air pour les applications data link et des simulateurs d'entraînement au contrôle aérien En Route et Approche.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation des futurs systèmes de contrôle aérien 4-Flight et SYSAT pour les parties VISU et simulateurs.

Tâches :
Fort de ses connaissances des IHM de contrôle, le titulaire du poste participera à la spécification, au suivi de la réalisation puis à la validation des VISU ODS.

Il pourra également intervenir sur les autres projets relatifs aux IHM de contrôle opérationnelles (IRMA, VISU jHMI 4-FLIGHT, VISU SYSAT) ou propres aux simulateurs.

Profil - Qualification :
Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.

Connaissance du contrôle aérien En Route et en particulier des systèmes de visualisation radar sur les positions de contrôle.

Qualités rédactionnelles.

Goût pour la technique et les études.

Qualités relationnelles.

Anglais souhaité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110305

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1369. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1370. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1371. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1372. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1373. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1374. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1375. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1376. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1377. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert Confirmé - ingénieur SWAT Team.

Dans le cadre des travaux d'innovation en support aux programmes Innovation, 4-Flight, Coflight, CDM, AIM, le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) réalise des produits qui auront vocation à fonctionner dans le monde ATM2/ASAP (GEDI collecteur de données, SALTO outil ATFCM, MUSIC interface informations générales, BOLT : élaborateur de données vol pour une situation aérienne / cellule de crise, CDM server : fourniture des services NM, SOFIA-Briefing : fourniture de services AIM pour les pilotes).

Ces applications peuvent être d'ores et déjà être considérées comme des éléments du socle des applications ASAP.

L'objectif est ici de prolonger ce support en apportant aux différentes équipes qui travaillent sur les sujets ASAP/ATM2 une expertise en développement logiciel pour résoudre un problème, apporter un renfort de manière sporadique afin d'accélérer le développement logiciel.

Tâches :
Sous la supervision du responsable DTI de support aux équipes ATM2/ASAP officiant au sein du pôle TDV, le titulaire du poste a pour objectif initial de préfigurer la mise en place d'une équipe transverse DTI appelée SWAT Team (SoftWare Action Team) capable d'apporter une expertise pointue en terme de développement logiciel en contexte agile, et qui pourra être considérée comme l'incubateur technique de la DTI.

L'objectif à terme est que cette équipe soit également capable d'avoir une expertise métier dans les différents domaines de l'ATM2 / ASAP (ATFCM, postOPS, ...).

Cette équipe conseillera également techniquement le responsable des activités ATM2 sur les choix technologiques pouvant être dimensionnant pour de futurs développements.

Profil - Qualification :
- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Expérience avancée dans les activités associées au développement de système informatique ; goût pour la technique et les études.
- Connaissance des technologies modernes liées au développement type agile ou devops.
- Expérience opérationnelle de contrôle est un plus apprécié.
- Expérience de codage.
- Sens des contacts.
- Qualités relationnelles.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110307

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1378. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1379. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1380. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1381. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1382. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1383. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1384. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1385. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1386. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/CNS/FRS/M
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/FRS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05.62.14.54.30 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr LADOUX, Pierre - 05.62.14.57.24 pierre.ladoux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110307 du 13/02/19

Définition :
Expert de la Gestion des brouillages de fréquences Aviation Civile.

Expert au pôle «Fréquences et servitudes».

Tâches :
En relation avec le responsable de la gestion des brouillages, l'agent partagera :

- La gestion des brouillages de tous les opérateurs aéronautiques utilisateurs de fréquences AC notamment communication et navigation ;

- Le suivi des procédures des brouillages étatiques ;

- Les relations avec l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), Eurocontrol et l'OACI en matière de brouillages de fréquences ;

Profil - Qualification :
- Autonomie et sens des responsabilités.

- Rigueur, méthode et organisation.

- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

- Connaissance des systèmes de la Navigation Aérienne et si possible des règles de - coordination de fréquence OACI et ANFR.

- Bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques.

- Langue Anglaise.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110312

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1387. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1388. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1389. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1390. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1391. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1392. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1393. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1394. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1395. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : autre contact : Didier RICHERT - Adjoint Chef Pôle - 05.62.14.56.31	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110312 du 13/02/19

Définition :
Expert Confirmé systèmes de surveillance.

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:
- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ assure la maintenance, le paramétrage et les évolutions des systèmes de surveillance ARTAS et DACOTA. Il travaille à l'intégration de nouveaux senseurs tels que WAM, ADS-B et à la surveillance enrichie.

Le pôle doit également étendre ses compétences et activités au système MSTS qui sera le serveur de surveillance complémentaire d'ARTAS dans 4Flight.

Tâches :
Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des systèmes de surveillance.
Il aura pour mission de développer des compétences sur MSTS afin de capitaliser les connaissances et l'expérience acquises sur les différents systèmes au sein d'une même équipe. I
l travaillera en particulier à la mise en place d'une plateforme MSTS à la DTI et à la mise au point du paramétrage pour les tests et le déploiement de 4Flight.

Il travaillera en collaboration avec des intervenants de la DTI et extérieurs à la DTI (Do et industriels) pour les activités dont il aura la responsabilité. Des actions de formation et transfert de compétence seront mises en place pour faciliter sa prise de fonction.

Profil - Qualification :
Goût pour la technique.
Aptitude au travail d'équipe.
Qualités relationnelles.
Volontarisme.
Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire.
Capacité de synthèse.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110319

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1396. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1397. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1398. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1399. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1400. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1401. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1402. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1403. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1404. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-CHG affaires*DS-SE/ADT/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/RDD/DD Subdivision Planification Développement Durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-SE/ADT/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37 WIARD, Patrice - 04 42 33 11 59
Remarque : TSEEAC 2ème qualif	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110319 du 13/02/19

Définition :

Chargé(e) d'affaires planification aéroportuaire et obstacles complexes.

Il (elle)
- conduit les dossiers d'élaboration des Plans d'Exposition au Bruit et des Plans de Servitudes Aéronautiques de la DSAC-SE,

- est le référent DSAC-SE pour la méthodologie et le traitement des dossiers obstacles très complexes (éolien flottant, obstacles hors normes, ...) ; représente la DSAC-SE dans le GT national "Obstacles",

- apporte un soutien méthodologique et assure la coordination vis-à-vis des Délégations de la DSAC-SE et du SNIA, en matière de traitement des obstacles et leur balisage,

- veille au retour d'informations et à la publication ou la diffusion des informations aéronautiques liées aux obstacles autorisés et tient à jour les statistiques concernant l'activité obstacles.

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques,

- Aptitude au travail en équipe,

- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations,

- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110320

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1405. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1406. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1407. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1408. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1409. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1410. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1411. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1412. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1413. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr ABRAVANEL, Eric - 05 62 14 50 74 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110320 du 13/02/19

Définition :
Expert confirmé simulateur En Route 4-SIM.

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulation (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / IRMA), du serveur ERATO, du serveur air pour les applications data link et des simulateurs d'entraînement au contrôle aérien En Route et Approche.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation des futurs systèmes de contrôle aérien 4-Flight et SYSAT pour les parties VISU et simulateurs.

Tâches :
Le Titulaire du poste contribuera aux spécifications, au suivi de réalisation puis à la validation du futur simulateur de contrôle En Route 4-SIM au sein de l'équipe en charge des simulateurs d'entraînement du pôle.

Le pôle ayant en charge l'ensemble du cycle de développement du simulateur 4-SIM, ce poste offre une vision complète des activités de simulation.

Profil - Qualification :
Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.

Connaissance du milieu opérationnel.

Connaissance de la simulation ATC, des fonctions des environnements de simulation.

Qualités rédactionnelles.

Sens des contacts avec les utilisateurs opérationnels.

Goût pour la technique et les études.

Qualités relationnelles.

Anglais souhaité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110323

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1414. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1415. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1416. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1417. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1418. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1419. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1420. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1421. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1422. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/ATM/SSQ/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Autre contact : Didier RICHERT - Adjoint Chef Pôle - 05.62.14.56.31	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110323 du 13/02/19

Définition :
Expert senior systèmes de supervision CNS.

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge :

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ met en oeuvre la stratégie de la DTI basée sur l'utilisation du progiciel PANORAMA pour le développement de nouveaux produits de supervision.

Tâches :
Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des outils de supervision CNS. Il sera notamment responsable des produits de supervision des antennes avancées (OTELLO) et des nouvelles chaînes radio-téléphone des approches CATIA.

Il travaillera en collaboration avec les services techniques de la DO et les industriels d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des versions des différents produits dont il aura la responsabilité.

Profil - Qualification :
- Connaissance des systèmes ATC opérationnels.

- Goût pour la technique.

- Aptitude au travail d'équipe.

- Qualités relationnelles.

- Volontarisme.

- Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire.

- Capacité de synthèse.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110326

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1423. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1424. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1425. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1426. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1427. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1428. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1429. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1430. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1431. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Autre contact : Jacques LUGARDON - Expert Sénior - 05.61.14.54.87	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert confirmé sur les systèmes d'enregistrement légal et d'analyse.

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge :

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ est responsable des outils d'enregistrement réglementaire et d'analyse des événements. Les outils SNER et ELVIRA sont en constante évolution pour répondre aux besoins des utilisateurs et aux évolutions technologiques. Ils sont diffusés sur tous les sites DSNA.

Les fonctionnalités d'ELVIRA (rejeu, trajectographie, analyses radar, statistiques de mouvements, analyse QS, ...) concernent autant les équipes techniques que les entités Etudes, Environnement que QS.

Les évolutions de ces systèmes font l'objet d'un suivi approfondi et de fréquentes interventions sur sites pour formation et déploiement.

Tâches :
Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage de ces outils jusqu'à leur déploiement et mise en service sur site.

Sur ces thèmes, il contribuera également aux programmes 4Flight et SYSAT notamment pour l'interfaçage d'ELVIRA et du SNER avec ces systèmes.

Profil - Qualification :
- Connaissance des processus de réalisation des systèmes.

- Goût pour la technique.

- Aptitude au travail d'équipe.

- Qualités relationnelles.

- Volontarisme.

- Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire.

- Capacité de synthèse.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110335

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1432. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1433. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1434. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1435. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1436. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1437. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1438. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1439. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1440. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DELANNEE, Rodolphe	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
ACTIVITES DU POSTE :

-Assiste le chef de subdivision ou le chef de service sur les questions environnementales

-Participe à la revue Environnement DSNA

-Prépare et participe aux CCE du SNA-SSE pôle Est

-Prépare et participe aux Comités d'Environnement Locaux (CLE) Marseille

-Participe à la formation initiale et continue des contrôleurs dans le domaine environnemental

-Interlocuteur de la DAC-SE pour les questions environnementales

-Interlocuteur des exploitants d'aérodrome pour les questions environnementales

-Etudie les trajectographiques nécessaires aux besoins du service

-Etablit les transcriptions radio téléphoniques nécessaires à la constitution des dossiers d'infractions relatives à la CA relevées dans le cadre de l'arrêté de restriction d'exploitation

-Elabore les courriers à destination des compagnies (en français et en anglais) concernant les dossiers en cours

-Gère les indicateurs de fonctionnement du processus R1 (partie environnement)

-Participe aux revues de processus quand nécessaire

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/ QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité peut :

-Participe chaque fois que nécessaire en tant qu'expert aux réunions du Service Exploitation
-Participe aux procédures de retour d'expérience

Tâches :

COMPETENCES

Techniques de base :
-Connaitre les outils informatiques
-Connaitre l'outil ELVIRA
-Connaitre l'outil SNER
-Connaitre les règles de la circulation aérienne
-Connaitre la phraséologie radiophonique

Qualités requises :

-Organisation du travail
-Rigueur
-Qualité d'écoute et de communication
-Savoir travailler en équipe
-Esprit d'initiative

Profil - Qualification :
Spécialiste Exploitation Environnement

MISSION : est le référent environnemental pour le SNA SSE pôle Est et plus particulièrement pour Marseille Provence

FORMATION D'INTEGRATION : Stage ELVIRA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110347

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1441. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1442. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1443. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1444. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1445. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1446. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1447. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1448. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1449. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Spécialiste exploitation*K-AG/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/INST SNA/AG - Subdivision instruction (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-AG/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONGINY, Jocelyne - 0596 422 510 jocelyne.monginy@aviation-civile.gouv.fr GAMESS, Raphaël - 0596 422 489 raphael.gamess@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Logement possible dans le parc de l'Etat selon disponibilité.	
Personne remplacée : MERLIN, Maryse	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Traiter et suivre des dossiers opérationnels techniques

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :
- Assure le suivi :
    * documentaire de la subdivision,
    * des compétences des contrôleurs,
    * des enregistrements de formation,
    * des livrets de formation,
    * des permis de piste de l'Organisme de Contrôle
- Assure la fonction de pilote d'échos radar
- Assure le suivi de la formation en anglais,
- Participe au suivi du simulateur.
- Elabore le bilan des activités de la subdivision
- Participe au suivi des supports pédagogiques,
- participe à la formation au permis de piste au sein de l'OC MAC
- Participe aux tests de vérification des connaissances et d'aptitude à la conduite sur l'aire de manoeuvre pour la plateforme,
- Peut participer à l'élaboration des projets et des plans de formation du centre.
- Peut participer aux formations théoriques initiale et continue.
- Assume l'intérim de l'assistant de subdivision

Profil - Qualification :
RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

COMPETENCES :
Navigation aérienne
Organisation des services CA
- Connaître les règles de fonctionnement de la CA
Règlementation :
- Connaître la règlementation de la CA
Exploitation systèmes :
- Connaître les systèmes et équipements de la NA
Communication :
- Langues : Anglais
- Diffusion de l'information : Gérer efficacement les informations à communiquer
Gestion aéroportuaire : Connaître la règlementation
Informatique/Bureautique : savoir exploiter les outils bureautiques

Qualités requises :
Disponibilité
Dynamisme

FORMATION D'INTEGRATION
Stage COSRR
Stage SCANSIM ab-initio

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110354

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1450. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1451. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1452. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1453. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1454. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1455. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1456. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1457. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1458. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Responsable qualité*DS-S/QPS
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/QPS Entité qualité, PPO, PSE (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Responsable qualité*DS-S/QPS
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBOIS, Nicolas - 05 67 22 90 03 nicolas.dubois@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : REINHARDT, Roberto	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Placé auprès du directeur de la DSAC/Sud, le responsable Qualité/PPO déploie le système de management de la DSAC et apporte un soutien dans le but d'optimiser le fonctionnement du service. En tant que correspondant PSE, il coordonne et met en oeuvre le programme de sécurité de l?Etat (PSE).

Tâches :
En tant que responsable local Qualité/PPO :
- est le référent local du processus D2 (« assurer le fonctionnement du système de management de la DSAC ») ;
- forme les agents aux concepts et aux méthodes du système de management de la DSAC ;
- accompagne les agents dans la mise en oeuvre au quotidien du système de management ;
- relaie les informations diffusées par l'équipe Qualité-Standardisation de l'échelon central ;
- consolide les tableaux de bord quadrimestriels (janvier, mai, septembre) ;
- organise et participe aux revues de performance (revues locales annuelles des processus et revue locale annuelle de direction, CODIR locaux Performance quadrimestriels) ;
- suit les actions confiées au service et veille au respect des échéances ;
- prend en compte les évolutions du référentiel du système de management ;
- coordonne les réponses aux audits internes locaux ;
- au plan national : participe aux travaux nationaux sur le référentiel et les outils, participe aux réunions de coordination Qualité (RCQ) tenues 3 fois par an avec l'échelon central et les autres DSAC/IRs, participe à certaines revues nationales, participe à la revue annuelle du processus D2 (« assurer le fonctionnement du système de management de la DSAC ») et à la revue annuelle de la DSAC, participe aux CODIR Performance de la DSAC, participe en tant qu'auditeur aux audits internes menés dans les autres services de la DSAC (échelon central et autres DSAC/IRs).

En tant que correspondant local PSE :
- est le référent local du processus D3 (« piloter l'évaluation et la réduction des risques sécurité ») ;
- coordonne la mise en oeuvre des actions du PSE dans le périmètre de la DSAC/Sud, en assurant un relais entre l?échelon central (MEAS : mission Evaluation et amélioration de la sécurité) et les divisions techniques de la DSAC/Sud ;
- sensibilise les agents aux principes, aux objectifs et aux actions décidées dans le cadre du PSE ;
- s'assure que certaines informations sont transmises à l'échelon central (MEAS et Directions Techniques concernées) : des incidents ou autres points de sécurité qui nécessiteraient des actions générales de surveillance, de promotion de la sécurité ou d'évolutions réglementaires, des propositions d'évolution de la cartographie des risques sécurité, ainsi que des propositions d'évolution du plan d'action détaillé du PSE ;
- informe MEAS de toutes difficultés concernant l'enregistrement des événements de sécurité dans la base de données ECCAIRS et l'exploitation des données de sécurité ;
- prépare les revues de sécurité locales (PSE) et y participe ;
- participe aux réunions des correspondants PSE (2 fois par an) et le cas échéant aux revues nationales du processus D3.

En tant que membre du CODIR de la DSAC/Sud :
- participe aux réunions du CODIR de la DSAC/Sud ;
- participe aux permanences de direction de la DSAC/Sud.

Profil - Qualification :
Savoirs-faire :
- savoir communiquer à l'oral et à l'écrit de manière claire et synthétique
- savoir gérer des priorités et des délais

- savoir animer des réunions et des groupes de travail
- avoir une vue d'ensemble et être force de proposition

Savoirs-être :
- faire preuve de rigueur, d'organisation et de méthode
- être à l'écoute et faire preuve de pédagogie
- avoir le goût du travail en équipe

Connaissances :
- connaitre le fonctionnement de la DGAC, de la DSAC et les composantes d'une DSAC/IR
- connaitre la norme ISO 9001 :2015, les exigences EASA en matière de système de management, ainsi que l'annexe 19 de l?OACI et le règlement 376/2014 pour la partie PSE
- connaitre les techniques générales d'audit
- connaitre les méthodes de gestion de projet
- manier avec aisance les outils bureautiques et spécifiques.

Formation prise de poste à prévoir :
- stage « tronc commun » DSAC
- participation à des audits internes en double
- connaissance de la norme ISO 9001 :2015.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110356

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1459. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1460. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1461. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1462. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1463. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1464. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1465. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1466. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1467. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chef de programme*STAC/SINA/INFO/API
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Soutien à la recherche et au développement Responsable de projet de recherche et développement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr FAULCON, Thibaut - 01 49 56 82 01 thibaut.faulcon@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110356 du 13/02/19

Définition :
Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques
Poste à Bonneuil sur Marne sous l'autorité du chef de la subdivision Assistance Projets informatiques, au sein de la Division systèmes d'information et en concertation avec la DSI

Tâches :
En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboratoin des spécifications d'applications informatiques attendues.
Conduite de projets
Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA)
Rédaction de documentations projet
Conception d'applications métiers
Réalisation de prototypes
Pilotage de prestataires
Expertise technique sur les applications gérées par le STAC
Veille technologique

Profil - Qualification :
Connaissances :
Connaissances générales sur la gestion de projet
Connaissances en spécifications d'applications
Recette d'une application
Notions de développement d'applications
Base de données

Savoir faire :
Manipulation des outils et logiciels informatiques
Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels
Contribuer à une veille technologique et sécurité

Expérience souhaitée :
Culture et suivi de projet, maîtrise d'un langage de programmation, pilotage de prestataires

Conditions particulières :
L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques
Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110357

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1468. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1469. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1470. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1471. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1472. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1473. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1474. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1475. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1476. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Assistant de subdivision*STAC/SINA/SI/SAS/TLS
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/SI/SAS/TLS Subdivision support et administration (Toulouse) (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*STAC/SINA/SI/SAS/TLS
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Technicien de maintenance informatique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr FAULCON, Thibaut - 01 49 56 82 01 thibaut.faulcon@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
La subdivision SAS, au sein de la division des systèmes d'information, regroupe 5 agents sur le site de Bonneuil, ainsi qu'un agent sur le site de Toulouse. Cette fiche de poste décrit le poste de Toulouse.

Tâches :
Assistance aux utilisateurs du STAC (en priorité sur le site de Toulouse), exploitation et administration des systèmes informatiques et de télécommunications

- Travailler en collaboration avec les agents de la subdivision localisés à Bonneuil
- Assurer l'installation des postes de travail informatiques du site de Toulouse
- Assistance et support aux utilisateurs du STAC sur l'informatique et la téléphonie fixe, principalement pour les agents du site de Toulouse mais également sur les autres sites via un accès à distance
- Maintenance évolutive et corrective de la plateforme SSI exploitée par la division NA et partagée avec la DTI
- Mener des projets de modernisation et d'enrichissement des systèmes d'information (ex : remontée de logs centralisée, actions SSI)
- Administration des annuaires Angélique (DGAC) et eDirectory (Novell)
- Assurer la maintenance des serveurs et des équipements réseaux (switchs, etc)
- Exploitation et organisation des serveurs de fichiers (surveillance espace disque, gestion des droits d'accès, organisation des répertoires, etc)
- Enregistrer les opérations de maintenance et de dépannage (gestion des tickets) et mettre à jour l'inventaire du matériel de Toulouse

Profil - Qualification :
Connaissances
Installer un ordinateur et diagnostiquer une panne
Manipuler les outils bureautiques classiques
Gestion de projets
Administrer des serveurs
Connaissances sur Novell ou sur AD
Notions de base réseau

Savoir faire :
Utiliser un outil de type helpdesk
Rédiger des notes et procédures
Qualités relationnelles
Polyvalence

Support aux utilisateurs, activités dans le domaine de l'administration de serveurs, du réseau et de la téléphonie

L'agent sera basé sur le site de Toulouse, il interviendra de manière isolée géographiquement en liaison avec les collègues de Bonneuil
L'agent peut être amené à se déplacer sur les sites de Bonneuil sur Marne et Biscarrosse ponctuellement (4 fois par an environ)
Utilisation des logiciels VMWare, Pythéas, Novell imanager, Novell Zenworks

NB : des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110365

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1477. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1478. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1479. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1480. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1481. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1482. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1483. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1484. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1485. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Inspecteur de surveillance*DS-S/ADT/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/ADT/SUR Division Sûreté (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-S/ADT/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUSQUIÉ, Elisabeth - 05 67 22 91 30 elisabeth.bousquie@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05 67 22 91 02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence " SUR SUR"selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017. Devra être obtenue au cours de la 1ère année d'affectation

Personne remplacée : NEGRO, Muriel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Assurer la surveillance des opérateurs dans le domaine de la sûreté

Tâches :
Au titre de la mise en oeuvre du processus qualité R7 de la DSAC :
- Contribuer à la mise en oeuvre du plan de surveillance annuel alloué à la DSAC Sud dans le domaine de la sûreté ;
- Assurer la coordination et la concertation entre les différents acteurs de la sûreté aéroportuaire (douane, police, exploitants...) notamment en organisant des réunions du comité opérationnel de sûreté ;
- Analyser, diffuser et expliquer aux partenaires externes ou internes à la DGAC les référentiels réglementaires national et européen ;
- Participer aux réunions des commissions de sûreté ;
- Elaborer les projets de textes du référentiel réglementaire local.
Au titre des activités ne relevant pas du processus R7 :
- Participer à la gestion des titres de circulation aéroportuaire des personnes physiques ;
- Répondre aux sollicitations des autorités préfectorales dans le domaine de la sûreté et de la défense.

Profil - Qualification :
Savoir-faire : - Comprendre et parler en anglais
- Communiquer à l'oral
- Rédiger
- Gérer de manière autonome les priorités et les délais ; travailler en équipe ou en réseau ; exécuter des tâches ou procédures définies
- Etre force de proposition ; analyser le contexte
- Evaluer les risques ; prendre en compte la diversité des paramètres
- Maîtriser les contextes et les enjeux

Savoir-être : - Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse ; faire preuve de discrétion
- Avoir l'esprit d'équipe ; être à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie

Connaissances : - Connaissance des opérations et acteurs aéroportuaires
- Connaissance du MS GEN
- Connaissance du référentiel réglementaire attaché au domaine sûreté
- Connaissance du manuel de contrôle technique sûreté
- Niveau d'anglais requis pour le poste considéré (B2)

Conditions et contraintes d'exercice : Déplacements fréquents et disponibilité.

L'exercice d'activités de surveillance dans le domaine de la sûreté est subordonné au suivi des stages de formation initiale et à la réussite aux épreuves de certification organisées à l'issue de ces stages.

Règles d'affectation des inspecteurs de surveillance :
Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de surveillance sont nommés au niveau débutant pour les inspecteurs, au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110366

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1486. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1487. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1488. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1489. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1490. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1491. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1492. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1493. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1494. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Chef de Subdivision*DS-S/ADT/ANA/AER
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/ADT/ANA/AER Subdivision Aéroports (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-S/ADT/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Chargé de zone observatoire
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUGEL, Maxime - 05 67 22 91 10 maxime.brugel@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05 67 22 91 02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence "AER" selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017. Devra être obtenue au cours de la 1ère année d'affectation.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Encadrement de la subdivision ; organisation, réalisation et suivi des actions de surveillance des exploitants d'aérodrome dans le domaine de la sécurité.

Tâches :
Activités liées à l'encadrement de la subdivision :
- Encadrement des personnels de la subdivision et organisation des tâches ;
- Planification et coordination des activités de surveillance DSAC Sud dans le domaine aéroports sur la base des éléments donnés par les manuels de référence ; suivi de la réalisation des plans de surveillance
Activités de surveillance : - Participation aux actions de surveillance des exploitants d'aérodrome de la DSAC Sud et aux audits nationaux ; suivi des plans d'actions correctives
- Suivi de l'analyse des évènements notifiés sur les aérodromes pour ces domaines ; instruction des dossiers de changement
Autres activités : - Appui à la division RDD pour la réalisation des évaluations d'obstacles dans le cadre des dossiers d'étude des PSA
- Participation aux actions régaliennes du domaine (agréments pompiers)
- Participation aux réunions de coordination avec l'échelon central en coordination avec le chef de division
- Préparation et suivi des tableaux de bord et indicateurs d'activité
- Contribution aux actions du PSE et Qualité

Profil - Qualification :
L'obtention des qualifications associées au domaine AER est nécessaire : OPS-INFRA, OPS-SERV, Hélistation, EISA, et tout particulièrement celle d'auditeur OR.

Savoir-faire : communiquer à l'oral ; rédiger ; négocier/gérer un conflit ; gérer de manière autonome les priorités et les délais ; travailler en équipe ou en réseau ; animer une équipe (dont pilotage de projet) ; être force de proposition ; déléguer (confier, accompagner, vérifier) ; faire progresser ; analyser le contexte ; évaluer les risques ; prendre en compte la diversité des paramètres ; maîtriser les contextes et enjeux ; prendre des décisions

Savoir-être : - Sens de l'analyse ; esprit de synthèse ; faire preuve de discrétion
- Sens des relations humaines ; sens des responsabilités
- Avoir l'esprit d'équipe ; être à l'écoute ; sens de la pédagogie
- Faire preuve de diplomatie ; aptitude au management

Connaissances : Connaissance du MS GEN
- Connaissance approfondie du référentiel réglementaire national et européen attaché au domaine et connaissances adaptées des référentiels des domaines associés ; connaissance du MCT AER ; niveau d'anglais requis pour le poste considéré ; connaissance des techniques managériales

Conditions et contraintes d'exercice : Déplacements fréquents et disponibilité ; échanges fréquents avec les partenaires externes (exploitant d'aérodrome, propriétaires,...)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110368

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1495. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1496. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1497. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1498. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1499. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1500. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1501. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1502. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1503. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Chef de Subdivision*DS-S/ADT/OPA/AG
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/ADT/OPA/AG Subdivision Aviation Générale (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-S/ADT/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Chargé de zone observatoire
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MEDANI, Samy - 05 67 22 91 42 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05 67 22 91 02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AG"selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017. Devra être obtenue au cours de la première année d'affectation.

Personne remplacée : BONZOM, Robert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Assurer au niveau local et national le suivi ou la mise en oeuvre de la politique relative au contrôle et à la surveillance avec une équipe domaine aviation générale.

Tâches :
- Encadre et anime les personnels de la subdivision, coordonne le travail de la subdivision
- Participe à la mise en oeuvre de la règlementation ainsi qu'aux différentes tâches de la subdivision
- Assure la coordination avec l'ensemble des agents de la DSAC S dans son domaine de compétences
- Participe aux groupes de travail nationaux et à l'harmonisation des méthodes
- Assure l'intérim du chef de division
- Participe à l'instance régionale de coordination des espaces aériens (CCRAGALS)
- Contribue au PSE
- Suit les activités et effectue les bilans annuels dans son domaine de compétences
- Contribue aux processus qualité DSAC R5, R8 et R2

Profil - Qualification :
Savoir-faire : - Comprendre, parler en anglais
- Communiquer à l'oral, rédiger, négocier, gérer un conflit
- Gérer de manière autonome les priorités et les délais, travailler en équipe ou en réseau, animer une équipe(dont pilotage de projet)
- Avoir une vision d'ensemble, exécuter des tâches ou procédures définies, être force de proposition, déléguer (confier, accompagner, vérifier), faire progresser
- Analyser le contexte, évaluer les risques, prendre en compte la diversité des paramètres, maîtriser les contextes et les enjeux, prendre des décisions
Savoir-être : - Sens de l'analyse, esprit de synthèse, sens critique, être rigoureux, faire preuve de discrétion, capacité d'adaptation, être autonome, sens de l'initiative, être persévérant, curiosité intellectuelle, sens des relations humaines, sens de l'organisation, sens des responsabilités, avoir l'esprit d'équipe, être à l'écoute, sens de la pédagogie, faire preuve de diplomatie, faire preuve d'autorité, maîtrise de soi, réactivité
Connaissances :
Connaissance des techniques de management, maitrise des techniques d'audit
Maitrise de la réglementation de la circulation aérienne
Connaissance de la réglementation relative au personnel navigant
Connaissance des procédures générales (manuel MS-GEN) et métier (manuels R5-GEN, R5 NCC, R5 SPO, R5 TAAG, manuel ULM)
Niveau d'anglais cible B2

Expérience du pilotage appréciée - expérience du pilotage appréciée
Conditions et contraintes d'exercice : Déplacements fréquents et vers des sites éloignés, disponibilité nécessaire. Poste qui nécessite beaucoup de relationnel et de diplomatie avec les organismes surveillés ou les postulants, notamment en cas de désaccord sur les décisions à prendre. Grande complexité des domaines supervisés.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110371

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1504. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1505. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1506. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1507. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1508. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1509. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1510. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1511. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1512. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/CNS/CEV/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/CNS/CEV/M Contrôle en Vol - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/CNS/CEV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAUCON, Joël - 05.62.14.51.43 joël.faucon@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110371 du 14/02/19

Définition :
Expert sénior responsable des opérations de contrôle en vol.

Au sein du domaine Communication, Navigation, Surveillance (CNS), le Pôle Contrôle en Vol assume des missions de nature opérationnelles (services et expertise).
Les opérations du contrôle en vol sont chargées d'assurer la planification des vols d'inspection en vol, de se coordonner avec les différents services concernés, d'assurer le suivi de la flotte avions et d'assurer le suivi en temps réel des opérations du CEV.

Tâches :
Le responsable des opérations du CEV anime l'entité technique dont il a la charge, planifie et gère l'utilisation des moyens aériens et humains du CEV.

Ces tâches seront de :

- Etablir et piloter tout au long de l'année le programme annuel de contrôle en vol des aides civiles et militaires pour la métropole, l'outre-mer et à l'export en relation avec les maintenances régionales, les SNA, les services outre-mer, l'ASECNA, la Défense, les organismes étrangers et d'autres prestataires.

- Piloter et encadrer l'activité des contrôleurs en vol et du bureau des opérations.

- D'assurer le contrôle qualité des prestations réalisées.

- De participer à l'organisation de l'intervention du contrôle en vol dans les projets complexes de la DSNA et gde érer dans ces projets les coordinations avec les organismes de la circulation aérienne français et étrangers ainsi qu'avec les différents acteurs du monde aéronautique.

- D'assurer l'interface avec les pilotes de l'ÉNAC responsables des activités de contrôle en vol.

- D'assurer l'interface avec les activités du laboratoire de contrôle en vol.

- De coordonner et organiser en relation avec le pôle FRS, les activités de recherche de brouillage.

- D'assurer le suivi des évolutions réglementaires dans le domaine opérationnel.

- De maintenir à jour le manuel de Contrôle en Vol.

- De s'assurer de l'adéquation du PLF au besoin des agents du pôle CEV et vérifie la bonne réalisation du plan de formation des contrôleurs en vol.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110372

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1513. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1514. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1515. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1516. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1517. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1518. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1519. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1520. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1521. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/INSC
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr PREUX, Francis - 04 42 31 14 11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ROUX, Carole	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
RATTACHE A : Chef du Service Exploitation

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :
- Deux assistants de subdivision
- Deux spécialistes exploitation
- Trois formateurs en langue anglaise dont un coordonnateur linguistique
- Détaché FH
- Deux instructeurs locaux
- Deux instructeurs régionaux

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :
- Animer et encadrer la subdivision (coordination, facilitation, planification et suivi des tâches, évaluation/notation)
- Assurer les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles (arbitrage et prise de décision si nécessaire)
- Participer à la définition de la mise en oeuvre, sous l'autorité du chef du service exploitation, des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, moyens techniques)
- Identifier les objectifs et les besoins associés
- Favoriser une logique de fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions, les services du SNA-SSE et les autres sites/services si nécessaire
- Rendre compte du résultat de travaux et de réunions de manière claire et concise
- Assister le chef du service exploitation, le conseiller sur ce qui touche au domaine de la formation des contrôleurs
- Représenter la subdivision ou le service à l'extérieur du centre dans le cadre de réunions de coordination au plan national, régional (SNA-SSE) et local
- Assurer l'intérim du chef de service exploitation si nécessaire
- S'assurer du maintien de l'Homologation et des agréments des plans de formation du pôle Est (Marseille, Avignon et Aix les Milles)
- Assurer le suivi des licences de contrôle des contrôleurs du pôle Est
- Elaborer et exprimer les besoins en budget de formation
- Participer à la permanence opérationnelle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Au titre du management de la sécurité :
- est membre des CLS Exploitation et participe au suivi sécurité ;
- met en oeuvre les actions préventives et correctives ;
- participe aux procédures de retour d'expérience ;
- s'assure de la compétence des personnels affectés dans son service.

Au titre du management de la qualité :
- assure la réalisation des bilans et publications ;
- assure la mise à jour des documents relatifs à la formation, aux procédures applicables au sein du SNA-SSE pôle Est ;
- participe aux revues de processus du SNA-SSE

Au titre du management de la sûreté :
- il notifie les événements sécurité et sûreté dont il a connaissance.

MISSION : Gère le domaine de la formation ATCO pour le SNA-SSE - pôle Est

Profil - Qualification :

COMPETENCES
Techniques de base
Techniques de management

- Connaissance du système de management intégré
- Aptitude à la négociation
- Expertise dans le domaine circulation aérienne et connaissance de son organisation
- Connaître les statuts des ICNA
- Connaitre les textes réglementaires relatifs à l'instruction des contrôleurs
- Connaître les techniques pédagogiques
- Utilisation des outils informatiques
- Savoir animer une équipe

Qualités requises :
- Goût pour les relations humaines et facteurs humains
- Ecoute et dialogue
- Goût pour le travail collaboratif, participatif
- Savoir déléguer
- Savoir gérer les priorités
- Savoir gérer la pression liée aux exigences réglementaires

EXPERIENCE :
- Avoir obtenu la mention ZZ de l'unité ou d'une unité de même groupe est un plus
- Souhaitable d'avoir eu une expérience CDT

FORMATION :
- Connaître les textes réglementaires, notamment ceux de la licence de contrôle communautaire
- L'agent devra avoir effectué ou effectuera :
- les stages bureautiques ;
- les stages de formation au management ;
- les stages de formation prise de poste en subdivision instruction

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110379

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1522. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1523. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1524. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1525. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1526. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1527. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1528. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1529. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1530. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Chargé d'affaires*DTA/SDD/3
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/SDD/3 Bureau de la performance environnementale des aéronefs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DTA/SDD/3
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Véronique - 01 58 09 37 17 veronique-o.martin@aviation-civile.gouv.fr HAMON, Bruno - 01 58 09 48 38 bruno.hamon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : CANUEL, Jacques	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Créée par décret du 9 juillet 2008, la Direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 6 missions qui regroupent 200 agents.

Au sein de la Direction du transport aérien, la sous-direction du développement durable :
- élabore la politique régalienne environnementale de la DGAC ;
- assure le suivi des démarches de développement durable engagées (Grenelle de l'Environnement notamment) ;
- met en oeuvre la politique de lutte contre les nuisances sonores aériennes ;
- propose, en collaboration avec les autres services concernés, la politique de lutte contre le réchauffement climatique.

La sous-direction du développement durable comprend trois bureaux :
- le bureau de l'environnement (DTA/SDD/1) ;
- le bureau des nuisances sonores et des impacts territoriaux (DTA/SDD/2) ;
- le bureau de la performance environnementale des aéronefs (DTA/SDD/3).

Le bureau de la performance environnementale des aéronefs (SDD/3) est chargé :
- d'assurer une expertise technique dans le domaine des normes environnementales (nuisances sonores et émissions gazeuses) au profit des autres services de la DGAC, de l'Agence européenne de sécurité aérienne, d'Eurocontrol, de l'ACNUSA et de tous autres organismes ;
- de participer aux travaux normatifs nationaux et internationaux concernant la performance environnementale des aéronefs ;
- de l'évolution de la méthode de Classification acoustique des Avions Légers selon leur Indice de Performance Sonore (CALIPSO).

Le bureau se compose de 3 agents de catégorie A et 1 agent de catégorie B.

Tâches :
Au sein du bureau de la performance environnementale des aéronefs le chargé d'affaires CALIPSO:

- Anime, oriente et coordonne, en lien avec le comité de suivi CALIPSO, les activités relatives au déploiement de CALIPSO,
- Propose et met en oeuvre les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions,
- Initie les évolutions de CALIPSO,
- Met en oeuvre le plan d'action du déploiement de CALIPSO,
- Instruit les dossiers de demandes de classification et procède à leur validation,
- Contrôle la réalisation des essais en particulier les paramètres de vol et les moyens de mesure,
- Contribue à l'élaboration des nouveaux protocoles de mesure,
- Contrôle la conformité des rapports de mesures en collaboration avec les experts acousticiens du bureau,
- Définit les clauses techniques des marchés relatifs à la réalisation des mesures acoustiques et à la gestion de l'application informatique CALIPSO,
- Est l'interlocuteur privilégié des aéroclubs, la FFA et l'industrie aéronautique notamment le fabricant de silencieux d'échappement SCAI-TECH .

Les fonctions dévolues au chargé d'affaires CALIPSO peuvent évoluer au fur et à mesure de l'acquisition des connaissances techniques liées à l'acoustique aéronautique.

Profil - Qualification :
- Faculté d'analyse et de synthèse,
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative,
- Goût pour le travail en équipe,
- Autonomie,
- Qualités rédactionnelles.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110410

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1531. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1532. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1533. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1534. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1535. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1536. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1537. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1538. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1539. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Spécialiste régalien*DTA/SEI/1
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DTA DTA/SEI/1 Bureau des études comparatives et des pers internationaux (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DTA/SEI/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAILLARD, Florence - 01 58 09 44 54 florence.paillard@aviation-civivle.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SPECIALISTE REGALIEN - DTA/SEI

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 6 missions qui regroupent 200 agents.

La sous-direction de l'Europe et de l'International est chargée, en appui à la direction des affaires européennes et internationales du ministère :
- de contribuer à la préparation de la stratégie européenne et internationale du ministère concernant les institutions et organismes européens et internationaux compétents en matière d'aviation civile ;
- de contribuer à l'élaboration des positions françaises dans le domaine de l'aviation civile, notamment en coordonnant les contributions au niveau de la direction générale de l'aviation civile ;
- de participer aux travaux menés au sein de l'Union européenne, de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de la Conférence européenne de l'aviation civile ;
- d'analyser les stratégies des administrations de l'aviation civile étrangères, de contribuer au suivi du travail des experts nationaux participant à l'élaboration de la réglementation européenne et internationale en matière d'aviation civile et de promouvoir la présence de personnels de la direction générale de l'aviation civile dans les institutions et organismes européens et internationaux.

Elle comprend :
- le bureau de l'Europe et des études comparatives (SEI/1)
- le bureau OACI-CEAC et personnels internationaux (SEI/2).

SEI/1 se compose ainsi de 3 agents : un chef de bureau, un catégorie A et un catégorie B

Tâches :
Vous serez amené(e) à :

- Assurer le suivi des affaires européennes dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne, notamment dans le cadre des négociations au Conseil: Ciel unique 2+, SESAR, FABEC, Eurocontrol, et leur financements (mécanisme d'interconnexion en Europe), notamment en lien avec la mission du Ciel unique voire la DSNA ;
- Procéder à des analyses et des comparaisons permettant de situer le cadre réglementaire, social et économique de l'aviation civile française par rapport à ses principaux partenaires et établir des référentiels (études de « benchmarking »). Constituer à cette fin un réseau de correspondants dans les administrations étrangères en charge de l'aviation civile ;
- Etre le point d'entrée de la DGAC sur des sujets ponctuels européens, ne relevant pas du Conseil Transports, notamment dans les domaines marchés publics, budget et social ;
- Apporter un appui au suivi des dossiers précontentieux et contentieux ;
- Préparer les dossiers pour les rencontres biannuelles des directeurs généraux de l'aviation civile européens ;
- Concourir à la réactualisation du guide des questions réponses sur l'aviation civile française destiné aux experts internationaux en lien avec les services métiers ;
- Transmettre les notifications règlementaires liées aux liaisons aériennes au titre des obligations de service public ;
- A partir de 2020, contribuer à la préparation de l'organisation de la présidence française de l'Union européenne ;

- Prendre en charge ponctuellement les différents dossiers qui reviennent au bureau SEI/1.

Profil - Qualification :
- Connaissances dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne souhaitées ;
- Connaissance du contexte international et communautaire souhaitée ;
- Connaissances des domaines et activités de l'aviation civile ;
- Maîtrise de l'anglais ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Capacité d'organisation et d'animation ;
- Sens du travail en équipe ;
- Aptitude à travailler avec les autres administrations (fonction publique, affaires étrangères) ;
- Sens des relations humaines ;
- Polyvalence.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110412

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1540. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1541. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1542. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1543. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1544. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1545. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1546. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1547. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1548. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Assistant de subdivision*K-SSE/EXPL/INSC
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROUX, Carole - 04 42 31 16 80 carole.roux@aviation-civile.gouv.fr VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BRIGNON, Karine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

- Participe à la formation pratique et théorique des stagiaires en formation
- Elabore et assure le suivi des manuels d'instruction
- Elabore et assure le suivi des carnets d'instruction conformément au PFU
- Elabore les cours de formation
- Participe aux commissions de qualification des contrôleurs stagiaires.
- Participe aux groupes de travail
- Assure le maintien de la qualification maximale du centre
- Assure les briefings des maintiens de qualification, de formation et d'information pour le service exploitation
- Réalise des exercices de simulation
- Suivi des Stages en centre complémentaire
- Programmation et organisation des visites vers CRNA MV et MA
- Tableau de service
- Tableau de service
- Instructeurs
- Elèves

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX et les diffuse dans le cadre de son activité de formation ;
- Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :
COMPETENCES

Techniques de base :

Mission Navigation Aérienne
- Organisation des services CA
- Connaître les règles de fonctionnement de la CA 3

- Réglementation
- Connaître la réglementation de la CA 4
- Connaître le plan de formation du centre 3

- Formation
- Savoir animer une action de formation 3
- Savoir contrôler les connaissances 4
- Connaître les techniques pédagogiques 3

Mission communication :
- Langues
- Pratiquer l'anglais couramment 3
- Expression écrite et orale - Savoir expliquer clairement 3

FORMATION :
- Connaître les textes réglementaires notamment ceux de la licence, dossier d'homologation, PFU et PCU
- L'agent devra avoir effectué ou effectuera :
- les stages bureautiques
- Stage d'Instructeur Local

Qualités requises :
- Qualités pédagogiques
- Créer un climat de confiance
- Manifester une énergie communicative

Expérience : avoir obtenu la qualification maximale de l'unité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110414

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1549. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1550. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1551. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1552. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1553. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1554. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1555. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1556. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1557. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de projet*SSIM/SIM/SIRH
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de projet*SSIM/SIM/SIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LASERRE, Sophie - 01.69.84.61.25 sophie.laserre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : FAVIA, Blandine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Au sein de la DSI, service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets/activités du pôle, il convient de citer :
- la maintenance du coeur SIRH basé sur le progiciel de gestion intégrée HR ACCESS permettant en particulier la gestion administrative et la préliquidation,
- le projet de migration de ce coeur progiciel vers une nouvelle version interministérielle,
- la maintenance évolutive de l'application de gestion de la formation et des licences (OLAF),
- le projet de modernisation des outil de la médecine préventive et de gestion des risques professionnels.

Tâches :
Sous l'autorité du Chef de pôle, le Chef de projet :
-- Pilote en coûts, qualité et délai, les projets d'informatisation et les activités de maintenance du SIRH qui lui sont confiées,
- Contribue à la maintenance et à la gestion des environnements techniques du SIRH. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI,
- Coordonne sur ses projets les équipes de la maîtrise d'ouvrage, des sous-traitants, et les autres domaines de la DSI,
- Respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- Rédige des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien à ses missions,
- Veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets,
- Assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles des applications créées ou modifiées.

Profil - Qualification :
Savoir faire :
- Rédiger et formaliser des besoins
- Animer une réunion,
- Travailler en équipe, rendre compte
- Proposer des décisions,
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associés

Connaissances :
- Progiciel de gestion intégrée HR ACCESS
- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Technologie de l'information et de la communication
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra, pour acquérir les compétences manquantes, suivre les actions de formation spécifiques (notamment pour le PGI HR ACCESS).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110428

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1558. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1559. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1560. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1561. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1562. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1563. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1564. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1565. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1566. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Spécialiste exploitation*K-AG/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/ETUD SNA/AG - Subdivision études, AIS (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-AG/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	JOSEPH-ROSE, Michaël - 0596 422 703 joseph-rose.michael@aviation-civile.gouv.fr GAMESS, Raphaël - 0596 422 489 raphael.gamess@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Logement possible dans le parc de l'Etat selon disponibilité.	
Personne remplacée : MOURAI, Pierre	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110428 du 14/02/19

Définition :
Traiter et suivre les dossiers rattachés à la subdivision Etudes/AIS du SNA AG

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

SYSTEME :
* Participe aux études techniques liées aux modifications ou aux évolutions des systèmes ATM pour les 3 sites du SNA-AG.
* Contribue aux collectes de besoins CA pour le paramétrage des systèmes dont la subdivision à la charge.
* Contribue à l'élaboration des études de sécurité (EPIS, dossiers de sécurité) associées.
* Est le correspondant de la Sub QSE pour l'analyse des FNE qui concernent la Subdivision Etudes.
* Collecte l'ensemble des besoins du Service Exploitation en matière de droits d'accès au réseau bureautique du SNA et les transmet au Service Technique.

STATISTIQUES :
* Réalise la synthèse des 3 sites et produit les statistiques de trafic du SNA/AG
* Assure l'interface avec la DO en coordination avec son chef de subdivision.
* Réalise les statistiques de trafic pour la Martinique
* Participe aux études statistiques confiées à la subdivision Etudes-AIS pour le SNA/AG.

AIS :
* Peut assister ponctuellement le coordonnateur de l'AIS dans ses missions.
* Est habilité à demander la mise à jour de l'AIP auprès du SIA

Profil - Qualification :
RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
* Participe à la gestion du système de management
* Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités.

Mission Navigation Aérienne
*Organisation des services CA
- Connaître le fonctionnement de la CA
*Réglementation
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les mécanismes de l'information aéronautique

Mission Gestion aéroportuaire
- Connaître les infrastructures et équipements
- Coordonner un réseau d'acteurs
- Gérer efficacement les informations à communiquer
*Langues
- Anglais

Qualités requises :
- Etre disponible
- Avoir l'esprit d'initiative et d'investigation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110437

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1567. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1568. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1569. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1570. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1571. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1572. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1573. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1574. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1575. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Spécialiste exploitation*LFMT/CA/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMT/CA/ETUD Montpellier Méditerranée - Subdivision étude qualité service (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFMT/CA/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORIO, Philippe - 04.67.13.12.40 philippe.morio@aviation-civile.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110437 du 14/02/19

Tâches :

Sous l'autorité du chef de la Subdivision Etudes-QS, le candidat retenu se verra attribuer les tâches suivantes :

- Assurer le rôle d'informateur aéronautique pour le pôle Ouest du SNA SSE en relation avec le coordonnateur local du SIA du SNA/SSE
- Rédiger des NOTAM
- Contribuer à la définition et la mise en place du processus de gestion de l'information aéronautique au sein du SNA/SSE
- Assurer la veille réglementaire pour l'OCM
  Assurer la veille réglementaire pour l'OCM

Poste:

Le poste nécessite le déplacement 1 à 2 fois par semaine à Montpellier en coordination avec le chef de la subdivision QS/ETD de Montpellier.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURE/ENVIRONNEMENT :

nul

Profil - Qualification :

Bon relationnel
Sens de l'organisation
Méthode et rigueur
Autonomie
Maitrise des outils bureautiques liés au poste

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110447

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1576. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1577. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1578. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1579. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1580. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1581. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1582. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1583. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1584. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-CHF programme*DS-AG/ADT/RDD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/ADT/RDD Division Régulation économique et Développement Durable (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 CHF programme*DS-AG/ADT/RDD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GUIGNIER, Frédéric - 05 96 55 60 10 frederic.guignier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DODE, Christophe	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Au sein de la division RDD, l'agent participe aux activités en matière de régulation économique et de développement durable tant pour le compte de la direction des transports aériens (DTA) que pour les préfectures en Antilles-Guyane.
Il traite les dossiers administratifs et/ou techniques relatifs à ces domaines et assure l'instruction des demandes des usagers.

Tâches :
En matière de régulation économique :
Il participe :
- au suivi des aides d'Etat accordées aux exploitants d'aérodromes (hors aérodrome d'Etat) et aux transporteurs aériens du ressort territorial de la DSAC-AG,
- à la délivrance des agréments d'assistance en escale,
- à l'instruction et au suivi de la création des aérodromes et des autres plates-formes,
- au suivi des autorisations de trafic délivrées par la direction du transport aérien,
- à la délivrance des licences d'exploitation de transporteur aérien aux entreprises soumises à licence préfectorale,
- à l'étude des dossiers de défiscalisation,
- à la réalisation des bilans à partir des statistiques de trafic fournies par la DTA,
- au suivi des instances de gouvernance des aéroports (conseils de surveillance, commissions consultatives économiques, etc.)
Il peut être amené à traiter des dossiers relatifs à la lutte contre le transport public illicite.

En matière de développement durable :
Il participe à la politique de développement durable mise en place au niveau de la DSAC-AG.
Il collabore à ce titre à l'élaboration des dossiers relatifs aux Plans d'Exposition au Bruit (PEB) et des PSA.
Il contribue à la surveillance environnementale des aéroports, en étant le correspondant privilégié des aérodromes en cas de plainte des riverains.
Il participe à la rédaction des conventions d'aménagement d'entretien et de gestion des aérodromes prévues par les articles L. 6321-3 du code des transports et D. 232-3 du code de l'aviation civile.

Profil - Qualification :
- Réglementation du transport aérien dans le champ concerné
- Droit du domaine concerné
- Analyse économique, financière et comptable
- Anglais
- Micro et macroéconomie
- Environnement
- Méthodologies de traitement de données

Savoir-généraux
Bonne maîtrise des outils statistiques et bureautiques (excel, access, powerpoint)
Techniques de communication écrites et orales
Problématiques du secteur de l'aviation civile

Savoir-faire :
Bonnes qualités relationnelles
Sens du travail en équipe avec partage de bonnes pratiques et des informations
Capacité à l'organisation de l'activité et de son temps de travail
Goût pour les contacts

Capacité d'analyse
Capacités rédactionnelles et de synthèse .

Acquis professionnels :
- Connaissance du fonctionnement des plates-formes aéroportuaires
- Connaissance en analyses financières souhaitable
- Expérience souhaitée : Expérience acquise en activité similaire

Particularités :
Poste localisé au Lamentin (aéroport):
Le poste nécessite des déplacements régionaux (inférieurs à 5 jours).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110467

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1585. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1586. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1587. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1588. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1589. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1590. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1591. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1592. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1593. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Agent BRIA*LFPB/CA/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA/BRIA Organisme CDG-LB - CA Le Bourget - BRIA (LE BOURGET)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*LFPB/CA/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFRANCOIS, Christophe - 01 48 62 53 00 christophe.lefrancois@aviation-civile.gouv.fr PATRIAT, Arnaud - 01 48 62 53 05 arnaud.patriat@aviation-civile.gouv
Personne remplacée : GENSAC, Tanguy	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
AGENT BRIA - BRIA LE BOURGET

MISSIONS :
- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols aux usagers de l'espace aérien.
- Rend le service d'information aéronautique avant le vol au profit de l'ensemble des usagers de la région de service du BRIA.

Tâches :
- Effectue le traitement et l'acheminement par RSFTA des plans de vol (déposés par OLIVIA, fax et téléphone) et des messages associés.
- Assure le suivi et la transmission des régulations posées par les aérodromes de la zone de responsabilité du BRIA du Bourget.
- Assure l'accueil des usagers (compagnies aériennes, pilotes, gestionnaire, autres) et répond à leurs demandes d'informations et d'assistance.
- Réceptionne et traite les demandes de NOTAM, SNOWTAM de la zone de responsabilité du BRIA du Bourget.
- Apporte son aide aux aérodromes de la zone de responsabilité du BRIA.
- Réalise la mise à jour de la documentation aéronautique française.
- Rédige et transmet les messages RSFTA (non liés au plan de vol) dans SIGMA.
- Effectue le suivi des demandes ATFM (demandes de créneaux, procédure REA).

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- Rédige des FNE.
- Mets à jour toute la documentation interne au BRIA (Fiches reflexes, documents de travail...).
- Collecte et diffuse les renseignements concernant les incidents et - accidents dans sa zone de compétence.
- Procède au suivi des alertes : PIA / PIO ainsi que les différents états d'alerte du terrain du Bourget.
- Participe au déclenchement des plans liés à la sécurité.
- Assure l'interface et la coordination avec les différents acteurs de la plateforme.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaître la réglementation et la documentation aéronautiques.
- Maîtriser l'utilisation des systèmes et outils utilisés au BRIA.
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer.
- Pratiquer l'anglais.

Qualités requises :
- Sens de l'initiative.
- Confidentialité.
- Accueil, courtoisie.
- Réactivité.
- Esprit d'équipe.

FORMATION D'INTEGRATION :
- Formation initiale décrite au PFU du BRIA du Bourget.
- Stage « CANARI et SSI ».
- Stage « Sûreté aéroportuaire ».
- Permis T.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110473

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1594. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1595. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1596. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1597. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1598. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1599. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1600. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1601. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1602. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Assistant de subdivision*K-O/EXPL/NCTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NCTRL SNA/O - Nantes - Subdivision contrôle (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-O/EXPL/NCTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERTOCCHIO, Florence - 02 28 00 25 30 florence.bertocchio@aviation-civile.gouv.fr GERMAIN, Laurent - 02 28 00 25 25 laurent.germain@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Assiste et conseille le chef de subdivision dans l'ensemble de ses attributions sur le périmètre de l'organisme de contrôle d'approche de Nantes.

Tâches :
GENERIQUES :
- Participe à l'animation et l'encadrement de la subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Contribue à un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision contrôle
- Peut être amené à assurer les activités des autres assistants de la subdivision
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle
- Participe aux études CA et aux GT conduits au sein du service
- Rédige des consignes d'exploitation
- Anime des groupes de travail au sein de la subdivision
- Assiste le chef de subdivision pour l'activité « Espace Aérien (avis CA sur les activités particulières ; constitution des dossiers SNA-O pour le CRG, le CCRAGALS et le catalogue espace)

SPECIFIQUES :
- Assure le suivi temps réel de l'organisme de Nantes
- Assure le suivi de la documentation opérationnelle de Nantes
- Participe ou anime les réunions avec les interlocuteurs de la plate-forme nantaise
- Elabore et suit les lettres d'accord et notamment celles de Nantes
- Anime des briefing à l'occasion de la mise en oeuvre de nouveaux systèmes (CA ou techniques)
- Prépare et coordonne les interventions techniques sur Nantes avec la subdivision EE et le service technique

Profil - Qualification :
Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

Techniques de base :
Navigation aérienne :
- Connaissance des structures externes à la subdivision nécessaire à la réalisation de la mission (3)
- Connaissance du domaine réglementaire (4)

Anglais :
- Pratique de la langue (2)

Gestion de projet :
- Connaissance des techniques de gestion (3)

Informatique :
- Utilisation des outils nécessaires à la réalisation de la mission (4)

Qualités requises :
- Savoir observer et analyser les contextes
- Savoir instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute
- Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles, animation de groupes de travail et de réunions
- Etre clair et concis

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110483

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1603. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1604. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1605. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1606. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1607. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1608. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1609. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1610. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1611. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Chargé d'affaires Aéronefs et activités*DS-CE/ADT/AG
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/ADT/AG/AA Subdivision Aéronefs Activités (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires Aéronefs et activités*DS-CE/ADT/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 sylvain.mole@aviation-civile.gouv.fr CHAMPION, Hubert - 04 26 72 68 81 hubert.champion@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert la licence de surveillance dans le domaine concerné selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

Personne remplacée : LEROI, Pascaline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

91200 ATHIS-MONS

Définition :

Chargé d'affaires dans le domaine aviation générale et travail aérien à DSAC/CENTRE-EST - ADT/AG/AA

Sous l'autorité du chef de subdivision Aéronefs et Activités.

Tâches :

Gestion des demandes relatives aux manifestations aériennes et la surveillance associée :
- Assiste le chef de subdivision dans l'organisation du traitement des dossiers de manifestations aériennes,
- Réalise l'étude des dossiers de manifestations aériennes notamment celles de grande importance et propose un avis technique à transmettre à la préfecture.
- Réalise les réservations d'espace aérien nécessaires à la tenue de la manifestation aérienne étudiée
- Veille à ce que les échéances soient respectées
- Assiste le chef de subdivision dans l'organisation de la surveillance des manifestations aériennes
- Participe à la surveillance des manifestations aériennes

Navigabilité :
- participe à la gestion des dossiers ULM

Surveillance des exploitants d'aviation générale (en application de l'AIR OPS) :
- Participe aux actes de surveillances de ces exploitants
- participe à l'étude des approbations et autorisations demandées

Gestion de l'espace aérien
- Etudie des demandes de création/ modification de l'espace aérien, en coordination avec les usagers, les services de navigation aérienne et le BEP
- Utilise les outils informatiques (ACADEMIC) pour positionner les activités, zones, modificatives de l'espace aérien.
- Gère la publication de l'information aéronautique correspondante
- Traite les demandes de dérogations aux règles de survol
- Traite les demandes relatives aux activités récréatives et sportives.

Aéronefs télépilotés :
- participe au traitement des demandes d'autorisation
- participe à la surveillance des activités associées

Missions secondaires :
- peut être amené à effectuer des permanences EPI pour le compte du BEA
- Participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des exploitants d'aviation générale
- Contribue à la démarche qualité de la DSAC
- Figure sur la liste des rapporteurs de la Commission de Discipline

Profil - Qualification :

- Deuxième qualification
- Licence requise
- Possible en premier poste. Expérience acquise en activité similaire.
- Déplacements sur sites à prévoir (hors horaires de bureau possibles).

Savoir faire :

- Anglais :
  - Comprendre
  - Parler
  - Ecrire

- Communication :
  - Communiquer à l'oral
  - Rédiger

- Organisation gestion
  - Gérer de manière autonome les priorités et les délais
  - Travailler en équipe ou en réseau

- Anticipation
  - Avoir une vision d'ensemble
  - Conduire/accompagner le changement

- Actions
  - Exécuter des tâches ou procédures définies
  - Etre force de proposition

- Diagnostic
  - Prendre en compte la diversité des paramètres

- Qualité / prise de responsabilité
  - Prendre des décisions
  - Gérer des crises

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110494

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1612. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1613. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1614. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1615. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1616. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1617. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1618. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1619. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1620. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Chef de division*DS-CE/ADT/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/ADT/TA Divison Transport Aérien (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-CE/ADT/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	PREUX, Muriel - 0426726850 DU CLUZEL, Cécile - 0426726751
Personne remplacée : LHOMMEAU, Thierry	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110494 du 15/02/19

Définition :

Sous l'autorité de l'adjoint chargé des affaires techniques assure la mise en oeuvre de la politique de contrôle et de surveillance des transporteurs aériens.

- Anime et encadre 2 subdivisions
- Prend des décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait d'autorisations administratives ;
- Prend des décisions relatives à la délivrance d'avis techniques
- Planifie et coordonne des actions de surveillance
- Définit le plan de formation des agents en charge des actions contrôle et de surveillance
- Participe à la définition et à l'amélioration des outils et méthodes (évolution du référentiel R5, participation aux audits des autres divisions TA des DSAC-IR)
- Organise la coordination avec les partenaires (DSAC-NO, OSAC, OCV, DTA, transporteurs aériens)
- Décline le PSE dans sa division.
- Participe à la démarche qualité de la DSAC, notamment en tant que référent du processus R5 (pour le transport aérien commercial) pour la DSAC-CE.

Participe à la permanence de direction.

Profil - Qualification :

- Expérience nécessaire dans le domaine de compétence
- Maîtrise du domaine réglementaire national et international
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Maîtrise de l'anglais technique écrit
- Sens des responsabilités
- Qualités de management et d'organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain
- Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Capacité à rédiger des rapports
- Capacité à analyser les risques
- Expérience du pilotage souhaitée

Ce poste nécessite la détention d'une licence de surveillance dans le domaine OPS CAT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110498

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1621. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1622. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1623. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1624. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1625. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1626. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1627. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1628. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1629. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ASA Pôle applications de la sécurité aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01 69 84 60 21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr IDIR, Akli - 01 69 84 60 63 akli.idir@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Remplacement Annie REMILI	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110498 du 15/02/19

Définition :
CHARGE DE PROJET ASA - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle "applications sécurité aérienne" (ASA) est chargé des projets liés à l'informatisation des processus métiers de la DSAC, avec notamment METEOR, portail Web destiné à dématérialiser, simplifier et sécuriser les échanges avec les organismes certifiés, OCEANE, application relative aux examens des personnels navigants, SIGEBEL, application relative à la gestion des licences et qualifications, ARCHIMED, application relative au suivi des aptitudes médicales.

Tâches :
Sous l'autorité du Chef du pôle «applications sécurité aérienne »(ASA), le chargé de projet :
- Pilote en coûts, qualité et délai, les projets d'informatisation et les activités de maintenance qui lui sont confiés : il contribuera initialement au projet de refonte de PERICLES, l'outil de gestion du référentiel de sureté de la DSAC,
- Conçoit et développe le cas échéant des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI,
- Coordonne sur ses projets les équipes de la maîtrise d'ouvrage, des sous-traitants, et des autres domaines de la DSI,
- Respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- Rédige des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien à ses missions,
- Veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets,
- Assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles des applications créées ou modifiées.

Profil - Qualification :
- Rédiger et formaliser des besoins,
- Animer une réunion,
- Travailler en équipe, rendre compte,
- Proposer des décisions,
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associés.

Connaissances :
- Technologie de l'information et de la communication,
- Processus et métiers de la DSAC,
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées,
- Marchés publics.

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre des actions de formation spécifiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110499

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1630. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1631. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1632. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1633. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1634. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1635. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1636. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1637. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1638. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/ANA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/ANA Division aéroports, navigation aérienne, sûreté (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GIRE, Jonathan - 0262728759 jonathan.gire@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ERUDEL, Annie	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110499 du 15/02/19

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE- DSAC OCEAN INDIEN

Agent de la division Aéroports, Navigation aérienne, située au siège et chargée de toutes questions dans le domaine de la compétence de DSAC/ANA ainsi que de la DTA en matière d'espace aérien. Ces activités comprennent, notamment, la certification et la surveillance des aérodromes et des prestataires de services de la navigation aériennes du ressort territorial de la DSAC Océan Indien.

Mission principale:
Participer en équipe aux opérations de certification, contrôle et surveillance du domaine aéroportuaire (dont hélisurfaces et hélistations) et à l'instruction des dossiers d'utilisation particulière de l'espace aérien (dont l'activité drones).

Tâches :
Au titre des aérodromes, l'inspecteur de surveillance :
- assiste le chef de division dans l'instruction de dossiers de certification et à la réalisation du plan de surveillance ;
- a en charge la réalisation des actions de surveillance relatives à l'infrastructure et aux équipements (CHEA, Base de certification) ainsi que la réalisation des actions de surveillance relatives aux hélistations ;
- a en charge la coordination en DSAC-OI des dossiers relatifs à l'utilisation d'hélistations ou d'hélisurfaces ;
- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des dossiers de créations d'hélistations et des demandes d'utilisation particulière d'hélisurfaces ;
- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des dossiers de création de plateforme ULM et l'instruction de demandes d'utilisation particulière de ces plateformes ;
- a en charge l'enregistrement dans la base ECCAIRS des évènements d'aviation civile relatif à l'exploitation aéroportuaire et assiste le chef de division dans le suivi des problématiques de sécurité.
Au titre de l'utilisation de l'espace aérien :
- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des demandes d'utilisation particulières de l'espace aérien par les drones ;
- participe à l'instruction des demandes relatives à des activités récréatives (parachutage, voltige), des lâchers de ballons ou de lanternes, des feux d'artifices ou dispositifs lumineux.

Profil - Qualification :
Savoir généraux et pratiques:
- Méthodes de travail normalisées
- Domaine réglementaire national et international
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Savoirs faire :
- Sens de la communication écrite et orale, travail en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110500

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1639. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1640. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1641. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1642. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1643. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1644. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1645. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1646. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1647. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Chargé d'affaires Personnels navigants*DS-CE/ADT/AG/
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/ADT/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires Personnels navigants*DS-CE/ADT/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 LEFEBVRE, Sylvie - 04 26 72 68 89

Remarque : Ce poste requiert la licence de surveillance dans le domaine PN/LIC selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Personne remplacée : CARVAILLO, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires dans le domaine personnels navigants à DSAC/CENTRE-EST - ADT/AG/PN

Sous l'autorité du chef de subdivision Aéronefs et Activités.

Tâches :

Surveillance des organismes de formation (ATO, DTO, IULM,..) :
- Assiste le chef de subdivision à l'élaboration du plan de surveillances des organismes de formation
- Participe aux actes de surveillances de ces organismes en coordination avec les pilotes inspecteurs
- Réalise les actes de surveillance des organismes complexes
- Veille à ce que le plan de surveillance soit respecté
- Assiste les inspecteurs dans l'organisation des actes de surveillance
- Assiste le chef de subdivision pour la validation des rapports
- Veille à ce que les délais de rectification des écarts ne soient pas dépassés
- Participe à la délivrance des certificats, approbations, agréments et autorisations demandés
- Assiste le chef de subdivision à ce que les dossiers soient traités dans un délai raisonnable.
- Participe au recouvrement des redevances

Titres aéronautiques :

- Délivre les titres aéronautiques des personnels navigants non professionnels
- Assure les actes administratifs associés aux licences des personnels navigants
- Participe à l'organisation des examens pratiques des personnels navigants non professionnels
- Participe à l'organisation des examens théoriques des personnels navigants non professionnels
- Participe au recouvrement des redevances

Missions secondaires :

- Gère l'attribution des subventions pour l'aviation légère (CNAAL - prime d'animation)
- Traite les déclarations d'évènements de sécurité
- Participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des organismes de formation
- Participe à la démarche qualité de la DSAC
- Peut participer à des groupes de travail dans le domaine de la fiche de poste
- Peut être amené à participer à l'organisation des commissions de discipline pour les personnels navigants non professionnels
- Peut être amené à rédiger des procès-verbaux d'infraction
- Peut être amené à effectuer des enquêtes de première information en cas d'accident aérienProfil

Profil - Qualification :

- Deuxième qualification requise
- Licence requise
- Expérience de pilotage.
- Expérience acquise en activité de surveillance des organismes complexes.
- Expérience dans le domaine des licences du personnel navigant.
- Déplacements fréquents.

Prestations :

Savoir faire :
- Anglais :
    - o Comprendre
    - o Parler
    - o Ecrire

- Communication :
    - o Communiquer à l'oral
    - o Rédiger

- Organisation gestion
    - o Gérer de manière autonome les priorités et les délais
    - o Travailler en équipe ou en réseau

- Anticipation
    - o Avoir une vision d'ensemble
    - o Conduire/accompagner le changement

- Actions
    - o Exécuter des tâches ou procédures définies
    - o Etre force de proposition

- Diagnostic
    - o Prendre en compte la diversité des paramètres

- Qualité / prise de responsabilité
    - o Prendre des décisions
    - o Gérer des crises

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110504

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1648. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1649. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1650. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1651. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1652. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1653. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1654. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1655. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1656. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé d'affaires*STAC/SE/S/GCA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/S/GCA Groupe contrôle des accès (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*STAC/SE/S/GCA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr LAIMOUCHE, Belkacem - 01 49 56 82 35 belkacem.laimouche@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110504 du 15/02/19

Définition :
Au sein de la division sûreté, le Groupe Contrôle des Accès comprend trois programmes : 'Maintien en condition opérationnelle de STITCH", "contrôle d'accès" et "Interopérabilité, sécurité et sûreté des systèmes".
Le groupe comprend 1 responsable et 5 collaborateurs.

Tâches :
Maintien en condition opérationnelle du Système de Traitement Informatisé des Titres de Circulation et des Habilitations (STITCH), certification des contrôles d'accès.

Participation aux travaux de recette technique des évolutions du système STITCH
Participation au soutien technique de niveau 2 du système STITCH
Suivi des marchés et du budget du groupe GCA
Réalisation d'expertises dans le domaine du contrôle d'accès, de l'identification et l'authentification des personnes et des véhicules
Etablissement des spécifications techniques des équipements et systèmes utilisés pour le contrôle d'accès, l'identification et l'authentification des personnes et des véhicules
Appui technique dans ces domaines de compétence aux aéroports
Veille technique du service dans ces domaines de compétences
Certification des systèmes de contrôle d'accès aéroportuaires

Profil - Qualification :
Connaissances :
Réglementation sur la sûreté du transport aérien
Connaissance des systèmes de contrôle d'accès
Maîtrise de la conduite de projet
Maîtrise de la norme ISO 9001

Savoir faire :
Sens des méthodes et de l'organisation
Sens du travail en équipe
Respect du devoir de confidentialité
Sens du contact humain

Poste basé à BONNEUIL SUR MARNE (94)

l'agent sera amené à se déplacer sur les sites aéroportuaires français (métropole et DOM-TOM)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110506

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1657. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1658. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1659. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1660. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1661. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1662. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1663. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1664. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1665. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant senior*ENAC/ER/SINA/MIF/IFO
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/SINA/MIF/IFO Subdivision Informatique Fondamentale (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant senior*ENAC/ER/SINA/MIF/IFO
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VENGUT, Jean-Marc - 05.62.25.95.34 jean-marc.vengut@enac.fr GOTTELAND, Jean-Baptiste - 05.62.25.95.84 jean-baptiste.gotteland@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Enseignant senior (SINA/MIF/IFO)

La subdivision IFO est en charge des enseignements dans les domaines de l'informatique fondamentale (langage de programmation, SGBD, application Web, ...).

Les missions de tout enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Les tâches attendues de l'enseignant sénior sont :
- être professeur référent pour une (ou plusieurs) thématiques dans le domaine de l'informatique,
- participer à l'élaboration de nouveaux cursus ou l'évolution de cursus existants au titre de la formation initiale ou de la formation continue,
- assister le chef de subdivision dans la gestion des ressources pour la(les) thématiques allouées,
- gérer les moyens pédagogiques liés à cette(ces) thématique(s) (infrastructure technique, maintien des supports),
- contribuer à l'évolution des méthodes pédagogiques,
- organiser la veille sur la(les) thématiques allouée(s),
- contribuer à la montée en compétences des autres enseignants sur la(les) thématique(s) allouée(s),
- élaborer et délivrer des enseignements (cours, TD et projets) à destination des formations initiales (Mastères spécialisés, IENAC, ISESA et GSEA) et continues en français et en anglais,
- organiser et encadrer des projets d'étudiants,
- participer aux jurys de projets, de mémoire de fin d'étude, de concours (au titre d'expert),
- participer à des activités d'expertise pour la DGAC,
- contribuer au développement de l'ENAC à l'international.

Profil - Qualification :

Les compétences attendues de l'enseignant sénior sont de :
- savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte des profils d'élèves ou stagiaires (i.e. apprenants), d'objectifs et de durée,
- savoir gérer la production et le maintien des supports de cours sur la(les) thématique(s) allouée(s) (en langue française et éventuellement en langue anglaise),
- savoir définir et formaliser les objectifs des enseignements sur la(les) thématique(s) allouée(s),
- savoir concevoir des évaluations (en terme d'examen) qui participeront à la certification des aptitudes des apprenants,
- savoir élaborer, valider le contenu et la cohérence d'enseignements sur la(les) thématique(s) allouée(s),
- savoir animer un groupe d'enseignant sur la(les) thématique(s) allouée(s)
disposer de solides connaissances dans le domaine des langages de programmation, des SGBD et des développements orientés WEB.

Numéro 110509

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1666. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1667. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1668. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1669. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1670. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1671. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1672. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1673. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1674. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé d'affaires*STAC/SE/S/GERI/PTDM
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/S/GERI/PTDM Programme technologie de détection de la menace (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*STAC/SE/S/GERI/PTDM
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr LAIMOUCHE, Belkacem - 01 49 56 82 35 belkacem.laimouche@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Au sein de la division sûreté, le groupe études, recherche et innovation (GERI) est organisé en trois programmes : "Caractérisation de la menace et sécurité pyrotechnique", "Technologies de détection de la menace" et "Facteurs Humains et ergonomie des systèmes"
Le programme Facteurs Humains et ergonomie des systèmes est composé d'un chef de programme et d'un chargé d'affaires.

Tâches :
Concevoir, réaliser ou coordonner des études ou expertises dans les domaines : Facteurs Humains (FH)/Ergonomie des systèmes

Le poste est basé à BONNEUIL SUR MARNE (94)

Réalise des études spécifiques approfondies dans les domaines des Facteurs Humains (FH) et ergonomie des systèmes, notamment dans le cadre de Vision Sûreté, sur des sujets tels que :
- le travail des opérateurs (ex : l'imagerie)
- la formation des agents de sûreté à l'utilisation de nouvelles technologies
- l'intégration des personnes et des procédures dans l'évaluation de l'efficacité globale d'une chaîne de sûreté
- la définition des besoins fonctionnels pour les équipements de sûreté

Participe à l'élaboration d'outils et de procédures d'aide à la prise en compte des FH dans la sûreté du Transport Aérien.

Objectifs ; améliorer la détection des menaces dans le transport aérien, réduire la gêne qui pèse sur les passagers et améliorer l'efficience des contrôles.

Ce programme repose notamment sur le montage d'expérimentations sur sites aéroportuaires et sur des échanges au niveau international.

Profil - Qualification :
Connaissances :
- connaître les processus d'exploitation aéroportuaire
- connaître les technologies de détection de la menace
- connaître les réglementations nationale et européenne sur la sûreté du Transport Aérien
- management de projet
- rédaction et conduite de marchés publics
- maîtrise de la langue anglaise (référence MAE)

Savoir faire :
- rigueur et capacités d'analyse et de synthèse
- savoir travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports d'études
- avoir le sens du contact humain et être disponible

Expérience souhaitée dans le domaine de la sûreté aéroportuaire
Réunions à prévoir à Paris (siège DGAC) et sur les aéroports français
Participation à des Groupes de Travail nationaux et internationaux
Respect du devoir de confidentialité : ce poste requiert l'obtention de l'habilitation confidentiel défense

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110510

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1675. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1676. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1677. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1678. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1679. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1680. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1681. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1682. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1683. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05.62.14.50.80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr ABRAVANEL, Eric - 05.62.14.50.74 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110510 du 15/02/19

Définition :
Expert confirmé.

Simulateur du système SYSAT

Tâches :
Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulation (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS/IRMA), du serveur ERATO, du serveur air pour les applications Data Link et des simulateurs d'entraînement au contrôle aérien En Route et Approche.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation des futurs systèmes de contrôle aérien 4-Flight et SYSAT pour les parties VISU et simulateurs.

Le titulaire du poste contribuera à la spécification, au suivi de réalisation, à la validation puis au déploiement du futur simulateur du système SYSAT au sein de l'équipe en charge des simulateurs d'entraînement du pôle.

Profil - Qualification :
Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.

Connaissance du milieu opérationnel.

Connaissance de la simulation ATC, des fonctions des environnements de simulation.

Qualités rédactionnelles.

Sens des contacts avec les utilisateurs opérationnels.

Goût pour la technique et les études.

Qualités relationnelles.

Anglais souhaité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110514

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1684. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1685. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1686. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1687. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1688. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1689. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1690. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1691. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1692. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-Spécialiste exploitation*C-SO/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALVEZ, William - 05.56.55.62.10 william.galvez@aviation-civile.gouv.fr HIRIBARREN, Louis - 05-56-55-6240 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : COLLARDEAU, Cédric	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SPECIALISTE EXPLOITATION

- Traite des opérations aériennes particulières (missions photo,), négocie et rédige les consignes opérationnelles associées y compris la cartographie y afférant.

- Participe à la mise à disposition de l information :
  - Met à jour les différents documents aéronautiques au bénéfice de la Subdivision Contrôle. En particulier, met à jour la documentation de la salle de contrôle.
  - Contribue à la réalisation de la cartographie et aux différents supports pour l ensemble des subdivisions du service.
  - Contribue à la mise à jour de GEODe pour la subdivision Contrôle.
  - Contribue à la mise à jour des tablettes d'information en salle de contrôle (projet MADISON)

- Participe avec le chef de projet MADISON et le chef de projet 4ME (et autres projets si nécessaire) à l élaboration des cahiers des charges des évolutions successives des outils d information de la salle de contrôle et participe à la mise en oeuvre des solutions.

Profil - Qualification :
Savoir-faire
- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Savoir exploiter de l'information
- Savoir travailler en équipe
- Communiquer et rendre compte

Connaissances
- Bonnes connaissances de la réglementation et des règles de fonctionnement de la circulation aérienne.
- bonnes connaissances informatiques
- intérêt pour l outil micro-informatique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110515

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1693. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1694. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1695. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1696. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1697. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1698. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1699. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1700. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1701. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Adjoint au chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIRAT, Patrick - 03 26 84 62 82 patrick.pirat@aviation-civile.gouv.fr ROBERT, Hervé - 03 26 84 62 69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : PIRAT, Patrick	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110515 du 15/02/19

Définition :
ADJOINT AU CHEF BTIV - CRNA/EST service EXPLOITATION

Il seconde le Chef BTIV. Il est chargé de l encadrement, de la formation des agents BTIV, de la gestion du tour de service, des abonnements à la documentation aéronautique du service exploitation et de divers dossiers.

Tâches :
En relation avec le Chef de la subdivision Contrôle en cas d absence du Chef BTIV,
Le titulaire est chargé de :
- Encadrer les agents du BTIV
- Gérer le tour de service
- Assurer la formation des agents du BTIV
- Participer à la formation des contrôleurs lors du plan de formation en unité, des PC et des Chefs de Salle pour le service d alerte
- Correspondant habilité SIA
- Gérer les abonnements de documentation aéronautique
- Traiter les incidents opérationnels du BTIV
- Entrer les dossiers SAR dans INCA
- Traiter les FNE internes au BTIV, et celles relatives au service d alerte avec les organismes de la FIR.
- Participer aux réunions et GT relevant du BTIV
- Etablir des bilans et renseigner divers indicateurs relatifs au processus R1

Il peut être amené à participer au tour de service BTIV et à ce titre devra suivre la formation d agent BTIV et en maintenir les compétences.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
Très bonne connaissance de la réglementation et de la documentation aéronautique
Bonne connaissance du système de contrôle de la CA
Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la NA française
Bonne maîtrise de l anglais parlé et écrit
Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :
Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
Communiquer efficacement oralement et par écrit
Participer à l animation d'une équipe
Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110517

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1702. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1703. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1704. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1705. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1706. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1707. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1708. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1709. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1710. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Assistant de subdivision*C-E/EXPL/QUALS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-E/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRIDE, Vital - 03 26 84 62 01 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr GUIBERT, Alain - 03 26 84 62 62 alain.guibert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : GUIBERT, Alain	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
MISSION :
Seconde le chef de subdivision dans la gestion de la subdivision

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

- Seconder le Chef de Subdivision
- Assurer l'intérim du Chef de Subdivision en l'absence de celui-ci
- Apporter un avis d'expert dans l'analyse des causes des incidents de la Circulation Aérienne : des incidents de contrôle, alertes du filet de sauvegarde, événements T-CAS signalés et tout événement ou dysfonctionnement ayant une incidence sur la qualité du service rendu
- Assurer la préparation des commissions de sécurité, y participer en tant qu' expert et aider le chef de subdivision pour la rédaction du compte rendu
- Assister ou remplacer le Chef de subdivision dans les actions de formation initiale et continue dans le domaine de la qualité de service et de la sécurité

Participer au suivi des recommandations des instances nationales de sécurité (CMSA, ITES, CSCA, BEA) et au suivi des mesures propres à éviter le renouvellement des incidents

- Assister ou remplacer le chef de subdivision aux réunions et travaux nationaux
- Coordonner les documents d'analyse et de statistiques
- Suivre les évaluations de systèmes et outils propres à la subdivision
- Assurer le suivi du traitement des fiches de notification d'évènements qui concernent la subdivision

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissances approfondies de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des ESARR et autres textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision
- Bonne connaissance des méthodes de contrôle et de la phraséologie
- Bonne connaissance des outils et systèmes informatiques du contrôle
- Techniques d'analyse des dysfonctionnements
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :
- Capacité d'initiatives dans le cadre d'un travail en équipe
- Capacité à analyser des dysfonctionnements
- Capacité à analyser et élaborer un dossier technique
- Qualités pédagogies et relationnelles
- Connaissance sur les logiciels de traitement de texte, de tableurs et de base de données

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110526

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1711. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1712. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1713. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1714. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1715. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1716. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1717. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1718. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1719. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CESNAC-Spécialiste technique et informatique*CESN/EXPL/ETD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/ETD Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*CESN/EXPL/ETD
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SZPAK, Romain - 05.56.55.79.50 romain.spzak@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : OSSARD, Vincent	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Spécialiste de la subdivision Etudes du CESNAC

Mission:
Participe aux activités d'études et de qualité de service de la subdivision ETD

Activités du poste:
Sous l'autorité du chef de subdivision et en collaboration avec les spécialistes de la subdivision, il participe :
- à la gestion et au suivi de l'intégration hors ligne des données d environnement des systèmes centraux du CAUTRA et de 4-Flight et de la diffusion de ces données vers les utilisateurs
- à la mise en oeuvre et au déroulement des essais nationaux CA
- à la mission de coordination de l'Environnement DNM
- à la gestion de l'environnement et des abonnés MESANGE
- à la coordination et à la gestion des tables de routage RSFTA/CIDIN/AMHS
- aux études d évolution logicielle des systèmes (spécifications et validations)
- à l étude d optimisation des méthodes et outils
- au suivi des anomalies et au contrôle du service rendu
- aux études du traitement des vols spéciaux
- à l élaboration de la documentation opérationnelle
- à l élaboration de statistiques
- au suivi et la mise à jour de la documentation de l entité Etudes
- à des réunions nationales et internationales
- à l'analyse des dysfonctionnements liés à l'exploitation des systèmes du CESNAC
- à l'organisation du retour d'expérience vers les contrôleurs multi-systèmes : documentation, contenu des formations
- au processus de traitement des événements sécurité exploitation du CESNAC, prépare l'agenda des GLSE, anime les réunions, s'assure du suivi des actions décidées en GLSE.
- en tant qu'expert aux Commissions Locales de Sécurité.
- à l'élaboration du MANEX exploitation.
- à la notification des retours d'analyses des incidents PLN remontés par les subdivisions Etudes des autres entités, dans l application de recueil des incidents.

A la prise du poste, son domaine d activités se limite à une partie des attributions listées ci-dessus, telle que définie à cette échéance par l encadrement de la subdivision. Ce domaine s élargit ensuite progressivement pour atteindre l'ensemble des activités.

Responsabilités en matière de sécurité, qualité, sureté et environnement:
- participer aux revues de processus et audit et veiller à ce que toutes les étapes du processus de traitement des évènements sécurité soient réalisées
- sûrete physique :se conforter aux mesures sûreté du site CESNAC
- sûrete logique: appliquer la politique DSNA sécurité informatique

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- CA, CAUTRA, 4-Flight, messagerie fixe aéronautique, Redevances et Réseaux
- Bonne compréhension de l anglais écrit et parlé.
- Bonne maitrise des outils bureautiques

Qualités requises:
- Savoir travailler en équipe
- Méthode, rigueur et esprit d'initiative

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110527

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1720. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1721. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1722. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1723. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1724. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1725. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1726. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1727. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1728. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/INSTC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/INSTC Subdivision instruction (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CADOT, Jean-Yves - 03 26 84 62 13 jean-yves.cadot@aviation-civile.gouv.fr BRIDE, Vital - 03 26 84 62 01 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : TOUBIN, Bernard	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110527 du 15/02/19

Définition :
SPECIALISTE EXPLOITATION TEMPS REEL

MISSION :
Assurer la planification à court terme et la logistique en temps réel des formations organisées par la Subdivision Instruction

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

Assurer la réalisation, l édition et la diffusion des plannings de la formation initiale
Assurer la planification à court terme
Assurer la logistique en temps réel des stages internes
Assurer la logistique des stages externes en coordination avec les prestataires extérieurs
Assurer la coordination avec le prestataire Pilotes Echo Radar pour l établissement de l armement des simulateurs
Gestion OLAFACTO pour la formation initiale

Profil - Qualification :
Techniques de base :
Techniques documentaires d archivage et de classement
Techniques de bureautique
Techniques de diffusion de l information

Qualités requises :
Méthodique, rigoureux, savoir organiser et gérer un planning
Anticiper les évolutions
Faire preuve d esprit d initiative
Se montrer très disponible face à des sollicitations fréquentes
Faire preuve du sens des relations humaines, être diplomate

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110529

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1729. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1730. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1731. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1732. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1733. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1734. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1735. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1736. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1737. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/ETUD Subdivision études (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAULIN, Yvon - 03 26 84 62 89 yvon.paulin@aviation-civile.gouv.fr BRIDE, Vital - 03 26 84 62 01 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ROYET, Antoine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
MISSION :
Suivi du paramétrage et des faits techniques, tests, validation, évaluation opérationnelle et mise en service des systèmes (matériels et versions logicielles) dont il a la responsabilité, à savoir :
- les systèmes de communication sol-bord (radio) et sol-sol (téléphone)
- le PC-STCA ainsi que COSNET dans 4F
- CIGALE

Tâches :
Suivi des systèmes de communication sol-bord (radio) et sol-sol (téléphone), PC-STCA et CIGALE :
Analyse et traitement des faits techniques
Mise en service de versions de paramétrage associées aux besoins et évolutions du dispositif CA : recueil et analyse technique des besoins, paramétrage, test et validation du paramétrage, mise en service
Déploiement de nouvelles versions systèmes, ou de nouveaux systèmes : recette, paramétrage, test, validation et mise en service
Recueil et analyse des besoins de correction ou d évolution des systèmes
Pour l ensemble de ses domaines de compétence :
Assurer l interface entre les services Exploitation et Technique
Contribution de son expertise technique et opérationnelle pour le support aux autres agents de la subdivision Études dans le suivi d autres systèmes
Contribution au déploiement de 4-Flight dans son domaine d expertise
Participation aux études de sécurité préalables aux mises en service, rédaction et validation des MISO
Participation à la rédaction et à la mise à jour de la documentation opérationnelle
Participation à des groupes de travail
Participation au développement et à la mise à jour des procédures du SMI
Participation à la formation des nouveaux agents de la subdivision Études, et à la formation initiale et continue des contrôleurs aériens

Profil - Qualification :
Techniques de base :
Connaissance des techniques de contrôle, de l ATFCM et de l ATM
Connaissance du domaine et du rôle de chaque service de la DSNA
Connaissance technique du fonctionnement des systèmes
Connaissance du système informatique et des réseaux
Connaissance de la gestion d un projet
Aptitude à vulgariser des informations techniques
Qualités requises :
Appréhender de façon globale un problème
Analyser, synthétiser un problème et proposer des évolutions
Prendre des initiatives et proposer des alternatives
Aptitudes à travailler en équipe
Savoir organiser et gérer un planning
Rendre compte du déroulement d un projet
Aptitude à rédiger des notes de synthèses
Préparer et animer des réunions

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110533

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1738. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1739. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1740. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1741. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1742. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1743. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1744. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1745. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1746. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/CNS/CEV/M
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/CEV/M Contrôle en Vol - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/CEV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAUCON, Joël - 05.62.14.51.43 joel.faucon@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert.
Agent des Opérations du contrôle en vol.

Tâches :
Au sein du domaine Communication, Navigation, Surveillance (CNS), le Pôle Contrôle en Vol assume des missions de nature opérationnelles (services et expertise).

Les opérations du contrôle en vol sont chargées d'assurer la planification des vols d'inspection en vol, de se coordonner avec les différents services concernés, d'assurer le suivi de la flotte avions et d'assurer le suivi en temps réel des opérations du CEV.

Sous l'autorité de l'expert sénior en charge des opérations, les tâches seront de :

- préparer et gérer en temps réel le programme hebdomadaire des opérations aériennes (contrôles des aides radio, recherche de brouillage, expérimentations, campagne « haute altitude »).

- se coordonner avec les maintenances, les SNA, l'Armée de l'Air qui sont des clients ainsi qu'avec l'ENAC qui exploite les avions du CEV.

- aider le responsable de l'entité opérations de contrôle en vol dans l'optimisation de l'utilisation des avions.

- d'assurer la logistique au sol pour les contrôleurs en vol.

- de suivre et mettre à jour la documentation de vol.

- assurer le décompte des heures de vol.

- de gérer avec l'ENAC les autorisations de survol auprès des préfectures pour les avions de calibration.

Profil - Qualification :
Qualification :

- connaissances techniques de la navigation aérienne relatives à l'activité du pôle CEV.

- connaissance de la règlementation de la CA.

- connaissance de l'organisation de la DGAC.

- maîtrise des outils bureautiques.

- anglais.

Qualité requises :

- savoir travailler en équipe.

- avoir le sens de l'organisation.

- être méthodique et rigoureux.

- être autonome.

- savoir pendre des initiatives.

- capacité à se coordonner avec une équipe de spécialistes fréquemment en déplacement et à leur apporter à tout moment un soutien logistique.

- avoir de très bonnes qualités relationnelles.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110537

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1747. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1748. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1749. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1750. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1751. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1752. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1753. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1754. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1755. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Assistant de subdivision*C-E/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/ETUD Subdivision études (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-E/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAULIN, Yvon - 03 26 84 62 89 yvon.paulin@aviation-civile.gouv.fr BRIDE, Vital - 03 26 84 62 01 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
ASSISTANT DE SUBDIVISION ETUDES - Prise en charge des nouveaux outils

MISSION :
Il est chargé principalement de la prise en compte, du suivi du paramétrage, des faits technique, tests, validation, évaluation opérationnelle et mise en service des nouveaux outils et applicatifs hors du domaine ATM.
Il sera également en support dans le domaine ATM partie FDPS/OLDI

Tâches :
En relation avec le Chef de la Subdivision Etudes :
Contribuer en tant qu'expert à l'administration (y compris l'analyse et le traitement des faits techniques), au paramétrage, à la mise en service opérationnel et au suivi des outils (recueil et analyse technique des besoins de correction ou d'évolution des systèmes, paramétrage, test et validation du paramétrage) sur le domaine ATM2 : SALTO, 4Me, Chaine d Informations Générales (MUSIC/CIGALE ou autre), LEA, EPEIRES, Conf Optimizer, etc Cela concerne en particulier les applicatifs qui sont développés en mode ASAP ou par l'équipe « Développements Outils » locale.
Contribuer en tant qu expert à l'administration (y compris l'analyse et le traitement des faits techniques), au paramétrage, à la mise en service et au suivi des outils (recueil et analyse technique des besoins de correction ou d évolution des systèmes, paramétrage, test et validation du paramétrage) sur le domaine "Bureautique" (local ou distant) : KiwEE, TAO, Moodle, etc
Assurer l'interface entre les Subdivisions du Service Exploitation ou l'équipe «Développements Outils» locale et le service Technique pour ce qui concerne le déploiement et l'administration des applicatifs
Participer aux comités de projet nationaux notamment ATM2, SALTO, 4Me
Participer en tant qu'expert sur ces thématiques aux réunions nationales DSNA ainsi qu'au sein des programmes internationaux FABEC et SESAR
Dans le domaine ATM partie FDPS/OLDI aide à la mise en service de versions de paramétrage associées aux besoins et évolutions du dispositif CA, aide à la migration CAUTRA OLDI, au déploiement de nouvelles versions systèmes, de nouveaux systèmes : recueil et analyse technique des besoins, recette, paramétrage, test, validation et mise en service
Contribuer aux études de sécurité relative aux outils dont il assure le suivi
Participation au développement et à la mise à jour des procédures du SMI
Rédiger et mettre à jour les consignes d'exploitation, la documentation logicielle et les notes d'information concernant son domaine d'activité
Participer aux réunions de la subdivision ETU, à l « Atelier Développement Outils », au COPIL ASAP local en temps que de besoin.
Contribuer à l'organisation des évaluations opérationnelles nécessaires aux évolutions de son domaine de compétence.
Animer des briefings de présentation et de formation « évolution des concepts opérationnels et des outils » dans le cadre de la formation initiale et continue des contrôleurs aériens
Participation à la formation des nouveaux agents de la subdivision Études, et à la formation initiale et continue des contrôleurs aériens
Participation aux réunions internes de coordination
Participation au management de la subdivision Études
Le cas échéant, intérim du Chef de subdivision Études

Profil - Qualification :
Techniques de base :
Connaissances approfondies de l'ATM y compris les systèmes techniques associées

Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la DSNA et de l'environnement européen
Bonne connaissance du développement et de l'administration logiciel
Connaissance des systèmes informatiques sous Windows ou Linux et des réseaux
Connaissance de la gestion de projet
Aptitude à vulgariser des informations techniques
Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit
Qualités requises :
Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
Aptitudes à travailler en équipe
Préparer et animer des réunions
Définir une méthodologie permettant d atteindre des objectifs
Rendre compte du déroulement d un projet
Communiquer efficacement oralement et par écrit

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110547

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1756. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1757. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1758. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1759. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1760. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1761. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1762. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1763. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1764. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de division*ENAC/ER/ATM/MF
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MDF Division Management des Formations (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*ENAC/ER/ATM/MF
Filière / Métier :	Formation aéronautique Responsable d'entités d'enseignement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMARANTINIS, Laurent - 05.62.17.46.00 laurent.amarantinis@enac.fr FRENOT, Mikaël - 05.62.17.46.30 mikael.frenot@enac.fr
Personne remplacée : TARAN, Maxime	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chef de division management des formations (DER/ATM/MDF)

Le chef de la division management des formations est responsable :
- de la gestion administrative de la division,
- du management de la division,
- de la coordination pédagogique et technique avec les autres divisions du département,
- de la mise en oeuvre de l'harmonisation pédagogique,
- de la gestion du tableau de charge de la division,
- de la gestion des ressources,
- de l'animation, gestion des pôles d'expertise ATM.

En outre :
- il est appelé à participer à des réflexions sur des sujets, des dossiers stratégiques pour le département,
- il est le correspondant Enseignements Généraux, Inspection d'Etudes (toutes filières) en collaboration avec l'encadrement du département, le chef de Programme Training Design & Prospective et les chefs de programmes pédagogiques de la Direction des Etudes et de la Recherche,
- il participe à des groupes de travail nationaux ou internationaux,
- il est en relation avec l'encadrement et l'entité budget/finances du département,
- il est force de prospection au sein du Département ATM.

Dans son domaine et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, il s'assure que la politique du système de management Qualité, Sécurité, Sûreté et les procédures sont mises en oeuvre. Il participe au suivi Qualité, Sécurité, Sûreté, propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives, et gère les indicateurs pertinents.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissance du monde ATM,
- expérience dans le domaine de la formation,
- expérience d'encadrement technique, pédagogique ou opérationnel,
- bon niveau d'anglais,
- gestion de projet,
- conduite de réunions/GT.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110552

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1765. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1766. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1767. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1768. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1769. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1770. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1771. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1772. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1773. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFBA/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFBA/TWR Agen la Garenne - Circulation aérienne (LE PASSAGE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFBA/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr TORREGROSA, Jean-Marie - 05.53.77.00.51 jean-marie.torregrosa@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : GS 32 H	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE SUD - SERVICE EXPLOITATION
AERODROME D'AGEN-LA-GARENNE (LOT-ET-GARONNE - 47)
1 CONTRÔLEUR D'AERODROME

Tâches :
Génériques :
En temps réel,
- Est responsable du service de contrôle,
- Est responsable du service d'information,
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques :
- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position (s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef circulation aérienne
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'exploitation de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement
- Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :
Conformité des compétences au PFU et au PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :
- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute la documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :
- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel

- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :
Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de la prise de poste, de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110557

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1774. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1775. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1776. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1777. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1778. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1779. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1780. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1781. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1782. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Spécialiste exploitation*K-SO/TECH/QST-DO-I
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/TECH/QST-DO-I SNA/SO - Pôle QST-DO-Instruction (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SO/TECH/QST-DO-I
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RODRIGUEZ, Emmanuel - 0557928210 emmanuel.rodriguez@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : SCHANDELER, Dominique	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SPECIALISTE DO-QS-I

Assiste le chef de Pôle DO-QS-I dans les tâches de suivi des évènements sécurité et de gestion des compétences. Ce poste doit évoluer pour permettre en 2020 une gestion autonome des formations ATSEP.

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

Génériques
- Participe à la bonne tenue de la base INCA et des indicateurs techniques.
- Participe au suivi de compétences TSEP pour le service technique du SNA-SO.
- Peut être chargé, pour et à l'initiative du Chef de Pöle, de dossiers particuliers dans le domaine DO-QS-I.

Spécifiques :
- En relation avec la chef de Programme Formation et les Instructeurs Licence, participe à la tenue à jour d'OLAF pour ce qui touche à l'organisation des formations et à la gestion des compétences ATSEP.
-En relation avec Chef de Pôle DO-QS-I, assure la saisie des évènements dans la base INCA et en suivant les modalités requises pour la production des indicateurs techniques dans Aerobi.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SUIVI SECURITE TECHNIQUE :
- Recueille les évènements techniques et renseigne INCA ;
- Suivi des indicateurs.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE GESTION DES COMPETENCES :
- Assure la saisie et l'actualisation des PLF dans OLAF
- Participe à l'activité d'organisation des formations ATSEP et au suivi de leur réalisation.

Profil - Qualification :
SAVOIR-FAIRE

- Avoir le sens des relations humaines, notamment dans un contexte multi-sites ;
- Rigueur et méthode ;
- Aptitude à l'autonomie et à l'initiative

CONNAISSANCES

- Maîtriser l'utilisation des moyens bureautiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110559

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1783. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1784. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1785. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1786. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1787. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1788. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1789. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1790. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1791. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Chef de subdivision*K-NE/EXPL/INST
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/INST SNA/NE - Subdivision instruction (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-NE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 03 88 59 64 80 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr MIQUEL, Claude - 03 88 59 64 99 claude.miquel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : MENIELLE, Gaëlle	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Mission :

Organise et coordonne la formation au profit des agents contrôleurs du SNA/NE (hors BM)
Organise et assure le suivi de l'instruction initiale et continue des contrôleurs de Strasbourg
Traite les sujets de formation contrôleur au sein du SNA/NE

Rattaché à : K-NE/EXPL Chef du Service Exploitation
Poste inclus dans la responsabilité managériale

Tâches :
Activités du poste :
Génériques (chef de subdivision)
* Anime et encadre sa subdivision
* Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
* Identifie les objectifs et les besoins associés
* Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
* Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
* Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
* Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Spécifiques
Au profit du SNA/NE
* Assure le suivi d'homologation du SNA/NE
* Organise les besoins en formation en langue anglaise et le suivi des PIFA
* Organise les stages régionaux
* Organise la planification du simulateur bi-secteur entre les différents organismes

Au profit du SNA/NE (hors BM)
* Assure un support à la prise en compte et au suivi de nouvelles réglementations (PFU/CFU, licence,...)
* Est dans son domaine de compétence l'interlocuteur SNA/NE de la DSNA et de la DO et à ce titre participe aux forums, réunions et GT nationaux
* Assure une participation aux groupes de suivi sécurité

Au profit de Strasbourg
* Organise et assure le suivi de la formation en unité et continue des contrôleurs
* Etablit les programmes et les plans annuels de formation, élaboration des statistiques, suivi des stages statutaires, suivi de la formation en anglais
* Organise et planifie les fomations aux nouvelles procédures et aux nouveaux matériels
* Définit les besoins d'évolution en matière de formation
* Elabore ou supervise l'élaboration des manuels d'instruction et des documents pédagogiques
* Assure une participation insruction aux commissions, GT et réunions dans son domaine de compétence

Au profit d'agents extérieurs au SNA/NE
* Organise des stages et la planification d'utilisation du simulateur régional

Profil - Qualification :

Compétences :

Techniques de base
Aptitude au management
Expertise dans le domaine circulation aérienne
Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Qualités requises
Goût pour la négociation et les relations humaines
Travail en équipe

Formation d'intégration
Ingénieur
Management d'équipe et encadrement
Qualification de contrôle souhaitée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110560

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1792. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1793. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1794. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1795. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1796. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1797. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1798. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1799. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1800. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Spécialiste exploitation*PYRP/PYR/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO PYRP/PYR/CTRL Pyrénées Pau - Subdivision contrôle (LESCAR)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*PYRP/PYR/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARJOU, Sébastien - 0559110732 sebastien.barjou@aviation-civile.gouv.fr OYHARCABAL, Thierry - 0559110740 thierry.oyharcarbal@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : MECHAIN, Michel	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
SPECIALISTE EXPLOITATION

ACTIVITES DU POSTE :

- Est un correspondant des services de l'Exploitant de la plateforme de Pau-Pyrénées ;
- Est un correspondant des différents organismes CA adjacents ;
- Est un correspondant des différents organismes militaires présents sur la plateforme de Pau (5ème RHC, 4ème RHFS, ETAP)
- Traite les différentes demandes de travail dans la CTR impactant la CA (drones civils, grues de levage...)
- Assure la préparation et le suivi des activités CA sur la plateforme de Pau-Pyrénées ;
- Assure le suivi des lettres d'accord et des protocoles en vigueur ;
- Assure la gestion des statistiques des mouvements de Pau-Pyrénées ;
- Assure la gestion documentaire CA ;
- Participe aux consignes d'exploitation et notes d'information dans son domaine de compétence ;
- Elabore les demandes de mise à jour AIP dans son domaine de compétence ;
- Met à jour les documents d'information aéronautique nécessaires à la subdivision Contrôle, Instruction, Qualité de service et Direction
- Tient à jour le tableau disponibilité ATCO (licences, médical, anglais, CDT)
- Tient à jour les supports nécessaires aux contrôleurs (cartes, doc opérationnelle, fiches...)
- Participe aux réunions locales
- Participe à la mise à jour documentaire (MANEX, MANURG, fiches pratiques,...)
- Commande les matériels nécessaires au fonctionnement (doc SIA, Strips, matériels...)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SUIV SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Participe au suivi sécurité/qualité

Profil - Qualification :
SAVOIR-FAIRE :

- avoir le sens des relations humaines
- aptitudes au travail en équipe
- Qualités rédactionnelles
- Savoir gérer les échanges et les priorités

CONNAISSANCES :

- Connaître le domaine ATM
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaitre le domaine de l'information aéronautique

FORMATION D'INTEGRATION :

- Connaissances de la circulation Aérienne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110561

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1801. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1802. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1803. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1804. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1805. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1806. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1807. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1808. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1809. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/QSSF
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/QSSF SNA/NE - Subdivision QS sécurité (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/QSSF
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WITTIG, Etienne - 03.88.59.63.38 etienne.wittig@aviation-civile.gouv.fr LOTTERIE, Benjamin - 03 88 59 64 80 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DUBURG, Alain	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Spécialiste d'exploitation - SNA NORD-EST

* Est chargé de la qualité de service pour les aérodromes contrôlés du SNA/NE (hors BM)

Au titre du management de la sécurité
* Participe à la mise en ouvre, le suivi et la coordination de l'application des exigences ESSAR 2 dans le domaine exploitation pour le SNA/NE (hors BM)
* Est chargé de renseigner la base INCA relativement aux évènements liés à la sécurité pour les aérodromes contrôlés du SNA/NE (hors BM)
* Participe au retour d'expérience et assure le suivi et la coordination avec les autres entités du service exploitation (contrôle, études et systèmes) pour les aérodromes contrôlés du SNA/NE (hors BM)
* Participe au recueil et du suivi des indicateurs, pour les aérodromes contrôlés du SNA/NE (hors BM),
* Participe aux instances prévues dans le manuel du prestataire SNA/NE (revues de pilotage terrain, LRST/CPS,...)à l'organisation des commissions locales de sécurité (CLS) du centre de contrôle d'approche de Strasbourg Entzheim, aux CLSE des autres aérodromes (hors BM)
* Assure le recueil des relevés SCTA pour le centre de contrôle de Strasbourg Entzheim
* Participe à l'amélioration des méthodes et outils de gestion locale et nationale des FNE, et à la formation aux outils locaux et nationaux
* Peut être amené à participer aux réflexions nationales dans son domaine de compétence
* Assiste le chef de la subdivision qualité de service, sécurité ainsi que l'assistant de subdivision dans le domaine qualité de service/sécurité

Profil - Qualification :
Techniques de base :
Aptitude au management
Connaissance de l'organisation de la circulation aérienne et du contrôle aérien
Expertise dans l'aspect qualité service qualité
Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Qualités requises :
Discrétion et sens de l'organisation
Utilisation des outils informatiques nécessaire : bureautique et logiciels spécifiques (INCA, ELVIRA, SNER)
Expérience du travail en équipe

Formation d'intégration :
Anglais
Ingénieur ou technique

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :
Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110563

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1810. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1811. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1812. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1813. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1814. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1815. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1816. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1817. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1818. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/ETUD SNA/NE - Subdivision études environnement (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUPONT, Patrick - 03 88 59 64 81 patrick.dupont@aviation-civile.gouv.fr LOTTERIE, Benjamin - 03 88 59 64 80 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : KOEHLER, Laëtitia	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Assistant de subdivision - SUB Etudes - SNA NORD EST

Mission :
Réalise les études de procédures IFR et d'espaces aériens et environnementales au profit du SNA-NE et autres SNA

Tâches :
* Réalise les études de procédures d'approche, d'atterrissages et de décollages, les créations d'espaces aériens ainsi que les dossiers associés des aérodromes contrôlés du SNA/NE, dans les espaces délégués aux approches de Strasbourg et de Bâle-Mulhouse et au bénéfice d'autres SNA ;
* Assiste le chef de subdivision dans la préparation des groupes de travail, participe aux GT locaux et nationaux ;
* Participe à la gestion des projets procédures et espaces aériens du SNA/NE ;
* Participe aux études d'environnement pour les aspects circulation aérienne des aérodromes contrôlés du SNA/NE ;
* Participe au suivi réglementaire des procédures d'approches, d'atterrissages et de décollages ;
* Participe aux réflexions nationales relatives aux évolutions de la réglementation nationale et internationale ;
* Réalise les cahiers des charges nécessaires aux relevés d'obstacles et à leurs suivis par les géomètres ;
* Réalise des études d'impact obstacles sur les procédures d'approches, d'atterrissages et de décollages ;
* Réalise les demandes de publications aéronautiques ;
* Assure le suivi de la réglementation OACI pour le SNA/NE.

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement
Au titre du management de la sécurité :
* Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

Profil - Qualification :
Techniques de base :
Concepteur de procédures iFR
Connaissance des réglementations nationales et internationales en matière de procédures pour les services de la navigation aérienne
Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance de base de l'utilisation des SIG (systèmes d'information géographique)

Qualités requises :
Rigueur
Goût pour le travail en équipe
Aptitude à gestion d'utilitaires différents dans le cadre de ses fonctions (Géo TITAN, ACADEMIC, Géodeasy, AUTOCAD, SIG)

Formation d'intégration :
Anglais
Ingénieur ou technique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110568

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1819. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1820. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1821. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1822. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1823. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1824. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1825. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1826. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1827. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Chef de subdivision*LFPO/EXPL/SOL
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/SOL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Sol Opérations (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPO/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.98 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr LE FOLL, Stéphane - 01.49.75.62.91 stephane.le-foll@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ROCHEREAU, Dominique	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
CHEF DE SUBDIVISION SOL OPERATIONS ORLY
Est chargé de l'encadrement et du fonctionnement de la subdivision SOL notamment en application des processus R3 et S8 de la charte qualité du SNA.

RATTACHE A : CHEF DU SERVICE EXPLOITATION ORLY

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :
- 1 assistant de subdivision,
- 1 spécialiste exploitation,
- 10 CNA.

Tâches :
- Apporte une assistance à la circulation d'aérodrome sur l'aire de manoeuvre,
- Assure la formation plateforme de tous les agents du service exploitation,
- Est chargé de la subdivision sol opérations. Encadre les personnels de la subdivision et du PCNA, et coordonne le travail à effectuer,
- Assure l'interface avec l'exploitant aéroportuaire et la DSAC/N en matière de sécurité sur les aires (MPA),
- Assure pour le service l'interface avec l'exploitant d'aérodrome relative à la mise en oeuvre des travaux et interventions de maintenance sur l'exploitation de l'aire de manoeuvre,
- Assure l'information du Bureau Enquêtes et d'Analyses en cas d'incident/accident,
- Assure la formation sur les aires de trafic pour les personnels du SNA-RP/ORY,
- S'assure de la formation et du maintien de compétence des agents du PCNA,
- Participe à des commissions, groupes de travail locaux,
- Etablit les consignes d'exploitation de la subdivision Sol,
- Participe à la rédaction et au suivi des protocoles avec l'exploitant d'aérodrome,
- Participe à la permanence opérationnelle,
- Assure l'information aéronautique (hors ATIS) pour les services exploitation et technique et la DSAC/N.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service :
- Il assure la diffusion des notifications des événements,
- Il participe aux RSE, AREX, et autres instances du SMS,
- Il assure la diffusion des informations à caractère opérationnel et environnemental vers les partenaires (CDM).

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne et aéroportuaire
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international,
- Connaissance statuts des TSEEAC,
- Connaissance en micro-informatique et bureautique.

Qualités requises :
- Capacité de management et de motivation d'une équipe,
- Sens des relations humaines, du dialogue et de la délégation,
- Capacité d'organisation et de réactivité opérationnelle, esprit d'initiative,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Conduite de réunions,

- Aptitude au partenariat avec les usagers, les services de l'exploitant aéroportuaire, les différents services de l'Etat,
- Compétence pédagogique,
- Comprendre les impératifs de l'exploitant aéroportuaire tant en terme d'exploitation que de contraintes techniques (infrastructure, équipement).

FORMATION D'INTEGRATION :
- Pratique d'audit.
- Management et suivi de projet.
- Exploitation aéroportuaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110571

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1828. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1829. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1830. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1831. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1832. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1833. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1834. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1835. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1836. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Assistant de subdivision*PYRT/PYR/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO PYRT/PYR/CTRL Pyrénées Tarbes - Subdivision contrôle (JUILLAN)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*PYRT/PYR/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARJOU, Sébastien - 05 59 110732 sebastien.barjou@aviation-civile.gouv.fr OYHARCABAL, Thierry - 0559110740 thierry.oyharcabal@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : FORT, Gilles	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

ASSISTANT DE SUBDIVISION
ACTIVITES DU POSTE :
- Participe à l'animation de la subdivision contrôle ;
- Est le correspondant de premier contact des services de l'Exploitant de la plateforme de Tarbes-Lourdes ;
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles ;
- Identifie les objectifs et les besoins associés ;
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions des autres sites ;
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence ;
- peut être amené à assurer l'intérim de ses supérieurs hiérarchiques ;
- Propose les évolutions des installations des procédures et du besoin opérationnel du site ;
- Propose pour le site la mise en service opérationnel de nouveaux systèmes ou moyens ou organisation ;
- Elabore les consignes d'exploitation du site et en assure la mise en oeuvre ;
- Participe à l'élaboration des lettres d'accord et en assure le suivi ;
- Coordonne avec les services concernés les interventions sur les moyens techniques du site ;
- Participe au traitement des dossiers d'environnement des deux plateformes (partie CA) ;
- Participe à la mise à jour réglementaire (MANEX, MANURG, Fiches pratiques...)
- rend les avis CA sur les activités particulières ;
- Participe à la gestion des contrôleurs en exploitation et au fonctionnement opérationnel de la tour de contrôle ;
- Assure dans son domaine de compétences les relations avec les organisations participant au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant
- Participe à la commission de nomination des chefs de tours du site.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SUIVI
SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Participe au suivi sécurité/qualité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Suit en relation avec la subdivision instruction les indicateurs de la compétence des personnels qui lui sont rattachés.

Profil - Qualification :
SAVOIR FAIRE :
- Savoir animer une équipe
- Savoir évaluer les risques potentiels
- Montrer une grande disponibilité
- Avoir le sens des relations humaines
- Faire preuve d'esprit de décision
- Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

CONNAISSANCES :
- Connaître le domaine ATC
- Connaître la règlementation de la circulation aérienne
- Connaître la réglementation en matière d'exploitation aéroportuaire
- Maitriser la langue anglaise

FORMATION D'INTEGRATION :
- Formation au management
- Gestion des conflits

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110577

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1837. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1838. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1839. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1840. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1841. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1842. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1843. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1844. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1845. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Chef BNIA*K-SO/EXPL/BNIA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/BNIA SNA/SO - BNIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef BNIA*K-SO/EXPL/BNIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VINCENT, Anne - 05.57.92.83.41 anne.vincent@aviation-civile.gouv.fr LE GUILCHER, Estelle - 05.57.92.81.14 estelle.le-guilcher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DUBOIS, Frédérique	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
CHEF BNIA

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :
- Encadre le personnel du BRNIA et coordonne le travail à effectuer
- Assure un fonctionnement efficient du BNIA dans l'ensemble de ses missions
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres services, les usagers et les autres sites
- Participe à la formation initiale et continue des agents
- Participe à la mise à jour de la documentation aéronautique, du MANEX et des consignes de fonctionnement du BNIA
- Participe à la mise en oeuvre de l'outil EAD en remplacement de SIGMA
- Réalise le tableau de service des agents du BNIA
- Assure le suivi du management de la qualité du BNIA
- Assure la mise en oeuvre de la réorganisation des BRIA et participe au programme national AIM de la DSNA
- Participe aux réunions associées aux dossiers nationaux et internationaux concernant le BNIA
- Organise et anime les réunions de suivi du BNIA
- Organise les formations, dont celles pour l'anglais, pour les agents du BNIA
- Participe aux travaux de mise en oeuvre de la div IAO

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SUIVI SECURITE/ QUALITE/SURETE/ ENVIRONNEMENT :
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives concernant le BNIA
- Il établit et effectue le suivi des protocoles de fournitures des données aéronautiques avec chacun des aérodromes et hélistations dans cette zone
- Il est le correspondant privilégié du SIA pour tout ce qui concerne l'organisation du recueil des données aéronautiques et des méthodes de travail dans sa zone d'action
- Il est l'interlocuteur privilégié des Fournisseurs de Données Aéronautiques (exploitants d'aérodrome, chefs CA...) pour tout ce qui concerne l'information aéronautique et met à la disposition de ses interlocuteurs les consignes relatives à la production de l'information aéronautique ; il peut également être amené à effectuer des actions de sensibilisation et de formation auprès de ces FDA
- Il planifie et effectue les regroupements utiles des publications et les coordinations afférentes pour le SNA-SO et participe aux téléconférences de planifications nationales ;
- Il participe aux réunions relatives à l'information aéronautique et notamment aux réunions périodiques de "Coordination des informateurs aéronautiques" organisées par le SIA

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SUIVI SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
- contribue au processus R3 de fourniture de l'information aéronautique (analyse des dysfonctionnements et mise en place d'actions correctives ; fourniture des indicateurs associés...)

Profil - Qualification :
SAVOIR-FAIRE :
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Savoir animer une équipe
- Savoir dialoguer
- Disponibilité
- Mobilité
- Diplomatie

- Confidentialité
- Réactivité
- Pédagogie

CONNAISSANCES :
- Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BNIA
- Connaître le fonctionnement de la DGAC et ses différents services
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Pratiquer couramment l'anglais
- Logiciel ELVIRA
- Informateur Aéronautique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110579

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1846. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1847. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1848. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1849. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1850. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1851. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1852. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1853. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1854. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Agent BNIA*K-SO/EXPL/BNIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/BNIA SNA/SO - BNIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Agent BNIA*K-SO/EXPL/BNIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VINCENT, Anne - 05 57 92 83 41 anne.vincent@aviation-civile.gouv.fr OLANO, Frédéric - 0557928337 frederic.olano@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : RULLEAU, Dominique	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
AGENT BNIA - BNIA BORDEAUX - SNA/SO

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de la zone de compétence.
- Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- Traite les plans de vol et gère la messagerie associée
- Informe, à la demande des usagers de la zone, des mesures de régulation ATFCM mises en place, d'un créneau et des révisions éventuelles
- Recueille et reporte toutes les remarques, réclamations ou dysfonctionnements
- Met à jour la documentation aéronautique (AIP France)
- Recueille et met en forme les demandes de Notam
- Assure la publication des Snowtam
- Fournit les bulletins de Notam aux organismes demandeurs (Odin)
- Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information, ainsi qu'à l'échange de messagerie
- Contacte les organismes ou les permanents concernés
- Participe à la réorganisation des BRIA et au programme AIM
- Participe, le cas échéant, aux GT en cours
- Transmet le fichier de statistiques au gestionnaire

L'agent sera à terme, également amené à acquérir et à exercer la qualification d'agent BNI lorsque les modalités seront finalisées.

Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- Procède à la notification d'évènements
- Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :
SAVOIR FAIRE :
- savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- appliquer le manuel d'exploitation
- faire preuve de réactivité
- avoir l'esprit d'équipe
- capacité au travail de nuit
- capacité d'adaptation aux changements (ré-organisation des BRIA, programme AIM,...)

CONNAISSANCES :

- Connaitre la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaitre le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BNIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Appliquer le Manuel d'exploitation
- Pratiquer couramment l'anglais

FORMATION D'INTEGRATION :
- formation initiale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110588

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1855. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1856. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1857. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1858. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1859. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1860. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1861. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1862. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1863. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Resp. système de management intégré NA*K-SSE/DIR
Poste offert aux :	ATTAE ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/DIR SNA/SSE - Direction Sud-Sud-Est (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Resp. système de management intégré NA*K-SSE/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PREUX, Francis - 04.42.31.14.11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BENA, Daniel	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

MISSION :
- anime et coordonne la mise en oeuvre et le fonctionnement du SMI.
- manage le réseau des pilotes de processus
- a un rôle d'alerte et de conseil auprès du chef du SNA SSE

ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef du SNA SSE :
- il assure la veille règlementaire et diffuse les nouveaux règlements au sein du SNA
- il sert de référent en matière de processus et de documentation ISO, pour les audits internes et externes et pour les études de sécurité.
- il s'assure que la sensibilisation des acteurs du SNA à la satisfaction des exigences clients est effectuée par l'encadrement et les pilotes de processus.
- il s'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées.
- il prépare et assure le suivi du plan d'action du SNA.
- il veille à la bonne maîtrise de la documentation par les entités.
- il recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du SMI.
- il participe aux réunions de direction.
- il organise les revues de management/sécurité du SNA SSE, et en assure le secrétariat.
- il organise les revues de processus et les audits internes en coordination avec les services.
- il est le point d'entrée de tous les audits externes se déroulant dans l'entité.
- il gère le tableau ACAP (actions correctives/actions préventives) de niveau SNA SSE, en relation avec les services et la DSNA/DO.
- il s'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques, en apportant aux services le soutien méthodologique nécessaire.
- il est le correspondant privilégié des services de la DSNA/DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI.
- il est le contact privilégié des organismes certificateurs au SNA SSE
- il participe au réseau du système de management intégré de la DSNA
- il peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local, comme au niveau national après accord de son chef d'entité.
- il participe en tant qu'auditeur aux audits internes locaux et peut participer aux audits internes DSNA/MSQS
- il assure le suivi méthodologique de la gestion de projet
- il facilite la mise en oeuvre de la méthodologie UA3P

Tâches :
RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il est chargé de s'assurer de l'intégration des aspects sûreté et environnement dans le Système de Management Intégré, en coordination avec les services concernés, le CSD et l'ASSI.
- Il est habilité confidentiel défense
- Il notifie tout évènement sécurité et sûreté, ou relatif à la sécurité des systèmes d'information, dont il a connaissance.
- Il pilote les processus M1 et M3

Profil - Qualification :
COMPETENCES

(Préciser le niveau de compétence :
1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise)

Techniques de base :

Mission Politique Générale

Connaissance du contexte
- Connaître le contexte opérationnel et humain Niveau 3
- Connaître les composantes DGAC Niveau 3
- Connaître le référentiel d'audit du certificat de prestataire de navigation aérienne Niveau 4

Stratégie aux problèmes posés
- Analyser et faciliter la résolution de problèmes Niveau 4
- Connaître les outils qualité Niveau 4

Mission Navigation Aérienne
- Coordination études de sécurité/Connaître et maîtriser la méthodologie des études de sécurité Niveau 4

Exploitation des systèmes et sécurité
- Définir des processus Niveau 4

Mission Management
- Management de projets/Mettre en place des indicateurs de performances Niveau 3
- Connaître les principes de la gestion de projet Niveau 4

Management de négociation
- Coordonner des processus Niveau 3

Management de réseaux
- Créer/animer un réseau de correspondants Niveau 3

Système de Management
- Connaître les techniques d'audit Niveau 4
- Connaître les outils bureautiques Niveau 3

Mission Communication
- Expression écrite et orale Niveau 4
- Exposer avec aisance Niveau 4

Anglais
Rédiger et exposer avec aisance Niveau 2

Qualités requises :
- Capacité d'entraînement
- Avoir le sens des responsabilités
- Gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation d'auditeur
Formation à la réalisation d'études de sécurité
Cursus de formation UA3P

Stage Eurocontrol Safety Management System in ATM (recommandé)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110591

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1864. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1865. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1866. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1867. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1868. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1869. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1870. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1871. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1872. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/SOL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/SOL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Sol Opérations (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr ROCHEREAU, Dominique - 01.49.75.65.50 dominique.rochereau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : SILVE, Caroline	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INTITULE DU POSTE :
ASSISTANT DE SUBDIVISION SOL - OPERATIONS - TRAVAUX

MISSION : En charge des coordinations avec l'exploitation aéroportuaire notamment en application des processus « information aéronautique » (processus R3) et « prise en compte de l'état de la plate-forme » (processus S3), participe également à la formation des agents du service (processus S2) de la charte qualité du SNA.

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION SOL OPERATIONS ORLY

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :
- 10 CNA
- 1 Spécialiste d'exploitation

Tâches :
- Seconde le chef de subdivision et assure son intérim ;
- Assure pour le service l'interface avec l'exploitant d'aérodrome relative à la mise en oeuvre des travaux et intervention de maintenance sur l'aire de manoeuvre ;
- Elabore pour le service les consignes d'exploitation afférant ces opérations ;
- Assure l'expertise NA des projets d'aménagement de l'aire de mouvement ;
- S'assure de la mise à jour du plan opérationnel synoptique du terrain utilisé par l'ensemble du service ;
- Est le correspondant local du gestionnaire de l'aéroport pour le recueil, la mise en forme de l'information aéronautique relative à l'infrastructure de l'aéroport ;
- Participe à la mise à jour de l'information aéronautique ;
- Participe à l'élaboration ou la validation des procédures d'intervention sur l'aire de manoeuvre ;
- Participe à l'élaboration et au suivi des protocoles avec l'exploitant d'aérodrome ;
- Participe à la gestion et mise à jour du MANEX ;
- Participe à l'élaboration et la mise en oeuvre des consignes visant notamment l'opérabilité de la plate-forme, l'information aéronautique, la sécurité de l'exploitation de l'aire de mouvement ;
- Participe à la formation initiale et continue des personnels du service dans le domaine SOL ;
- Participe au dispositif de formation à la circulation sur les aires ;
- Participe à l'encadrement des agents en opérationnel ;
- Participe aux LRST ;
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Dans le domaine de la gestion de la sécurité :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Il participe à l'analyse des évènements SOL et aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié ;
- il coordonne ou participe à l'élaboration des études de sécurité relative aux changements impactant l'exploitation de l'aire de manoeuvre.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne et aéroportuaire ;

- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international ;
- Connaissances en bureautique ;
- Connaissance de la langue anglaise.

Qualités requises :
- Capacité de management et de motivation d'une équipe ;
- Capacité à négocier, sens du contact et de la communication, aptitude au dialogue ;
- Capacité d'organisation, esprit d'initiative ;
- Capacité d'analyse et de synthèse.

FORMATION D'INTEGRATION :
- Stage Sol
- Expérience dans le domaine de la circulation aérienne et de l'exploitation d'une plate forme aéronautique ;
- Formation conduite sur les aires (permis T et M) ;
- Stage d'échange avec l'exploitant d'aérodrome ;
- Bureautique ;
- Formation management ;
- Conduite de projet ;
- Audit ;
- Informateur aéronautique ;
- Coordonnateur études de sécurité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110592

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1873. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1874. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1875. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1876. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1877. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1878. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1879. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1880. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1881. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Spécialiste régalien*DS-S/ADT/ANA/NA
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/ADT/ANA/NA Subdivision Navigation Aérienne (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-S/ADT/ANA/NA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUGEL, Maxime - 05.67.22.91.10 maxime.brugel@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Mission principale : Gestion de l'espace aérien

Tâches :
DSAC SUD :
- Décline au niveau DSAC Sud les orientations et directives du Directoire de l'espace aérien et les directives de la DTA pour une mise en oeuvre locale,
- Coordonne la préparation des dossiers présentés en CCRAGALS Sud, en lien avec la subdivision aviation générale, les antennes de la DSAC Sud,
- Coordonne le traitement et la traçabilité des dossiers relatifs aux activités aériennes et aux changements relatifs à l'espace aérien,
- Participe au traitement des dossiers de changements temporaires et à la réalisation des études de sécurité associées,
- S'assure que la concertation avec les fédérations pour ces domaines est assurée de manière adaptée,
- Est le correspondant du référent local du processus qualité R2 et de la division RDD pour ce même processus régalien,
- Peut représenter la DSAC Sud aux comités de gestion de l'espace aérien

PROCESSUS R2 NATIONAL ESPACE AERIEN ET INFORMATION AERONAUTIQUE
- Assure, en coordination avec le référent national R2 les tâches liées au fonctionnement du réseau national "espace aérien" et "information aéronautique",
- Participe aux formations assurées dans le cadre du réseau,
- Met à jour et participe à structurer la base documentaire GEODE dans le domaine de l'espace aérien et de l'information aéronautique,
- Assure la veille réglementaire dans ces domaines et la diffusion à l'ensemble des DSAC IR,
- Prépare et suit les réunions réseau espace aérien et information aéronautique

Relations fonctionnelles : Interne DGAC : DSAC IR, DTA, MALGH, SIA
Externe DGAC : Défense, Fédérations aéronautiques, usagers de l'espace aérien

Profil - Qualification :
Savoirs-faire :
- Communiquer à l'oral
- Rédiger
- Gérer de manière autonome les priorités et les délais
- Travailler en équipe ou en réseau et avoir une vision d'ensemble
- Assurer la veille et exécuter des tâches ou procédures définies
- Etre force de proposition et faire progresser
- Analyser, maîtriser le contexte et les enjeux et prendre en compte la diversité des paramètres

Savoirs-être :
- Sens de l'analyse et esprit de synthèse
- Faire preuve de discrétion et être autonome
- Sens de l'initiative
- Etre à l'écoute et faire preuve de diplomatie
- Sens des relations humaines

Connaissances dans le domaine "espace aérien et information aéronautique"
Aptitude à construire, animer et faire vivre un réseau relationnel avec l'extérieur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110597

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1882. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1883. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1884. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1885. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1886. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1887. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1888. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1889. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1890. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/QS Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Qualité de service (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr BOUTARD, Julien - 01 49 75 65 59 julien.boutard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DE BONY DE LAVERGNE, Fabrice	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
ASSISTANT DE SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY - Chargé de l'environnement

Participe à l'encadrement et au fonctionnement de la subdivision QSE

RATTACHE A : CHEF DE LA SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY

Tâches :
- Participe au traitement des dossiers liés à l'environnement (analyse des sorties VPE),
- Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux),
- Assure le travail d'analyse à effectuer en matière environnementale au sein de la subdivision, en coordination étroite avec la DSAC-IR et DSNA/ME,
- Élabore les documents de synthèse,
- Participe à la mise en application et au suivi du retour d'expérience,
- Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux),
- Participe aux spécifications et validation des outils de la QSE,
- Assure l'intérim de la subdivision QSE en l'absence du chef de subdivision, y compris sur les aspects non liés à l'environnement,
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de subdivision :
- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité,
- il veille à la notification des événements significatifs dans les délais réglementaires,
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service,
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme,
- Il assure et facilite le recueil des données nécessaires à l'élaboration des indicateurs environnementaux,
- il assure la production et la diffusion de ces indicateurs,
- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des évènements environnementaux,
- il analyse ces constats, met en forme et diffuse le résultat,
- il s'assure de la mise à jour des bases de données de la subdivision,
- il assure dans le cadre du retour d'expérience, la réalisation de bilans et publications,
- il assure dans le cadre du retour d'expérience, la préparation et l'animation de présentation (entre autres : module environnement de la formation continue des ICNA),
- il prépare, anime et assure le secrétariat des Commissions Locales de l'Environnement,
- il coordonne ses activités avec les autres subdivisions du centre, notamment les subdivisions contrôle et instruction,
- il représente la subdivision auprès de la DSAC-IR, de DSNA/ME, des usagers, de l'ACNUSA, des associations de riverains, d'Aéroport de Paris et de tout autre interlocuteur en fonction des besoins,
- il participe à la préparation et à la présentation des sujets portés par le service exploitation d'Orly lors des CCE,
- il suit les évolutions de la définition des indicateurs et assure leur mise en oeuvre,
- il spécifie puis suit la mise en oeuvre des évolutions nécessaires de l'outil d'analyse ELVIRA.

Profil - Qualification :

Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaissance des outils d'enregistrement et de dépouillement),
- Connaissance des procédures opérationnelles et administratives en vigueur,
- Connaissance de l'organisation DGAC,
- Connaissance de l'environnement de contrôle,
- Connaissance dans le domaine de l'exploitation de l'aéronef,
- Connaissance de la démarche SMI dans son domaine de compétence,
- Connaissance en informatique et bureautique.

Qualités requises :
- Conduite de réunion,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Rédaction de notes, comptes-rendus, bilans,
- Connaissance de l'anglais,
- Sens des relations humaines, de la discrétion et de la mesure,
- Sens de la communication et de la diplomatie.

FORMATION D'INTEGRATION :
- Intégration aux formations de contrôle du centre, observations sur position,
- Acquisition et maitrise des processus lié à son activité,
- Apprentissage fin de l'outil ELVIRA.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110599

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1891. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1892. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1893. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1894. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1895. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1896. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1897. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1898. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1899. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de subdivision*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SPIESER, Julien - 05.62.17.45.48 julien.spieser@enac.fr AMARANTINIS, Laurent - 05.62.17.46.00 laurent.amarantinis@enac.fr
Personne remplacée : FLACHAT, Didier	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110599 du 18/02/19

Définition :
Chef de subdivision exploitation des simulateurs (DER/ATM/EEOS/ES)

Le chef de subdivision ATM/EEOS/ES est chargé au sein du département ATM d'assurer l'exploitation des systèmes pédagogiques mis en oeuvre par le département : SCANSIM, ELECTRA, ESCAPE, ODS et IRMA.

Il assure l'ensemble de la gestion des données et des paramètres permettant le bon fonctionnement des simulateurs dans les divers processus : formation initiale, formation continue et simulations temps réel.

Il participe au cycle de vie et au développement des simulateurs en relation notamment avec la DTI et les industriels.

Il assure la planification de l'utilisation des simulateurs et garantit la supervision de premier niveau des simulations.

Il gère également l'organisation des expérimentations d'espace de la DSNA réalisées à l'ENAC.

Dans son domaine et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, il s'assure que la politique du système de management Qualité, Sécurité, Sûreté et les procédures sont mises en oeuvre. Il participe au suivi Sécurité, Qualité, Sûreté, propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives, et gère les indicateurs pertinents.

Profil - Qualification :

Connaissances :
- connaissances dans le domaine ATC (opérationnel et technique),
- expérience d'exploitation technique,
- expérience de la gestion de projet,
- expérience d'encadrement souhaitée,
- bonnes connaissances de l'anglais.

Savoir-faire / Savoir être :
- sens du contact humain et du travail en équipe,
- sens de l'organisation,
- dynamisme.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110602

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1900. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1901. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1902. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1903. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1904. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1905. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1906. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1907. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1908. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 014956578 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr BOUTARD, Julien - 014956559 julien.boutard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BAROIN, Jean-Baptiste	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
ASSISTANT DE SUBDIVISION CONTROLE ORLY

Assiste le Chef de Subdivision Contrôle dans le fonctionnement de la subdivision conformément au processus R1, incluant en particulier le fonctionnement des salles de contrôle vigie et IFR.

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION CONTRÔLE ORLY

Tâches :
- Participe à l'élaboration des modifications ou créations de dispositifs circulation aérienne, notamment en animant le GT Procédures d'Orly ;
- Participe à la définition des besoins opérationnels et des méthodes de travail associés aux nouveaux outils de contrôle ;
- Coordonne les études de sécurité des projets de circulation aérienne ;
- Coordonne la mise en oeuvre des projets de circulation aérienne ;
- Participe à l'élaboration et au suivi des lettres d'accord et protocoles ;
- Suit l'évolution de la réglementation (veille réglementaire) et en informe les contrôleurs ;
- Suit et amende les Manuels d'Exploitation TWR-APP et CDT, les fiches réflexes, la documentation opérationnelle de la salle et de la subdivision ;
- Participe aux réunions de retour d'expérience (RSE, AREX, CLS).
- Participe au jury d'examen des qualifications théoriques ;
- Anime les briefings de formation des contrôleurs ;
- Assure le suivi de la gestion des missions temps réel en collaboration avec les PC détachés ;
- Assure la planification et le suivi des vols de calibration ;
- Assure l'intérim du Chef de Subdivision pendant son absence ;
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Dans le domaine de la gestion de la sécurité:
- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle.
- Connaissances en bureautique.

Qualités requises :
- Esprit de synthèse.
- Sens du contact et de la discussion.
- Bonne aptitude à rédiger.

FORMATION D'INTEGRATION :
Formation aux études de sécurité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110605

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1909. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1910. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1911. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1912. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1913. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1914. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1915. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1916. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1917. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Instructeur (ENAC)*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	2 Instructeur (ENAC)*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr VIEL, Yan - 05.62.17.45.71 yan.viel@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Instructeur TSEEAC (DER/ATM/FP/IP)

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.
Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.
Met en oeuvre des modalités d'évaluation.
Participe aux études et recherches.
Réalise des expertises en coopération internationale.
Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.
Assure une veille règlementaire du domaine.

Est instructeur Formation Pratique au Contrôle à la subdivision Ingénierie Pédagogique du département ATM. L'intéressé sera chargé de la formation théorique et pratique d'élèves en formation initiale pendant leur formation à l'ENAC.

Est le correspondant pour le pôle de formation TSA de l'un des degrés de formation pratique.

L'intéressé aura à participer à la réalisation de supports pédagogiques, existants ou à construire dans le cadre d'expression de nouveaux besoins ou dans le cadre d'adaptation de formation dans un cadre international.

L'intéressé sera amené à participer dans son domaine de compétence à d'autres formations ou études impliquant une pratique du contrôle ou des connaissances dans son domaine d'expertise.

Dans le cadre de ses fonctions, il pourra être amené à assurer des missions d'expertise et des actions de formation à l'étranger.

Profil - Qualification :

Licence de contrôle comportant tous les ratings (ADV/ADI) mention d'unité et mention instructeur sur position valides exigées. Le maintien de la mention d'unité pourra se faire par un retour sur terrain d'origine (si situé en métropole).

Connaissances :
- savoir théorique lié à la spécialité,
- pratique professionnelle dans la spécialité enseignée,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise (OACI).

Savoir-faire / Savoir être :
- intégrer son travail au sein d'une équipe,
- intégrer ses activités au plan international,
- s'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- aptitude et goût pour l'enseignement en français et en anglais, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- rigueur, capacité d'initiative et de participation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110614

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1918. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1919. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1920. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1921. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1922. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1923. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1924. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1925. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1926. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/NO/RAMP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/RAMP Pôle inspection au sol des aéronefs ()
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/RAMP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAPEAU, Laurent - 0158094918 laurent.chapeau@aviation-civile.gouv.fr HAMON, Jérôme - 0158094324 jerome.hamon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance RAMP-CDZ selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015	
Personne remplacée : TISON, Patrick	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé du suivi des exploitants aériens dans le cadre du programme RAMP d'inspection au sol des aéronefs.

Tâches :
1)Assurer le suivi des constats relevés par les contrôleurs techniques en exploitation (CTE) lors des inspections au sol sur les exploitants aériens
2)Valider les actions correctives et préventives proposées par les exploitants aériens et leurs autorités de surveillance respectives
3)Analyser la criticité des exploitants aériens desservant la France
4)Effectuer, auprès de CTE, des demandes prioritaires de réalisation d'inspections au sol ciblées
5)Contribuer, avec les CTE, aux tâches d'harmonisation des procédures d'inspection au sol
6)Participer au retour d'expérience mené par le pôle sur le contrôle qualité des rapports d'inspections au sol
7)Observer régulièrement des inspections au sol réalisées par les CTE
8)Participer au programme d'échanges internationaux piloté par le pôle dans le domaine des inspections au sol
9)Exploiter toute information de sécurité et préparer des dossiers techniques ou des notes concernant les exploitants aériens et leurs autorités de surveillance
10)Contribuer aux tâches communes du pôle

Déplacements réguliers à prévoir, notamment pour observer des inspections au sol, suivre des formations techniques et participer à diverses réunions.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques
Bonne connaissance de l'anglais écrit et oral (niveau B2 recommandé)
Connaissance de la réglementation OACI et des procédures SAFA applicables
Connaissance de la réglementation européenne et des procédures SACA et SANA applicables
Connaissances techniques des opérations aériennes et du maintien de navigabilité des aéronefs
Note : Ces connaissances techniques et en langue anglaise pourront être acquises au cours de la formation initiale associée à la prise de poste, ainsi qu'en formation continue

Savoirs agir
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Bon niveau rédactionnel
Capacité à travailler en équipe

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110615

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1927. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1928. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1929. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1930. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1931. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1932. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1933. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1934. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1935. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 014956578 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr BOUTARD, Julien - 014956559 julien.boutard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : DION, Virgile	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
ASSISTANT DE SUBDIVISION CONTROLE ORLY

Assiste le Chef de Subdivision Contrôle dans le fonctionnement de la subdivision conformément au processus R1, incluant en particulier le fonctionnement des salles de contrôle vigie et IFR.

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION CONTRÔLE ORLY

Tâches :
- Participe à l'élaboration des modifications ou créations de dispositifs circulation aérienne, notamment en animant le GT Procédures d'Orly ;
- Participe à la définition des besoins opérationnels et des méthodes de travail associés aux nouveaux outils de contrôle ;
- Coordonne les études de sécurité des projets de circulation aérienne ;
- Coordonne la mise en oeuvre des projets de circulation aérienne ;
- Participe à l'élaboration et au suivi des lettres d'accord et protocoles ;
- Suit l'évolution de la réglementation (veille réglementaire) et en informe les contrôleurs ;
- Suit et amende les Manuels d'Exploitation TWR-APP et CDT, les fiches réflexes, la documentation opérationnelle de la salle et de la subdivision ;
- Participe aux réunions de retour d'expérience (RSE, AREX, CLS).
- Participe au jury d'examen des qualifications théoriques ;
- Anime les briefings de formation des contrôleurs ;
- Assure le suivi de la gestion des missions temps réel en collaboration avec les PC détachés ;
- Assure la planification et le suivi des vols de calibration ;
- Assure l'intérim du Chef de Subdivision pendant son absence ;
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Dans le domaine de la gestion de la sécurité:
- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle.
- Connaissances en bureautique.

Qualités requises :
- Esprit de synthèse.
- Sens du contact et de la discussion.
- Bonne aptitude à rédiger.

FORMATION D'INTEGRATION :
Formation aux études de sécurité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110624

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1936. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1937. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1938. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1939. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1940. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1941. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1942. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1943. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1944. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Assistant de subdivision*LFSB/CA/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE LFSB/CA/CTRL Bale Mulhouse - Subdivision contrôle (ST LOUIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFSB/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SAVOLDI, Véronique - 03 89 90 78 48 veronique.savoldi@aviation-civile.gouv.fr CAILLIEAUDEAUX, Gilles - 03 89 90 78 42 gilles.caillieaudeaux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : GOUMAULT, Sylvie	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Intitulé du poste :
Assistant de subdivision contrôle

Mission :
Assiste le chef de la subdivision dans la réalisation des missions de la subdivision

Rattaché à :
LFSB/CTRL Chef de la subdivision contrôle

Tâches :
Activités du poste :

* Assiste le chef de subdivision dans l'ensemble de ses tâches et assure son intérim
* Participe ou anime divers GT et études CA
* Peut participer à des réunions ou instances régionales, nationales ou internationales relatives à la gestion des espaces aériens
* Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle
* Elabore et rédige des consignes d'exploitation en coordination avec le chef de la subdivision
* Elabore et rédige des LoA et des protocoles
* Participe aux réflexions sur les évolutions de la plate-forme envisagées par l'exploitant d'aérodrome
* Contribue au suivi du fonctionnement temps réel de l'organisme
* Participe à la mise à jour de la documentation opérationnelle de la division circulation aérienne
* Anime des briefings à l'occasion de la mise en oeuvre de changements ayant un impact opérationnel
* Peut être amené à coordonner des interventions en coordination avec la division technique ou l'exploitant d'aérodrome.

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement :

* Participe au processus d'évaluation et d'atténuation des risques : implications CA sur les MISO, élaboration ou participation à la rédaction d'EPIS et de DS, participation aux EISA de l'exploitant d'aérodrome
* Participe aux audits pour lesquels il est sollicité
* Met en oeuvre les actions préventives et correctives qui lui sont attribuées
* Notifie les évènements SQS dont il fait le constat.

Profil - Qualification :
Compétences :

Connaissances :
* Expertise dans le domaine circulation aérienne
* Connaissance de l'organisation de la DGAC et particulièrement de la structure de la DSNA

* Connaissance du fonctionnement de l'Euroairport
* Bonne pratique de la langue anglaise à l'écrit et à l'oral
* Bureautique : pack-office

Savoir-faire :

* Organisation des activités dans des domaines variés avec des interlocuteurs distincts

* Capacité à travailler dans un contexte international
* Travail en équipe

Qualités requises :
* Adaptabilité et réactivité
* Autonomie
* Rigueur - discrétion
* Qualités relationnelles

Formation d'intégration
* Gestion de projet

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110628

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1945. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1946. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1947. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1948. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1949. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1950. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1951. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1952. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1953. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Assistant de subdivision*SIA/PUB
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB Division publication (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*SIA/PUB
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERGER, Yves - 05.57.92.56.30 yves.verger@aviation-civile.gouv.fr KUHN, Maryse - 05.57.92.57.63 maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr

Remarque :
Poste d'assistant de subdivision à la division Publication/Edition transféré à la division Production/Contrôle-Supervision-Production dans le cadre de la réorganisation du SIA.

Personne remplacée : GRAIL, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
L'assistant de la subdivision Contrôle-Supervision-Production (CSP) participe à l'animation et l'encadrement de la subdivision.
Il est rattaché au Chef de la subdivision CSP.

Postes inclus dans sa responsabilité managériale :
Superviseurs, AMO support GED.

Tâches :
L'assistant de la subdivision CSP :
- assure l'encadrement opérationnel des superviseurs : planning de travail notamment,
- assure une assistance opérationnelle auprès des superviseurs (NOPIA, site SIA, PAMS,...)
- gère les indicateurs délais et qualité liés aux travaux de la subdivision et en tire les enseignements,
- peut être amené à étudier des constats en interface avec QSI,
- membre de la CLAQ,
- participe aux réunions de production mensuelles,
- participe à la préparation du MANEX et des notes d'exploitation internes à la subdivision ainsi qu'à la rédaction des guides de travail,
- participe à des actions de formation au bénéfice des agents de la subdivision et des FDA,
- peut être amené à participer à des groupes de travail ou réflexions relatifs à ses activités,
- assiste le chef de subdivision et le remplace en son absence.

Responsabilités en matière de sécurité / qualité / sûreté / environnement :
- Prendre en compte les exigences des clients
- Prendre en compte les exigences qualité et d'intégrité des données et informations publiées
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
Connaître la réglementation Navigation Aérienne
Pratiquer l'anglais
Savoir rédiger
Savoir exposer avec aisance, écouter efficacement, expliquer clairement
Animer une équipe
Détecter et optimiser les potentialités
Contribuer au respect des délais d'édition de l'information aéronautique.

Qualités requises :
Avoir l'esprit d'équipe
Etre organisé, méthodique
Etre rigoureux dans le respect des délais et des procédures
Faire preuve de capacités relationnelles importantes.

Formation d'intégration :
Prise de poste à l'encadrement
Formation NOPIA (en particulier GED)
Formation AIS et traitement de l'information.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110632

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1954. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1955. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1956. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1957. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1958. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1959. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1960. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1961. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1962. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB/EDIT Subdivision édition (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ZIMMER, Michel - 05.57.92.56.55 michel.zimmer@aviation-civile.gouv.fr VERGER, Yves - 05.57.92.56.30 yves.verger@aviation-civile.gouv.fr

Remarque :
Poste de TSEEAC - Spécialiste d'Exploitation pour les besoins du site Internet.
Poste transféré à la division Services-Produits-Ventes (SPV) dans le cadre de la réorganisation du SIA.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110632 du 18/02/19

Définition :

Poste de TSEEAC-spécialiste d'exloitation pour les besoins du site internet du SIA
et de la digitalisation des produits d'information aéronautique.

Tâches :

Le titulaire est chargé :

- d'assurer le suivi du site web et de proposer des évolutions pour améliorer le service rendu
- d'assurer un support fonctionnel aux utilisateurs du site web
- de participer à la gestion du projet de TMA et d'évolutions du site web
- de proposer des produits et des services internet en matière d'information aéronautique
- de participer à la gestion des projets de développement et de mise en oeuvre des produits et services internet retenus

S'assure de l'adéquation entre les produits et services proposés par le SIA et les besoins des usagers

Il est ainsi amené à :

- Organiser et coordonner l'étude de nouveaux produits et services correspondant à la demande des usagers
-Proposer, étudier et suivre la réalisation ou l'adaptation des services sur le site ou des applications mobiles pour répondre à la demande des usagers
- Gèrer les relations avec les fournisseurs retenus pour la maintenance du site et la réalisation des services et applications
- Assurer l'administration des services mis en production
- Assurer le support aux utilisateurs
- Effectuer une veille technologique dans le domaine web et applications mobiles
- S'assurer que la politique du SMI est mise en oeuvre dans le cadre de ses activités.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux, pratiques et savoirs faire :

Bonne connaissances en informatique (une expérience même personnelle en développement, en particulier web sera appréciée)
Expérience en gestion de projet (une formation sera assurée si nécessaire)
Appréhender facilement de nouveaux outils informatiques
Savoir rédiger
Savoir écouter efficacement
Savoir expliquer clairement
Etre organisé, méthodique
Etre rigoureux
Savoir gérer les priorités
Avoir le goût du travail en d'équipe
Faire preuve de capacités relationnelles importantes
Pratiquer l'anglais

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110641

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1963. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1964. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1965. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1966. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1967. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1968. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1969. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1970. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1971. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Chef de la circulation aérienne*LFPO/AG/LFPN
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr MARTINEAU, Jean-Christophe - 01 39 56 34 75 jean-christophe.martineau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : MARTINEAU, Jean-Christophe	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE

Assure l'organisation et le suivi du fonctionnement de l'organisme de contrôle de Toussus le Noble

Profil - Qualification :

- Est le responsable opérationnel de l'organisme de contrôle ;
- Anime et encadre les agents techniques et administratifs (environ 15 TSEEAC et 2 agents Aéroports de Paris assurant le secrétariat de l'organisme) ;
- Assure la gestion de la qualité et de la sécurité de service ;
- Est l'interlocuteur direct des usagers de l'aéroport (aéroclubs, sociétés) pour ce qui concerne la fourniture du service de contrôle ;
- Participe aux relations avec l'environnement (service environnement d'Aéroports de Paris et représentants locaux). Peut participer à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome ;
- Analyse les besoins d'évolution de la plate-forme. Propose et suit les projets retenus ;
- Participe aux permanences de commandement aviation générale.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements CA ainsi que des REX locaux. Met en en oeuvre les actions correctives dans le domaine de traitement des évènements CA qui lui est délégué.

COMPETENCES

Techniques de base :
- Connaissance des services de la DGAC
- Connaissance de la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaissance du fonctionnement des aérodromes

Qualités requises :
- Goût et sens des relations humaines
- Aptitude à l'encadrement
- Aptitude à gérer les changements

FORMATION D'INTEGRATION :
- Formation chef circulation aérienne.
- Pratique d'audit,
- Etudes de sécurité
- Conduite de projet

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110645

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1972. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1973. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1974. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1975. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1976. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1977. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1978. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1979. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1980. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr MARTINEAU, Jean-Christophe - 01 39 56 34 75 jean-christophe.martineau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : GS 32 h	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110645 du 19/02/19

Définition :
CONTROLEUR D'AERODROME au SNA/RP AERODROME DE TOUSSUS LE NOBLE

MISSION : Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Toussus le Noble

Tâches :
- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examinateur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Dans le domaine de la gestion de la sécurité :
- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :
- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :
- Formation de base sur l'organisation du SNA-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110648

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1981. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1982. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1983. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1984. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1985. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1986. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1987. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1988. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1989. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFOX Organisme Orly-AG - AG - Etampes Mondésir - CA (ETAMPES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr NOTRY, Thierry - 01.60.80.95.63 thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Décision GS 32H	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110648 du 19/02/19

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME
SNAs/RP ETAMPES MONDESIR - Circulation Aérienne

Tâches :
Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examinateur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Dans le domaine de la gestion de la sécurité :
- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :
- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :
- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110649

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1990. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

1991. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

1992. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

1993. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

1994. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

1995. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

1996. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

1997. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

1998. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Spécialiste exploitation*LFPO/AG/ETD-QS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/ETD-QS Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Etudes QS (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPO/AG/ETD-QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr WALLON, Olivier - 01 69 57 68 14 olivier.wallon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ZIMMERMANN, Régis	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SPECIALISTE EXPLOITATION - SNAsRP/AG Sub Etudes QSE

MISSION : information aéronautique (temporaire et permanente)
suivi et traitement des demandes au titre TA, évènementiel (meeting)
statistiques et suivi des plates-formes sous la coupe du service
procédures circulation aérienne et outils opérationnels

Tâches :
Sous la responsabilité du Chef de subdivision Etudes Qualité de Service Environnement :

- réalise le suivi des actions liées au domaine Etudes,
- recueil les données et renseignements provenant des fournisseurs et élabore des demandes de modifications permanentes de l'information aéronautique pour les huit aérodromes d'aviation générale,
- assure le suivi des demandes de modifications temporaires de l'information aéronautique (NOTAM) effectuées par les Chefs CA et la maintenance,
- assure le suivi des avis CA concernant les opérations particulières (obstacles, activités particulières, manifestations aériennes, travail aérien, espace temporaire), en collaboration avec les chefs CA et au besoin avec la subdivision Espaces Procédures (IFR),
- centralise et transmet les avis CA pour les opérations particulières concernant plusieurs organismes d'Aviation générale,
- réalise la synthèse statistique des huit aérodromes d'aviation générale et met à disposition les données :
  ° vers la subdivision Statistiques et Applications Informatiques (SAI), en vue notamment de la préparation du tableau des indicateurs sécurité du service,
  ° vers la DSAC/N pour l'élaboration de documents tels que les PEB.

- assure le suivi de l'opérabilité des plates-formes et des installations NA, en collaboration avec les chefs CA et la maintenance AG afin d'informer les autorités compétentes en cas d'anomalies (DSAC/N, ADP, DSNA/DO),
- participe à la coordination des travaux sur l'aire de mouvement ayant un impact sur l'exploitation parmi les huit aérodromes d'aviation générale en collaboration avec les chefs CA et la maintenance AG,
- élabore et assure le suivi des protocoles notamment ceux avec l'exploitant (ADP) pour l'IA,
- participe en tant que de besoin aux audits internes ou externes dans le périmètre d'activités,
- participe aux études nécessaires à la mise en oeuvre de nouvelles procédures et de nouveaux systèmes opérationnels sur les huit aérodromes d'aviation générale en collaboration avec les chefs CA, la maintenance AG et la subdivision Equipements Techniques (étude de sécurité de type EPIS CA, DSSL, EPISTIL, impact environnemental),
- assure la fourniture de la publication aéronautique (carte RP hélico, pochette VFR) en vigueur au sein du service.

Profil - Qualification :
- Techniques de base :
  ° connaissance des service de la DGAC et d'ADP
  ° connaissance de la règlementation de la circulation aérienne
  ° connaissance de la règlementation de l'information aéronautique
  ° connaissance de la règlementation relative aux aérodromes (CHEA, ITAC)
  ° connaissance des logiciels bureautiques tels que Excel, Word, Power Point

- Qualités requises :
  ° esprit de synthèse
  ° aisance rédactionnelle,
  ° esprit rigoureux et méthodique, capacité d'initiative, d'analyse et de décision
  ° goût et sens des relations humaines
  ° capacité à travailler "en coopération" dans le cadre d'une équipe réduite
  ° capacité à se déplacer sur les huit aérodromes d'aviation générale
  ° expérience du pilotage souhaitable

- Formation d'intégration :
  ° connaissance des organismes de contrôle du service et de leur fonctionnement
  ° démarche d'étude de sécurité pour la navigation aérienne
  ° stage dédié sur l'information aéronautique
  ° initiation aux procédures IFR
  ° gestion de projets

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :
Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110650

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

1999. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2000. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2001. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2002. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2003. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2004. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2005. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2006. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2007. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-SPE exploitation*LFPO/AG/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/INST Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Instruction (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 SPE exploitation*LFPO/AG/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr YASSA, Sylvain - 01 69 57 69 06 sylvain.yassa@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ANDRE, Valérie	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Est en charge des dossiers de la subdivision instruction relatifs à la documentation, aux PFU et PCU

RATTACHE AU : Chef de la subdivision Instruction au service Aviation Générale

Tâches :
- Participe à l'élaboration et à l'évolution des plants de formation (PFU, PCU)
- Gestion documentaire de la subdivision instruction
- Suit l'évolution de la réglementation de la circulation aérienne et tient à jour la documentation correspondante
- Tient à jour les MANEX, incluant les CEP et CET
- Utilise l'application OLAF
- Planifie et suit les formations relatives au PCU en relation avec les agents de la subdivision instruction et les Chefs CA, concerne entre autre les :
  ° Stages PPS, SAU, FHU
- Assure la mise à jour des QCM utilisés lors de l'évaluation des compétences théoriques pour la prorogation des mentions d'unité des contrôleurs
- Suit les dossiers qui lui sont confiés dans les domaines de la subdivision
- Rédige des comptes-rendus et des bilans
- Participe à l'élaboration des projets de formation de la subdivision
- Gère les demandes de reprographies MANEX

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service :
- Il propose et met en oeuvre des actions préventives et correctives

Profil - Qualification :
Techniques de base :

- Connaissance du fonctionnement des aérodromes
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle d'aérodrome
- Connaissance du règlement de la circulation aérienne
- Connaissances en infomatique et bureautique (word, excel, powerpoint, GEODE)

Qualités requises :

- Qualités relationnelles
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Connaissance de la langue anglaise

FORMATION D'INTEGRATION :
- Si possible avoir exercé une qualification de contrôleur de la circulation aérienne
- Connaissance des besoins et des attentes des contrôleurs en matière de formation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110652

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2008. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2009. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2010. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2011. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2012. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2013. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2014. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2015. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2016. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/NO/RAMP
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/RAMP Pôle inspection au sol des aéronefs ()
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/RAMP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAPEAU, Laurent - 0158094918 laurent.chapeau@aviation-civile.gouv.fr HAMON, Jérôme - 0158094324 jerome.hamon@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance RAMP-CDZ selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110652 du 19/02/19

Définition :
Chargé du suivi des exploitants aériens dans le cadre du programme RAMP d'inspection au sol des aéronefs.

Tâches :
1) Assurer le suivi des constats relevés par les contrôleurs techniques en exploitation (CTE) lors des inspections au sol sur les exploitants aériens ;
2) Valider les actions correctives et préventives proposées par les exploitants aériens et leurs autorités de surveillance respectives ;
3) Analyser la criticité des exploitants aériens desservant la France ;
4) Effectuer, auprès de CTE, des demandes prioritaires de réalisation d'inspections au sol ciblées ;
5) Participer à des groupes de travail internationaux, pilotés notamment par l'Agence européenne AESA, dans le domaine RAMP des inspections au sol ;
6) Proposer et faire valider, avec les autres agents du pôle et les CTE, des évolutions de procédures d'inspection au sol ;
7) Proposer et faire valider, avec les autres agents du pôle, des évolutions de procédures de suivi des exploitants aériens ;
8) Participer à l'animation du retour d'expérience mené par le pôle sur le contrôle qualité des rapports d'inspections au sol ;
9) Participer aux actions de formation, initiale et continue, des agents du domaine RAMP des inspections au sol ;
10) Rédiger des guides dans le domaine RAMP des inspections au sol ;
11) Observer régulièrement des inspections au sol réalisées par les CTE ;
12) Participer au programme d'échanges internationaux piloté par le pôle dans le domaine des inspections au sol ;
13) Exploiter toute information de sécurité et préparer des dossiers techniques ou des notes concernant les exploitants aériens et leurs autorités de surveillance ;
14) Contribuer à la mise à disposition des CTE des outils informatiques et accès à la documentation technique nécessaires à leur activité ;
15) Contribuer aux tâches communes du pôle.

Déplacements réguliers à prévoir, notamment pour observer des inspections au sol, suivre des formations techniques et participer à diverses réunions pouvant être menées en langue anglaise.

Profil - Qualification :
Savoirs généraux et pratiques
Bonne connaissance de l'anglais écrit et oral (niveau B2 recommandé)
Connaissance de la réglementation OACI et des procédures SAFA applicables
Connaissance de la réglementation européenne et des procédures SACA et SANA applicables
Connaissances techniques des opérations aériennes et du maintien de navigabilité des aéronefs

Savoirs agir
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Bon niveau rédactionnel
Bon niveau d'expression orale
Capacité à diriger les réflexions au sein d'un groupe de travail
Capacité à travailler en équipe

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110660

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2017. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2018. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2019. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2020. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2021. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2022. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2023. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2024. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2025. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Spécialiste exploitation*K-SO/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/ETUD SNA/SO - Subdivision études environnement (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SO/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VINCENT, Anne - 0557928341 anne.vincent@aviation-civile.gouv.fr BENAFLA, Yannick - 0557928344 yannick.benafla@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : PELAGE, Olivier	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
SPECIALISTE EXPLOITATION

ACTIVITES DU POSTE :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :
- suit des dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- participe à des projets de la subdivision
- coordonne des actions avec les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur les sujets liés à ses dossiers
- peut-être amené à travailler les domaines "environnement", CA ou "technique"
- participe à la maintenance et à l'évolution des outils
- assure la gestion des obstacles (base de données...) relatifs à la zone de responsabilité du SNA-SO
- pré-analyse l'impact sur les procédures CA des pré-consultations et des consultations du guichet unique (SNIA)concernant l'érection d'obstacles temporaires ou permanents (grues, éoliennes...) dans la zone de responsablité du SNA-SO notamment grâce à l'outil TATOO
- recueille et élabore les bilans statistiques NA des aérodromes du SNA-SO
- réalise tous types d'études statistiques concernant le trafic aérien notamment grâce à l'outil ELVIRA
- recueille et fournit les données relatives à l'ouverture des positions du CCA Aquitaine (Iapp)
-participe à l'élaboration d'études environnementales via l'outil ELVIRA (chevelus, ...)
Il est le Correspondant Informateur Aéronautique du SNA-SO et à ce titre :
- il recueille, vérifie et élabore les demandes de publication aéronautique au SIA de l'ensemble des aérodromes et hélistations dans la zone de responsabilité du SNA-SO
-

Profil - Qualification :
SAVOIR-FAIRE :
- Etablir et suivre des statistiques
- Connaître les techniques d'analyse de données
- Savoir exploiter les outils bureautiques et notamment Excel
- Savoir restituer des données brutes sous forme d'indicateurs
- Réaliser des supports
- Faire preuve d'organisation personnelle
- Etre méthodique et rigoureux
- Avoir un bon sens relationnel

CONNAISSANCES :
- Avoir des notions relatives aux systèmes de références et projection géographiques.
- Connaître le processus d'élaboration de l'information aéronautique
- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaître les techniques de conception des procédures CA
- Connaître l'outil ELVIRA et son paramétrage

FORMATION D'INTEGRATION :
- Outils bureautiques
- Outils gestion des obstacles

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110665

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2026. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2027. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2028. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2029. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2030. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2031. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2032. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2033. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2034. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Contrôleur d'aérodrome*LFBE/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO LFBE/TWR Bergerac Roumanière - Circulation aérienne (BERGERAC)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFBE/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RAPENNE, Christophe - 05.53.63.53.51 christophe.rapenne@aviation-civile.gouv.fr VINCENT, Anne - 0557928341 anne.vincent@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l’AVE 110665 du 19/02/19

Définition :

SNA/SO - AERODROME BERGERAC ROUMANIERE - CIRCULATION AERIENNE CONTROLEUR D'AERODROME

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110668

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2035. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2036. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2037. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2038. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2039. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2040. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2041. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2042. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2043. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/EXP/BNI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/BNI Subdivision bureau NOTAM international (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/EXP/BNI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VARON, Jean-Michel - 05.57.92.57.50 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr POISSON, Christophe - 05.57.92.57.91 christophe.poisson@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Intitulé du poste : Spécialiste d'exploitation - opérateur BNI. Poste transféré à la Division Information Aéronautique Opérationnelle / Bureau NOTAM dans le cadre de la réorganisation du SIA.
Personne remplacée : GUIBBERT, Hélène	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

91200 ATHIS-MONS

Définition :
Le spécialiste d'exploitation - opérateur BNI :

- Traite les demandes de NOTAM.
- Vérifie la complétude et la cohérence des renseignements avec l'AIP, SUP AIP et les NOTAM déjà publiés.
- Contacte l'IA si la demande ne peut être exploitée et l'assiste au besoin dans sa demande.
- Adapte le texte des NOTAM afin d'harmoniser les publications.
- Code l'information conformément aux standards de l'OACI et de l'OPADD.
- Traduit le texte du NOTAM en anglais.
- Valide l'information.
- Assure la publication des NOTAM militaires en dehors des heures d'ouverture de la DIA.
- Réalise les cartes AZBA en cas d'absence RAO et des deux assistants de SUB.
- Peut être amené à mettre en oeuvre les procédures de secours en cas de panne de systèmes.
- Peut être amené à participer aux évolutions, aux études et validation des systèmes et modes opératoires.
- Assiste les usagers sur la recherche de documentation étrangère.

L'agent sera à terme, également amené à acquérir et à exercer la qualification d'agent BNIA lorsque les modalités seront finalisées.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :
Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Profil - Qualification :

Connaître le contexte organisationnel et humain
Connaître les règles de fonctionnement de la circulation aérienne
Connaître le rôle des acteurs de la circulation aérienne
Connaître et exploiter les MANEX
Expliquer les procédures de réglementation
Déterminer les besoins pour un outil adapté
Exploiter les outils bureautiques
Exploitation opérationnelle de l'ECIT
Savoir qui fait quoi à la DGAC
Connaître les métiers de la DGAC
Pratiquer l'anglais
Animer une équipe

Qualités requises :
- Faire preuve de diplomatie et d'un sens aigu des relations humaines
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et méthode
- Aptitude au travail opérationnel (en temps réel) de jour et de nuit

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110669

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2044. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2045. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2046. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2047. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2048. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2049. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2050. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2051. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2052. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/NO/RAMP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/RAMP Pôle inspection au sol des aéronefs ()
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/RAMP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAPEAU, Laurent - 0158094918 laurent.chapeau@aviation-civile.gouv.fr HAMON, Jérôme - 0158094324 jerome.hamon@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance RAMP-CDZ selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015

Personne remplacée : BARBAGGIO, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110669 du 19/02/19

Définition :
Chargé du suivi des exploitants aériens dans le cadre du programme RAMP d'inspection au sol des aéronefs.

Tâches :
1)Assurer le suivi des constats relevés par les contrôleurs techniques en exploitation (CTE) lors des inspections au sol sur les exploitants aériens
2)Valider les actions correctives et préventives proposées par les exploitants aériens et leurs autorités de surveillance respectives
3)Analyser la criticité des exploitants aériens desservant la France
4)Effectuer, auprès de CTE, des demandes prioritaires de réalisation d'inspections au sol ciblées
5)Contribuer, avec les CTE, aux tâches d'harmonisation des procédures d'inspection au sol
6)Participer au retour d'expérience mené par le pôle sur le contrôle qualité des rapports d'inspections au sol
7)Observer régulièrement des inspections au sol réalisées par les CTE
8)Participer au programme d'échanges internationaux piloté par le pôle dans le domaine des inspections au sol
9)Exploiter toute information de sécurité et préparer des dossiers techniques ou des notes concernant les exploitants aériens et leurs autorités de surveillance
10)Contribuer aux tâches communes du pôle

Déplacements réguliers à prévoir, notamment pour observer des inspections au sol, suivre des formations techniques et participer à diverses réunions.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques
Bonne connaissance de l'anglais écrit et oral (niveau B2 recommandé)
Connaissance de la réglementation OACI et des procédures SAFA applicables
Connaissance de la réglementation européenne et des procédures SACA et SANA applicables
Connaissances techniques des opérations aériennes et du maintien de navigabilité des aéronefs
Note : Ces connaissances techniques et en langue anglaise pourront être acquises au cours de la formation initiale associée à la prise de poste, ainsi qu'en formation continue

Savoirs agir
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Bon niveau rédactionnel
Capacité à travailler en équipe

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :
Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110677

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2053. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2054. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2055. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2056. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2057. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2058. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2059. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2060. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2061. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chef de programme*DS-SE/ADT/OPA/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/ADT/OPA/TA Subdivision Transport Aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS-SE/ADT/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	RENART, Jacky - 04 42 33 78 08 VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/CAT/INSP-SEN selon les modalités précisées par arrêté du 2/07/2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
IOPS - Chef de programme, référent national LME et EFB

assure la certification et la surveillance d'entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation
technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le MCT R5

assure un rôle d'expert technique dans le domaine des LME et des EFB, en coordination avec l'échelon central de la DSAC :
- participe au réseau national des experts pour ce domaine
- rend des avis techniques, dans ce domaine pour l'ensemble de la DSAC
- participe à des audits en tant qu'expert du domaine
- participe à des groupes de travail internationaux dans ses domaines d'expertise

suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité

L'agent pourra se voir attribuer d'autres domaines d'expertise.

NB : poste adapté à une évolution d'une carrière d'IOPS CAT.

Observations :

- poste adapté au télétravail 1 jour par semaine
- déplacements en DSAC/SE et hors DSAC/SE avec découchés.

Profil - Qualification :
Connaissances en :

- techniques d'audits
- réglementation EASA, en particulier AIR-OPS,

Qualités requises :

- intérêt particulier pour le domaine d'expertise,
- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
- communication,
- adaptation aux changements,
- travail en équipe,
- disponibilité,
- bon niveau de compréhension de la langue anglaise écrite.

Expertise requise dans les domaines LME et EFB
Expérience préalable souhaitée du métier d'IOPS CAT
Anglais nécessaire niveau B1
Pratique du pilotage appréciée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110678

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2062. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2063. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2064. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2065. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2066. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2067. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2068. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2069. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2070. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-RESP SMI NA*LFPO/DIR/SMI
Poste offert aux :	ATTAE ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/DIR/SMI Organisme Orly-AG - SMI (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 RESP SMI NA*LFPO/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE FOLL, Stéphane - 01.49.75.72.91 stephane.le-foll@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : GUERIN, Isabelle	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110678 du 19/02/19

Définition :
RESPONSABLE DU SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE
« SECURITE - SURETE - ENVIRONNEMENT - QUALITE»

Il est responsable, sous l'autorité du chef d'entité, de la mise en oeuvre et du suivi du système de management sécurité, sûreté, environnement et qualité.

RATTACHE A : Chef de l'Organisme Orly-Aviation générale

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE : Aucun

Il est directement rattaché au chef d'entité et il est indépendant de la hiérarchie opérationnelle,
Il a un rôle transversal large pour les domaines sécurité-sûreté-environnement-qualité, et sert de référent en matière de processus et de documentation ISO, pour les audits internes et externes et pour les études de sécurité,
- Il a en outre un rôle d'alerte et de conseil auprès du chef d'entité,
- Il participe aux réunions de direction afin d'avoir une vision transversale du fonctionnement de l'organisme et plus particulièrement des questions liées au SMI,

Sous l'autorité du chef d'entité :
- Il anime et coordonne la mise en oeuvre et le fonctionnement du SMI,
- Il s'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées, pour ce qui concerne en particulier la gestion de la documentation,
- Il recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du SMI,
- Il notifie les événements sécurité et sûreté dont il a connaissance
- Il s'assure que la fonction de suivi sécurité est assurée dans l'entité,
- Il s'assure du traitement des évènements sûreté,
- Il anime la coordination sécurité de l'entité,
- Il suit les protocoles de l'organisme et coordonne en particulier les protocoles transverses,
- Il participe et contribue à l'organisation des comités de coordination de l'organisme,
- Il organise les revues d'organisme et en assure le secrétariat,
- Il contribue à l'organisation des revues de management des SNA-RP,
- Il prépare et suit le plan d'actions de l'organisme tout en contribuant à la préparation et au suivi du plan d'action des SNA-RP,
- Il contribue au fonctionnement transverse du SMI des SNA-RP, en particulier en assurant les fonctions de RSMI référent pour certains processus (actuellement m3, r2 et s4),
- Il organise les revues de processus et les audits internes en coordination avec les services,
- Il est le point d'entrée de tous les audits externes se déroulant dans l'entité,
- Il gère le tableau ACAP (actions correctives/actions préventives) de niveau entité, en relation avec les services et la DSNA/DO,
- Il s'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques, en apportant aux services le soutien méthodologique nécessaire,
- il est le correspondant privilégié des services de la DSNA/DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI,
- Il participe au réseau du système de management intégré de la DSNA,

Il peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local, comme au niveau national après accord de son chef d'entité.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Sens des relations humaines et du travail en réseau ;
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative ;
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil ;
- Capacité à motiver.

Qualités requises :
- Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance ;
- Connaître le contexte opérationnel et humain ;
- Connaître les techniques d'animation de réseau de correspondants.

FORMATION D'INTEGRATION :
- Formation ICNA ou IEEAC ou IESSA ou TSEEAC,
- Outils informatiques bureautiques,
- Les normes ISO, et les référentiels, applicables au management intégré de la DSNA,
- Pratique de l'audit,
- Formation DESNA études de sécurité ou son équivalence.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110679

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2071. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2072. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2073. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2074. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2075. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2076. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2077. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2078. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2079. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/ETD/DEV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/DEV Subdivision développement (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/ETD/DEV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBET, Stéphane - 05.57.92.57.81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr GUILLOT, Mickaël - 05.57.92.57.23 mickael.guillot@aviation-civile.gouv.fr

Remarque :
intitulé du poste : Spécialiste d'exploitation spécialisé en Data Management.
Poste transféré à la Division Support Opérationnels-Procédures/Etudes dans le cadre de la réorganisation du SIA.

Personne remplacée : COUSTE, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste d'exploitation, Gestionnaire de données aéronautiques (data management)
Mission : Gestion de données aéronautiques, expertise et support à leur exploitation

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine d'activités.
- Respecte les procédures attachées à son domaine d'activités.
- Prend en compte les résultats et préconisations issues des retours d'expérience.
- Notifie les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Applique la politique de sécurité des systèmes d'information.
- Notifie les évènements sûreté à l'ASSI ou au CDS.
Peut être auditeur interne.

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

- Gestion des données AIXM :
Analyse des données
Contribution à la complétude des données (redressement et enrichissement)
Participation aux études, aux expérimentations et à la mise en oeuvre d'évolutions (réglementaires ou technologiques) en lien avec les utilisateurs et les industriels
Contribution à la gouvernance des données (qualité, cohérence, intégrité et sécurité des données)
- Support à l'exploitation des données :
Analyse des dysfonctionnements et proposition d'actions correctives
Réponses aux sollicitations sur l'utilisation des données
Rédaction de recommandations, contribution aux guides et manuels d'exploitation
Actions d'assistance et de sensibilisation sur la gestion et les exports des données
- Expertise :
Extraction de données pour répondre à des requêtes particulières
Peut être amené à participer aux réunions nationales et internationales dans le domaine AIM

Profil - Qualification :

Techniques de base :
Utilisation les outils informatiques de bureautique
Gestion de la donnée : concept, méthodes et bonnes pratiques
Modèles de données aéronautique
Analyser les besoins métiers
Evaluer l'impact opérationnel sur les données navigation aérienne
Connaissance DGAC, Eurocontrol et intégrateurs de données

Qualités requises :
Travail en équipe
Esprit d'analyse
Rigueur
Maitrise de l'anglais écrit et parlé
Esprit d'initiative

FORMATION D'INTEGRATION :

Stage d'intégration SIA
Généralités sur l'AIM
Outils de gestion et de production de l'information aéronautique
Modèles de données AIXM
Systèmes de Gestion des Bases de Données
Outils AIM d'Eurocontrol
Sensibilisation à la représentation des données géographiques
Sensibilisation au Système de Management Intégré

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110681

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2080. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2081. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2082. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2083. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2084. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2085. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2086. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2087. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2088. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chef de division*SIA/EXP
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP Division exploitation (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*SIA/EXP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PUSSET, Philippe - 05.57.92.55.20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr LE BERRE, Aude - 05.57.92.55.25 aude.le-berre@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Intitulé du poste :
Chef de la Division Information Aéronautique Opérationnelle (IAO)
Création de poste dans le cadre de la réorganisation du SIA.
Poste vacant.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division Information Aéronautique Opérationnelle (IAO)

Anime et encadre le BNI et prépare le rapprochement du BNIA ainsi que la bi qualification des agents des domaines ARO et NOF.

Postes inclus dans sa responsabilité managériale :
subdivision BNI, chef de subdivision et postes de la subdivision.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- S'assurer que la politique du SMI est mise en oeuvre dans sa division,
- Proposer et mettre en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMI,
- S'assurer de la compétence des personnels qui lui sont rattachés.
- Suvre des indicateurs dans son domaine de compétence.
- Peut être pilote de processus.

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

- Anime et encadre le BNI et les ateliers IAO ayant trait au rapprochement BNI-BNIA-BRIA-BTIVSO, à la bi-qualification ARO-NOF. Membre du GT IAO.

- Est responsable et coordonne l'ensemble des activités de sa division en matière de :
  - Recueil et traitement de l'information aéronautique temporaire (NOTAM)
  - Réalisation de travaux en lien avec DTI et CESNAC pour le maintien en condition et l'amélioration technique des outils du BNI et de l'IAO; suivi des outils ARO et NOF ;
  - Coordination entre services prenant part à l'IAO, notamment en matière technique et en matière de formation-instruction ; rôle prospectif ; force de concertation et de propositions
  - Etudes d'exploitation et travaux avec les homologues étrangers et avec l'EAD dans le cadre de la mise en oeuvre et du déploiement de l'IAO.
  - Elaboration des méthodes.

- Assure un rôle de conseil et d'aide à la prise de décisions auprès du Chef du SIA, de son adjoint et des Chefs de Divisions dans son domaine de compétences.
- Participe au dialogue social et aux diverses instances de concertation.
- Recueille les besoins en formation de sa division, des entités prenant part à l'IAO en tant que de besoin, et coordonne l'ensemble pour présentation au chef de subdivision instruction.
- Supervise, anime et participe à des projets spécifiques dans son domaine de compétences.
- Participe à l'élaboration et valide les CCTP relatifs à son domaine de compétences.
- Participe à la conception et à la réalisation de certains projets du service.
- Participe aux actions d'amélioration du SIA et contribue au SMI.
- Est responsable des relations internationales au sein du SIA dans son domaine de compétences :
  - Participation et suivi de groupes de travail internationaux
  - Participation à des évaluations opérationnelles de projets internationaux
  - Assure la veille opérationnelle et réglementaire dans son domaine de compétences.
- Représente le SIA dans son domaine de compétence

Profil - Qualification :
Compétences :
- Management de négociation

Dialoguer, conduire une négociation, gérer le dialogue social
Evaluer efficacement les risques
- Management de négociation à l'international : dialoguer, argumenter et négocier en anglais

- Management de projets : savoir gérer les activités transversales
- Management d'équipe : savoir déléguer, soutenir les décisions de l'équipe, assurer la cohésion de l'équipe, définir les objectifs/suivre leur réalisation
- Langues : pratique de l'anglais
- Opérationnelle : expertise en relation civil-militaire, expertise en trafic aérien/Navigation Aérienne, expertise en réglementation OACI et française
- Organisation des Services de la C.A.
Connaître les règles de fonctionnement de la Circulation Aérienne
Connaître le rôle des acteurs de la Circulation Aérienne
- Réglementation de la Navigation Aérienne
Connaître la réglementation
Proposer des adaptations réglementaires Navigation Aérienne
- Exploitation des systèmes et sécurité
Préconiser des modes de fonctionnement de la Navigation Aérienne
Déterminer l'outil adapté au besoin analysé
Appliquer la réglementation au contexte local
Adapter l'installation d'un produit
Gérer tout dysfonctionnement
Elaborer des outils d'aide à la décision
- Cartographie : connaissance de la cartographie aéronautique (SIG, MNT)
- Veille réglementaire
Exploiter des textes et documents juridiques dans le domaine de compétences.

Qualités requises :
- Capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse
- Comprendre les contraintes,
- Savoir prendre des positions et les défendre,
- Faire preuve de fermeté dans sa prise de décision.

Formation d'intégration :
Séminaire information aéronautique, Norme ISO et pilotage processus.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110682

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2089. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2090. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2091. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2092. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2093. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2094. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2095. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2096. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2097. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chef de division*SIA/ETD
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD Division études développement (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*SIA/ETD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PUSSET, Philippe - 05.57.92.55.20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr LE BERRE, Aude - 05.57.92.55.25 aude.le-berre@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Intitulé du poste :
Chef de la Mission International - Projets (MIP)
Création de poste dans le cadre de la réorganisation du SIA.
Poste vacant.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chef de la Mission International - Projets (MIP)

MISSION :
Représenter le SIA et plus globalement la DSNA dans les instances internationales sur les sujets liés à la gestion de l'information (AIM et SWIM)

Assurer la veille et le lobby règlementaire en matière de gestion de l'information, en particulier sur le plan des données et informations ATM (contenu, format) et des services d'information ; en application des principes définis au niveau européen (SESAR) et mondial (OACI).

Intégrer les Programmes et Projets Majeurs du SIA, assurer la coordination et le suivi global projets au sein du Service.

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :
Chefs de Projet SOFIA et SEPIA, Chef de Programme données géo-aéronautiques.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- S'assurer que les politiques du SMI sont mises en oeuvre dans sa Mission,
- Proposer et mettre en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMI,
- S'assurer de la compétence des personnels qui lui sont rattachés.
- Peut être pilote de processus

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

- Conseiller/ orienter l'encadrement du SIA et plus globalement la DSNA pour définir une stratégie de déploiement des concepts et standards liés à l'AIM et au SWIM : formats d'échanges (eg AIXM), modèles de service d'information, gouvernance.
- Etre le point d'entrée du SIA sur l'ensemble des sujets relatifs à la gestion de l'information pour permettre la coordination entre SDPS, EC DSNA, DO et SIA.
- Contribuer aux projets AIM sur les aspects liés à la gestion de l'information.
- Développer et défendre les positions Françaises relatives à la gestion de l'information dans les instances internationales en coordination avec les différentes parties prenantes concernées (aéroports, industrie, DGAC).
- Organiser le lobbying sur les évolutions des standards d'échange d'informations dans les instances internationales (e.g OACI, EASA, EUROCAE, Eurocontrol...).
- Contribuer en tant qu'expert DSNA aux programmes de développement nationaux et européens sur les échanges d'informations AIM et ATM.
- Recueillir l'information des instances internationales et les diffuser auprès des directions et services concernés de la DSNA.
- Contribuer au rayonnement de la DSNA dans les organismes internationaux.
- Contribuer aux études internes au SIA sur les évolutions, la gestion et la gouvernance de l'AIM.
- Animer, encadrer et gérer une équipe de Chefs de Programme et de Projets majeurs du SIA.
- Assurer la coordination et le suivi global projets au sein du Service.
- Aider au pilotage du portefeuille de projets internes et externes impliquant le SIA.
- Est responsable et coordonne l'ensemble des activités de la Mission.
- Participer aux diverses instances de concertation.
- Participer à l'élaboration du plan de formation de sa Mission.
- Participer aux actions d'amélioration du SIA et contribue au SMI.
- Assurer le suivi technique et financier de l'exécution budgétaire des opérations le concernant.

- Assurer la veille réglementaire et conseiller le chef du SIA et son adjoint en ce domaine. Contribuer à la coordination des actions au sein du SIA notamment avec QSI.
- Assurer l'interface entre le SIA, notamment les chefs de division et QSI et les différents services de la DGAC en charge de la réglementation AIM.

Profil - Qualification :

- Management d'équipe
Savoir assurer la cohésion de l'équipe
- Négociation
Savoir dialoguer en contexte international
Savoir conduire une négociation à l'international
- Mission Navigation aérienne / réglementation navigation aérienne
Connaître l'organisation de l'ATM et de l'AIM
Connaître les concepts et standards SWIM
- International
Connaissance des instances internationales
Connaissance du contexte SESAR
- Langues
Pratiquer couramment l'anglais
- Management de projets
Connaître les méthodes de gestion des projets
-Définir les objectifs et limites d'un projet

Qualités requises :
Aisance à évoluer en milieu international
Savoir animer un réseau dans un contexte international
Capacité à participer, animer et présider des réunions de groupes d'experts dans les instances internationales
Esprit d'analyse
Goût pour la coordination interne et externe
Autonomie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110685

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2098. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2099. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2100. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2101. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2102. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2103. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2104. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2105. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2106. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chef de division*SIA/EXP
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP Division exploitation (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*SIA/EXP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	PUSSET, Philippe - 05.57.92.55.20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr LE BERRE, Aude - 05.57.92.55.25 aude.le-berre@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	
Intitulé du poste : Chef de la Division Production. Poste d'encadrement modifié dans le cadre de la réorganisation du SIA.	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA DIVISION PRODUCTION.

MISSION :
Anime et encadre un spécialiste SIG et deux subdivisions : une subdivision en charge de la Planification, l'Ordonnancement et l'Exploitation (POE) et l'autre en charge du Contrôle, de la Supervision et de la Production (CSP)

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :
- subdivisions POE , CSP , spécialiste SIG

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
- S'assurer que la politique du SMI est mise en oeuvre dans sa division,
- Proposer et mettre en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMI,
- S'assurer de la compétence des personnels qui lui sont rattachés.
- Peut être pilote de processus.

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

- Anime et encadre deux subdivisions. Est responsable et coordonne l'ensemble des activités de sa division en matière de :
  - Recueil, traitement et production de l'information aéronautique permanente (AIP) et des SUP AIP
  - Réalisation de documents cartographiques réglementaires et de documents cartographiques à la demande
  - Production de la base de données aéronautique
  - Spécifications des évolutions des outils.
  - Elaboration des méthodes.
- Assure un rôle de conseil et d'aide à la prise de décisions auprès du Chef du SIA , de son adjoint et des Chefs de Divisions dans son domaine de compétences.
- Participe au dialogue social et aux diverses instances de concertation.
- Recueille les besoins en formation de chaque subdivision et coordonne l'ensemble pour présentation au Chef de Subdivision instruction.
- Supervise, anime et participe à des projets spécifiques dans son domaine de compétences.
- Participe à l'élaboration et valide les CCTP relatifs à son domaine de compétences.
- Participe à la conception et à la réalisation de certains projets du service.
- Participe aux actions d'amélioration du SIA et contribue au SMI.
- Est responsable des relations internationales au sein du SIA dans son domaine de compétences :
  - Participation et suivi de groupes de travail internationaux
  - Participation à des évaluations opérationnelles de projets internationaux
- Représente le SIA dans son domaine de compétence

Profil - Qualification :
- Management de négociation
Dialoguer, conduire une négociation, gérer le dialogue social, évaluer efficacement les risques

- Management de négociation à l'international
Dialoguer, argumenter et négocier en anglais
- Management de projets : savoir gérer les activités transversales
- Management d'équipe

Savoir déléguer, soutenir les décisions de l'équipe, assurer la cohésion de l'équipe, définir les objectifs/suivre leur réalisation
- Langues : pratique de l'anglais
- Opérationnelle
Expertise en relation civil-militaire, expertise en trafic aérien/Navigation Aérienne, expertise en réglementation OACI et française
- Organisation des Services de la C.A.
Connaître les règles de fonctionnement de la Circulation Aérienne
Connaître le rôle des acteurs de la Circulation Aérienne
- Réglementation de la Navigation Aérienne Connaître la réglementation
Proposer des adaptations réglementaires Navigation Aérienne
- Exploitation des systèmes et sécurité
Préconiser des modes de fonctionnement de la Navigation Aérienne
Déterminer l'outil adapté au besoin analysé
Appliquer la réglementation au contexte local
Adapter l'installation d'un produit
Gérer tout dysfonctionnement
Elaborer des outils d'aide à la décision
- Cartographie : connaissance de la cartographie aéronautique
SIG, MNT
- Veille réglementaire: exploiter des textes et documents juridiques dans le domaine de compétences

Qualités requises :
Capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse
Comprendre les contraintes
Savoir prendre des positions et les défendre
Faire preuve de fermeté dans sa prise de décision

FORMATION D'INTEGRATION :
Séminaire information aéronautique.
Norme ISO et pilotage processus .
Gestion de projets UA3P.
Réunions internationales.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110699

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2107. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2108. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2109. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2110. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2111. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2112. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2113. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2114. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2115. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB/EDIT Subdivision édition (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ZIMMER, Michel - 05.57.92.56.55 michel.zimmer@aviation-civile.gouv.fr VERGER, Yves - 05.57.92.56.30 yves.verger@aviation-civile.gouv.fr

Remarque :
Poste de TSEEAC-spécialiste d'exploitation pour les besoins du site internet du SIA.
Transféré à la division Services-Produits-Ventes/Site et Produits Internet dans le cadre de la réorganisation.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110699 du 19/02/19

Définition :

Poste de TSEEAC-spécialiste d'exloitation pour les besoins du site internet du SIA
et de la digitalisation des produits d'information aéronautique.

Tâches :

Le titulaire est chargé :

- d'assurer le suivi du site web et de proposer des évolutions pour améliorer le service rendu
- d'assurer un support fonctionnel aux utilisateurs du site web
- de participer à la gestion du projet de TMA et d'évolutions du site web
- de proposer des produits et des services internet en matière d'information aéronautique
- de participer à la gestion des projets de développement et de mise en oeuvre des produits et services internet retenus

S'assure de l'adéquation entre les produits et services proposés par le SIA et les besoins des usagers.

Il est ainsi amené à :

- Organiser et coordonner l'étude de nouveaux produits et services correspondant à la demande des usagers
- Proposer, étudier et suivre la réalisation ou l'adaptation des services sur le site ou des applications mobiles pour répondre à la demande des usagers
- Gérer les relations avec les fournisseurs retenus pour la maintenance du site et la réalisation des services et applications
- Assurer l'administration des services mis en production
- Assurer le support aux utilisateurs
- Effectuer une veille technologique dans le domaine web et applications mobiles
- S'assurer que la politique qualité et sécurité est mise en oeuvre dans le cadre de ses activités.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux, pratiques et savoirs faire :
Bonne connaissances en informatique (une expérience même personnelle en développement, en particulier web sera appréciée)
Expérience en gestion de projet (une formation sera assurée si nécessaire)
Appréhender facilement de nouveaux outils informatiques
Savoir rédiger
Savoir écouter efficacement
Savoir expliquer clairement
Etre organisé, méthodique
Etre rigoureux
Savoir gérer les priorités
Avoir le goût du travail en d'équipe
Faire preuve de capacités relationnelles importantes
Pratiquer l'anglais

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110706

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2116. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2117. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2118. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2119. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2120. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2121. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2122. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2123. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2124. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chargé d'affaires*SIA/ETD/ETUDE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*SIA/ETD/ETUDE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUVIN, Yves - 05.57.92.57.22 yves.gauvin@aviation-civile.gouv.fr

Remarque :
Intitulé du poste : Chargé d'affaires - correspondant outils et méthodes conception de procédures de vol aux instruments.

Autre contact : Philippe BIZET, DO 2EM - Tél : 01.69.57.72.13

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - correspondant outils et méthodes conception de procédures de vol aux instruments.

Tâches :

1) Sous l'autorité de son chef de subdivision, il assure les taches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.

2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du département Espace de la direction des opérations, il :
- Participe au groupe de suivi national outils et méthodes (GSOM)
- Participe au suivi de l'application sur site du déploiement des outils et méthodes
- Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière d'outils et de méthodes
- Participe à un au moins des deux groupes d'utilisateurs suivants :
    - GU outils
    - GU COMISS
- Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation dans les domaines outil et méthode.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :

Concepteur de procédures au sein du pôle
5 ans d'expérience en conception de procédures
Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation
Autonomie, rigueur et méthode
Sens relationnel important
Sens de l'organisation
Se tenir à l'écoute des innovations
Disponibilité (déplacements)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110710

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2125. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2126. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2127. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2128. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2129. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2130. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2131. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2132. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2133. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Assistant de subdivision*K-N/EXPL/INSC
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/INSC SNA/N - Subdivision instruction (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-N/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BEHAGUE, Frédéric - 03.20.16.49.40 frederic.behague@aviation-civile.gouv.fr SALON, Olivier - 03.20.16.49.10 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : ZIDZOU, Nirina	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
- Génériques
- Assiste et remplace, lors de son absence, le chef de subdivision dans l'encadrement et la coordination du travail à effectuer en matière de formation initiale, qualifiante et continue
- Participe au suivi de la formation des contrôleurs affectés sur la plate forme et à la formation continue
- Participe à la définition des évolutions en matière de formation
- Participe aux commissions de formation en unité
- Participe aux commissions de formation en Anglais
- Participe aux groupes nationaux traitant de la formation des ATCO
- Participe à l'élaboration et au suivi du questionnaire de renouvellement de qualification
- Participe à la planification des vols techniques des contrôleurs
- Assure la gestion des stages en immersion en pays anglophone
- Est appelé à établir des documents de formations soumis à l'approbation de l'autorité de surveillance
- Assure la veille réglementaire en coordination avec le chef de subdivision

- Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement
- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience
- Participe aux commissions d'analyse d'incidents dans le cadre du retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine

- Spécifiques
- Elabore le planning de formation continue de l'organisme de Lille
- Rédige les notes de cadrage interne à la subdivision
- Assure l'accueil de visiteurs extérieurs pour la sub instruction
- Gère la cellule documentaire instruction

Profil - Qualification :
COMPETENCES
Techniques de base :
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne 3
- Connaître et savoir exploiter le MANEX 3
- Savoir animer une action de formation 4
- Accompagner efficacement un agent en formation 3
- Connaître l'utilisation du simulateur SCANSIM 1
- Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés 3
- Avoir le niveau requis en anglais 3
- Savoir contrôler les connaissances 4

Qualités requises :
- Etre pédagogue 4
- Savoir motiver 3
- Manifester une énergie communicative 3

FORMATION D'INTEGRATION :
Scanrad ab initio et avancé (si jugé nécessaire selon l'effectif de la subdivision)
Psychopédagogie de base
Formation à l'encadrement
Formation à l'outil OLAF ATCO

EXPERIENCE SOUHAITEE :
Avoir détenu une qualification de contrôle

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110711

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2134. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2135. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2136. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2137. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2138. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2139. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2140. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2141. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2142. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Chef de la circulation aérienne*LFAQ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N LFAQ/CA Albert Bray - Circulation aérienne (ALBERT)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFAQ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SALON, Olivier - 03.20.16.19.00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr CROZAT, Alexandre - 03.20.16.49.01 alexandre.crozat@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : RICHARD, Pierre	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
Génériques
- Anime et encadre son entité CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions et les autres sites du SNA/N
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Assure la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être désigné Chef de projet sur avis du Chef SE ou du Chef SNA

Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement
Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique sécurité / qualité et les procédures sont mises en oeuvre. A ce titre :
- Assure le suivi sécurité / qualité de son entité CA avec la subdivision QS/S du SNA/N
- Préside la commission locale de sécurité de son domaine
- Participe à la revue de sécurité/qualité du SNA/N
- Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA)
- Assure l'écoute des bandes et fait une analyse préliminaire des incidents
- S'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son entité CA
- S'assure de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives pour son entité CA
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques, et suivant le niveau de gravité de l'opération, décide ou propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- Peut participer aux revues de processus du SNA/N
- Peut être amené à faire des audits internes locaux

Spécifiques
- Est responsable du contrôle d'aérodrome
- Est responsable local de la formation des contrôleurs d'aérodrome (selon PFU et PCU), - obtient et maintient à ce titre la mention d'unité LFAQ/ZZ assortie de la mention d'instructeur sur la position (ISP)
- Élabore les tableaux de service
- Organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de la CA adjacents
- Élabore les demandes de publication de l'information aéronautique temporaire et prépare les demandes de publication de l'information aéronautique permanente (informateur local AIP / NOTAM)
- Préside la commission locale de qualification
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel
- Participe aux réunions de planification des travaux de la plate-forme avec l'exploitant d'aérodrome
- Contribue à la formation théorique et pratique RAD (qualification radio plate-forme)
- Peut être amené à effectuer des heures de travail en dehors des horaires habituels de bureau

Profil - Qualification :

Techniques de base	
Obtention de la mention d'unité LFAQ/ZZ assortie de la mention d'instructeur sur la position (ISP)	4
Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne	3
Connaître et exploiter le MANEX	4
Connaître les systèmes et outils du contrôle	3
Savoir intégrer les contraintes environnementales	2
Savoir contrôler les connaissances	3
Savoir constituer des dossiers incident/accident	3
Savoir animer une équipe	4
Savoir gérer le dialogue social	3
Qualités requises	
Gérer des sollicitations fréquentées et imprévues	4
Avoir le sens des relations humaines	3
Avoir le sens de responsabilités	3

1 = élémentaire, 2 = général, 3 = détaillé, 4 = expertise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110712

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2143. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2144. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2145. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2146. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2147. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2148. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2149. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2150. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2151. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Concepteur de procédures*K-N/EXPL/PROC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/PROC SNA/N - Subdivision études environnement (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-N/EXPL/PROC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SCHUH, Guillaume - 03.20.16.49.10 guillaume.schuh@aviation-civile.gouv.fr SALON, Olivier - 03.20.16.19.00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : SCHUH, Guillaume	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
Génériques
- Réalise l'étude, l'élaboration et le suivi des dossiers relatifs aux procédures IFR d'approche, de départ et d'arrivée sur les aérodromes IFR dont les procédures sont gérées par le SNA/N ou par d'autres entités au sein du même pôle fonctionnel
- Réalise l'étude, l'élaboration et le suivi des dossiers relatifs aux espaces gérés par le SNA/N, ainsi que les trajectoires associées et effectue des études CA particulières (VFR de nuit, VFR spécial, création de zones R)
- En relation avec le spécialiste "espaces", participe aux avis CA (notamment pour les dossiers BEP) et donne un avis sur les exercices militaires
- En relation avec le spécialiste "obstacles", participe aux consultations pour les obstacles à la navigation aérienne
- Assure la mise à jour des archives pour garantir la traçabilité des procédures
- En relation avec le coordonnateur information aéronautique du SNA/N, réalise, prépare et suit les demandes de publication de l'information aéronautique temporaire et permanente dans son domaine de compétence (VAC, IAC, TMA)
- Participe aux groupes de travail dans son domaine de compétence, notamment :
système GEOTITAN, GT MO-PRO (mise en oeuvre des procédures), MIG (Mission Info Géographique), traitant de cartographie (ACADEMIC) et systèmes informatiques spécialisés
- Coordonne le suivi et la mise à jour des différents outils informatiques et systèmes nécessaires aux études CA (Academic-MapInfo, Géotitan, Géodeasy, WGS84) pour le SNA/N
- Participe aux études de sécurité (EPIS-CA, Dossiers de sécurité) et à la constitution des dossiers environnementaux (EICA, CCE, ACNUSA)
- Participe aux réunions relatives aux procédures (SNA/N, CRG, etc.)
- Est expert dans le domaine de la réglementation des procédures et suit l'évolution de la réglementation et de son application

Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine
- Applique les procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Participe aux procédures de retour d'expérience
- Participe à l'évaluation de l'impact environnemental de toute modification de procédure CA
- Participe à la démarche qualité (ESARR, ISO) du SNA/N

Spécifiques
- Participe à l'information des stagiaires et à la formation des contrôleurs aériens (CIF)
- Peut être désigné Chef de projet sur avis du Chef SE ou du Chef SNA

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaître la réglementation PANS OPS
- Connaître la réglementation Circulation Aérienne
- Connaître les installations et les systèmes de Navigation aérienne
- Analyser les situations et déduire les évolutions
- Concevoir des procédures CA
- Savoir exploiter les outils bureautiques
- Réaliser des supports didactiques
- Gérer des données géographiques
- Savoir exposer
- Savoir écouter
- Anglais

Qualités requises :
- Autonomie
- Rigueur, méthode
- Sens relationnel important
- Sens de l'organisation
- Être à l'écoute des besoins d'évolutions
- Savoir rédiger
- Disponibilité (déplacements)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110713

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2152. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2153. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2154. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2155. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2156. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2157. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2158. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2159. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2160. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Assistant de subdivision*K-N/EXPL/QUAL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/QUAL SNA/N - Subdivision sécurité qualité de service (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-N/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TROUFLEAU, Laurent - 03.20.16.49.20 laurent.troufleau@aviation-civile.gouv.fr SALON, Olivier - 03.20.16.19.00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : WLOCH, Pascal	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
Génériques
- Assiste le chef de subdivision QS/S
- Participe à la formation des correspondants QS/S sur les aérodromes du SNA/N
- Peut-être amené à assurer la fonction de Chef de subdivision QS/S par intérim
- Participe à la permanence opérationnelle
Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement
- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Propose les actions préventives et correctives si nécessaires
- Gère les indicateurs sécurité pertinents
- Prépare, anime et peut assurer le secrétariat des CLS de Lille
- Anime le suivi sécurité exploitation de Lille
- Peut participer aux suivis Sécurité techniques et CLS/T
- Dans son domaine, participe, si nécessaire à la constitution des dossiers pour les autres aérodromes du SNA/N ou autres
- Participe au retour d'expérience au sein du SNA/N
- Participe aux revues de sécurité du SNA/N

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (MANTES, PRO_003, exigences communes) [3]
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne [4]
- Savoir exploiter les Manex [3]
- Gérer le retour d'expérience [4]
- Exploiter les outils bureautiques [3]
- Réaliser des supports techniques pédagogiques [[3]
- Bonne connaissance de la langue anglaise [3]
- Expérience du contrôle souhaitable
Qualités requises :
- Capacité à analyser [3]
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode [3]
- Capacité d'écoute et de communication [3]
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie [3]

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110716

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2161. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2162. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2163. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2164. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2165. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2166. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2167. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2168. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2169. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Assistant de subdivision*K-N/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/CTRL SNA/N - Subdivision contrôle (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICHAUD, Vincent - 03.20.16.49.42 vincent.richaud@aviation-civile.gouv.fr SALON, Olivier - 03.20.16.19.00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : GRAVE, Géry	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
- Génériques
Assure l'interface entre les contrôleurs et les autres structures du SNA/N
Assure le suivi dans la gestion opérationnelle des personnels de la subdivision (tableaux de service, congés, stages, heures de nuit, documentations)
Elabore et effectue la mise à jour du Manex de Lille
Participe à la gestion des dossiers espace et techniques
Participe au traitement des incidents locaux
Contribue au suivi « qualité de service »
Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement
Analyse les incidents opérationnels
Peut être membre de la Commission locale de sécurité
Participe aux procédures de retour d'expérience
Participe à l'élaboration des EPIS CA
Participe à l'élaboration des MISO avec le Service technique

- Spécifiques
En relation avec le chef de subdivision Contrôle :
A partir des consignes opérationnelles, prépare la rédaction des modifications concernant les manuels de référence utilisés par les contrôleurs
Prépare les notes relatives au fonctionnement de Lille (aéroport et CCA)
Elabore les consignes temporaires en temps réel (manifestations, événements, vols particuliers,)
A en charge les avis CA sur les activités particulières
Participe aux réunions de la subdivision, notamment avec les CDT
Peut être amené à représenter la subdivision aux réunions d'information et de coordination à caractère CA et/ou Technique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110717

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2170. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2171. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2172. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2173. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2174. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2175. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2176. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2177. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2178. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chef de division*SIA/PUB
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB Division publication (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*SIA/PUB
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	PUSSET, Philippe - 05.57.92.55.20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr LE BERRE, Aude - 05.57.92.55.25 aude.le-berre@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	

Intitulé du poste : Chef de la Division Services, Produits, Ventes (SPV)
Poste d'encadrement modifié dans le cadre de la réorganisation du SIA.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA DIVISION SERVICES, PRODUITS, VENTES

MISSION : Anime, encadre et gère une équipe composée de personnels techniques, d'ouvriers et d'administratifs en charge de la fabrication et de la diffusion de l'information aéronautique.

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :
-chefs des subdivisions Fabrication et Elaboration, Site et Produits internet, Ventes et Mise à disposition de l'IAé, postes de la division

Tâches :

Le Chef de Division SPV :
- Est responsable et coordonne l'ensemble des activités de sa division notamment en matière d'édition et de commercialisation de la documentation aéronautique et des textes réglementaires.
- Assure un rôle de conseil et d'aide à la prise de décisions auprès du Chef du SIA et de son adjoint dans son domaine de compétences.
- Participe au dialogue social et aux diverses instances de concertation au sein du SIA.
- Représente le SIA dans les GT et travaux liés à son domaine de compétence
- Participe aux actions d'amélioration du SIA et contribue au SMI.
- Gère les besoins en formation pour sa division.
- Supervise, conduit et/ou participe aux projets liés à son domaine de compétences.
- Participe à l'élaboration et à la validation des CCTP relatifs à son domaine de compétences.
- Etablit les projets de budget en matière d'équipement de sa division.
- Est responsable du fonctionnement et des évolutions du site SIA
- Propose au Chef de Service les orientations de la politique commerciale du SIA (prix de vente, publicité, droits de reproduction, modalités de diffusion de l'information aéronautique, etc...).
- Etablit et valide les devis des travaux d'impression à la demande
- Propose des évolutions des produits inscrits au catalogue des produits du SIA et des services au bénéfice des usagers dans le cadre de la transition vers le numérique
- Pilote les projets relatifs aux nouveaux produits et services en lien avec le chef du SIA, son adjoint et les chefs de projets concernés
- Rédige et assure le suivi des contrats commerciaux et les conventions avec les partenaires du SIA
- Participe à la veille technologique du tissu industriel dans son domaine de compétences auprès des acteurs extérieurs et propose le renouvellement ou l'acquisition d'équipement ou de logiciels dans un but d'amélioration de la production
- Supervise la planification de la production
- Elabore la comptabilité analytique du SIA
- Supervise le suivi du domaine CHSCT dans sa division
- Supervise les essais professionnels du pôle de compétences SIA
- Assure la diffusion de la communication du SIA

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :
- S'assurer que la politique du SMI est mise en oeuvre dans sa division,
- Proposer et mettre en oeuvre les actions correctives et préventives relatives à la démarche qualité,
- S'assurer du maintien de compétence des personnels qui lui sont rattachés.
- Etablir et suivre les indicateurs de performance du SIA dans son domaine de compétences

Profil - Qualification :

Management d'équipe
Savoir déléguer
Soutenir les décisions de l'équipe
Assurer la cohésion de l'équipe
Définir les objectifs/suivre leur réalisation

Management de projets
Savoir gérer les activités transversales
Management de négociation
Dialoguer
Conduire une négociation
Gérer le dialogue social
Evaluer efficacement les risques

Langue anglaise
Pratiquer l'oral et l'écrit

Réglementation aéronautique
Connaître les réglementations

Comptabilité publique
Connaître les principes de la comptabilité publique

Comptabilité analytique
Analyser et exploiter des résultats
Comptabilité budgétaire
Optimiser la gestion budgétaire
Argumenter un budget prévisionnel
Connaître la gestion de la commande publique

Gestion des personnels
Connaître les statuts
Connaître les régimes indemnitaires

Connaissance du contexte
Connaître le contexte organisationnel et humain

Stratégie de réponse aux problèmes posés
Analyser et faciliter la résolution de problèmes

Exploitation de l'existant
Savoir exploiter les outils informatiques et logiciels spécifiques notamment dans le domaine multimédia et les bases de données

Installations techniques
Avoir des connaissances dans le domaine informatique
Hygiène et sécurité
Connaître et appliquer les règles d'hygiène et sécurité

Qualités requises :
Faire preuve du sens des relations humaines
Savoir exprimer et argumenter ses positions

Intégrer et gérer efficacement les contraintes
Etre capable de transmettre à ses équipes la richesse de l'expérience antérieure
Etre capable de réagir rapidement en situation de crise et de prendre les décisions adéquates
Avoir le sens du service public

FORMATION D'INTEGRATION :
Chaîne graphique
Formation UA3P
Séminaires relatifs à l'activité du SIA
Comptabilité budgétaire et analytique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110721

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2179. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2180. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2181. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2182. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2183. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2184. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2185. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2186. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2187. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Concepteur de procédures*K-SSE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TANZILLI, François - 04.42.31.14.08 francois.tanzilli@aviation-civile.gouv.fr VERSI, Philippe - 04.42.31.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : En remplacement de M. GAMBINI Joseph	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110721 du 20/02/19

Profil - Qualification :
ACTIVITES DU POSTE :
-Etablissement des procédures d'arrivée, de départ, d'attente et d'approche aux instruments des terrains du SNA Sud/Sud-Est

-Détermination des minimums opérationnels

-Participation à l'établissement des procédures des terrains du SNA Sud-Est

-Validation des procédures IFR (établies par la DIRCAM) des aérodromes militaires ouverts au trafic civil et procédures exploitants,

-Participation aux études liées à la prise en compte des obstacles artificiels,

-Participation au groupe de travail national (GT MO-PRO) sur les procédures,

- Participation aux études de sécurité pour la partie procédures

-Participation au groupe utilisateurs des logiciels spécifiques utilisés dans la conception des procédures (Géo-Titan,...)

-Suivi de la règlementation en matière de procédures,

-Présentation des procédures en commission des usagers et autres organes de consultations,

-Elaboration et suivi des publications aéronautiques des procédures IFR.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité peut :

-Participer en tant qu'expert aux CLS ou aux structures de concertation mixtes du SNASSE.
-Appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.
-Participer aux procédures de retour d'expérience.
-Participer à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110723

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2188. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2189. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2190. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2191. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2192. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2193. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2194. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2195. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2196. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Concepteur de procédures*K-SSE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TANZILLI, François - 04.42.31.14.08 francois.tanzilli@aviation-civile.gouv.fr VERSI, Philippe - 04.42.31.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : En remplacement de M. BRASQUIES Bernard	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110723 du 20/02/19

Profil - Qualification :
ACTIVITES DU POSTE :
-Etablissement des procédures d'arrivée, de départ, d'attente et d'approche aux instruments des terrains du SNA Sud/Sud-Est

-Détermination des minimums opérationnels

-Participation à l'établissement des procédures des terrains du SNA Sud-Est

-Validation des procédures IFR (établies par la DIRCAM) des aérodromes militaires ouverts au trafic civil et procédures exploitants,

-Participation aux études liées à la prise en compte des obstacles artificiels,

-Participation au groupe de travail national (GT MO-PRO) sur les procédures,

- Participation aux études de sécurité pour la partie procédures

-Participation au groupe utilisateurs des logiciels spécifiques utilisés dans la conception des procédures (Géo-Titan,...)

-Suivi de la règlementation en matière de procédures,

-Présentation des procédures en commission des usagers et autres organes de consultations,

-Elaboration et suivi des publications aéronautiques des procédures IFR.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité peut :

-Participer en tant qu'expert aux CLS ou aux structures de concertation mixtes du SNASSE.
-Appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.
-Participer aux procédures de retour d'expérience.
-Participer à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110726

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2197. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2198. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2199. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2200. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2201. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2202. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2203. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2204. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2205. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/QUALS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRIDE, Vital - 03 26 84 62 01 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr GUIBERT, Alain - 03 26 84 62 62 alain.guibert@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Il participe, dans les tâches qui lui incombent, au traitement des dysfonctionnements constatés dans tous les domaines de la circulation aérienne.

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

- Détecter les événements sécurité dans le domaine opérationnel via les alertes du STCA, les alertes TCAS-RA reportées, les reports d'incidents opérationnels, etc.
- Gérer les reports RA T-CAS, similitudes d'indicatifs, pertes de contact radio, MASA
- Effectuer des enregistrements des reports ATC
- Effectuer des enregistrements et transcriptions utiles aux analyses d'événements sécurité
- Participer aux évaluations internes des nouveaux outils mis à disposition de la subdivision et exploiter ces systèmes

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance de la réglementation relative à l'analyse des incidents et Airprox
- Connaissance des méthodes de contrôle et de la phraséologie
- Connaissance des outils et systèmes informatiques du contrôle
- Connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :
- Capacité d'initiatives dans le cadre d'un travail en équipe
- Autonomie de gestion de certains dossiers d'incidents
- Qualités relationnelles
- Connaissance sur les logiciels de traitement de texte, de tableurs et de base de données

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110729

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2206. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2207. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2208. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2209. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2210. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2211. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2212. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2213. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2214. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Chargé d'affaires*K-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/ETUD SNA/SE - Subdivision études systèmes espaces procédures (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate

Renseignement complémentaire : BIZET, philippe - 01.69.57.72.13
Remarque : Ce poste sera potentiellement localisé dans un des SNA constituant le Pôle Conception de Procédures Région SUD-EST

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
CHARGE D'AFFAIRES - correspondant outils et méthodes - Pôle SUD-EST regroupant les SNA/CENTRE-EST + SUD-EST + SUD/SUD-EST

Tâches :
1) Sous l'autorité de son chef de subdivision, il assure les tâches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.

2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du département Espace de la direction des opérations, il:
- Participe au groupe de suivi national outils et méthodes (GSOM)
- Participe au suivi de l'application sur site du déploiement des outils et méthodes
- Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière d'outils et de méthodes
- Participe à un au moins des deux groupes d'utilisateurs suivants :
o GU outils
o GU COMISS
- Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation dans les domaines outil et méthode

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :
- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :
Concepteur de procédures au sein du pôle
5 ans d'expérience en conception de procédures
Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation
Autonomie, rigueur et méthode
Sens relationnel important
Sens de l'organisation
Se tenir à l'écoute des innovations
Disponibilité (déplacements)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110736

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2215. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2216. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2217. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2218. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2219. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2220. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2221. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2222. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2223. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Chargé d'affaires*K-S/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/ETUD SNA/S - Subdivision études environnement (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-S/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate

Renseignement complémentaire : BIZET, philippe - 01.69.57.72.13
Remarque : Ce poste sera potentiellement localisé dans un des SNA constituant le Pôle Conception de Procédures Région SUD OUEST

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
CHARGE D'AFFAIRES - correspondant outils et méthodes Pôle SUD OUEST regroupant les SNA/OUEST + SUD + SUD OUEST

Tâches :
1) Sous l'autorité de son chef de subdivision, il assure les tâches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.

2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du département Espace de la direction des opérations, il:
- Participe au groupe de suivi national outils et méthodes (GSOM)
- Participe au suivi de l'application sur site du déploiement des outils et méthodes
- Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière d'outils et de méthodes
- Participe à un au moins des deux groupes d'utilisateurs suivants :
o GU outils
o GU COMISS
- Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation dans les domaines outil et méthode

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :
- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :
Concepteur de procédures au sein du pôle
5 ans d'expérience en conception de procédures
Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation
Autonomie, rigueur et méthode
Sens relationnel important
Sens de l'organisation
Se tenir à l'écoute des innovations
Disponibilité (déplacements)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110737

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2224. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2225. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2226. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2227. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2228. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2229. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2230. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2231. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2232. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projet*ENAC/ER/PP
Poste offert aux :	IEEAC
	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC
	ENAC/ER/PP
	Pôle des programmes pédagogiques (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/ER/PP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Responsable d'entités d'enseignement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PEYTAVIN, Alain - 05.62.17.40.11
	alain.peytavin@enac.fr
Personne remplacée : LALÈVE, Nathalie	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chargé de projet - Responsable des outils pédagogiques (DER/PPP)

Sous l'autorité du Chef du Pôle des Programmes Pédagogiques (PPP), le rôle du responsable des outils pédagogiques est d'assurer la promotion de l'utilisation des outils pédagogiques pour le développement des méthodes communes de travail, la mise en oeuvre et le suivi des évolutions fonctionnelles ainsi que le support fonctionnel aux utilisateurs pour les outils logiciels pédagogiques de la Direction des Etudes et de la Recherche, notamment les logiciels suivants :
- Aurion (gestion de la scolarité),
- Side (évaluation des enseignements),
- Calimero (affectation de parcours pour les IENAC),
- Logiciel anti-plagiat (Compilatio.net).

La promotion de l'utilisation des outils pédagogiques comprend notamment :
- la conduite et l'animation des groupes utilisateurs,
- l'organisation de sessions de formation sur ces outils,
- l'information des utilisateurs et la diffusion des connaissances sur les nouveaux outils ou les nouvelles méthodes de travail.

La mise en oeuvre et le suivi des évolutions fonctionnelles, en fonction des logiciels considérés, comprend notamment :
- le recueil des demandes d'évolution,
- les spécifications des évolutions,
- la participation à la mise en oeuvre des évolutions en lien avec le Pôle des Systèmes d'Information de l'ENAC (PSI),
- les tests fonctionnels des nouvelles versions.

Le support fonctionnel aux utilisateurs comprend notamment :
- la saisie des informations de configuration incombant au PPP, en particulier sur les cursus de formation, en collaboration avec les chefs de programmes pédagogiques,
- l'analyse des dysfonctionnements remontés par les utilisateurs, et les actions correctives associées, en collaboration éventuelle avec le Pôle des Systèmes d'Information (PSI),
- la réalisation de notices dédiées,
- l'établissement des indicateurs dont le Pôle des Programmes Pédagogiques est responsable
- la coordination des réponses aux enquêtes concernant les formations (Ministère, Education Nationale, CGE, DGAC, Journaux spécialisés, ...),
- l'assistance aux chefs de programmes pédagogiques dans l'établissement de dossiers d'accréditation des formations grâce aux outils pédagogiques à sa disposition.

Dans son domaine et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, il s'assure que la politique du système de management Qualité, Sécurité, Sûreté et les procédures sont mises en oeuvre. Il participe au suivi Sécurité, Qualité, Sûreté, propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives, et gère les indicateurs pertinents.

Profil - Qualification :

Connaissances :
- connaissance du fonctionnement de l'école et des formations longues, ainsi qu'une certaine aisance dans la configuration et l'utilisation d'outils logiciels,
- pratique des bases de données serait appréciée,
- connaissance de la langue anglaise souhaitée pour l'utilisation des outils qui sont tous bilingues.

Savoir-faire :
- rédiger des courriers, notes, comptes-rendus ou rapports,
- recueillir de besoins utilisateurs,
- animer des réunions,
- conduire un projet,
- présenter un projet.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110747

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2233. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2234. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2235. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2236. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2237. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2238. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2239. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2240. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2241. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Chargé d'affaires*K-N/EXPL/PROC
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/PROC SNA/N - Subdivision études environnement (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-N/EXPL/PROC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate

Renseignement complémentaire : BIZET, philippe - 01.69.57.72.13
Remarque : Ce poste sera potentiellement localisé dans un des SNA constituant le Pôle Conception de Procédures Région NORD

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110747 du 20/02/19

Définition :
CHARGE D'AFFAIRES - correspondant outils et méthodes Pôle NORD regroupant les SNA/NORD + SNA/NORD-EST + SNASRP

Tâches :
1) Sous l'autorité de son chef de subdivision, il assure les tâches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.

2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du département Espace de la direction des opérations, il:
- Participe au groupe de suivi national outils et méthodes (GSOM)
- Participe au suivi de l'application sur site du déploiement des outils et méthodes
- Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière d'outils et de méthodes
- Participe à un au moins des deux groupes d'utilisateurs suivants :
o GU outils
o GU COMISS
- Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation dans les domaines outil et méthode

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :
- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :
Concepteur de procédures au sein du pôle
5 ans d'expérience en conception de procédures
Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation
Autonomie, rigueur et méthode
Sens relationnel important
Sens de l'organisation
Se tenir à l'écoute des innovations
Disponibilité (déplacements)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110764

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2242. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2243. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2244. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2245. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2246. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2247. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2248. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2249. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2250. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chef de division*DO/DEP1S
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1S Division 1S - Qualité et sécurité exploitation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DO/DEP1S
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEJEDOR, Fanny - 0169577240 fanny.tejedor@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : STRECHER, Nadine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110764 du 20/02/19

Définition :
Chef de division

Tâches :
Sous l'autorité de son Chef de département :
- il supervise les méthodes de traitement des événements sécurité exploitation et leurs évolutions, et rédige les documents associés (procédures et manuels)
- il coordonne le recueil, le suivi du traitement des évènements sécurité exploitation, les enseignements tirés de l'analyse des événements et leur partage
- il assure le secrétariat de l'ITES, et supervise la partie civile du BCM (Bureau de Coordination Mixte) lequel assure le secrétariat du GPSA
- il contribue au retour d'expérience et à la communication relative à la sécurité exploitation
- il coordonne le suivi et l'analyse des indicateurs liés à la sécurité
- il participe aux revues nationales de sécurité DO
- il contribue à l'établissement des bilans périodiques de sécurité de la DO
- il coordonne les évolutions des outils liés à la qualité et à la sécurité exploitation en relation avec la division DO1B
- il coordonne ses actions avec la division qualité et sécurité technique
- il anime les réunions de coordination nationales des entités QS/S
- il supervise et peut participer à la rédaction du bulletin sécurité et autres support de communication
- il peut animer ou participer à des groupes de travail nationaux ou internationaux sur la sécurité
- il peut être amené à animer des formations sécurité relatives au domaine de la division

Dans le cadre du projet de réorganisation du département, le poste a vocation à évoluer en chef de pôle.

Profil - Qualification :
Connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne
Aptitude à l'encadrement, sens de la délégation et des relations humaines pour le travail en équipe
Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence
Langue anglaise (niveau intermédiaire)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110766

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2251. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2252. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2253. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2254. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2255. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2256. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2257. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2258. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2259. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/ETD/ETUDE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/ETD/ETUDE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBET, Stéphane - 05.57.92.57.81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr GUILLOT, Mickaël - 05.57.92.57.23 mickael.guillot@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	
Intitulé du poste : Spécialiste Exploitation Poste transféré à la Division Support-Opérationnel-Procédures / Subdivision Etudes dans le cadre de la réorganisation du SIA.	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Spécialiste d'exploitation de la subdivision Etudes

Mission :
Support à l'exploitation et contribution aux projets et études

Tâches :
ACTIVITES DU POSTE :

Support à l'exploitation
Assiste et conseille les utilisateurs dans l'exploitation des outils et systèmes
Contribue à la rédaction de recommandations, de guides et des manuels d'exploitation
Contribue au paramétrage, à l'évaluation, à la mise en service, au suivi et à l'évolution des outils et systèmes
Peut être amené à animer des groupes utilisateurs sur les outils et systèmes en production

Contribution aux projets et études
Participe aux projets et études dans son domaine de compétences
Apporte une expertise technique et un appui fonctionnel
Contribue à la préparation de l?avenir dans le domaine technique : analyse des besoins, étude de faisabilité, impacts associés
Contribue à l'élaboration de spécifications techniques
Peut être amené à assurer la maîtrise d'oeuvre de projets au sein du service
Participe aux analyses d'impact, contribue aux études de sécurité

Activités transverses études
Participe à des groupes de travail multi-disciplinaires au niveau SIA
Participe aux différentes activités d'innovation et développements de la Subdivision

Activités susceptibles d'évoluer dans le cadre de la réorganisation du SIA

Profil - Qualification :

Niveau requis : 1 = élémentaire, 2 = général, 3 = détaillé, 4 = expertise, M = Majeur

* Réglementation :
Connaître la réglementation de la navigation aérienne 2

* Exploitation des systèmes :
Gérer l'assistance aux utilisateurs 4M
Analyser des besoins métier et préconiser des solutions 3

* Informatique :
Connaître les produits informatiques existants 3
Savoir maquetter de nouveaux produits 2
Connaître les technologies de l'information 2

* Gestion de projet :
Savoir planifier et suivre une opération 3

*Expression écrite et orale :
Rédiger des rapports et de la documentation 3
Savoir préparer et exposer une présentation 2
Langue anglaise écrit 3
Langue anglaise oral 2

Qualités requises :
Sens relationnel
Esprit d'analyse
Rigueur et méthode
Autonomie

FORMATION D'INTEGRATION :
Stage d'intégration au SIA
L'AIM appliquée au SIA
Processus de production de l'information aéronautique
Outils de gestion et de production de l'information aéronautique
Sensibilisation à la gestion de projet
Sensibilisation au Système de Management Intégré

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Respecte les procédures attachées à son domaine d'activités.
Prend en compte les résultats et préconisations issues des retours d'expérience.
Notifie les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110770

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2260. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2261. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2262. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2263. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2264. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2265. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2266. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2267. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2268. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé*ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS Subdivision PANSOPS (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant confirmé*ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SZYMANSKI, David - 05.62.17.45.88 david.szymanski@enac.fr TARAN, Maxime - 05.62.17.45.92 maxime.taran@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Enseignant confirmé (DER/ATM/MDF/PANS OPS)

Les missions de tout enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Les tâches attendues de l'enseignant sont :
- en contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- la participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- la préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- la coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- la révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- l'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- la correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- et l'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Spécificités PANS-OPS :
- enseignant confirmé au Département ATM, Subdivision PANS-OPS,
- encadrement et gestion de stages longs (en français et anglais),
- encadrement de projets et mémoires de fin d'études,
- chargé de cours dans le domaine des procédures de vol aux instruments (en français et anglais),
- élaboration de supports de cours (en français et anglais),
- participation à des groupes de travail internationaux liés au domaine (IFPP, RAiSG, ...),
- participation à des groupes de travail nationaux liés au domaine,
- gestionnaire de projet,
- expertise en conception de procédure de vol aux instruments pour les CAA étrangères,
- chargé d'études de procédures de vol aux instruments. Lien avec les exploitants et les usagers. Suivi des dossiers.

Profil - Qualification :
Les compétences attendues de l'enseignant sont de :

- savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et en langue anglaise,
- savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et en langue anglaise,
- savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- savoir gérer un groupe,
- avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,

- avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning »).

Connaissances :
- expertise dans le domaine PANS-OPS (réglementation nationale et OACI),
- compétences scientifiques et aéronautiques,
- connaissance des partenaires institutionnels et économiques, en France et à l'étranger,
- bon niveau d'anglais (ecrit et oral, courant et technique relatifs aux domaines aéronautiques et PANS-OPS).

Savoir-faire / Savoir être :
- organisation du travail, anticipation des évolutions du domaine,
- goût pour les deux domaines de travail (enseignement et études de procédures),
- communication et négociation avec des interlocuteurs variés,
- conduite de projet.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110771

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2269. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2270. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2271. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2272. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2273. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2274. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2275. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2276. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2277. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Chargé d'affaires*K-N/EXPL/PROC
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/PROC SNA/N - Subdivision études environnement (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-N/EXPL/PROC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BIZET, philippe - TÉL. 01 69 57 72 13 FEILLET, René - TÉL. 01 69 57 71 10

Remarque : Ce poste sera potentiellement localisé dans un des SNA constituant le Pôle Conception de Procédures Région NORD

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110771 du 21/02/19

Définition :
Chargé d'affaires « correspondant formation conception de procédures de vol aux instruments » - Pôle NORD regroupant les SNA/NORD + SNA/NORD-EST et SNAsRP

Tâches :

1) Il assure les taches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.

2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du réfèrent national formation pour la conception des procédures de vol aux instruments, il:
- Participe au groupe de suivi national de la formation des concepteurs
- Participe au suivi de l'application sur site de la formation initiale et au suivi de la formation continue des concepteurs du pôle
- Participe aux instances formelles de validation des compétences des concepteurs de procédures du pôle
- Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière de formation continue
- Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation
- S'assure de la diffusion et de la bonne compréhension au sein du pôle des évolutions dans le domaine de la conception de procédures de vols aux instruments (réglementation, méthode de travail, bonnes pratiques, REX, utilisation des outils de conception, etc.)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :
- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :
-Concepteur de procédures au sein du pôle
-5 ans d'expérience en conception de procédures
-Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation
-Autonomie, rigueur et méthode
-Sens relationnel important
-Sens de l'organisation
-Se tenir à l'écoute des innovations

Disponibilité (déplacements)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110812

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2278. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2279. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2280. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2281. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2282. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2283. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2284. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2285. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2286. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de Division*ENAC/FPV/OP/PC
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/PC Division Programmation Centralisée (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de Division*ENAC/FPV/OP/PC
Filière / Métier :	Exploitation des aéronefs Cadre de maintenance aéronautique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ORSSAUD, Olivier - 06.14.66.16.58 olivier.orssaud@enac.fr DE BASQUIAT DE MUGRIET, Thierry - 06.87.68.19.20 thierry.de-basquiat@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chef de division Programmation Centralisée (DFPV/OP/PC)

Administre, gère et encadre les ressources (humaines, budgétaires, supports et moyens associés) de sa division.

S'assure de la bonne réalisation du plan de charge, en cohérence avec le dimensionnement des centres et les objectifs de production.

Coordonne la réalisation de la programmation de l'ensemble de l'activité des centres DFPV et pilote les indicateurs associés.

Anticipe, détermine et arbitre les besoins flotte en coordination avec le département technique.

Administre l'ensemble du parc EFB.

Prépare l'ensemble des éléments en vue de l'établissement du budget informatique du département.

Supervise l'activité du bureau des opérations centralisé.

S'assure de la bonne exécution de l'ensemble des tâches de sa division.

Dans son domaine et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, il s'assure que la politique du système de management Qualité , Sécurité, Sûreté et les procédures sont mises en oeuvre. Il participe au suivi Sécurité, Qualité, Sûreté, propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives, et gère les indicateurs pertinents.

Profil - Qualification :

Connaissances :
- maîtrise des outils de programmation et de planification,
- maîtrise des règles d'exploitation,
- bonne connaissance de l'ensemble des programmes de formation dispensés par la DFPV,
- bon niveau d'anglais général.

Savoir-faire :
- organiser le travail,
- résolution de problèmes et anticiper les évolutions,
- conduire un projet,
- rigueur et motivation requises.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110822

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2287. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2288. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2289. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2290. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2291. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2292. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2293. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2294. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2295. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant*ENAC/ER/SINA/INF/SAR
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/SINA/INF/SAR Subdivision Systèmes et Architectures (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant*ENAC/ER/SINA/INF/SAR
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOURDON, Patrice - 05.62.17.42.90 patrice.gourdon@enac.fr ROYER, Mickaël - 05.62.17.46.11 mickaël.royer@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Enseignant / Administrateur de salles de travaux pratiques (DER/SINA/INF/SAR)

La subdivision DER/SINA/INF/SAR est responsable des enseignements portant sur l'architecture des calculateurs, les aspects matériels et logiciels (système d'exploitation, programmation système et concurrente), incluant le fonctionnement temps réel, les architectures parallèles et distribuées ainsi que les spécificités liées aux contraintes de l'informatique industrielle et embarquée notamment en aéronautique.
Ces enseignements sont délivrés dans les formations initiales et continues à destination des personnels de la DGAC et des extérieurs ainsi qu'à l'international dans le cadre de contrats.

Au sein de cette subdivision, ce poste aura deux fonctions principales :

1. Enseignant dans les domaines suivants :
- architectures des calculateurs (classiques, parallèles, distribuées, embarquées),
- systèmes d'exploitation (programmation concurrente et temps réel) et leurs applications dans la DGAC.

Les missions associées à cette fonction sont :
- l'élaboration et la délivrance d'enseignements (cours et TD) à destination des formations initiales (Mastères spécialisés, IENAC, ISESA et GSEA) et continues en français et en anglais,
- l'élaboration de maquettes pédagogiques dédiées aux Travaux Pratiques,
- l'encadrement de projets d'étudiants (ex : projets techniques ISESA),
- le développement et la participation à des activités d'expertise pour la DGAC et l'ENAC à l'international.

2. Administrateur de salles de TP pour le compte de la division DER/SINA/INF. Il s'agira d'administrer les salles de travaux pratiques (environ 10) dédiées aux enseignements de la division INF, en termes de mise en place et configuration de postes informatiques ainsi que de matériels réseaux associés.

Les missions associées à cette fonction sont :
- la gestion matérielle et logicielle des postes informatiques présents dans ces salles de TP,
- le support aux utilisateurs de ces salles,
- la mise en place de procédures et de scripts afin d'optimiser la gestion des machines et des serveurs,
- la participation à l'administration des serveurs (LINUX et WINDOWS) et des réseaux internes à la division INF,
- la participation à la mise en place de protocoles utilisés dans ces salles : DNS, LDAP, Proxys, SAMBA, FTP, ...
- la mise en place de solution de virtualisation tel que VMWARE ou OPENSTACK pour optimiser l'utilisation des serveurs et des PC.

Profil - Qualification :

Connaissances et compétences :
- bonne connaissance du système d'exploitation Linux, Windows et de la programmation système,
- bonne connaissance des matériels réseaux (switches, routeurs),
- anglais professionnel recommandé,
- connaissance de langages de développement (C, C++, Python, JAVA, ...),
- connaissance éventuelle en technologie de virtualisation comme VMWARE ou OPENSTACK,
- connaissance éventuelle du fonctionnement des systèmes ATM.

Savoir-faire / Savoir être :
- bon relationnel et bon pédagogue,
- motivation pour l'enseignement,
- goût pour la résolution de problème technique,
- aptitude à l'écoute, à l'analyse et à l'acquisition de nouvelles connaissances.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110828

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2296. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2297. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2298. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2299. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2300. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2301. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2302. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2303. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2304. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Contrôleur d'aérodrome*LFAQ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N LFAQ/CA Albert Bray - Circulation aérienne (ALBERT)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFAQ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	SALON, Olivier - 03 20 16 19 00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Remarque : GS 32 H	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110831

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2305. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2306. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2307. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2308. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2309. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2310. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2311. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2312. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2313. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Contrôleur d'aérodrome*LFMA/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMA/TWR Aix Les Milles - Circulation aérienne (AIX EN PROVENCE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMA/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARESCAUX, René - 04 42 16 06 50 rene.marescaux@aviation-civile.gouv.fr VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Remarque : GS 32H	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110831 du 01/03/19

Définition :
Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :
prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
accélérer et ordonner la circulation aérienne :
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)
en intégrant les contraintes d'environnement
Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :
Connaître les règles de fonctionnement de la CA
Connaître la réglementation de la CA
Connaître et exploiter le Manex
Savoir intégrer la CA dans l'environnement
Savoir former les nouveaux contrôleurs
Savoir exercer la qualification du centre
Connaître les méthodes de travail
Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

Pratiquer l'anglais couramment

Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110832

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2314. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2315. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2316. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2317. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2318. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2319. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2320. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2321. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2322. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110832 du 01/03/19

Définition :
AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL -SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :
- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic ;
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée ;
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité ;
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation ;
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour.

Profil - Qualification :
Techniques de base :
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique
- Maitrise de l'Anglais

Qualités requises :
- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:
- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110842

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2323. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2324. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2325. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2326. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2327. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2328. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2329. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2330. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2331. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Chef de subdivision*DS-SO/ADT/RDD/DD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/ADT/RDD/DD Subdivision Développement Durable (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SO/ADT/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FIORLETTA, Séverine - 05.57.92.84.35 severine.fiorletta@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence environnement (SMRE/ ARIE/ QSE) selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.

Personne remplacée : MASCARO, Gérald

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Mise en oeuvre d'une politique environnementale aéroportuaire.

Tâches :
Anime, encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer.
- Pilote l'établissement des plans d'exposition au bruit, des cartes de bruit stratégique et des plans de gêne sonore ;
- Assure un rôle de conseil technique auprès des préfectures dans le domaine de l'environnement ;
- Participe à l'élaboration des avis de la DGAC sur les grands documents de planification relevant du domaine "développement durable" ;
- Propose aux Préfectures de département la création ou la modification des Commissions Consultatives de l'Environnement et organise, en concertation avec elles, les réunions ;
- Participe aux réunions locales et nationales en matière d'environnement ;
- Participe à la mise en oeuvre des directives et règlements européens en matière d'environnement au niveau de la DSAC/SO ;
- Participe à l'élaboration des chartes d'environnement ;
- Organise la commission consultative d'aide aux riverains ;
- Correspondant du SNA/SO, des guichets uniques et des exploitants d'aérodrome en matière de plaintes de riverains en liaison avec la division ANA ;
- Instruit les dossiers des manquements environnementaux ;
- Surveille et pilote les indicateurs de sa subdivision ;
- Assure le suivi du processus qualité R2 en développement durable ;
- Gère les dossiers sensibles d'un point de vue environnemental en lien avec les enjeux économiques et/ou stratégiques des opérateurs (industriels, compagnies, aéroports).

Profil - Qualification :
Savoir-faire / Savoir-être :
Sens de l'analyse et des relations humaines
Esprit de synthèse
Sens de l'innovation/créativité
Sens critique
Etre à l'écoute
Faire preuve de diplomatie
Aisance en anglais

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110848

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2332. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2333. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2334. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2335. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2336. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2337. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2338. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2339. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2340. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/EEI/ATT/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05 62 14 53 97 Christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr GARCIA, Jean-Louis - 05 62 14 55 60 jean-louis.garcia@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert
"Outils supports aux études aéroports et approche".
Dans le cadre du programme SESAR, le pôle « Aéroports, Tours et zones Terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur les aéroports. Sur ce dernier aspect, les activités du pôle concernent en particulier la position de contrôle aéroport et des sujets comme la planification, le routage des avions à la surface et les systèmes d'alerte pour améliorer la sécurité (e.g. réduction des incursions de piste, détection des précurseurs). Dans le cadre de ses activités, le pôle effectue ses validations opérationnelles sur une plate-forme baptisée « Tango ». Cette plate-forme permet de réaliser des simulations aéroport en temps réel ou alimentées par du trafic réel. L'équipe Tango peut la faire évoluer selon les besoins, et connecter des prototypes industriels si nécessaire (e.g. position de contrôle, DMAN, algorithme), ainsi qu'un simulateur de cockpit. Elle a été utilisée depuis 2018 pour des évaluations avec des contrôleurs de CDG et de Nice. Elle est connectée à un visuel extérieur de 315°, dans un labo dédié aéroport à La Mounède.
Par ailleurs, le pôle va étudier la possibilité de fournir d'autres outils, sur ATM2, pour répondre aux besoins de certains terrains, et/ou sur des aspects plus ATFCM.
Une nouvelle activité du pôle va débuter sur les activités amont de la DSNA (CDM,SYSAT)

Tâches :
Le poste d'expert est placé sous la responsabilité du chef de pôle.
1) Il assurera la gestion du projet Tango et des outils associés : planification des versions, gestion de l'équipe de développement, suivi des prestations sous-traitées, gestion des évolutions et anomalies (outil RedMine utilisé par l'équipe) ;
2) Il participera à la définition des besoins en termes d'outils et d'évolutions en support aux études, en liaison avec les points de contacts opérationnels des différents projets;
3) Il organisera et supervisera le déploiement des nouvelles versions de la plate-forme ;
4) Il assurera un support technique lors des tests et évaluations ;
5) Il participera aux choix technologiques de la plate-forme, notamment pour le développement d'une nouvelle position de contrôle Tour en support aux évaluations, ou outils sur ATM2 ;
6) Il contribuera à certains développements informatiques ou paramétrages selon le besoin ;
7) Il fera le lien avec les outils En route et TMA du Domaine, et veillera à factoriser les développements informatiques qui peuvent l'être.

Profil - Qualification :
- Bonnes connaissances théoriques et techniques (développement informatique : Java, C, Python, environnement Eclipse)
- Connaissance du domaine de la simulation ATC
- Connaissances ASAP, ATM2 utiles
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Gestion d'équipe et gestion de projet (coordination des tâches)
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Connaissance des systèmes opérationnels
- Connaissance de l'environnement opérationnel d'un aéroport apprécié

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110850

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2341. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2342. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2343. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2344. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2345. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2346. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2347. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2348. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2349. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de division*ENAC/FPV/MON/SUPP
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/MON/SUPP Division support (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*ENAC/FPV/MON/SUPP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Assistant de cadre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAITSELART, Joël - 04.67.20.62.01 joel.laitselart@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110850 du 14/03/19

Définition :
Chef de la division Support des centres de Montpellier et Carcassonne

Sous l'autorité du chef des centres de Montpellier et Carcassonne, le chef de la division Support assure le principal correspondant des services du SG ENAC. Il encadre et anime une équipe chargée des activités suivantes :

Domaine logistique et infrastructure :
- définition des opérations d'entretien, des travaux et grosses réparations et leur suivi,
- coordination des actions initiées par le département IL,
- supervision des activités logisticiens des sites.

Domaine administratif :
- préparation et suivi de l'exécution des budgets des centres ainsi que du CFA,
- gestion de la gestion la comptabilité matière,
- mise en oeuvre des aspects sûreté/sécurité des sites,
- suivi des dossiers administratifs des personnels,
- préparation et secrétariat des comités techniques locaux.

Domaine logistique des élèves et stagiaires :
- supervision des activités conduites par les correspondants AVIC,
- responsable de l'organisation matérielle de l'hébergement et de la restauration des stagiaires,
- supervision de l'organisation des déplacements des élèves.

Autres :
- participe à l'organisation de manifestations (portes ouvertes, visites, stages, ...),
- assure dans son domaine la politique du système de management QSS.

Profil - Qualification :

Connaissances :
- maîtrise des outils bureautiques,
- métiers de la logistique,
- marchés publics de services et de travaux.

Savoir-faire / Savoir être :
- sens du travail en équipe,
- sens de la communication et disponibilité,
- rigueur et sens de l'organisation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro 110900

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2019

ministère de la transition écologique et solidaire

dgac

DSNA

Direction générale de l'Aviation Civile

direction des Services de la navigation aérienne

2350. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;

2351. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;

2352. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;

2353. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;

2354. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;

2355. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;

2356. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.

2357. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.

2358. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SG-Chargé d'études*SG/PAE
Poste offert aux :	ASSAC ATTAE TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SG SG/PAE/Paris Cellule Plan Administration Exemplaire (Paris) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'études*SG/PAE
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé d'études économiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MOUCHET, Alain - 04 26 72 67 67 -06 29 52 06 05 alain.mouchet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 07/05/19
Date limite de modification des candidatures : 07/05/19

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)
Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent
SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Annexe à l'AVE 110900 du 29/03/19

Définition :
La mission PMAE (plan ministériel d'administration exemplaire) est chargée de déployer et de suivre la mise en oeuvre des actions d'exemplarité de l'Administration dans son fonctionnement interne. En particulier, elle est met en place le plan d'administration exemplaire du ministère au sein de la DGAC. Elle participe à l'élaboration de la politique d'exemplarité de la DGAC sur les thématiques du développement durable et de la responsabilité sociétale.

Le titulaire du poste est directement rattaché au chef de la mission PMAE en tant qu'adjoint et assure la fonction de correspondant direct PMAE pour le siège de la DGAC et pour les autres services de la DGAC quand cela est nécessaire.

Tâches :
Le titulaire du poste est chargé de mettre en oeuvre et d'assurer le recueil (avec extrapolations et agrégat) des données d'activité (chiffrées et littérales) liées à la mise en oeuvre du PMAE et des enquêtes adjacentes (bilan d'émissions de gaz à effet de serre, audit énergétique, parc automobile, plan de déplacement d'administration, plan de prévention et réduction des déchets) concernant le siège de la DGAC et les 35 autres services de la DGAC.

Il participe au déploiement, au suivi national, et à l'analyse du PMAE dans tous les services DGAC. Il s'appuie à ce titre sur le réseau des correspondants PMAE dans les différents services.
et Il assure la suppléance du chef de la mission PMAE (affecté en DSAC-CE) en cas d'absence. Il peut être amené à dispenser des formations sur les outils utilisés dans le domaine et contribue à l'évolution des pratiques en la matière.

En lien avec les différents services du secrétariat général, il participe à l'élaboration de la politique de développement durable pour le siège de la DGAC et à sa mise en oeuvre. A ce titre, il peut être amené à piloter des projets dans les domaines du développement durable/de l'administration exemplaire, en lien avec les acteurs concernés (achats durables, restauration, logistique, communication, immobilier...). Il contribue à la diffusion transversale des « bonnes pratiques » au sein de la DGAC.

Il assure par ailleurs le suivi des dossiers qui lui sont confiés par le chef de la mission PMAE.

Profil - Qualification :
- Usage courant des outils bureautiques (excel, word et powerpoint)
- Connaissances en matière de développement durable et de responsabilité sociétale (environnementales, économiques, sociales et de gestion de parties prenantes)
- Expérience dans le pilotage de projets et l'élaboration de cahiers des charges ;

Attitudes professionnelles :
- Sens de l'organisation, disposition à la formalisation de documents de synthèse et de reporting (chiffrés ou littéraux), force de propositions ;
- Sensibilité en matière de communication interne et diffusion des bonnes pratiques ;
- Goût pour les nouveaux outils de gestion d'informations et de communication ;
- Animation d'un réseau d'interlocuteurs variés ;
- Autonomie, d'esprit d'initiative et de synthèse.